



BEP Expansion économique

BEP Environnement

BEP Crématorium

IDEFIN

2023

RAPPORT ANNUEL



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	5
1.1 Présentation du groupe BEP.....	6
1.2 L'organisation des équipes.....	7
1.3 La vision pour le territoire.....	7
A. Contexte.....	7
B. Enjeux.....	7
C. Vision.....	7
D. Mission.....	7
E. Objectifs stratégiques.....	7
1.4 La vision du groupe BEP.....	8
A. Contexte.....	8
B. Enjeux.....	8
C. Vision.....	8
D. Mission.....	8
E. Objectifs stratégiques.....	8
1.5 Les valeurs du groupe BEP.....	9
1.6 Les objectifs de développement durable au BEP.....	10
1.7 L'année 2023 mois par mois.....	12
1.8 L'année 2023 en chiffres.....	14
2. LE BEP.....	15
2.1. Aux côtés des entreprises.....	15
A. Mission.....	15
B. Indicateurs annuels de performance.....	15
C. Domaines d'actions.....	15
2.2. Aux côtés des communes et des pouvoirs locaux.....	28
A. Mission.....	28
B. Indicateurs annuels de performance.....	28
C. Domaines d'actions.....	29
2.3. Des politiques décentralisées par bassin de vie.....	68
A. Mission.....	68
B. Domaines d'actions.....	68
2.4. Une vitrine au cœur de Namur.....	74
A. Mission.....	74
B. Indicateurs annuels de performance.....	74
C. Domaines d'actions.....	74
3. BEP EXPANSION ECONOMIQUE.....	77
3.1. Mission.....	78
3.2. Indicateurs annuels de performance.....	78
3.3. Domaines d'actions.....	79
A. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de parcs d'activité économique.....	79
B. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires.....	93
C. Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001.....	98
D. Vers une réduction de l'artificialisation des sols.....	98
E. Vers une diversification de son métier immobilier.....	99
F. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international.....	99
4. BEP ENVIRONNEMENT.....	101
4.1. Mission.....	102
4.2. Indicateurs annuels de performance.....	102
4.3. L'évolution de la production de déchets en Province de Namur.....	103
4.4. L'évolution des modes de traitement.....	104
4.5. Autres chiffres clés.....	105
4.6. Le programme intégré de gestion des déchets.....	105
4.7. Le financement des infrastructures.....	106

4.8. Domaines d'actions	107
A. Vers plus de communication directe avec le citoyen.....	107
B. Vers une diminution du déchet résiduel	108
C. Vers un renforcement du tri	113
D. Vers un renforcement du réemploi et de la réparation	114
E. Vers un service de collecte décarboné.....	115
F. Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant	122
G. Vers un réseau de recyparcs amélioré.....	122
H. Vers une optimisation des filières de traitement.....	127
I. Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS	133
J. Vers plus de bien-être, de santé et de sécurité des travailleurs et des usagers.....	134
5. BEP CREMATORIUM.....	137
5.1. Mission	138
5.2. Indicateurs annuels de performance.....	138
5.3. Domaines d'actions	138
A. Vers un renforcement de la disponibilité des installations	139
B. Vers une attention soutenue à l'égard des familles	139
6. IDEFIN	141
6.1. Mission	142
6.2. Indicateurs annuels de performance.....	142
6.3. Domaines d'actions	142
A. Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant.....	143
B. Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes (IPFW Snc) et Neowal lorsque la transversalité des réflexions l'exige.....	144
C. Vers une plus grande diversification du portefeuille d'actions et de placements	145
D. Vers une implication accrue dans la transition énergétique et le développement des énergies durables	145
E. Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché	145
7. DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS	147
7.1. RH.....	148
A. Indicateurs annuels de performance	148
B. Domaines d'actions	148
7.2. Finances.....	151
A. Indicateurs annuels	151
B. Domaines d'actions	151
7.3. Informatique	152
A. Indicateurs annuels de performance	152
B. Domaines d'actions	153
7.4. Juridique	154
A. Indicateurs annuels de performance	154
B. Domaines d'actions	154
7.5. Gestion des intercommunales et des autres structures	159
A. Indicateurs annuels de performance	159
B. Domaines d'actions	159
7.6. Communication	160
A. Indicateurs annuels de performance	160
B. Domaines d'actions	160
7.7. Qualité	165
A. Indicateurs annuels de performance	165
B. Domaines d'actions	165
8. Le BEP et ses représentations dans d'autres organismes	167
9. Le BEP et ses réseaux	169
A. Développement des parcs d'activité.....	170
B. L'accompagnement des entreprises.....	171
C. La gestion des déchets	171



1

INTRODUCTION

1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP



BEP ENVIRONNEMENT

- Pure à majorité communale
- Collecte et traitement des déchets
- Propriété sites/équipements

BEP CRÉMATORIUM

- Pure à majorité communale
- Construction et exploitation d'un crématorium
- Associés communaux et provinciaux de Namur et de Luxembourg

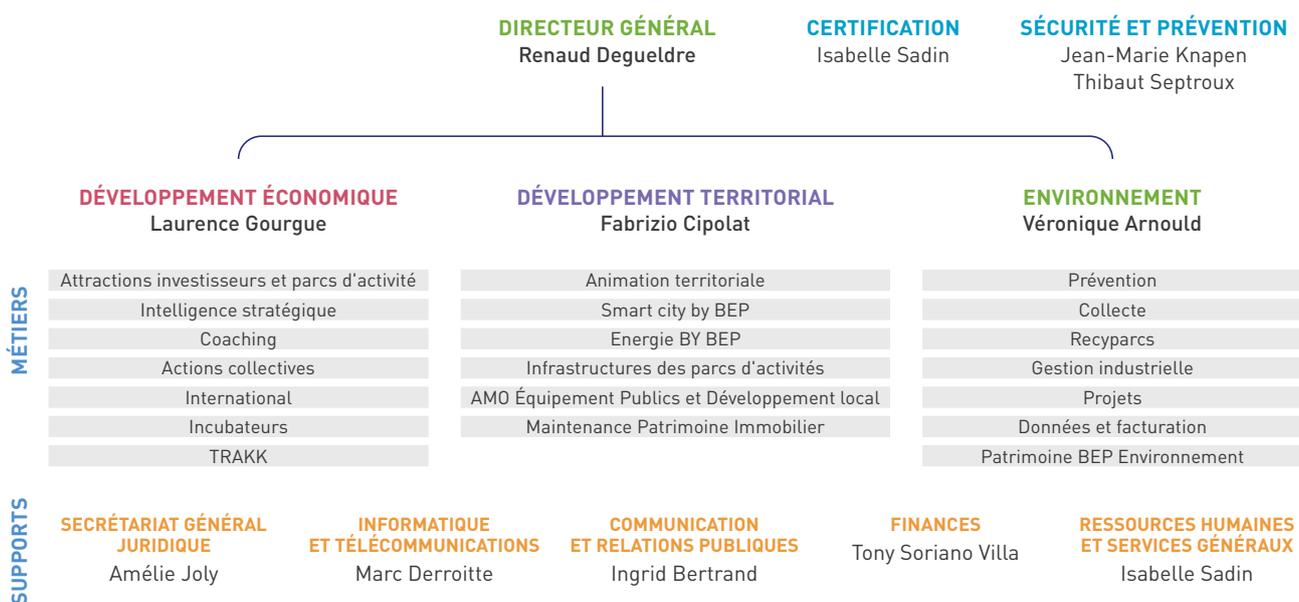
BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

- Mixte à majorité communale
- Infrastructures d'accueil pour entreprises
- Propriété sites/équipements

IDEFIN GESTION DÉLÉGUÉE

- Pure à majorité communale
- Gestion des placements énergétiques

1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES



1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE

A. Contexte

- Présence sur le territoire de la **Capitale régionale** et d'une série de **polarités urbaines intermédiaires** de niveau supra-local structurant le territoire.
- **Territoire à dominante rurale**, avec une croissance de population hétérogène, un vieillissement de la population observé et des difficultés inhérentes en termes de mobilité, d'accessibilité aux différents services publics et privés.
- Territoire caractérisé par un **cadre de vie préservé** et en **transition environnementale et énergétique**.
- **Territoire pluriel sur le plan de son développement**, avec des zones rurales, urbaines et périurbaines diversifiées et présentant des dynamiques socio-économiques variées.
- Territoire constitué majoritairement d'une **économie de type résidentiel** (territoire attractif sur le plan de l'habitat, avec des résidents consommateurs de biens et de services de proximité) et de citoyens aux **conditions socio-économiques meilleures**, comparées aux autres régions de Wallonie, en particulier dans certaines communes rurales.
- Territoire avec une **mixité d'activités** publiques et privées.
- Tissu économique constitué majoritairement de **PME et TPE** faisant vivre un écosystème local avec peu d'entreprises de grande taille.
- Territoire avec un **faible passé industriel** et une proportion de parcs d'activité économique plus faible que la Wallonie au regard de la superficie totale de son territoire.
- Territoire avec un bon **potentiel d'innovation** et un **taux de diplomation important** dans les domaines de la science et des technologies.
- Territoire avec un **écosystème innovant et créatif** très actifs au sein de la Capitale wallonne.

B. Enjeux

- Maintenir une dynamique de développement attractive à côté des aires métropolitaines de Liège et de Charleroi en privilégiant le **développement endogène** et l'attractivité externe structurante pour le territoire.
- Positionner de manière proactive le territoire dans la réponse aux défis liés à la **transition énergétique**, à la **consommation et au développement durable**.
- Eviter, vu la dimension majoritairement rurale du territoire, le décrochage, tant sur le plan numérique que dans l'accessibilité aux services de proximité avec la nécessité d'une **connectivité** lui permettant de maintenir une économie résidentielle et un développement endogène.
- Maintenir, vu sa dimension plurielle, une forte **cohésion territoriale**, avec un plus grand maillage des zones en développement avec les zones rurales et les zones en reconversion, pour éviter leur décrochage.

C. Vision

Le BEP développe le territoire namurois dans une **dynamique génératrice d'activités et d'emplois durables**, stimulant l'innovation et la différenciation, tant auprès des entreprises que des pouvoirs locaux. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- le renforcement de la **qualité environnementale du cadre de vie** ;
- la **valorisation des ressources endogènes et le développement de services de proximité** renforçant la création d'un écosystème durable ;
- le développement de projets s'inscrivant dans la **transition énergétique et numérique** du territoire ;
- le développement d'un **tissu entrepreneurial diversifié** intégré dans l'écosystème.

Cette vision s'inscrit dans une perspective de **complémentarité avec les autres espaces wallons et transfrontaliers**, ainsi qu'en liaison avec Bruxelles.

D. Mission

Le BEP a pour mission d'assurer le **développement économique, social et environnemental de la Province de Namur en support des politiques wallonne et européenne** et en **étroite collaboration avec les pouvoirs locaux**.

E. Objectifs stratégiques

- Développer l'**attractivité résidentielle et économique** du territoire en misant sur sa centralité wallonne et sur son positionnement au sein d'un carrefour d'axes européens, tout en préservant le cadre de vie de qualité et en attirant des ressources renforçant l'écosystème namurois.
- Valoriser les **ressources endogènes locales, publiques et privées**, en misant sur la différenciation et l'innovation, ainsi que sur le développement du potentiel entrepreneurial, et en leur permettant de s'inscrire de manière durable dans l'écosystème local et wallon.
- Développer des activités et projets publics et privés susceptibles de répondre aux **enjeux liés à la transition énergétique et à la transition numérique**.
- Développer des **dynamiques supracommunales à l'échelle de bassins de vie**, en tenant compte de leurs spécificités et dans une perspective de cohésion territoriale namuroise.

1.4

LA VISION DU GROUPE BEP

A. Contexte

- Intégration des missions et des projets du BEP dans les **politiques européenne et wallonne** en **support aux différents programmes** initiés par ces niveaux de pouvoir.
- Débat en cours sur les **enjeux supracommunaux** avec le rôle du BEP en sa qualité d'agence de développement.
- Intégration des missions et des actions du BEP dans les **objectifs de bonne gouvernance et de transparence fixés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD)**.
- **Diminution des moyens financiers** de l'actionnariat du BEP (Province et Communes) et nouvelles charges à son actif.
- **Exigence accrue des citoyens** à l'égard des services publics, réclamant plus d'efficacité et de transparence.

B. Enjeux

- Continuer à **bénéficier du soutien financier communal** (au travers de l'actionnariat), **européen** (au travers notamment des politiques de développement régional), **régional** (au travers des différents plans et appels à projet) et **provincial** (au travers de sa politique structurante en faveur du développement économique et des pouvoirs locaux) avec, en perspective, la stabilité financière du BEP.
- Veiller à la **digitalisation** accrue des activités et des processus susceptibles d'impacter l'efficacité du fonctionnement.
- Faire face aux **défis énergétiques et environnementaux**, tant dans la dynamique projets que dans la gestion quotidienne de l'institution.
- Faire coexister **plusieurs générations de collaborateurs** au sein du BEP et les faire converger dans une dynamique collective, en misant sur le **développement des compétences** au bénéfice des projets à mener et des objectifs à atteindre, dans un contexte de **volatilité accrue du marché du travail** et de recherche d'une plus grande **agilité**.

C. Vision

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive, partenaire des collectivités régionales et locales**. Le BEP entend renforcer :

- un **management innovant** qui promeut l'**autonomie**, la **responsabilisation** et le **développement des compétences** de ses collaborateurs ;
- une **bonne gouvernance interne**, soucieuse de **transparence** à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- une **réponse proactive et anticipative aux enjeux majeurs** de son territoire par la souplesse, la réactivité et l'**agilité** de ses équipes.

D. Mission

Le BEP a pour mission de réunir ses collaborateurs dans une **dynamique collective de projets** susceptible de **répondre aux enjeux territoriaux** de la Province de Namur en favorisant leur **épanouissement** et leur **évolution**.

E. Objectifs stratégiques

- S'affirmer comme **centre d'expertise pluridisciplinaire** dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail des services, à l'agilité et la proactivité de ses équipes, de même qu'à l'efficacité dans l'action.
- Veiller à la **bonne santé financière**, avec transparence et en visant l'efficacité.
- Être un **accompagnateur de changement** qui anticipe, comprend et répond aux besoins évolutifs de ses publics cibles et du territoire.
- **Fédérer**, en appui de la politique provinciale et quand la nécessité l'exige, **les acteurs et les partenaires concernés** sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois.
- Consolider la position d'**organisme de référence à l'égard des actionnaires**, clients et partenaires dans la mise en œuvre des actions et des projets s'intégrant dans les politiques wallonnes et européennes.

1.5

LES VALEURS DU GROUPE BEP

L'ENGAGEMENT LE PROFESSIONNALISME LA PROXIMITÉ LE PARTENARIAT L'OUVERTURE D'ESPRIT

Être engagé au BEP, c'est se sentir concerné par son travail, partager les valeurs de l'institution, s'identifier à elles et contribuer à la performance générale de l'entreprise.

Être professionnel au BEP, c'est agir efficacement, développer ses compétences, être orienté résultat avec, en point de mire, la satisfaction des clients.

Être proche de ses clients au BEP, c'est se montrer disponible et à l'écoute de ceux-ci tout en mettant ses compétences et son expertise à leur service.

Avoir un esprit partenarial au BEP, c'est rechercher et identifier les ressources internes et externes qui permettent de développer des projets ambitieux, dans une optique d'efficacité.

Être ouvert d'esprit au BEP, c'est être perméable aux évolutions et influences de l'environnement externe, pouvoir s'en inspirer pour s'améliorer individuellement et collectivement dans l'action.

1.6

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BEP

Le développement durable est un concept holistique qui vise à concilier les progrès économiques et sociaux avec la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures. Né dans les années 1970 face aux limites de la croissance économique et aux premiers signaux de dégradation de l'environnement, il s'est lentement mais sûrement imposé comme un enjeu impératif pour l'humanité.

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies a rédigé le **rapport Brundtland**. Ce texte a popularisé la notion de développement durable en la définissant comme *un "mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir"*.

Aujourd'hui, cette notion trouve toute son importance pour plusieurs raisons :

- **L'urgence environnementale** : Le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution et la raréfaction des ressources naturelles menacent la planète et ses habitants ;
- **Les inégalités sociales** : La croissance économique n'a pas profité à tous de manière égale, et les inégalités sociales se creusent dans de nombreux pays ;
- **La responsabilité intergénérationnelle** : Nous avons la responsabilité de préserver la planète pour les générations futures et de leur garantir un avenir viable.

Ces différentes raisons prouvent que le développement durable ne se résume pas à la protection de l'environnement. Il s'agit d'un concept multidimensionnel qui intègre trois piliers indissociables :

- **Le pilier économique** : vise à garantir une croissance économique durable et inclusive, qui profite à tous ;
- **Le pilier social** : vise à promouvoir la justice sociale, l'équité et la réduction des inégalités ;
- **Le pilier environnemental** : vise à protéger l'environnement et à préserver les ressources naturelles.

À cela s'ajoute deux autres notions, la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** et les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Il s'agit de deux outils qui permettent de mettre en œuvre le développement durable.

- **La RSE** encourage les entreprises à adopter des pratiques responsables et à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités ;
- **Les ODD**, adoptés par les Nations Unies en 2015, définissent 17 objectifs universels à atteindre d'ici 2030, tels que la lutte contre la pauvreté, la faim et le changement climatique.

L'intégration du développement durable au sein du BEP revêt une importance cruciale pour notre stabilité et notre crédibilité auprès de nos diverses parties prenantes, y compris les communautés locales, les autorités, ainsi que l'ensemble du personnel. Cette intégration nous permet non seulement de mieux gérer nos risques et d'identifier de nouvelles opportunités, mais aussi de contribuer de manière positive à notre territoire et à notre environnement. Engagé à être un acteur responsable, le BEP s'aligne sur les principes du développement durable. Sa mission est claire : répondre aux besoins du territoire namurois tout en intégrant les valeurs du développement durable.

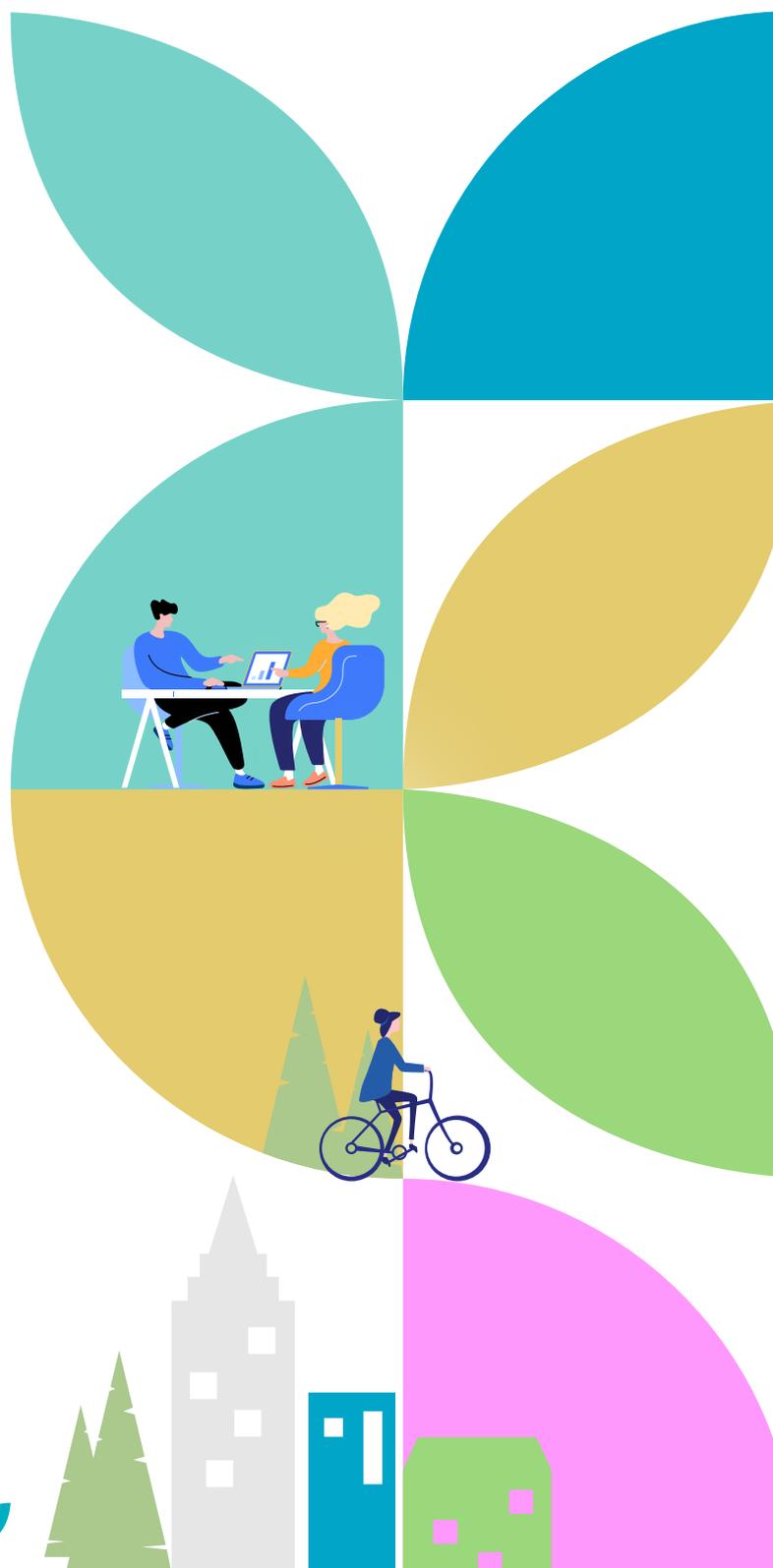
Chacun des collaborateurs participe déjà activement à cette démarche à travers diverses initiatives telles que le coaching des entreprises en circuit court, les programmes énergétiques, le réemploi par le biais de la Ressourcerie Namuroise, le recyclage des déchets, le développement continu des compétences, et bien d'autres exemples.

Cependant, il reste encore beaucoup à accomplir pour améliorer l'impact du BEP sur l'environnement, la société et le territoire. Nous sommes conscients que ce rapport marque le début d'une démarche durable et que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Pour structurer notre engagement envers le développement durable, nous avons pris des mesures concrètes telles que le renforcement des compétences par le biais de **l'engagement d'un coordinateur en charge de la mise en place d'une politique de responsabilité sociétale** et de sensibilisation de l'équipe managériale, le lancement de marchés publics pour l'évaluation de notre empreinte carbone et la préparation à une éventuelle labélisation, ainsi que la participation à une démarche du SPW pour élaborer notre feuille de route pour rencontrer les Objectifs de Développement Durable.



Dans ce rapport annuel, vous trouverez des informations détaillées sur nos actions durables, mises en évidence par des témoignages et des objectifs de développement durable spécifiques à chaque secteur d'activité. Ceux-ci attestent de l'engagement continu du BEP à contribuer à un avenir plus durable pour sa communauté et son environnement.



1.7

L'ANNÉE 2023

MOIS PAR MOIS

01

JANVIER

Reconnaissance par la Wallonie de deux parcs nationaux, soutenus par le BEP, en Province de Namur : celui de l'Entre-Sambre-et-Meuse et celui de la Semois.

© Glenn Van Berbeke



02

FÉVRIER

Événement de clôture du projet Interreg IMAGINE, visant à stimuler l'emploi des jeunes en Europe par le biais du maraîchage.



03

MARS

Démarrage du chantier d'extension sur 51 ha de Condrolys®, le parc d'activité situé à Ciney-Hamois.



04

AVRIL

Organisation d'un séminaire sur les projets publics namurois à destination des investisseurs potentiels.



05

MAI

Sélection de 11 projets portés par le BEP et représentant un financement de 25,5 millions d'€ dans le cadre du FEDER 2021-2027.



06

JUIN

Lancement d'une centrale d'achats de gobelets réutilisables à l'attention des communes, dans le cadre de l'interdiction européenne de l'usage du plastique à usage unique.



07 JUILLET

Dépôt par le BEP d'un avis assorti de 18 amendements dans le cadre de l'enquête publique sur le SDT (schéma de développement du territoire).



08 AOÛT

Présentation du projet de rénovation énergétique et fonctionnelle de Namur Expo, grâce au financement du FEDER pour un montant de 7 millions d'€.



09 SEPTEMBRE

Mise à disposition des anciens bâtiments de la Province, propriété du BEP, à Salzinnes pour accueillir le Labo Astrid, lieu de création artistique éphémère géré par le Comptoir des Ressources Créatives de Namur et inauguration du recyparc de Sambreville.



10 OCTOBRE

Organisation des festivités du 60^e anniversaire du BEP, rassemblant 700 personnes (mandataires, entrepreneurs, citoyens).



11 NOVEMBRE

Fins de chantiers de 3 projets d'envergure : le hall sportif de La Bruyère et les casernes de pompiers de Mettet et Sart-Saint-Laurent.



12 DÉCEMBRE

Acquisition d'un terrain à Eghezée pour y construire un nouveau crématorium.



1.8

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ :

12,3 ha de terrains vendus,
soit **38,8** millions d'investissements
et **252** emplois

89,9% de taux d'occupation des parcs d'activité
(soit 1.559 entreprises et 18.749 emplois)

82 entreprises et **340** emplois hébergés
dans les incubateurs

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES :

30 créateurs accompagnés

75 entreprises en croissance accompagnées

10 créations d'entreprises

860 participants aux séminaires/workshops/
missions à destination des entreprises namuroises

73 actions collectives

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES :

38 communes accompagnées dans leurs projets dont :

- 7** stratégies territoriales
- 44** projets de bâtiments publics
- 15** projets de logements ou d'espaces publics
- 14** projets touristiques
- 11** projets énergie
- 3** projets en matière de Smart city

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS :

487 kg de déchets collectés par habitant

76,5% des déchets recyclés/compostés/biométhanisés

36.433 tonnes de déchets verts valorisés dont
25.012 tonnes valorisées via le centre de compostage
de Naninne

13.874 tonnes de déchets organiques valorisés
en biométhanisation

32.206 tonnes de bois traités dans l'unité de tri-broyage
de Floreffe

7.444 élèves sensibilisés à la prévention, au tri des
déchets ou à la propreté publique dans les écoles
namuroises

904 stands, prêts/mises à disposition d'outils
de sensibilisation, formations, conférences, événement
animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP
soit une sensibilisation directe de **13.627** personnes

1.178.101 visites dans les recyparcs

NAMUR EXPO :

27 manifestations représentant
115.113 visiteurs

L'ORGANISATION GÉNÉRALE :

475 collaborateurs

45 ans de moyenne d'âge

85,1% de clients satisfaits

91% d'indice de bien-être au travail



2

LE BEP

2.1

AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

A. Mission

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP favorise **la création d'entreprises** et accompagne celles-ci dans le **développement de leurs activités**, contribuant ainsi au **développement économique et social de la Province**, en complète **synergie avec la politique d'animation économique mise en œuvre par la Wallonie**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025
Nombre d'entreprises créées	5
Nombre de créateurs et start-ups accompagnés	15
Nombre d'étudiants entrepreneurs accompagnés	40
Nombre d'entreprises en croissance accompagnées	65
Nombre d'événements de networking	25
Nombre de participants aux événements de networking	250
Nombre d'ateliers/workshops	25
Nombre de participants aux ateliers/workshops	100

RÉSULTATS 2023

7

20

32

70

27

471

50

497

C. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 8 PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



Le BEP s'inscrit plus spécifiquement dans l'axe 8.4 qui vise à "améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière."

Par ses actions, le BEP encourage les entreprises du territoire à diminuer leur impact sur l'environnement. Il les aide au travers de ses accompagnements tels que les diagnostics et suivis 360° et plus spécifiquement bas carbone, à optimiser la gestion de leurs ressources et adapter leurs processus pour favoriser une croissance respectueuse de l'environnement. Son approche contribue à un développement économique équilibré, qui respecte les limites planétaires et promeut l'équité sociale. Un focus est également porté sur la valorisation des entreprises travaillant en circuits courts dans l'agroalimentaire et l'écoconstruction.

Vers plus de créations d'entreprises

LES COHORTES START AND LAB

En amont de l'accompagnement individuel proposé aux porteurs de projets, créateurs et étudiants entrepreneurs, le BEP organise des séries d'ateliers visant à valider leurs premières idées business.

En 2023, l'équipe du TRAKK by BEP a proposé 2 éditions de son parcours innovant en mode "cohorte" à destination des candidats entrepreneurs.

Ces cycles se composent de 4 ateliers collectifs/workshops techniques thématiques permettant de poser les bases d'un projet entrepreneurial et de deux moments d'échanges entre pairs où les porteurs de projets sont invités à rencontrer et discuter de leurs défis avec de jeunes start-ups afin de bénéficier de leur expérience. Il comprend aussi un accompagnement individuel centré sur le "testing" en complément de la cohorte. En 2023, voici les 4 ateliers menés :

- Atelier #1 : Business model et ODD, les fondamentaux ;
- Atelier #2 : Un projet innovant et durable qui répond à de vrais besoins ;
- Atelier #3 : De l'idée à la solution ;
- Atelier #4 : Rendre mon projet économiquement viable.

Pour l'une de ces éditions, le TRAKK by BEP et la Fondation Gouverneur René Close ont décidé de collaborer afin de mettre un focus sur le développement de projets à impact sociétal et environnemental positif. Au total, 32 (candidats) entrepreneurs ont participé à ces parcours en 2023.

INCUBATEUR ÉTUDIANTS LINKUBE

LinKube est l'incubateur étudiant de la province de Namur. Sa mission consiste à accompagner des jeunes (étudiants ou jeunes diplômés) à créer leur entreprise en parallèle de leurs études. LinKube existe depuis 2016 et est financé par la Wallonie, le Fonds Social Européen et le FEDER. Il propose des services tels que :

- Des coachings individuels personnalisés ;
- Des ateliers collectifs sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ;
- La jouissance des services du TRAKK (bureau LinKube, coworking, FabLab, salles de réunion, réseau, ...);
- De la visibilité sur les projets.

Tout au long de l'année 2023, **LinKube a accompagné 24 projets pour 32 jeunes entrepreneurs**. Le taux de conversion en entreprise dépasse les 50%.

En 2023, les actions ont été les suivantes :

- L'offre d'accompagnement est articulée autour de 3 livrables prestés en faveur des étudiants entrepreneurs. Une première rencontre a lieu afin d'apprécier **la maturité du projet** pour rentrer dans le dispositif et, si besoin,



lui communiquer des étapes préalables à entamer (livrable "2C" tel que défini par Wallonie Entreprendre). 54 livrables "2C" ont été réalisés soit 70 bénéficiaires. Un **diagnostic** (livrable "3A") détaillé du projet est ensuite proposé aux étudiants prêts à entrer dans l'incubateur afin de déterminer un **plan d'actions** précis et un accompagnement sur mesure pour le développement de leur projet. 14 diagnostics ont été réalisés, 19 porteurs en ont bénéficié. La troisième phase consiste en un **suivi de la mise en œuvre du projet** (livrable "4"), comprenant des phases d'accompagnements individuels et collectifs; 32 porteurs en ont bénéficié, pour un nombre total de 100 jours d'accompagnement ;

- **3 comités de sélection** ont été organisés les 25 avril, 3 juillet et 4 décembre 2023 passages obligés pour la validation et l'acceptation d'un projet au sein de l'incubateur étudiant ;
- **4 ateliers collectifs** sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ont été mises sur pied en 2023 pour l'ensemble des étudiants accompagnés, sur les thèmes suivants : Atelier "no code", atelier "Comment réseauter efficacement ?", teambuilding LinKube avec un atelier sur "Comment communiquer avec la presse ?" et 3 ateliers "Boost incubation – deviens l'entrepreneur de demain".
- Des actions de **sensibilisation à l'entrepreneuriat** chez les jeunes ont été menées:
 - Participation à divers événements tels que Hackathon CS Lab (UNamur), AG mini-entreprises (LJE), festival "Entreprendre Demain" (HEPN), fête de l'Université ;
 - Organisation de 10 ateliers collectifs de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre rassemblant en tout 281 participants des Hautes Ecoles et écoles secondaires namuroises.
- Dans le cadre de ses relations internationales, LinKube a reçu le 18 avril une **délégation d'étudiants québécois** (Cégep Trois-Rivières).
- Un **prix "LinKube"** a été décerné lors des Alfes 2023 au projet "Lingerie la Grenade".

Focus sur... Mystale Games



Karima Jamil, Joackim et Jonathan (alias Maniel) Foucart sont les fondateurs de Mystale Games, accompagné à ses débuts par LinKube. Ils se sont démarqués, fin 2023, comme lauréats du 4^e appel à projets Wallimage Gaming avec leur projet "Hexfire : Echoes of Revenge". Pour ce jeu, fruit de leur travail et de leur vision artistique, Mystale Games a fait partie des 8 lauréats de l'appel et s'est vu attribuer un soutien de 40.000 €. L'objectif est à présent de poursuivre le développement de ce jeu d'aventure fantastique et d'en faire un "must have".

Focus sur... Gobelock

Gobelock est un projet porté par 2 jeunes Namurois, Claire de Geradon et Bruno de Fauconval, qui ont développé "LA" protection pour gobelet réutilisable. Ils ont lancé, fin d'année 2023, un crowdfunding via la plateforme CiLo, gérée par le BEP, pour financer le design final et la mise en production industrielle. Ils ont atteint leur objectif – assez ambitieux – des 15.000€ récoltés ! Claire et Bruno sont accompagnés par LinKube depuis le 12 janvier 2023.



L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Cet accompagnement est réalisé dans le cadre du référentiel produits mis en place par Wallonie Entreprendre. Ce référentiel définit, pour l'ensemble des opérateurs wallons, la durée de l'accompagnement subsidié ainsi que le contenu et le niveau de qualité des livrables attendus. Il se base sur les 8 moteurs de la croissance d'une entreprise.

Dans le cadre du démarrage de son activité, le porteur de projet ou le créateur d'entreprise peut ainsi bénéficier des services prestés par le TRAKK, tels que des tests produits/marchés ou workshops techniques, ainsi que par les conseillers d'entreprises qui, sur la base d'un diagnostic du projet, proposent un accompagnement répondant à ses enjeux de développement.

Le BEP collabore avec des acteurs de l'écosystème afin d'encadrer au mieux les start-ups. Celles-ci peuvent ainsi compter **sur l'expertise des services de partenaires** tel que le réseau Wallonie-Entreprendre, l'UCM, le Namur Legal Lab pour les aspects juridiques, ... L'ensemble des services permet de proposer un continuum d'accompagnement aux start-ups et scale-ups.

La part des nouvelles entreprises accompagnées (porteurs de projet et entreprises de moins de 3 ans) ayant bénéficié d'une analyse 360°/diagnostic représente environ 30% du portefeuille clients. En 2023, **le BEP a en effet réalisé 30 diagnostics** (livrable de type "3A").

Vers plus de croissance des entreprises

DIGITALISATION DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis 2021, le BEP a développé un catalogue de modules accessibles en ligne sous le nom de Hiki-Lab.

Ces parcours thématiques ont pour objectif d'offrir de la flexibilité aux entreprises. En digitalisant les compétences plus techniques et pédagogiques, le BEP offre l'opportunité à l'entrepreneur d'avancer à son rythme. Digital n'étant pas synonyme de seul face à son écran, ces modules sont toujours liés à un accompagnement individuel par un conseiller d'entreprises. Ce suivi permet de mettre en pratique leurs acquis au sein de leur entreprise. 7 parcours sont d'ores et déjà accessibles:

- Réussir son plan d'affaires ;
- Stratégie d'entreprise : le marketing ;
- Votre baromètre à l'internationalisation ;
- Réseaux sociaux : comment les utiliser pour mon entreprise ;
- La veille digitale : une clé pour de nouvelles perspectives ;
- TRAKK Innovation Trail ;
- Namur Entrepreneurship Center (NEC) : Comment valider votre idée/projet en 5 étapes.

Un module de sensibilisation à l'économie circulaire et aux stratégies bas carbone est en cours de préparation. Le catalogue est accessible sur <https://hiki-lab.bep.be/>.



WORKSHOPS - WEBINAIRES

Un programme d'ateliers/workshops est proposé chaque année aux entreprises de la province. Il comprend tant des actions en présentiel, en distanciel qu'en hybride et ce, afin de faciliter l'accompagnement collectif des entreprises, en ce compris à distance.

→ VOLET RESILIENCE

• Symbiose industrielle

Dans le cadre de la stratégie Circular Wallonia, le BEP a développé le rôle de facilitateur en symbiose industrielle. Dans ce contexte, plusieurs actions ont été menées afin de favoriser l'échange entre les entreprises et favoriser les démarches circulaires par la création de synergies ou mutualisations entre elles.

• Atelier "Et si le transport fluvial devenait un choix gagnant pour votre entreprise ?"

Dans le cadre des accompagnements en économie circulaire, la thématique du transport fluvial rencontre de plus en plus de succès. Née d'une association entre le BEP, le Port Autonome de Namur, l'ADL de Sambreville et la Ville de Sambreville, cette deuxième édition a eu pour objectif d'outiller les entreprises en informations sur l'utilisation de la voie d'eau pour le transport de leurs matières, l'objectif étant qu'elles puissent mieux appréhender ce mode de transport et en apprécier l'opportunité. Une visite d'une plateforme multimodale a également été organisée.

Ce séminaire a favorisé les échanges entre les 13 participants afin qu'ils envisagent les partenariats potentiels avec d'autres entreprises pour optimiser une intermodalité.

• Atelier Synergétique à Andenne

Initié en 2022, cet atelier a permis aux entreprises des parcs d'activité économique d'Andenne de concrétiser des projets de symbioses industrielles sous l'égide du BEP. L'objectif était de travailler ensemble sur les flux générés par les entreprises et la possibilité de partager ceux-ci. Par une approche et une méthodologie innovante, le BEP a facilité la prise de parole et a identifié les jonctions faisables et intéressantes pour la vingtaine d'entreprises participantes. À l'issue de ces réunions plusieurs projets ont émergé : mutualisation de services de gardiennage, de nettoyage des bureaux et d'entretiens des abords, mutualisation du déchets carton et mutualisation de

l'évacuation des palettes. A l'issue de la dernière réunion, le 10 octobre 2023, chaque entreprise intéressée était en contact avec les prestataires de services pouvant prester ces services mutualisés.

• Soirées des entreprises de la Basse-Sambre

L'organisation de ces rencontres faisait suite à la demande des entrepreneurs de mieux se connaître, d'échanger de manière informelle mais aussi sur des sujets précis liés à leurs enjeux du moment. Pour cette 3^e édition, le BEP, toujours associé à l'ADL de Sambreville, a proposé une séance d'intelligence collective le 15 juin 2023. Un orateur spécialisé en intelligence collective a pu mettre en exergue l'intérêt de créer des liens avec ses voisins et les opportunités des symbioses. Les 16 entreprises présentes ont pu débattre autour de la question "Comment puis-je créer des partenariats efficaces et sécurisés pour bénéficier mutuellement de nos forces ?" et faire émerger des idées de projets qui pourraient solutionner des problématiques communes.

• Atelier synergétique sur les parcs d'activités de Crealys® et Ecolys®

Comme pour Andenne, le BEP a incité les entreprises des 2 parcs à travailler sur des projets de symbiose. Pour ce faire, une campagne de communication sur la démarche a eu lieu durant l'été 2023 et une dizaine d'entreprises ont été rencontrées de façon individuelle. Lors de ces rencontres un diagnostic bas carbone a été réalisé et des discussions autour de synergies potentielles avec d'autres entreprises ont été menées. Ces échanges ont permis d'élaborer le programme du premier atelier synergétique qui s'est déroulé le 16 octobre 2023 avec les mêmes 10 entreprises pour aborder la démystification des communautés d'énergie, la mobilité sur les parcs, la politique d'achat groupé mise sur pied par le club d'entreprises Idealys et, ensuite, pour entendre le témoignage d'entreprises qui pratiquent la symbiose (Etiquable et La Fabrique circuit court). Enfin, l'animation a permis de mener des réflexions sur des projets potentiels dans les 2 parcs d'activité :

- L'intérêt du développement d'un réseau de chaleur à partir de la chaleur fatale des entreprises du parc (LCL, MDS, Isomatex, GSK, ...);
- Une étude pour l'ajout de bornes de recharge de véhicules électriques;
- Une phase test de vélos électriques;
- Une étude sur la mutualisation des déchets cartons et l'achat d'une presse.

Ces projets seront à l'étude en début 2024.

**Témoignage
de Laura Moretti,
Conseillère d'entreprise :**



Le rôle de facilitatrice en symbiose industrielle me permet de créer de nouvelles collaborations directement entre les acteurs économiques d'un territoire dans

le but d'échanger de l'information, des matières premières et des déchets, et d'intensifier les mutualisations de services et d'infrastructures possibles.

Ces actions aboutissent à l'amélioration de la consommation des ressources matérielles et énergétiques et de la gestion des déchets par les activités économiques du territoire.



→ **VOLET GESTION**

Rencontre avec les entreprises des parcs d'activité économique

• **Atelier "Quoi de neuf sur le parc d'activité économique d'Assesse?"**

Le 7 mars 2023, un atelier à destination des entreprises d'Assesse (dans et hors parc d'activité) a été organisé avec la collaboration de la Commune. Les thématiques abordées concernaient directement les entreprises présentes: l'évolution du parc d'activité, les actualités de la Commune et les nouvelles perspectives de développement de l'Intermarché. Une conférence a permis de présenter la gestion des réseaux sociaux pour les entreprises. 21 participants étaient présents.



• **Atelier "Quoi de neuf sur les parcs d'activité de Baillonville?"**

Le 5 décembre 2023, 15 participants étaient réunis dans la salle de l'Hôtel de ville de Somme-Leuze afin d'en savoir plus sur la symbiose industrielle et sur la manière d'optimiser les flux au sein de son entreprise. C'était également l'occasion pour eux d'entendre le Bourgmestre sur les derniers développements à Baillonville, ainsi que la responsable de la cellule Emploi au sujet de l'aide qu'elle peut apporter dans l'identification de profils à recruter. Enfin, différents "matchings" ont pu être opérés entre entreprises présentes quant à leurs besoins et offres en matière de mutualisation de flux.

• **Atelier "Quoi de neuf sur le parc d'activité économique de Beauraing"**

Le 20 mars 2023, un atelier a rassemblé 13 entreprises dans la salle du Conseil à Beauraing. Après un tour de table de présentation, l'atelier a abordé la 3^{ème} phase des travaux de voirie au sein du parc d'activité et l'apport de la SWDE. Le C2P – club d'entreprises qui couvre Beauraing – s'est également présenté et le Bourgmestre a fait état des actualités économiques et touristiques de la commune. La conférence du jour avait trait aux enjeux énergétiques pour chaque entreprise. Enfin, l'atelier s'est clôturé sur les avis et demandes des entrepreneurs présents.

• **Atelier "Quoi de neuf sur le parc d'activité communal de Bièvre?"**

Le 12 octobre, 19 entreprises étaient réunies au sein des Etablissements Renaud-Collard & Fils dans le parc de Bièvre, à l'initiative du BEP, avec la collaboration de la Commune, du C2P, de l'ADL Bièvre-Vresse et du Parc Naturel Ardenne Méridionale. Une conférence sur l'économie circulaire et la symbiose industrielle s'y est déroulée, suivie d'une présentation des projets touristiques et économiques menés par le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale, en collaboration avec le Parc National de la Vallée de la Semois, mettant en exergue les retombées pour les entreprises. L'ADL, le Club d'Entrepreneurs et la Commune en ont également profité pour présenter leurs projets et actualités.

- **Atelier “Quoi de neuf sur les parcs d’activité économiques de Ciney et Hamois?”**

Le 26 septembre, 26 entreprises étaient rassemblées chez V3Manupal, dans le parc d’Achêne. L’occasion pour elles de s’informer sur les projets de développement touristique et économique présentés par l’Echevin de Hamois, sur les évolutions et l’actualité de la Commune de Ciney par son Bourgmestre, sur la redynamisation du parc d’Achêne, l’extension du parc d’activité de Lienne et les travaux d’extension de Condrolys®. C’est ensuite le marché de l’énergie et son impact sur les entreprises qui a fait l’objet d’une conférence.

- **Atelier “Quoi de neuf sur le parc d’activité économique de Couvin?”**

Le 13 juin, 12 entreprises ont répondu à l’invitation de la Commune de Couvin et du BEP pour présenter la future extension du parc de Mariembourg, le nombre de nouvelles entreprises attendues et les retombées de cette extension pour les entreprises existantes. La conférence portait sur la symbiose industrielle et ses perspectives pour chaque entreprise. Il a également été question du Parc National et de l’impact positif de ce projet pour les entreprises de Couvin. Le Co-Learning E420 a présenté son offre de service et le GECCO (groupement des entreprises de l’Entre-Sambre-et-Meuse) son programme d’actions.

- **Atelier “Quoi de neuf sur le parc d’activité économique Fernelmont?”**

Le 25 avril, la salle du Collège de Fernelmont accueillait 15 entreprises pour évoquer les aménagements en mobilité douce au sein du parc, le marché de l’énergie et ses enjeux pour les entreprises, la présentation du CeFer (Club d’Entreprises de Fernelmont) et du Coworking Fernelmont. L’atelier s’est clôturé sur une séance de questions-réponses.

- **Atelier “Quoi de neuf sur les parcs d’activité économiques de Gembloux ?”**

6 chefs d’entreprise ont pu échanger le 4 avril 2023 au sein de la salle du Collège de Gembloux, en présence du Bourgmestre et de représentants de la Commune pour discuter des nouveautés sur les parcs Crealys® et Gembloux-Sauvenière, de la symbiose industrielle et présenter les clubs (GEG (Groupement des Entreprises de Gembloux) et Idealys (pour Crealys®).

- **Atelier “Quoi de neuf sur le parc d’activité économique Mettet?”**

Le 21 septembre, le BEP et la Commune ont accueilli 16 entreprises. Il a notamment été question de la redynamisation, de l’extension et des travaux envisagés sur le parc d’activité économique. La thématique du marché de l’énergie et de son impact sur les entreprises a également été abordée. La présentation des actualités et projets de la Commune et du GECCO s’est ensuite terminée par un tour de table pour permettre à chaque entreprise de se



présenter, ainsi que la manière dont elle gère l’énergie en son sein actuellement.

- **Atelier “Quoi de neuf sur le parc d’activité économique Naninne?”**

Le 27 novembre, 19 entreprises se retrouvaient chez Burogest, en présence du Bourgmestre de Namur et de représentants communaux pour aborder les accès au parc en modes doux et durables, le marché de l’énergie et ses répercussions sur les entreprises, les projets menés par la Commune comme l’extension du piétonnier, la création d’un espace logistique de proximité, le développement des modes de déplacement doux entre Jambes et Assesse. Le club GrepanN4 a également présenté ses actualités.

- **Atelier “Quoi de neuf sur le parc d’activité économique Rochefort?”**

Le 12 octobre s’est déroulé un atelier sur le parc de Rochefort, au sein de La Recyclerie, en présence de 12 entreprises. La conférence avait trait à l’énergie au sein des entreprises. Celle-ci s’inscrivait dans une série de 3 défis mis sur pied par l’ASBL Kick, en partenariat avec le BEP, la Ville de Rochefort, l’ADL et le GeRoch et baptisée “Eco-Challenge Rochefort”.

- **Atelier “Quoi de neuf sur le parc d’activité économique Walcourt?”**

Le 25 mai, 8 entreprises ont rejoint la salle du conseil de Walcourt afin d’en savoir plus sur l’extension du parc d’activité économique, le marché de l’énergie et assister à une présentation des acteurs économiques de chaque village de l’entité par l’ADL. L’atelier s’est terminé par une présentation des actualités de la Commune.

• Alferys 2023

En 2023, les Alferys ont adopté un nouveau concept, visant à mettre en lumière deux entreprises qui se sont distinguées au cours de l'année écoulée et abandonnant les traditionnels prix thématiques. La cérémonie a également mis en avant un projet issu de l'incubateur LinKube et une mini-entreprise. À la différence des éditions antérieures qui se déroulaient au Delta, cette nouvelle mouture permet aux invités de se retrouver au sein d'une entreprise précédemment "Alferysée". En 2023, c'est Entranam qui a été choisie. Après une visite de l'entreprise, la cérémonie organisée sur place a vu ces entreprises récompensées : Wash Wash Cousin, Sunrise, Lingerie La Grenade (LinKube) et Nice View (Mini-entreprise du Collège Notre-Dame de Bellevue). Cette organisation en décentralisation se poursuivra à l'avenir.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES ENTREPRISES

Le référentiel produits définissant l'offre wallonne de services d'accompagnement identifie les types d'accompagnements à prester, les livrables correspondants et les modalités de subsidiation wallonne et européenne en fonction du nombre de jours prévus pour leur réalisation.

Les catégories 3 (diagnostic), 4 (suivis) et 8 (services au sein du TRAKK) sont concernées par l'accompagnement individuel et sont financées par la Wallonie et le FEDER, en fonction du nombre de livrables réalisés et validés par Wallonie Entreprendre.

Le "parcours client entreprise" se matérialise dans ce contexte comme suit :

- Un **ciblage efficace** des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation ;
- Une **démarche proactive** vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- La réalisation d'un **diagnostic 360°** conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux ;
- La réalisation d'une **feuille de route de développement** et la formalisation d'une proposition de **plan d'accompagnement personnalisé**, réalisé par le BEP (chargé de relation et conseillers spécialistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de Wallonie Entreprendre) ;
- La **contractualisation avec les entreprises** et la mise en œuvre efficace du plan d'accompagnement sur la base de l'offre de services d'accompagnement ;
- **L'auto-évaluation et l'évaluation** du client dans une optique d'amélioration continue.

En 2023, **81 livrables de type diagnostic ont été envoyés à Wallonie Entreprendre** selon la répartition suivante : 61 croissances et 20 bas carbone. La plupart ont fait l'objet d'un contrôle qualité permettant de faire les ajustements nécessaires pour se conformer au référentiel attendu. Dans la foulée des diagnostics réalisés en 2022 et 2023, 78 contrats ont été suivis pour des accompagnements d'entreprises en phase de croissance (livrables "4 - suivi").



Focus sur... Bionat

En 2012, Arthus de Bousies, jeune entrepreneur, reprend la marque "Natura" qui met en avant le goût de l'authentique, du naturel, du fait-maison dans sa gamme de produits (sauces, condiments...). Ces valeurs sont également présentes dans la moutarderie de Ton qu'il acquiert en 2018. Il poursuit son expansion en rachetant l'entreprise Bister en 2019. En 2020, Arthus de Bousies réunit ces fleurons du monde des condiments artisanaux au sein du groupe Bionat qui regroupe de ce fait 100 ans de savoir-faire et envisage le futur à travers une approche durable et respectueuse de l'environnement. Bionat s'appuie également sur une dynamique d'innovation constante dans le secteur agroalimentaire.

L'accompagnement d'une équipe de conseillers du BEP en 2023 a permis :

- D'élaborer un plan financier ;
- D'obtenir un accord global pour financer l'investissement (intervention bancaire et invest local) ;
- D'introduire une prime à l'investissement et d'obtenir une labellisation de l'investissement par le Gouvernement wallon.

L'accompagnement du BEP a permis de démontrer la rentabilité de l'investissement ainsi que la capacité à rembourser les nouveaux crédits. Le coaching a également été utile dans l'identification de partenaires financiers locaux ainsi que dans le montage du dossier afin de bénéficier d'un soutien public dans le cadre de la prime à l'investissement. À la clé, cet investissement conséquent sur le parc Écolys® va permettre une consolidation et un regroupement des activités en province de Namur. Le développement de l'entreprise est vecteur de création, de valeur et d'emplois sur le territoire namurois.



Vers plus d'innovation des entreprises

Programme d'actions et d'accompagnement, collectif et/ou individuel, en lien avec le projet d'innovation des entreprises

2023 a été placé sous l'angle de la poursuite de la mise en œuvre du "référentiel métier" de Wallonie Entreprendre. Les actions et projets sont dès à présent entièrement pensés sur la base de ces nouvelles balises. Le TRAKK by BEP a orchestré **38 activités collectives, réunissant près de 400 participants.**

EVÉNEMENTS DE FERTILISATION

- **La Pitch Party #3**, événement devenu incontournable au TRAKK et qui a permis à 6 start-ups de l'écosystème de pitcher leur projet devant un panel d'investisseurs, d'experts et de journalistes ;
- **2 TRAKK Morning**, conférences matinales organisées l'une sur la thématique du pitch auprès des investisseurs et l'autre sur le développement durable avec des témoignages d'entreprises qui, au quotidien, réfléchissent et agissent pour développer des activités à impact positif au niveau social et environnemental ;
- **Une rencontre sur la thématique smart city** pour identifier comment les partenariats public-privé peuvent booster les innovations et répondre aux besoins du territoire.

Au total, plus de **170 porteurs de projets, entreprises, start-ups et acteurs de l'écosystème du TRAKK** ont participé à ces actions de fertilisation.

WORKSHOPS

22 workshops ont été organisés sur des thématiques en lien avec l'innovation réunissant plus de **100 porteurs de projets** et start-ups et près de **70 entreprises** :

- **2 parcours complets à destination des porteurs de projets** (cohorte Start and Test Lab) ont été organisés par le TRAKK by BEP afin de les aider à passer de l'idée au projet entrepreneurial tout en prenant en compte leur impact sociétal et environnemental. Afin de renforcer ce focus sur le développement durable, une collaboration avec la Fondation Gouverneur René Close a été mise en place. Ces parcours comprennent des conférences interactives, des workshops techniques, des rencontres et échanges entre pairs et un coaching individuel via un accompagnement au test marché et test usage.
- **2 parcours complets à destination des chefs d'entreprises** ont été donnés au TRAKK (cohorte en innovation managériale). Ces cohortes ont pour objectif d'aider les dirigeants d'entreprises à mettre en place des pratiques managériales qui favorisent l'innovation et la collaboration au sein de leurs équipes. Ces parcours comprennent des conférences interactives, des workshops techniques, des rencontres et échanges entre pairs et un coaching individuel via un accompagnement au test de nouvelles pratiques managériales au sein de leur entreprise.



Au cœur de notre dynamique communautaire, plus de 12 activités mensuelles favorisant les échanges entre pairs ont été proposées soit une moyenne d'un événement par mois.

LE TESTING

L'offre de service d'accompagnement individuel s'est centrée sur le testing.

Plus de **15 tests marché** ont été réalisés, permettant aux porteurs de projets de valider leurs cibles, besoins, attentes et envies en allant sur le terrain, imaginant comment y répondre en termes de prestations, d'offres, de proposition de valeur et de tester leur modèle économique. **13 tests usage** ont été effectués, permettant aux entreprises et start-ups de tester leur prototype par l'organisation de focus groupes et de rencontres avec leurs (futurs) clients et usagers. Au total, 15 porteurs de projets et 18 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Afin de favoriser le rayonnement du hub créatif à l'international, l'équipe du TRAKK by BEP a accueilli 5 délégations étrangères et organisé près de 3 visites du lieu chaque mois. Elle a mis également en place différents partenariats (notamment avec les autres centres de coworking pour l'organisation conjointe de la semaine du coworking, les clusters, universités et réseaux d'entreprises actifs en Province de Namur).

Focus sur...
le bilan du TRAKK
dans le cadre du FEDER
2014-2020



2023 marque pour le TRAKK la fin d'une programmation FEDER. L'occasion de poser un bilan sur cette première période de financement. Le TRAKK, porté par le BEP, a émergé comme **un moteur d'innovation et de dynamisme économique** à Namur. Les retombées socio-économiques dépassent les frontières du projet, renforçant la réputation de Namur en tant que centre d'innovation et contribuant au développement durable de la région.

Les 606 entreprises accompagnées, les 80 résidents et les 160 coworkers différents hébergés au TRAKK ont renforcé leurs activités grâce à un réseau et des services adaptés, participant ainsi au renforcement du tissu local.

Sur le plan de l'attractivité et de l'impact sur le tourisme d'affaires, en moyenne, près de 2 visites par mois ont été organisées pour des délégations étrangères, partenaires et acteurs de l'écosystème d'innovation, positionnant Namur sur la scène de l'innovation.

Les ambitions en termes d'accompagnement d'entreprises ont été dépassées : Le TRAKK a accompagné 606 entreprises, dépassant ses objectifs de 169 unités !



Vers plus de durabilité des entreprises

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS L'ÉVOLUTION DE LEUR BUSINESS MODEL AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Dans le cadre du dispositif Easy'Green de Wallonie Entreprendre, le BEP a pour mission de sensibiliser les entreprises aux enjeux de transition bas carbone et de les accompagner pour détecter leurs opportunités à travers la réalisation d'un diagnostic "bas carbone/économie circulaire".

En 2023, ce travail a débouché sur :

- 7 actions de sensibilisation collective sur la gestion de l'énergie, avec le référent bas carbone, qui ont touché 109 chefs d'entreprises ;
- 4 actions de sensibilisation collective sur la symbiose industrielle, incluant la mutualisation de flux au profit d'une gestion plus durable du territoire, avec la référente en symbiose "Circular Wallonia", qui ont touché 52 entreprises ;
- 20 diagnostics au sein d'entreprises namuroises ;
- 14 accompagnements pour la mise en œuvre des opportunités détectées.



ACCOMPAGNEMENT DES CIRCUITS COURTS ET DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Afin de tendre vers davantage d'autonomie au niveau du territoire, le BEP a poursuivi son travail de renforcement de la production et de la transformation. Il s'appuie pour cela sur 2 leviers :

- Réorienter les exportations de produits agricoles et agroalimentaires vers le marché local ;
- Développer de nouvelles capacités de production agricole et de transformation agroalimentaire tournées vers le marché local.

Dans ce cadre, suite à la réalisation de 7 diagnostics généraux, plusieurs conventions d'accompagnement (plan financier, plan de commercialisation, coaching) ont été signées avec des transformateurs et artisans du secteur agroalimentaire.

Parallèlement à ce travail de structuration de l'offre, le BEP cherche également à identifier de nouveaux débouchés pour l'offre locale. Il s'agit de faire de la **restauration collective publique** une vitrine de la transition vers une alimentation durable, en favorisant la mise en adéquation entre l'offre alimentaire locale et les pratiques des acteurs.

Dans ce cadre, une offre de services à l'attention des collectivités qui souhaitent s'engager dans une transition alimentaire a été mise en œuvre. Le BEP a réalisé un premier diagnostic pour la commune de Sambreville.

Focus sur... Glaces & Macarons



L'entreprise Glaces & Macarons qui produit et commercialise des crèmes et gâteaux glacés a demandé l'aide du BEP afin de mieux maîtriser ses consommations énergétiques.

Le BEP a accompagné l'entreprise afin de mettre en place un outil de monitoring des consommations. Cet exercice a permis de souligner les surconsommations liées à un équipement frigorifique et à l'utilisation de la climatisation afin de garder l'atelier à température. Il a également été mis en évidence l'intérêt de couvrir une partie des consommations via l'installation de panneaux photovoltaïques.

Sur les conseils du BEP, l'entreprise a dès lors remplacé l'équipement frigorifique énergivore, a optimisé la régulation de sa climatisation et a fait installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment. Finalement, pour un investissement total de 20.000 €, les consommations sont passées de 27.000 kWh à 21.500 kWh par an. Et, grâce aux panneaux photovoltaïques, les kWh prélevés du réseau ont été réduit à 12.000 kWh. Soit une économie d'environ 5.250 €/an, un retour sur investissement de 3,8 ans et une réduction de 3,3 tonnes de CO₂ par an.



En collaboration avec la Fondation Cyrus, 5 diagnostics ont ensuite été réalisés pour les communes de Hastière, Onhaye, Yvoir, Houyet et Dinant. Une proposition de suivi concernant la faisabilité d'une cuisine centrale partagée et un accompagnement en matière de marchés publics durables est actuellement sur la table.

Vers plus de networking

AU NIVEAU LOCAL PAR L'ANIMATION DES CLUBS D'ENTREPRISES

Le BEP soutient les clubs d'entreprises de diverses manières : en étant à leur écoute par rapport aux souhaits et questions des entreprises, en les faisant bénéficier de conseils et informations, en les invitant à des moments clés de l'agenda entrepreneurial, ou encore en collaborant avec eux à la mise sur pied d'événements au profit de leur communauté. Le tout permet ainsi de dynamiser le tissu entrepreneurial namurois.

C2P – Club des 2 Provinces

Les 10 ans du C2P se sont déroulés en octobre à Redu, une organisation conjointe du BEP, d'IDELUX et du C2P. Outre cet événement d'ampleur, le C2P a proposé un agenda d'activités à l'attention de ses membres et prospects, dont 2 ateliers du BEP auxquels le club a activement participé : l'un à Beauraing, l'autre à Bièvre.

Témoignage de Marc Dehareng, conseiller d'entreprises :



Dans une démarche engagée en faveur du développement durable, un projet novateur d'accompagnement des circuits courts et de transition alimentaire a été mis en œuvre.

En partenariat avec la Fondations Cyrus et les communes de Houyet, Yvoir, Hastière, Dinant et Onhaye, une initiative a été lancée pour rapprocher les cantines des collectivités des produits de saison et de proximité. Ce projet s'inscrit dans une volonté de réduire l'empreinte carbone liée aux transports et de soutenir l'économie locale. Grâce à cette démarche, une véritable dynamique durable est enclenchée, favorisant une alimentation plus responsable et contribuant à la préservation de notre planète.



CeFer – Club des entreprises de Fernelmont

Le CeFer a mené quelques actions parmi lesquelles une collecte de sang à destination de la Croix Rouge. Il a collaboré en tant qu'orateur et relais informationnel à l'atelier "Quoi de neuf sur le parc de Fernelmont".



Club de Ciney-Hamois

Le club d'entreprises a organisé ses événements classiques tels que le Drink de Noël dans le cadre des Fêtes du Parc ou le dîner annuel à Ciney Xpo. Il a également collaboré à la réalisation de l'atelier "Quoi de neuf sur les parcs de Ciney-Hamois" avec le BEP et les Bourgmestres des 2 communes qui a rencontré un beau succès.



CeWal – Club des entrepreneurs de Walcourt

En 2023, les membres du bureau du CeWal ont décidé d'arrêter le club d'entreprises. Très actif précédemment, il n'a plus rencontré l'engouement et le support des entrepreneurs du parc dans l'organisation d'activités destinées à dynamiser le parc (telles que par exemple le "Zoning en Fête"). Les membres de l'équipe s'étant déjà beaucoup investis par le passé, chacun a préféré se recentrer sur sa propre entreprise.

CEWAL

GEG – Groupement des entreprises de Gembloux

Le Groupement des Entreprises de Gembloux a réalisé de nombreuses manifestations à destination de ses membres: des afterworks au sein d'entreprises de la commune, un business lunch chez AG Menuiserie, ses vœux aux 3 Clés et surtout son dîner tournant au Domaine de Loncée qui a rassemblé entre 80 et 100 entrepreneurs soucieux de réseauter et mieux connaître leurs pairs dans la région. Le GEG a aussi collaboré en tant qu'orateur et participant à l'atelier "Quoi de neuf pour les entreprises des parcs de Gembloux".



GeRoch – Groupement des entreprises de Rochefort

Le BEP a participé à l'atelier mis en œuvre par l'ASBL Kick, la Ville et le Club. Celui-ci, orienté sur le développement durable, a suscité une réflexion sur la place et le rôle que chaque entreprise peut jouer elle-même dans la durabilité de son activité et au-delà, de son territoire. En 2023, les membres du bureau du club ont changé, nécessitant une adaptation des équipes en place.



GrepanN4 – Groupement des entreprises/commerces du parc de Naninne et de la N4

Le GrepanN4 gère de nombreuses activités au service de ses membres, parmi lesquelles le barbecue annuel, le "Meet & Run", les vœux du club et une action en matière de mobilité. L'Atelier, membre actif du GrepanN4, a fêté ses 60 ans, au cours d'un événement de réseautage. Enfin, une belle collaboration entre le BEP, le GrepanN4 et la Ville de Namur a permis la mise sur pied pour l'atelier "Quoi de neuf sur le parc de Naninne". Le GrepanN4 participe également à des rapprochements avec d'autres clubs du Namurois, tels que le C2P et le GeRoch.



Idealys – Club des entreprises de Crealys® et Ecolys®

En 2023, Idealys a poursuivi ses activités avec l'organisation de quelques événements de networking tels que le barbecue de la rentrée et le jogging ELA qui permet de collecter des fonds pour lutter contre la leucodystrophie. Mais Idealys a aussi mis sur pied des conférences parmi lesquelles : "Décarbonation : mythe ou réalité ? Une croissance économique durable dans le cadre des Accords de Paris est-elle envisageable ?" avec, comme orateur, le Professeur Adel El Gammal, éminent spécialiste de la géopolitique de l'énergie à l'Université Libre de Bruxelles. Une belle collaboration a pu s'établir pour la préparation de l'atelier "Quoi de neuf sur les parcs de Gembloux", organisé par le BEP avec la collaboration de la Commune et des clubs.



AU NIVEAU RÉGIONAL AVEC LES CEI ET WALLONIE ENTREPRENDRE

Le BEP est membre de l'ASBL EBN Wallonia qui regroupe l'ensemble des centres d'entreprises et d'innovation wallons (CEI) et qui constitue un lieu d'échanges visant à renforcer l'offre de services de ses membres et leur positionnement dans l'offre wallonne d'accompagnement d'entreprises.

En 2023, les échanges ont porté sur l'opérationnalisation de la nouvelle période de programmation FEDER 2021-2027 impliquant un financement des opérateurs sur la base des livrables réalisés et non plus des ressources affectées à la réalisation des livrables concernés.



AU NIVEAU TRANSFRONTALIER DANS LE CADRE D'INTERREG

Les projets Interreg se sont clôturés en 2021. Le BEP s'est associé en 2023 à un nouveau projet déposé dans le cadre de la nouvelle période de programmation, en lien avec les circuits courts et l'écoconstruction.

Témoignage de Corine Roland, Coordinatrice en animation économique :



Les "Quoi de neuf" sur les parcs d'activité économique ont constitué en 2023 autant d'opportunités pour le BEP d'aider les entreprises dans leur transition environnementale. Lors de ceux-ci, la thématique visant à optimiser leur gestion énergétique a été abordée, en lien étroit avec la réflexion bas carbone encouragée par la Région wallonne et plus particulièrement Wallonie Entreprendre. D'autres exemples concrets ont été présentés en symbiose industrielle, en lien cette fois avec Circular Wallonia. Lors de ces ateliers, des "matchings" entre entreprises qui disposent de flux et d'autres qui sont à leur recherche, ont pu être effectués, renforçant par-là les liens entre sociétés d'un même territoire, leur maillage, mais aussi leur résilience pour plus de dynamisme économique et environnemental.

2.2

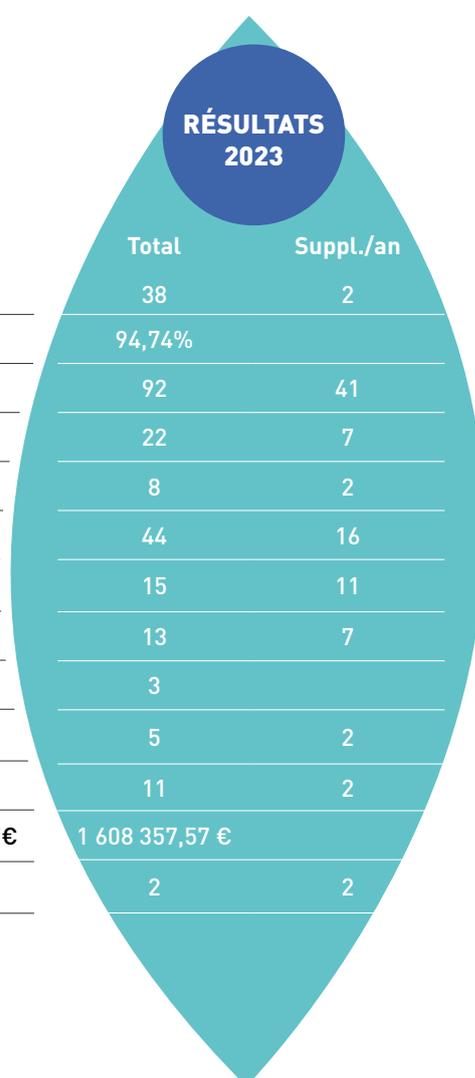
AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX

A. Mission

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP accompagne les Communes dans leurs **projets de développement local et supra-local** en mettant à leur disposition une offre de **compétences diversifiées** contribuant ainsi à la **cohésion territoriale provinciale**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	
	Total	Suppl./an
Nombre de communes accompagnées	38	
Taux de fidélisation des communes	90%	
Nombre de projets communaux accompagnés	100	10
Nombre de projets non communaux accompagnés	5	3
Nombre de projets d'études stratégiques accompagnés	5	2
Nombre de projets de bâtiments publics accompagnés	10	2
Nombre de projets de logements et espaces publics accompagnés	5	2
Nombre de projets touristiques accompagnés	10	2
Nombre de projets Smart City accompagnés	5	2
Nombre de projets économiques locaux ou commerciaux accompagnés	3	2
Nombre de projets en efficience énergétique accompagnés	5	2
Montant des investissements publics accompagnés et attribués en marché de travaux	10 millions d'€	10 millions d'€
Nombre de projets organisationnels/en assurances accompagnés	2	2



C. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 11, FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛR, RÉSILIENTS ET DURABLE



Rendre les villes durables en Province de Namur c'est avant tout concrétiser les projets d'équipement et de développement, en particulier des villes et des villages qui structurent le territoire. En 2023, les actions ont porté notamment sur la création de logements au centre-ville à Ciney, la reconversion d'une friche scolaire et à Hamois (SAR), le renforcement des réseaux cyclables

dans le sud de la province, la création d'espaces publics verts en soutien à l'appel à projets "Cœurs de village" à Houyet et Florennes et l'amélioration de la planification et de la gestion urbaines dans la mise en place d'une perspective de développement urbain à Sambreville ou le masterplan du centre de Havelange.

Vers plus de sensibilisation aux nouveaux enjeux territoriaux

En matière de sensibilisation aux enjeux supracommunaux, le programme 2023 s'est concentré sur les 3 thématiques suivantes :

- **Quel avenir pour le patrimoine religieux ?**

En 2023, le BEP a organisé un séminaire autour de cette thématique centrale en présence de l'Évêché de Namur et de représentants de Communes namuroises.

Avec un manque de personnel et de bénéficiaires, mais avec un coût d'entretien qui ne diminue pas, le patrimoine religieux et ses perspectives était l'une des thématiques citées lors des animations de supracommunalité organisées par le BEP. Pendant ces réunions, les Communes ont clairement exprimé leur besoin de trouver des solutions adaptées à chacune d'entre elles. Le 21 avril 2023, le BEP a invité ces différents acteurs du territoire – bourgmestres, évêché, architectes, ... – afin qu'ils puissent se rencontrer et envisager différentes pistes possibles. La rencontre avait lieu à la Nef, centre culturel installé dans une église désacralisée du centre-ville de Namur.

Lors de ce séminaire, des représentants de Communes namuroises ont pu partager leurs expériences. Le Bourgmestre d'Ohey a expliqué pourquoi et comment les fabriques d'églises de sa commune ont fusionné. Le Bourgmestre de La Bruyère a également expliqué les différentes actions réalisées, en partenariat avec le BEP, pour établir un cadastre et réhabiliter les églises de sa commune. Également présent, l'Évêché de Namur a présenté le fonctionnement du diocèse, les Décrets légaux en application quant aux lieux de culte et la gestion de leur patrimoine mobilier, ainsi que la collaboration entre les fabriques d'églises. Des représentants du BEP ont ensuite présenté plusieurs exemples de restauration effectuée dans des lieux de culte du pays.

- **Le commerce de centre-ville**

En souffrance dans de nombreuses communes, le commerce de proximité a besoin d'une nouvelle dynamique. En partenariat avec UCM, le BEP a donc proposé aux Communes de réfléchir ensemble sur cette thématique. Il les a informées sur le volet "implantations commer-



ciales" de la réforme en cours du Code du Développement Territorial, qui établit des lignes de conduite pour l'acceptation de nouvelles surfaces commerciales dans le futur.

- **La mutualisation des services supports aux Communes**

Cet événement a permis aux participants d'échanger leurs réflexions sur l'étude stratégique du BEP, en se concentrant particulièrement sur les services de proximité et mutualisés que le BEP pourrait proposer à l'avenir aux Communes. Après une présentation de la réflexion menée, les Directeurs généraux présents ont profité d'ateliers participatifs pour affiner leurs besoins. De nombreuses pistes de solutions mutualisées ont émergé (juridique, IT, patrimoine, communication, ...) et elles seront intégrées et analysées par les équipes du BEP dans le cadre de la préparation de son prochain plan stratégique 2026-2028.

Vers plus de sensibilisation aux nouveaux enjeux territoriaux



TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
<p>BEP – supracommunalité et cartographie dynamique</p>	<p>Construction d'un tableau de bord socio-économique dynamique, permettant de développer une réflexion stratégique et prospectiviste du développement territorial par sous-bassin en vue de décliner la stratégie régionale du Schéma de Développement Territorial.</p>	<p>Ce tableau de bord dynamique est en cours de développement. Les différents indicateurs le composant ont été validés en rapport avec le Schéma de Développement Territorial.</p>
<p>BEP – appel à projets wallon “soutien aux projets supracommunaux”</p>	<p>Appel à projets lancé début 2021 à l'ensemble des Communes visant à rencontrer les objectifs propres à la supracommunalité, à savoir assurer l'animation d'un territoire, fédérer les élus et identifier des projets mutualisés.</p>	<p>Le BEP, en tant qu'acteur historique de la supra/intercommunalité et de par sa connaissance du territoire, de ses acteurs et son travail de terrain, anime 3 bassins cohérents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise et hennuyère (déjà active par le passé dans une dynamique supracommunale, appelée Essaimage) ; • L'arrondissement de Dinant ; • Le bassin de vie de Namur Capitale. <p>En complément de l'animation des Conférences des Bourgmestres de ces 3 bassins, le BEP a organisé des ateliers thématiques ouverts aux membres des Administrations et des Collèges communaux.</p>

Vers plus de stratégie de développement local

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Dinant – SAR Neffe – potentiel de reconversion – Mérimos	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'une étude du potentiel de reconversion du site à réaménager (SAR) du Mérimos pour y créer des entrepôts de stockage.	Le BEP a réalisé le rapport d'analyse sur l'état du bâtiment et ses possibilités de réhabilitation comprenant une estimation chiffrée des travaux à réaliser.
Houyet – domaine du Cheneau	Suite à l'étude urbanistique sur le parc Le Cheneau, analyse juridique du domaine au regard de la police administrative et plan d'actions à mener.	Sur base de l'état de la situation existante et des réseaux techniques du domaine, l'analyse s'est intéressée aux aspects juridiques et aux responsabilités communales, et a proposé un plan d'actions concrets.
Anhée, Florennes, Mettet, Onhaye – Parc Naturel de la Molinee	Accompagnement dans la réalisation d'une étude préliminaire d'opportunité à la création d'un Parc Naturel de la Molinee.	La mission a constitué en une analyse de l'outil Parc Naturel (fonctionnement, financement, avantages, contraintes...) ainsi qu'en la réalisation d'un pré-diagnostic territorial. Suite à cette étude préliminaire, les Communes ont confirmé vouloir s'associer pour lancer le processus de création avec la réalisation du dossier de candidature.
Ciney – dossier d'expropriation pour piste cyclable	Réalisation d'un dossier d'expropriation afin de permettre à la Ville l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation d'une piste de mobilité douce.	Le BEP a réalisé le dossier technique permettant de justifier l'expropriation des terrains. Les plans de projet et de division ont été réalisés ainsi qu'une esquisse du projet avec estimation financière. La constitution du dossier avec les argumentaires nécessaires sera finalisée début 2024.
Andenne – SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a rédigé le cahier des charges pour la désignation de l'auteur de projet chargé de la réalisation du SDC.
Walcourt – SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a rédigé le cahier des charges pour la désignation de l'auteur de projet chargé de la réalisation du SDC.
Jemeppe-Sur-Sambre – valorisation terrain Spy	Définition de la programmation urbanistique et de la méthode de valorisation de terrains communaux à Spy.	Le BEP a réalisé l'analyse contextuelle du site et de la préprogrammation.
Gesves – réaménagement du centre	Réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves.	La programmation du site a été réalisée avec le Collège et une première spatialisation a été proposée.
Dinant-Houyet – réaménagement Gendron Gare	Réalisation d'un masterplan au niveau de la zone de Gendron Gare (Dinant/Houyet) et concertation des acteurs concernés.	Le BEP a permis la mise en place d'un comité d'accompagnement regroupant l'ensemble des acteurs concernés pour lancer l'étude début 2024.



Parc naturel de la Molinee



Houyet – Le Cheneau

Vers une concrétisation accrue des projets publics locaux

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS		
Somme-Leuze – Ferme Laboulle	Rénovation/transformation de la Ferme Laboulle reprise en site à réaménager pour y accueillir l'Administration communale, la crèche et une maison rurale polyvalente.	Le dossier de demande de permis a été déposé et obtenu. Le dossier d'exécution complet, en ce compris le cahier des charges pour les travaux, a été réalisé.
Dinant – bureau contribution – rue du Palais de Justice	Transformation des anciens bureaux des Contributions en bureaux pour l'Administration communale situés rue Saint-Martin à Dinant. Transformation du bâtiment situé rue du Palais de Justice en bureaux pour l'Administration communale.	La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée le 12 décembre 2023. La mission commencera début 2024.
Walcourt – extension et rénovation de l'Administration communale et de l'ancienne Justice de Paix	Réorganisation des locaux de l'Administration communale existante pour répondre aux aspects fonctionnels et de confort. Rénovation de l'ancienne Justice de Paix pour y intégrer certains services communaux.	Ce projet bénéficie d'une promesse de subside de près de 1,5 millions d'€ dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie. Le BEP a rédigé un cahier des charges pour le lancement d'un marché de travaux en conception et réalisation. Malheureusement, aucune offre n'a été déposée. Avec la validation du SPW, le BEP a proposé à la Commune de scinder le marché en 2 phases à savoir un marché de services pour la désignation d'une équipe d'auteur de projet suivi d'un marché de travaux. Le premier a été lancé en décembre 2023 et les offres sont attendues pour le 5 février 2024.
Couvin – Athénée Jean Rey	Rénovation/transformation de l'ancien Athénée Jean Rey sur le site du Bercet pour y regrouper l'Administration communale et les services administratifs du CPAS.	Le BEP a rédigé le cahier des charges de travaux en conception - réalisation sur base de la réalisation d'une programmation fine des besoins des 2 institutions. Le BEP assure l'accompagnement dans le suivi administratif des phases de validation des subsides obtenus en rénovation énergétique des bâtiments dans le cadre du Plan national de relance et de résilience.
Hastière - Maison communale	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale.	Le chantier ayant débuté en 2022, le BEP a assuré le suivi des travaux en 2023.
Sambreville - aménagement de la salle des mariages	Réaménagement (acoustique, domotique, éclairage et architecture intérieure) de la salle des mariages de la Commune.	Les travaux ont été finalisés en 2023 et la salle a été inaugurée dans la foulée.
Gembloux - redéploiement site du CPAS	Réalisation d'un inventaire architectural succinct et d'une note sur le redéploiement des infrastructures du CPAS sur le site de la rue Chapelle Marion.	Le BEP a réalisé un cadastre succinct d'un ensemble de 6 bâtiments. Des travaux d'entretiens ont été menés avec 5 personnes clés au sein du CPAS. Le BEP a proposé des pistes d'action à mener pour développer le site.



📍 Somme-Leuze – Ferme Laboulle



📍 Couvin – Athénée Jean Rey



📍 Gembloux - redéploiement site du CPAS



📍 Sambreville - aménagement de la salle des mariages



📍 Sombreffe – rénovation de l'Administration communale



📍 La Bruyère - extension de l'école d'Emines

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
-------	--------------------	-----------------

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

Sombreffe – rénovation de l'Administration communale	Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et aménagement d'une antenne de Police.	Initialement, le projet n'avait pas été retenu dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, mais figurait en bonne place dans la liste de réserve. Il a finalement été repris par le Gouvernement wallon et obtenu un subside de 1.656.000 €. Le BEP a accompagné Sombreffe pour mettre au point la programmation des travaux énergétiques et des travaux annexes en vue d'aménager une antenne de Police, ainsi que pour la tenue d'une réunion plénière avec le SPW.
Ciney – rénovation ancienne Justice de Paix	Accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment de l'ancienne Justice de Paix par la désignation d'un auteur de projet.	Le BEP a rédigé le cahier des charges de services, procédé à la publication et à l'analyse des offres.

ÉCOLES

Gesves – extension de l'école de Faux-les-Tombes	Remplacement de l'infrastructure inadaptée dans l'école de l'Envol par la construction d'une nouvelle implantation scolaire liée à l'école de l'Envol sur le site de Mozet.	LE BEP assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'accompagnement de la Commune dans le montage administratif et la construction de l'extension à l'école de l'Envol. Après avoir lancé un appel d'offres pour la conception et la réalisation des travaux, en veillant à respecter les contraintes financières et légales en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commune, l'entreprise a été notifiée sur base du rapport d'analyse des offres rédigé par le BEP. Le BEP a assisté la Commune et l'auteur de projet pour préparer le dossier de demande de permis, qui sera déposé début 2024 auprès du Fonctionnaire délégué. Dès réception du permis, les travaux devraient débuter en septembre 2024.
La Bruyère - extension de l'école d'Emines	Extension de 7 classes primaires de l'école d'Emines et transformation d'une classe existante en sanitaire.	Les travaux ont été finalisés en 2023 et l'inauguration a eu lieu dans la foulée.
Viroinval - aménagement de classes et de sanitaires	Aménagement de classes et création d'une toilette PMR dans l'école d'Olloy-sur-Viroin.	Les travaux d'aménagements ont débuté en octobre 2023.



📍 Viroinval - aménagement de classes et de sanitaires



📍 Gesves – extension de l'école de Faux-les-Tombes

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
-------	--------------------	-----------------

BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES

Sambreville – Pôle culturel de Tamines : bibliothèque, académie des beaux-arts et conservatoire	Assistance du BEP en vue d'installer la bibliothèque, l'académie et le conservatoire sur le site de l'ancien CPAS de Tamines.	Le BEP a accompagné la Commune et encadré l'auteur de projet désigné dans le cadre des rencontres des directions. Le BEP a accompagné la Commune pour déposer ce projet dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie. Ce projet a été repêché dans un second temps par le Gouvernement wallon. La Commune a reçu une promesse de subside de 3.055.000 €. Le BEP a consolidé et proposé des arbitrages quant aux attentes des directions des 2 académies et de la bibliothèque et fait valider par le Collège le scénario final. Le BEP a assisté l'auteur de projet dans le cadre du permis qui a été déposé en octobre. Il assistera par la suite les auteurs de projet pour la préparation du dossier d'exécution.
Namur – complexe aquatique	Montage du projet du futur centre aquatique de la Ville de Namur.	Le BEP a réalisé une identification de sites potentiels pour accueillir une nouvelle piscine.
Profondeville – salle de gymnastique	Rénovation et extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville.	Le BEP assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et accompagne la Commune dans le montage administratif et la réalisation des travaux de rénovation de la salle de sports actuelle. Cette salle sera annexée de deux extensions pour répondre aux normes et législations en vigueur. L'avant-projet a été soumis fin 2023 à l'approbation du SPW Mobilité et Infrastructures (Infrasports). Une fois celui-ci validé, le BEP finalisera le cahier des charges en vue de lancer un marché global de travaux en conception et réalisation en 2024.
Sambreville - aménagement de la gare d'Auvelais pour le CRAC'S	Aménagement de la gare d'Auvelais en vue du déménagement du CRAC'S.	L'entreprise a poursuivi les travaux débutés 2022. Le BEP a assisté la Commune pour le suivi de l'exécution.
Sambreville – salle Ledoux	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modernisation et la mise aux normes de la salle Ledoux en réfectoire polyvalent situé au sein de l'Hôtel de Ville de Sambreville.	Les travaux ont été finalisés en 2023 et l'inauguration a eu lieu dans la foulée.
Havelange - aménagement d'une salle polyvalente	Mission d'auteur de projet pour l'aménagement d'une salle polyvalente au centre de Havelange, à proximité de la Maison communale.	La réception provisoire a eu lieu en mars 2023.



📍 Sambreville - aménagement de la gare d'Auvelais pour le CRAC'S



📍 Profondeville – salle de gymnastique



Havelange - aménagement d'une salle polyvalente

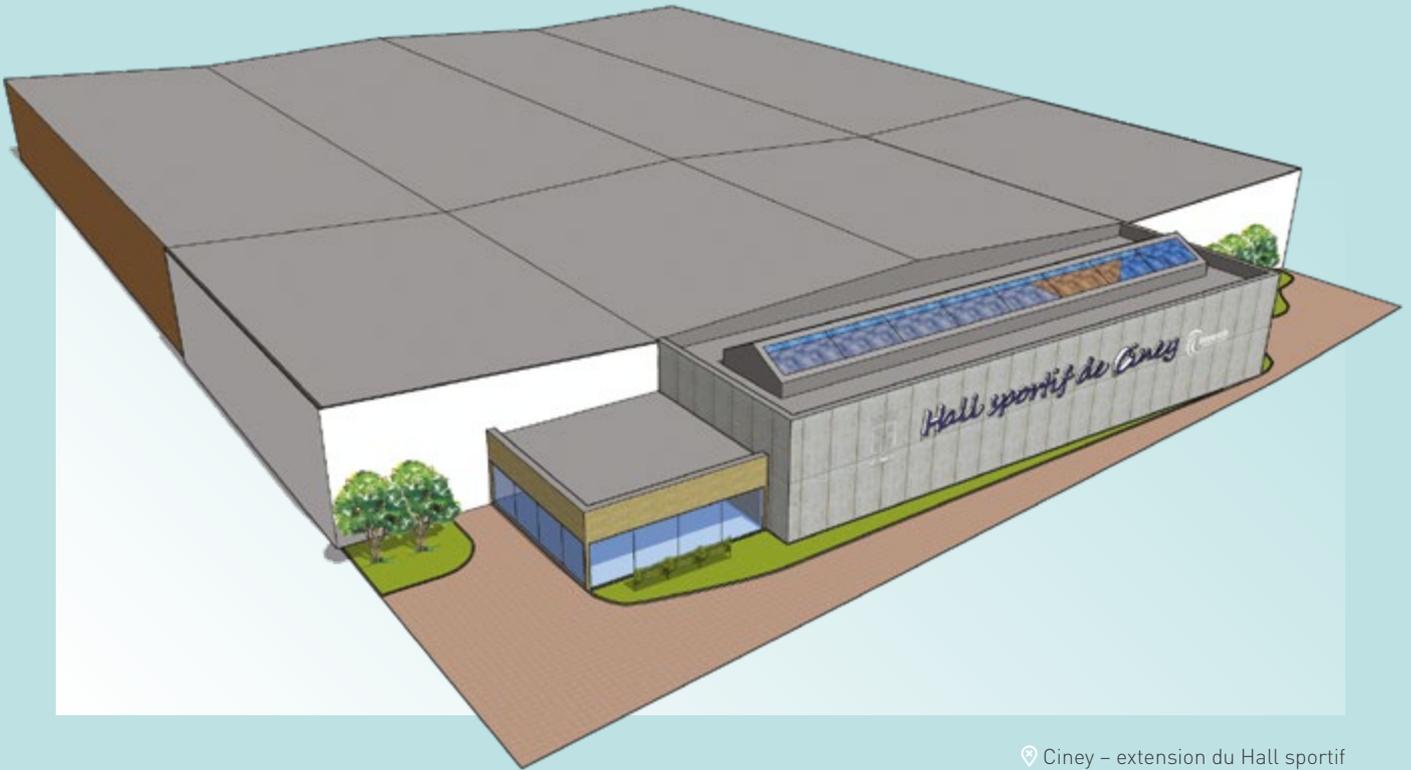


Sambreville – salle Ledoux

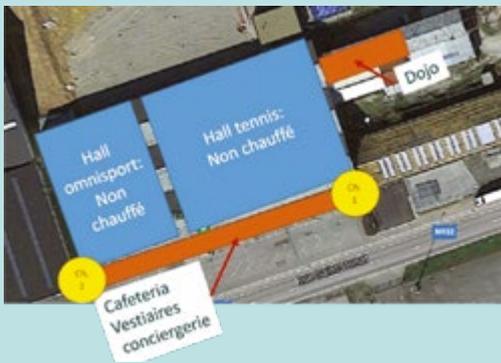


Namur - la Cité des métiers

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES		
<p>Namur – Pôle Emploi Rogier – Digital Factory et Cités des métiers</p>	<p>Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un complexe pour accueillir la Cité des Métiers de Namur et les locaux de la Digital Factory</p>	<p>Une révision de la programmation du projet a été réalisée par le BEP pour intégrer la Digital Factory et l'ASBL Steamuli dans la Cité des Métiers.</p> <p>Le BEP a rédigé le cahier des charges pour le lancement d'un marché de travaux début juillet 2023, en conception et réalisation.</p> <p>5 offres ont été déposées en novembre et sont analysées par le BEP.</p> <p>En parallèle, le BEP a accompagné la Commune dans le cadre d'une campagne d'essais et analyse du sol, vu les soupçons de pollution dans les remblais présents sur le parking Rogier actuel.</p>



📍 Ciney – extension du Hall sportif



📍 Mettet – hall des sports - rénovation énergétique



📍 Walcourt – restauration du patrimoine Solbreux

TITRE

FINALITÉ DU PROJET

RÉALISÉ EN 2023

BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES

Walcourt – restauration du patrimoine Solbreux	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de concrétiser un projet de création d'une maison des associations communales.	Fin 2022, le BEP avait assisté la Commune pour la désignation de l'auteur de projet, pour la mission d'études de la rénovation. Le BEP a accompagné la Commune et l'auteur de projet dans la constitution de l'avant-projet et a participé aux réunions avec l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine) et la Commission des Monuments et Sites, qui devront remettre un avis sur le projet, vu le classement d'une façade bordant l'ancien rempart du centre historique de Walcourt.
Mettet – hall des sports - rénovation énergétique	Accompagnement de la régie communale autonome (RCA) des Sports de Mettet en vue de " la rénovation du centre sportif Maurice Dantine dans le cadre de l'appel à projets 2021 "rénovation énergétique des infrastructures sportives"	Grâce à cet appel, la RCA a reçu un montant de 717.013,73 € afin de rénover énergétiquement le centre sportif (volume chauffé uniquement - partie avant et partie Dojo). Le BEP a accompagné la RCA dans l'élaboration du dossier technique et la publication du cahier des charges en vue de la publication d'un marché de travaux en novembre 2023 pour lequel le BEP est auteur de projet. Le BEP a réalisé le dossier de permis d'urbanisme qui a été déposé à la RCA en décembre 2023.
Gembloux – construction d'une piscine	Création d'une nouvelle piscine.	Le BEP a procédé à la publication du marché et assuré le suivi des échanges dans le forum. Suite à l'ouverture des offres pour laquelle aucune offre n'a été déposée, le BEP a entamé une analyse avec pour objectif de recibler l'objet du marché et les conditions à respecter.
Ciney/Régie des sports – extension Hall sportif	Aide à la mise en œuvre de l'extension du hall sportif de Ciney au vu des subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projets "hall sportif partagé".	Le BEP a procédé à l'élaboration du cahier des charges de services, à la publication et au suivi du marché, de même qu'à l'analyse des offres et la rédaction du rapport d'examen des offres.
Florennes – centre culturel	Mission d'auteur de projet pour l'aménagement d'un espace libre dans le centre culturel, en vue d'y implanter l'académie de musique.	Ce projet a été retenu en vue de l'obtention d'un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour sa rénovation énergétique. Le BEP assure une mission d'auteur de projet avec l'assistance de tiers pour l'élaboration des études d'architecture, d'ingénierie et PEB. Le permis a été déposé et obtenu fin 2023. En novembre, le marché de travaux a été publié en vue de désigner une entreprise générale pour l'exécution de travaux, planifiée entre mi-2024 et mi-2025.
Jemeppe-sur-Sambre – étude de faisabilité piscine	Etude de faisabilité sur la piscine existante située à Moustier-sur-Sambre.	Cette étude de faisabilité permettra d'élaborer un business plan et une stratégie de redémarrage de l'activité. En 2023, le BEP a procédé à la visite du bâtiment et à l'actualisation des coûts de rénovation. Un business plan a été réalisé.
Mettet - bibliothèque rénovation énergétique	Mission d'auteur de projet en vue de procéder à la rénovation énergétique de la bibliothèque de Mettet.	La mission a été redéfinie sur base des analyses techniques réalisées. Le dossier d'adjudication sera réalisé début 2024.

TITRE**FINALITÉ DU PROJET****RÉALISÉ EN 2023****BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES****Florennes – RSC
rénovation énergétique**Rénovation énergétique des locaux
du club de football, le RSC Florennois.

Les travaux visent la rénovation de l'enveloppe du bâtiment et les techniques spéciales (chauffage, ventilation, éclairage, photovoltaïque). Le projet bénéficie d'un subside dans le cadre du PRW (subside Infrasport), et est soumis aux principes du DNSH (Do Not Significant Harm). Le BEP a travaillé à l'ajustement des objectifs énergétiques à atteindre, la mise au point du programme de travaux économiseurs d'énergie et à la confection d'un cahier des charges de travaux.

Le cahier des charges a été approuvé par le Conseil communal en date du 26 octobre 2023. Publication prévue début 2024, en l'attente de l'accord d'Infrasport.

**Ecole des Métiers
et des Arts
de la Province de Namur
- salle polyvalente**Réalisation d'une étude de faisabilité
la rénovation complète de la salle polyvalente

Le projet concerne la salle Simonne Henri, située dans le fond de la parcelle occupée par le siège de l'ASBL (rue de Gembloux à Saint-Servais). Cette salle est utilisée pour diverses activités (école des devoirs Le Gai Savoir, concerts, débats, ateliers, ...) et est ponctuellement mise à disposition.

Le BEP a assisté le Centre d'Action Laique pour le lancement d'un marché de services en vue de désigner un auteur de projet pour ce projet.

Le BEP a rédigé le rapport d'analyse des offres.



📍 Florennes – centre culturel



📍 Mettet – rénovation énergétique de la bibliothèque



📍 Zone de police SAMSOM - nouveau commissariat



📍 Mettet et Fosses-la-Ville - construction de 2 nouvelles casernes



📍 Anhée - création d'un centre multi-services intergénérationnel

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION		
Zone de police SAMSOM – nouveau commissariat	Construction d'un nouvel Hôtel de Police situé à Sambreville.	Les travaux ont été menés en 2023 avec la finalisation du gros œuvre en décembre.
Mettet et Fosses-la-Ville – construction de 2 nouvelles casernes	Construction de 2 nouvelles casernes de pompiers à Mettet et Sart-Saint-Laurent.	La construction de ces 2 casernes a débuté en septembre 2022. Le BEP a assisté la zone de secours durant l'exécution des travaux. La réception provisoire des travaux s'est déroulée en septembre 2023. Les 2 casernes ont été inaugurées et mise en service en septembre 2023.
Zone de police Flowal - hôtel de police	Réalisation d'un nouveau commissariat pour le compte de la Zone Flowal.	Le BEP a procédé à l'élaboration d'un cahier des charges de services, sa publication, l'analyse des offres et la réalisation d'un rapport d'examen des offres.
Zone de police de l'Entre-Sambre-et-Meuse - rénovation du commissariat de Mettet	Réalisation d'un quick scan pour le bâtiment de la Police de proximité situé à Mettet.	La convention a été signée en 2023.
BÂTIMENTS D'ACCUEIL, CRÈCHES, MAISON DE REPOS		
Anhée - création centre multi-services intergénérationnel	Création d'un centre intergénérationnel à Anhée sur le site de l'ancienne école, avec l'aménagement d'une voirie et des abords.	La demande de permis d'urbanisme a été introduite en août 2023. Les documents relatifs au marché de travaux ont été finalisés en octobre 2023.
Ohey – maison de repos	Construction d'une maison de repos de 100 lits.	Le BEP a procédé à l'élaboration d'un cahier des charges de concession et à sa publication.
Couvin – crèche site du Bercet	Réalisation d'une crèche de 21 places située dans le site du Bercet à Couvin.	Le projet concerne la démolition du bâtiment existant et la reconstruction d'un nouveau bâtiment pour la crèche. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan national de relance et de résilience / Appel à projet "Plan cigogne +5200". Le BEP a rédigé le cahier des charges pour un marché de travaux en conception et réalisation, publié en décembre 2023. L'ouverture des offres est prévue début avril 2024. Les subsides accordés par le SPW-IAS (Infracrèches) pour ce dossier s'élèvent à 875.120€ (TVA et/ou droits d'enregistrement inclus). En parallèle, le BEP a réalisé le permis de démolition/désamiantage du bâtiment existant.
Fernelmont – crèche IMAJE	Réalisation d'une crèche 21 places sur la même parcelle que le bâtiment administratif d'IMAJE situé dans le parc d'activité de Fernelmont	Le projet concerne la construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche et l'extension du parking existant. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan national de relance et de résilience/ Appel à projet "Plan cigogne +5200". Le BEP a rédigé le cahier des charges pour un marché de travaux en conception et réalisation. Le BEP a publié le marché en novembre 2023 et l'ouverture des offres est prévue le 5 février 2024. Les subsides accordés par le SPW-IAS (Infracrèches) pour ce dossier s'élèvent à 875.120€ (TVA et/ou droits d'enregistrement inclus).
Fosse-La-Ville extension crèche	Création de 18 places supplémentaires à la crèche Le Chabo'T.	Le BEP assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et accompagnement la Commune dans le montage administratif et les travaux d'extension de la crèche existante. Le cahier des charges en conception et réalisation rédigé par le BEP est en cours de validation auprès du pouvoir subsidant SPW-IAS (Infracrèches). Dès validation, le marché sera publié pour une ouverture des offres en mai 2024.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
-------	--------------------	-----------------

BÂTIMENTS D'ACCUEIL, CRÈCHES, MAISON DE REPOS

Province – Maison de la santé	Réalisation de l'étude de faisabilité en 2 étapes visant à préciser l'occupation du site pour l'implantation de la nouvelle Maison de la santé sur le site provincial à Salzinnes.	Le projet vise à rassembler les différents services de la santé de plusieurs sites namurois sur le site de la rue Bourtonbourt, en tenant compte de tous les modes de transport et des contraintes urbanistiques et environnementales. Les locaux à rénover seront complétés de nouveaux espaces pour rapatrier les agents de la santé du site actuel rue des Balances (PMS, service de santé mentale, clinique de l'exil, ...). L'étude de faisabilité finalisée sera transmise à la mi-février 2024.
--	--	--

HALL DES TRAVAUX

Andenne – hall des travaux - site de Sclaigneaux	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation des services travaux sur le site du Port Autonome.	La mission de programmation a été relancée en 2024.
Sambreville – hall des travaux -Feutrerie Auvelais	Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du redéploiement et de la modernisation des différents bâtiments présents sur le site de la Feutrerie qui héberge le service des travaux communal.	Le BEP a rédigé un cahier des charges en vue d'équiper le nouveau magasin d'une installation de détection incendie. En parallèle, le BEP a rédigé un cahier des charges en vue de désigner une équipe d'auteur de projet pour l'étude de la reconversion du site. Le BEP a lancé le marché et rédigé le rapport d'attribution.

AUTRES BÂTIMENTS

La Bruyère - réaffectation et valorisation du site de l'ancienne Maison communale	Recherche et développement sur le potentiel de l'ancienne Maison communale en vue de la vente du bien.	Une analyse a été réalisée quant aux possibilités de reconversion du site en fonction de la spécificité des bâtiments existants et des activités existantes.
Carenam - construction d'un centre de stérilisation	Construction d'une plateforme de stérilisation commune pour les hôpitaux CHU et Saint-Luc Bouge.	Le BEP accompagne le maître d'ouvrage pour le suivi des travaux qui ont débuté en février 2023.
Mettet - rénovation énergétique de bâtiments techniques	Rénovation énergétique de deux bâtiments techniques abritant les bureaux du service technique, le garage communal, le magasin et les services de secours.	Les travaux consistent en une rénovation énergétique de deux bâtiments techniques de la Commune (enveloppe et techniques spéciales) : le service technique et le garage communal. Le projet bénéficie d'une subvention dans le cadre du projet n°49 du Plan de relance de la Wallonie de 1.040.900 €. Les documents de marché ont été approuvés par le Conseil communal le 30 novembre 2023, pour une publication prévue début 2024, dès réception de l'accord du SPW.



Fosses-la-Ville - extension de la crèche

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
AUTRES BÂTIMENTS		
Walcourt – Trésor de la Basilique	Désignation d'un auteur de projet pour reprendre et finaliser le projet de valorisation du Trésor de la Basilique Saint-Materne de Walcourt.	<p>Le projet vise la conception, scénographie, conservation et sécurisation des pièces d'orfèvrerie, mise en lumière du Jubé et de la scène de mise au tombeau du Christ de la Basilique Saint-Materne de Walcourt.</p> <p>Suite à l'arrêt de la mission de l'auteur de projet désigné par la Commune, le BEP a été sollicité pour permettre la poursuite de cette mission.</p> <p>A cette fin, le BEP a réalisé l'inventaire des pièces manquantes et des documents récupérés de l'ancien auteur de projet.</p> <p>Dans un premier temps, le BEP est chargé de réaliser les études techniques manquantes en vue d'obtenir la validation de l'AWAP et de la Commission royale des Monuments et Sites sur la complétude du dossier de patrimoine.</p> <p>Le BEP rédigera ensuite le cahier des charges afin de désigner un nouvel auteur de projet (bureau d'architecture spécialisé en restauration).</p> <p>Un subside de la Province de l'ordre de 52.000 € avait été octroyé en 2013.</p>
Viroinval - démolition e bâtiments	Démolition de 2 bâtiments inoccupés et délabrés, représentant un danger.	<p>La démolition a été mise en adjudication.</p> <p>L'analyse des offres et la proposition d'attribution sont intervenues fin 2023.</p> <p>Les travaux seront réalisés en 2024.</p>



📍 Carenam - construction d'un centre de stérilisation

Témoignage de Christophe Callut, gestionnaire de projets en assistance à maîtrise d'ouvrage :

L'engagement en faveur du développement durable est essentiel pour tous, et le BEP s'efforce également de l'appliquer dans l'ensemble de ses actions. Dans notre assistance à maîtrise d'ouvrage, nous menons nos missions et rédigeons nos cahiers des charges en tenant compte des objectifs de développement durable. Nous utilisons des outils tels que TOTEM ou GRO pour atteindre ces objectifs. Notre principal domaine d'intervention concerne les bâtiments durables, afin d'aider nos Communes à devenir plus résilientes et respectueuses de l'environnement.



Focus sur ... la rénovation énergétique des bâtiments publics



L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics est un enjeu majeur et le BEP accompagne cette nécessaire transition vers des bâtiments durables.

Voici 2 exemples de l'accompagnement réalisé en 2023 :

- **La Commune de Mettet** a confié au BEP une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en vue de désigner une équipe de conception-réalisation via un marché public de travaux. Les travaux consistent en une rénovation énergétique de deux bâtiments techniques de la Commune (enveloppe et techniques spéciales) : le service technique et le garage communal. Le projet bénéficie d'une subvention dans le cadre du projet n°49 du Plan de Relance de la Wallonie de 1.040.900 €. Les documents de marché ont été approuvés par le Conseil communal le 30 novembre 2023, pour une publication prévue début 2024, dès réception de l'accord du SPW.
- **La Commune de Sombreffe** a également confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au BEP. L'objectif est de désigner une équipe de conception-réalisation qui réalisera des travaux de rénovation énergétique de l'Administration communale de Sombreffe, ainsi que l'aménagement d'une antenne de Police provisoire et d'un guichet virtuel. Le projet bénéficie aussi d'un subside du PRW pour la réalisation des travaux énergétiques.

Vers le développement de projets d'urbanisme intégrés

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
QUARTIER D'HABITAT		
Sambreville – Ville+Sambre+Ville - opérationnalisation	Mise en œuvre du développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre.	Le BEP a assuré le suivi de la demande de permis du développeur privé afin de veiller au bon aboutissement du projet dans le respect des ambitions communales.
Ciney – stade Lambert – marché de promotion	Construction de logements et nouveaux espaces publics via un marché de promotion.	Le conseil communal a validé définitivement le projet.
Gembloux – mise en œuvre du PRU	Accompagnement de la Ville de Gembloux dans la mise en œuvre du périmètre de remembrement urbain (PRU) du quartier de la gare.	Le BEP a accompagné la Ville de Gembloux dans la mise en œuvre du PRU. Le BEP a réalisé une étude sur les possibilités de production de logements publics dans le cadre du mécanisme des charges d'urbanisme.



Sambreville - Ville+Sambre+Ville

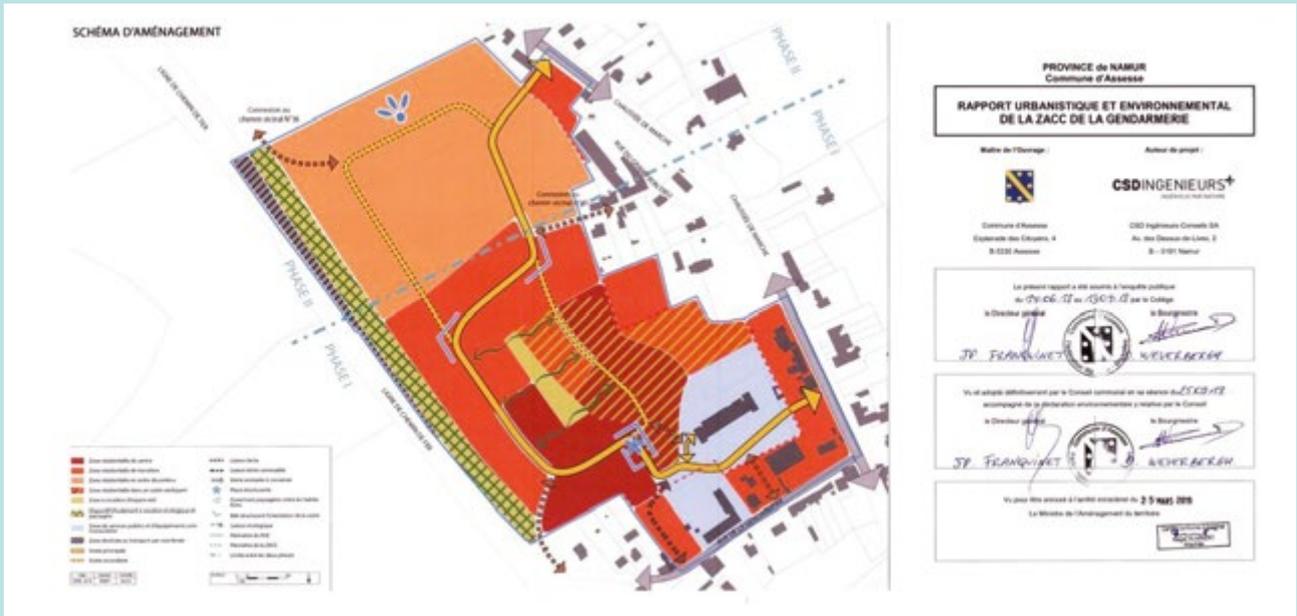


Gembloux - Quartier de la Gare



Ciney - Stade Lambert

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
QUARTIER D'HABITAT		
Andenne – SOL d'Anton	Réalisation d'un schéma d'orientation local (SOL) visant à définir le développement de l'ensemble de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) d'Anton (49 hectares dont presque totalité appartient à la Ville d'Andenne) et à concevoir une urbanisation multifonctionnelle autour d'un vaste parc central dont une moitié serait destinée à accueillir une zone d'activité économique dédiée à l'accueil d'entreprises à haute valeur ajoutée tandis que l'autre moitié accueillerait du logement ainsi que des équipements communautaires et de services publics.	L'avant-projet du Schéma d'Orientation Local (SOL) a été validé par le Conseil communal. Le rapport sur les incidences environnementales (RIE) a été réalisé.
Assesse - développement de la ZACC de la gendarmerie	Le projet consiste en l'urbanisation de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) de la gendarmerie située derrière la Maison communale.	En 2023, le BEP a reçu et analysé les offres.
La Bruyère - logements publics (CPAS)	Rénovation d'un bâtiment pour la création de 5 logements publics intergénérationnels, d'une conciergerie et d'un local polyvalent.	Les travaux ont été réceptionnés en août 2023.
Dinant - opérationnalisation logements et urbanisme	Conseils sur l'opérationnalisation de la stratégie logements et urbanisme de la Ville.	Le BEP a présenté le rapport final de l'étude en avril 2023.
Profondeville – ZACC SOL - Six Bras	Réalisation d'un schéma d'occupation du sol (SOL) en vue de cadrer l'urbanisation de cette réserve foncière à proximité du centre de Bois-de-Villers et de l'axe commercial du carrefour des Six Bras.	Sur base de l'analyse contextuelle du site, le BEP a réalisé la justification du choix de la zone et des affectations envisagées, ainsi que la rédaction des objectifs d'aménagement et la spatialisation de ceux-ci en vue de l'avant-projet de SOL pour une adoption par le Conseil communal début 2024.
CPAS Eghezée – rénovation UREBA logements	Rénovation énergétique de logements d'accueil d'urgence.	Le projet prévoit le lancement d'un marché de travaux en conception-réalisation pour la rénovation énergétique de l'enveloppe, l'installation de ventilation hygiénique et la rénovation de logements. La mission d'assistance a débuté en 2023 par la programmation et les analyses techniques nécessaires.
ESPACES PUBLICS		
Fosses-la-Ville - rénovation urbaine	Réalisation d'un parking de délestage, d'une plaine de jeux, d'un aménagement d'espaces verts et d'une promenade urbaine piétonne (mise en œuvre de la rénovation urbaine).	Les travaux ont été réceptionnés en octobre 2023.
Fosses-la-Ville – requalification de l'ancienne Administration communale	Requalification de l'ancienne Administration communale et des deux places la jouxtant.	Le dossier de demande de permis a été déposé et obtenu. Le BEP accompagne la Commune dans le suivi de l'auteur de projet en vue d'élaborer le dossier d'exécution.
Profondeville - réalisation de trois fiches transversales	Mise en œuvre de trois fiches transversales élaborées dans le cadre de l'étude du cœur de Profondeville portant avant tout sur des outils d'aménagement de l'espace public.	La phase 1 et 2 de l'étude a été présentée au comité de pilotage.
Dinant – Mont-Fat	Etude technique et urbanistique visant à définir le meilleur mode de liaison entre le plateau Mont-Fat le centre-ville de Dinant.	Cette étude comprend des volets techniques, environnementaux, urbanistiques, juridiques et financiers.



Assesse – zone d'aménagement communal concerté



Andenne – schéma d'orientation local d'Anton



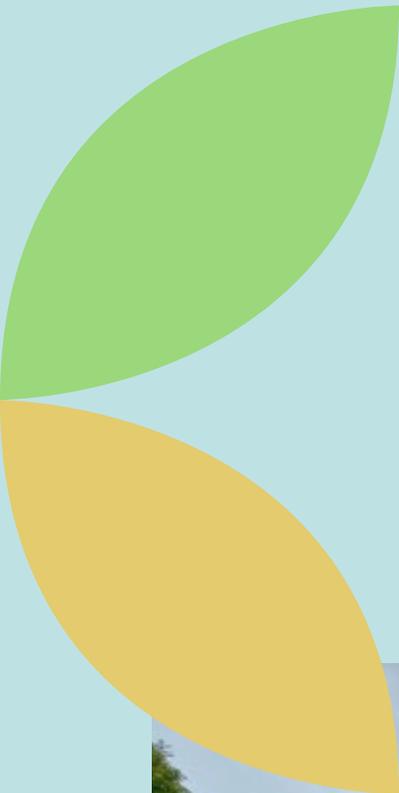
📍 Florennes – mise en œuvre du parc des Ducs



📍 Hastière – Cœur de Village – Promenoir du Verger

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
ESPACES PUBLICS		
Sambreville – site Samera	Réalisation d'un dossier de reconnaissance d'un périmètre SAR (site à réaménager), d'une étude de pollution de sol en vue de la valorisation des terrains du site Samera par une vente conditionnée.	Le dossier de reconnaissance en SAR a été réalisé ainsi que l'étude de pollution du sol.
Andenne – SOL - site Cobegge	Réalisation d'un SOL (schéma d'orientation local) sur le site Cobegge à Andenne.	L'analyse contextuelle du site a été réalisée et présentée à l'Administration régionale.
Florennes – mise en œuvre du parc des Ducs	Aménagement du parc des Ducs.	Le BEP a désigné un auteur de projet pour l'aménagement du Parc des Ducs. Le dossier de projet a été validé par les deux subventions (subvention PCDR et subvention appel à projets "Cœur de Village"). Le cahier des charges des travaux a été rédigé et publié. La remise des offres est prévue début 2024.
Dinant – square Lion	Réaménagement de l'espace public - square Joseph Lion à Dinant.	Dans le cadre de l'appel à projets végétalisation en milieu rural, une subvention a été obtenue grâce au dossier de candidature préparé par le BEP. La Ville de Dinant a souhaité que le BEP continue son accompagnement dans le cadre de ce projet et une nouvelle convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée pour la réalisation du réaménagement. Le BEP a réalisé le cahier des charges permettant la désignation de l'auteur de projet.
Hastière – Cœur de Village – Promenoir du Verger	Concrétisation du projet de valorisation du Promenoir du Verger à la suite de l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets "Cœur de Village" du Plan de relance de la Wallonie.	Suite à l'accompagnement de la Commune dans la constitution et le dépôt du dossier de candidature pour l'obtention d'une subvention "Cœur de Village" de 500.000 €, le Commune a souhaité continuer avec le BEP pour la concrétisation du projet avec : <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration du dossier de demande de permis et son obtention ; • L'élaboration du dossier d'exécution comprenant le cahier des charges de travaux et sa publication.
Houyet – Cœur de Village – Cœur de l'Hileau	Concrétisation du projet de valorisation du Cœur de l'Hileau à la suite de l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets "Cœur de Village" du Plan de relance de la Wallonie.	Suite à l'accompagnement de la Commune dans la constitution et le dépôt du dossier de candidature pour l'obtention d'une subvention "Cœur de Village" de 500.000 €, le Commune a souhaité continuer avec le BEP pour la concrétisation du projet avec : <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration du dossier de demande de permis et son obtention ; • L'élaboration du dossier d'exécution comprenant le cahier des charges de travaux et sa publication.
Eghezée – SOL - Le Frocourt	Réalisation d'un SOL (schéma d'orientation local) pour le développement d'un nouveau quartier.	La justification de la mise en œuvre de la zone d'aménagement communal concerté (ZACC) ainsi que l'analyse contextuelle du site ont été réalisées.
Eghezée – réaménagement rue de la Gare	Réaménagement de la rue de la Gare et de ses abords au centre d'Eghezée (projet FEDER).	Le BEP a rédigé le cahier des charges en vue de désigner un auteur de projet.
Rochefort – réaménagement de la rue des Grottes	Travaux d'aménagement de la rue des Grottes à Han-sur-Lesse.	La mission comprend la désignation d'un auteur de projet, l'obtention des permis nécessaires, la passation d'un marché de travaux et le suivi de la réalisation des travaux. Le BEP a tenu une réunion de démarrage du projet avec les autorités rochefortoises. Les périmètres d'intervention ont été mis au point, ainsi que le lancement de la rédaction d'un cahier des charges en vue de désigner un auteur de projet.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
ESPACES PUBLICS		
Havelange – site Symphorine	Suite au schéma directeur, accompagnement de la Commune pour la réhabilitation du site de l'ancienne école Symphorine.	Le BEP a effectué un accompagnement juridique la Commune pour permettre la réhabilitation du site et a rédigé le dossier de reconnaissance en site à réaménager (SAR) qui a été remis à la Région wallonne.
Havelange - maillage vert et bleu	Création du parc rural dans le centre de Havelange dans le cadre de l'appel à projets "maillage vert et bleu en milieu rural".	Le BEP a rédigé le cahier des charges pour la désignation de l'auteur de projet qui sera identifié début 2024.
Assesse -cartographique du foncier public agricole	Identification cartographique du foncier de propriétaires publics situés en zone agricole préalable à la mise à jour des baux à ferme.	Le BEP a réalisé 4 cartes permettant d'identifier les propriétaires publics de parcelles agricoles sur son territoire communal.
Ciney – abattage des arbres du parc Saint-Roch	Réalisation du dossier de permis d'urbanisme visant l'abattage de plusieurs arbres et les nouveaux aménagements/plantations.	Le BEP a fait réaliser une étude sanitaire d'une partie des arbres du parc Saint-Roch à Ciney en vue de l'abattage éventuel de ceux-ci.
Hastière - Waulsort	Aménagement d'un espace public en cœur d'îlot.	Le BEP a réalisé une esquisse et une estimation budgétaire relative pour l'aménagement d'un espace public ludique, intergénérationnel et respectueux de la biodiversité.
Walcourt – site de la Truite d'Or	Redéveloppement du site de la Truite d'Or et de ses alentours au lieu-dit Gerlimpont.	Le BEP a apporté son expertise à la rédaction de la fiche PCDR en cours de finalisation, afin d'ajuster au mieux la programmation tenant compte des contraintes du site.
INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES LOCALES		
Doische – parc d'activité	Révision du plan de secteur en vue de la création d'une petite zone d'activité économique d'intérêt local.	La redéfinition du périmètre et du projet économique a été menée en concertation avec la Commune et le SPW afin de proposer un dossier répondant mieux aux objectifs communaux et régionaux, notamment la préservation d'espaces d'intérêt Natura 2000.
Baillonville-sud - révision plan de secteur	Projet demandé par l'entreprise Tilman - Dossier conjoint avec la demande de révision du plan de secteur pour Baillonville-nord.	L'Arrêté ministériel validant le principe de la demande et proposant le contenu du RIE (rapport d'incidence environnementale) a été signé en novembre 2022. En 2023, le BEP a aidé l'entreprise Tilman dans la désignation de son auteur de projet pour le RIE.
Hamois - micro-zone Natoye	Création des 2 lots via division pour la mise en œuvre de la micro-zone d'activité économique.	Le projet porte sur la réalisation d'un plan de division de 2 lots nécessaires à la mise en œuvre de la micro-zone d'activité économique ainsi que l'accompagnement du BEP pour la vente des parcelles économiques qui seront créées selon les besoins de chaque entreprise. Une charte sera élaborée pour fixer le cadre urbanistique et environnementale pour les entreprises.
Fosses-la-Ville - révision de plan de secteurs	Révision au plan de secteur en vue de l'inscription d'une nouvelle zone d'activité économique d'intérêt local.	Le dossier de demande de révision a été préparé par le BEP et a été soumis à la Commune avant l'été 2023.



📍 Ciney – abattage des arbres du parc Saint-Roch



📍 Fosses-la-Ville – rénovation urbaine



📍 Eghezée – réaménagement rue de la Gare



 Dinant

Témoignage d'Alexandre Colot, Chef de service en aménagement du territoire :

Le projet " Ville+Sambre+Ville " à Auvélais vise la création d'un nouveau quartier en plein centre d'Auvélais en bord de Sambre. Dans le cadre de l'accompagnement du BEP au développement de ce quartier, une attention particulière a été apportée à 3 éléments essentiels dans une vision durable du développement :

- ▶ **L'accessibilité au site par les modes doux** via la création d'une passerelle cyclo-piétonne enjambant la Sambre et reliant ainsi le site directement au centre d'Auvélais à ses commerces et ses services ;
- ▶ **Le développement d'un réseau de chaleur** pour desservir l'ensemble du quartier en valorisant la chaleur fatale de l'entreprise Innovyn toute proche ;
- ▶ **La création d'un parc public** en bord de Sambre qui soit à la fois un espace vert de convivialité, un réservoir de biodiversité et un espace de gestion des eaux en cas de fortes précipitations.



Focus sur ... le square Lion à Dinant

Localisé en plein centre de Dinant, le square Pierre-Joseph Lion, avec ses grands arbres haute-tige centenaires, est un espace public qui présente un caractère verdoyant unique en centre-ville. Malheureusement, l'espace nécessite une requalification pour s'exprimer réellement.

En réaménageant celui-ci, la Ville de Dinant ambitionne de maintenir et de protéger les arbres haute tige et souhaite proposer l'aménagement d'un lieu d'agrément, fonctionnel et convivial.

Ce parc est en effet le seul espace public majoritairement végétalisé au centre-ville. Il y a lieu de conserver ce caractère unique en préservant les grands arbres et en y renforçant le potentiel écologique par la plantation de haies mellifères, de parterres fleuris. Le réaménagement de cet espace se justifie d'autant plus qu'il se trouve à proximité directe de deux éléments de moteurs économiques dinantais que sont la rue Grande et ses commerces et la Croisette, ses restaurants et sa promenade touristique en bord de Meuse.

Le 22 mai 2023, des riverains et personnes intéressées par le développement du centre-ville étaient présents pour assister à la présentation du square, de l'état sanitaire des arbres existants et de l'esquisse du réaménagement du square. Les citoyens ont pu donner leur avis sur ce projet. De nombreuses suggestions ont été émises et seront prises en compte pour la continuité du projet.



Vers une attention accrue aux problématiques de mobilité

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
QUARTIER D'HABITAT		
Mobilité électrique	Identification des sites pour le rechargement des véhicules électriques.	Dans le cadre d'un projet d'équipement de la Wallonie en bornes de recharge électrique semi-rapides (objectif de 2.000 points de chargement), le BEP a été mandaté par le Gouvernement wallon, au même titre que les autres agences de développement, en vue d'identifier les sites pertinents sur le domaine public où implanter ce type de bornes, de manière homogène à l'échelle de son territoire. Cette démarche, en concertation avec les Communes et les gestionnaires de réseau de distribution, s'est basée sur l'établissement d'une cartographie interne visant à déterminer les portions du territoire les plus attractives en tenant compte des pôles d'attractivité (écoles, hôpitaux, parcs d'activité économique, centres sportifs, culturels ou commerciaux, HORECA, ...) et de l'infrastructure électrique existante. Les sites retenus ont ensuite été validés sur le terrain en compagnie des agents communaux.
CHU – étude de mobilité	Etude de mobilité visant à déterminer le meilleur site pour implanter un nouvel hôpital en tenant compte de tous les modes de transport et des contraintes urbanistiques et environnementales.	Le BEP a coordonné des études de mobilité approfondies sur les sites potentiels afin d'aider à la décision quant à l'identification du meilleur site.



Vers une meilleure intégration de l'agriculture durable et des produits issus des circuits courts dans les projets locaux

Le BEP est membre de Wasabi 2.0 dont la finalité est de permettre à tous de reprendre notre destin alimentaire en main localement, en circuit court et à petite échelle. Cela signifie donc aussi bien qualitativement que durablement. Il s'agit plus précisément de développer une nouvelle filière agro-alimentaire horticole innovante, résiliente, diversifiée, dans les milieux ruraux et (péri)-urbain, en privilégiant la production, la transformation et la distribution des fruits et légumes au niveau local.

LES ACTEURS CLÉS DE L'INITIATIVE :

Quinze laboratoires issus des universités (ULiège, UCLouvain et ULB), de la Haute Ecole Condorcet et du CELABOR se concentreront sur le développement des techniques, procédés et processus de la filière et des business models innovants. Quatre aménageurs territoriaux (BEP, SPI, IGR-TEC, IDELUX) et 6 villes (Gembloux, Namur, La Louvière, Charleroi, Herstal, Verviers) appuieront le déploiement de la filière sur l'ensemble du territoire wallon. Ils seront épaulés par les universités, par les experts publics de la filière (le CIM, la SOCOPRO) et par la société Green SURF, spécialisée en agriculture urbaine. Wagrallim et le Cluster Ecoconstruction contribueront à la diffusion des résultats auprès des entreprises wallonnes et LEVERST suscitera des vocations entrepreneuriales dans le domaine auprès des jeunes.

Wasabi 2.0 contribuera principalement à 4 aires stratégiques du DIS 5 – Domaine d'innovation spécifique - Chaînes agro-alimentaires du futur et gestion innovante de l'environnement. Il s'agira de :

1. Développer et stimuler la filière agro-alimentaire horticole structurée de manière innovante en intégrant production primaire et transformation et en prospectant les territoires adéquats d'implantations (zones rurales, urbaines, péri-urbaines, parcs d'activité économique, friches) ;
2. Développer des pratiques horticoles bio et agroécologiques, et des produits transformés de qualité et durables pour des entreprises agro-alimentaires à taille humaine ;
3. Diminuer l'impact énergétique et environnemental de productions agro-alimentaires horticoles et développer une économie circulaire bio-basée ;
4. Intégrer la filière agro-alimentaire horticole dans un système de distribution locale, basé sur les meilleures pratiques de gestion des chaînes logistique en circuit court.

Par son approche globale, Wasabi 2.0 concernent également les 4 autres domaines d'innovation spécifique, de façon mineure.



Vers toujours plus de valorisation touristique du territoire

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Bièvre – projet touristique dans le Bois de Graide	Création d'un parc de loisirs comprenant la réalisation d'un parcours dédié à la découverte ludique et pédagogique de la nature et la création de 6 hébergements insolites.	Le dossier de demande de permis a été déposé et obtenu. Le cahier des charges de concession de services a été réalisé et publié en vue de désigner un exploitant pour le parc de loisirs.
Houyet – étude du Camping de la Lesse	Réalisation d'une étude de faisabilité destinée à proposer des orientations pour assurer la redynamisation touristique du Camping de la Lesse.	Suite à la finalisation de l'étude, il a été proposé à la Commune de lancer une démarche de prospection en vue de sonder le marché et d'évaluer le niveau d'intérêt pour la reprise du camping. Cette démarche a débouché sur des contacts exploratoires intéressants permettant à la Commune de définir une approche en matière de montage opérationnel pour l'avenir du camping.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Houyet – création d'une aire de motor-homes	Concrétisation du projet de création d'une aire de motor-homes suite à l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets "Aires de motor-homes" du Plan de relance de la Wallonie.	Suite à l'accompagnement de la Commune dans la constitution et le dépôt du dossier de candidature pour l'obtention d'une subvention "Aires de motor-homes", la Commune a souhaité continuer avec le BEP pour la concrétisation du projet avec : <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration du dossier de demande de permis ; • L'élaboration du dossier d'exécution.
Namur – zone de baignade en Meuse	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone de baignade en Meuse à proximité de l'ancienne caserne du Génie à Jambes.	Le BEP a examiné la faisabilité technique et financière pour implanter une zone de baignade en Meuse sur le site retenu par la Ville.
Dinant – création d'une aire de motor-homes	Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'une aire de motor-homes à Bouvignes.	Le site envisagé étant localisé dans un site classé exceptionnel, les services de l'AWAP ont été rencontrés. Le BEP a suivi l'auteur de projet pour la réalisation du projet et cahier des charges visant l'implantation d'une aire pouvant accueillir une douzaine de motor-homes à l'entrée de Dinant.
Vallée de la Molignée – Etude de positionnement touristique (CITW+)	Etude visant à définir un positionnement stratégiques traduite en actions pour développer et améliorer la mise en tourisme de la destination "Vallée de la Molignée" avec les Communes d'Anhée, Onhaye, Mettet et Florennes.	Le bureau d'études désigné a terminé l'étude. Celle-ci a été présentée et validée par les différentes Communes concernées.
Vresse-sur-Semois – point de vue du Jambon	Aménagement d'un point de vue.	Le BEP a procédé à l'élaboration de l'avant-projet et de la demande de permis d'urbanisme.
Namur, Province au fil de l'eau	Programme d'aménagements visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre.	Les permis ont été octroyés et les dossiers d'exécution sont en cours de finalisation. Les premiers travaux débiteront en septembre 2024 pour la majorité des projets.



Houyet – création d'une aire de motor-homes



Vresse-sur-Semois – point de vue du Jambon



Namur - zone de baignade



Namur, Province au fil de l'eau



📍 Yvoir - Spontin 2030



📍 Ardenne cyclo



📍 Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse



📍 Sambreville – création d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Interreg - Ardenne Itinérance Mobilité et Infrastructures	Dépôt de candidature dans le cadre de la programmation Interreg IV.	Dans la continuité d'Ardenne Cyclo, le projet Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructures a pour objectif d'optimiser durablement la mobilité active en Ardenne et de faciliter l'utilisation des transports bas carbone par une amélioration de la qualité des infrastructures et de la sécurité. Le BEP est chef de file pour ce projet Interreg regroupe une vingtaine de partenaires belges et français.
Val de Lesse - itinéraire emblématique	Création d'un itinéraire de randonnée emblématique du Val de Lesse.	A la suite du Plan de Gestion pour un tourisme durable en Val de Lesse, l'étude pour définir l'itinéraire a été lancée. Le premier comité d'accompagnement a été organisé en décembre 2023 avec les acteurs et Communes concernées.
Sambreville - d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial	Implantation d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial à Auvélais.	Une demande de permis auprès du Fonctionnaire délégué a été introduite. Une demande de subvention auprès du CGT a été introduite. Ces documents ont été réalisés par le BEP.
ASBL du Chemin de Fer du Bocq - développement de la ligne	Développement de la ligne du Chemin de Fer du Bocq.	Suite à l'accompagnement de l'ASBL pour des subsides dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, celle-ci a souhaité continuer avec les services du BEP pour l'assistance pour la passation des marchés publics nécessaires au projet de développement de la ligne.
Yvoir - Spontin 2030	Réalisation d'une étude pour le développement touristique de Spontin.	Le diagnostic et la stratégie de développement touristique ont été présentés au comité d'accompagnement. Un plan d'actions doit être présenté en 2024.
Hastière - camping du Pairy	Réalisation de la vente de l'ancien camping du Pairy situé à Waulsort.	Le BEP a assuré un accompagnement dans la rédaction des documents de vente de l'ancien camping du Pairy et l'assistance de la Commune dans la procédure à suivre.
Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse - marketing territorial	Financement et lancement d'une étude visant à la réalisation d'un diagnostic de type profil identitaire et élaboration d'une stratégie de marketing territorial afin d'augmenter l'attractivité du territoire du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse en valorisant ces atouts auprès de différents publics.	Le BEP a procédé à la rédaction du cahier des charges de services en vue de désigner un bureau pour mener cette étude.

Témoignage de Thomas Evrard, gestionnaire de projets touristiques :



Dans le cadre de l'accompagnement des Communes dans leurs études ou projets touristiques, nous nous efforçons de repenser la relation entre le tourisme et le développement durable. Bien conscients de l'impératif écologique, nous cherchons à réinventer cette connexion, reconnaissant que l'évolution du secteur doit se faire sans compromettre le patrimoine et la nature, essentiels à l'attrait touristique de notre province. Nous accordons une attention particulière à la gestion réfléchie des flux touristiques, de la mobilité, de l'accueil des visiteurs, mettant en place des dispositifs tels que des itinéraires définis et des installations d'accueil équipées permettant de structurer l'offre touristique et d'optimiser l'existant. Ces aménagements visent à canaliser et diriger les visiteurs de manière responsable, minimisant ainsi les impacts sur la nature. En structurant nos interventions autour de ces principes, nous contribuons à créer des expériences touristiques durables et respectueuses de l'environnement.

Vers plus d'efficacité énergétique

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Plan d'actions énergie	Coordination territoriale de la "Convention des Maires" et des 3 plans climats groupés (Namur, Dinant et Philippeville).	Les Communes bénéficient d'un support mutualisé et disposent de données territoriales afin de mettre en œuvre leurs 6 fiches actions prioritaires rentrées dans le cadre du programme Pollec 2022.
Couvin - thermographie aérienne	Coordination de thermographie aérienne et réalisation d'un outil cartographique.	Cette action a permis à la Commune : <ul style="list-style-type: none"> • D'identifier les bâtiments communaux les moins performants ; • De sensibiliser les citoyens ; • D'organiser une campagne de rendez-vous personnalisés (200) avec les citoyens demandeurs de conseils.
Anhée – Dinant – Hastière – Houyet – Onhaye – Yvoir - rénovation de bâtiments de citoyens	Accompagnement des Communes soutenues par Cyrus dans le plan de rénovation des bâtiments citoyens.	Le projet de plateforme de rénovation sur le territoire des communes soutenues par Cyrus s'est poursuivi en 2023 avec une attention sur les projets de rénovations de citoyens en situation précaire.
Sambreville – accompagnement PAEDC (Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat)	Accompagnement de la Commune de Sambreville pour mettre à jour de son plan climat d'une version objectif 2020 à un objectif 2030 avec 55% de réduction de CO ₂ .	Sur base de plusieurs groupes de travail (rénovation du bâti citoyen, mobilité et aménagement du territoire), le plan a été finalisé et validé par la Commune en 2023.
Gembloux - étude réseau de chaleur public	Etude d'opportunité et de faisabilité technico-juridique d'implantation d'un réseau de chaleur à Gembloux (quartier de la gare et équipements publics).	Le BEP a rédigé le cahier des charges afin que la Commune puisse désigner un prestataire de services pour réaliser l'étude technico-juridique visant la mise en place d'un ou de plusieurs réseau(x) de chaleur à Gembloux. Une fois le prestataire désigné, le BEP a joué son rôle d'encadrement de la mission afin de veiller à ce que celle-ci réponde aux attentes et besoins de la Commune, ainsi que l'interface entre les experts techniques du bureau d'études et les représentants de la Commune.
Houyet/ Beauraing – éoliennes	Soutien au développement de projets d'énergie renouvelable sur le territoire de ces 2 communes.	Houyet et Beauraing sont propriétaires de parcelles propices au développement de projets éoliens et souhaitent octroyer un droit de superficie à un opérateur pour installer et exploiter des éoliennes. Le BEP a réalisé l'étude de droit et de fait sur les parcelles concernées, au regard de la réglementation et des contraintes d'implantation des projets éoliens. Ce travail cartographique d'identification des parcelles à priori exemptées de contraintes se poursuivra en 2024, notamment suite à l'annonce de l'entrée en vigueur prochaine du nouveau cadre de référence éolien.
Stratégie immobilière Pollec	Accompagnement de 5 communes (Eghezée, Fernelmont, Havelange, Somme Leuze, Florennes) dans la mise en place d'une stratégie immobilière.	L'accompagnement du BEP prévoit 3 étapes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'audits de 15 bâtiments prioritaires commune ; 2. Réalisation d'une comptabilité énergétique par le biais d'un monitoring des bâtiments ; 3. Rapport d'une stratégie immobilière spécifique par bâtiment. Deux marchés publics seront réalisés : un marché d'audits et de rapport et un marché de monitoring et de comptabilité énergétique. En 2023, les deux marchés ont été attribués.



Animation Pollec

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
<p>Province de Namur – biométhanisation agricole</p>	<p>Etude de l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).</p>	<p>Suite aux études réalisées en 2021 et 2022, une procédure concurrentielle avec négociations pour la conception et la réalisation d'une unité de biométhanisation a été initiée. Cette procédure se déroule en 2 phases : sélection des candidats et, ensuite, remise des offres par les candidats sélectionnés. Elles sont attendues début 2024.</p>
<p>Province – réseau d'énergie thermique EPASC</p>	<p>Valorisation de la chaleur issue de la future unité de biométhanisation implantée sur le site de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).</p>	<p>Pour ce projet, le BEP est chargé de désigner un auteur de projet et de mettre en œuvre le marché de travaux. Le BEP a proposé à la Province une méthodologie de travail impliquant au préalable une étude de faisabilité complète de la part de l'auteur de projet qui sera désigné. Cette étude permettra à la Province de décider en connaissance de causes de la suite à donner et des implications (techniques, économiques) de son projet de réseau de chaleur.</p>
<p>Communautés d'énergie renouvelable - positionnement</p>	<p>Accompagnement des Communes désireuses de mettre en place sur leur territoire un projet de communautés d'énergie.</p>	<p>Dans un projet de partage d'énergie, la Commune impliquée doit avant toute chose et en amont de son projet, définir clairement les objectifs visés et le niveau d'implication souhaité. En parallèle de son accompagnement sur cette étape de positionnement (pris en charge par le BEP), le BEP a désigné un prestataire spécialisé dans le secteur. Celui-ci développera un outil d'évaluation de la pertinence chiffrée du projet. Cet outil sera mis à disposition des Communes ayant défini leur positionnement et souhaitant pré-valider leur projet de communauté d'énergie.</p>

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Communauté d'énergie renouvelable - Mecalys®	Création d'une communauté d'énergie dans le parc d'activité Mecalys®, comme projet pilote avec Trans&Wall et CERWal.	Le BEP a tenu deux réunions de coordination avec les partenaires afin de définir le périmètre d'action de chacun, d'établir une méthodologie et d'identifier des acteurs potentiels.
Outil cartographique d'identification du potentiel "énergie renouvelable" pour la province de Namur	Développement d'un outil cartographique dynamique pour identifier le potentiel du territoire en matière de photovoltaïque, d'éolien et de stockage d'énergie.	En 2023, le BEP a développé une méthodologie d'identification et de récolte de toutes les données techniques, urbanistiques et environnementales à intégrer dans l'outil.
Plateforme EMS - Energy Management System	Mise en place d'un système EMS (Energy Management System) pour permettre au BEP mais également aux Communes d'améliorer sa gestion de l'énergie, d'avoir une vision globale de chacun de leurs bâtiments et de mieux maîtriser leurs coûts énergétiques.	Le BEP a procédé à l'analyse des performances et fonctionnalités des EMS sur le marché en fonction de critères spécifiques à nos métiers.



 Mecalys

Focus sur... les audits énergétiques de bâtiments communaux

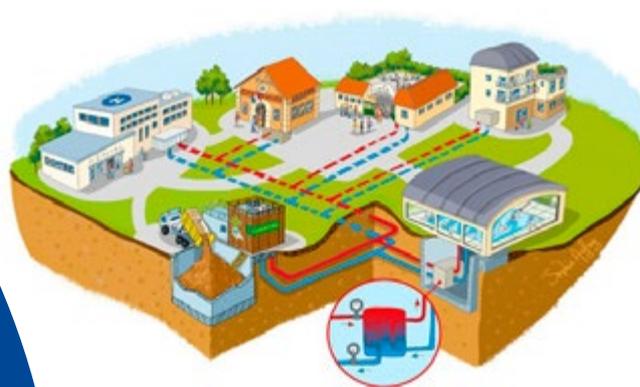


Ces audits visent à identifier les solutions les plus efficaces pour réduire la consommation énergétique, telles que l'isolation des bâtiments, l'optimisation des systèmes de chauffage, éclairage, etc. ou encore la mutualisation (rassembler plusieurs services dans un même bâtiment, par exemple).

Cet objectif prend en compte le respect du cycle de vie des bâtiments en termes d'émissions de CO₂, de l'extraction des matières premières à la construction du bâtiment comme son utilisation. Une décarbonation des consommations résiduelles est prévue.

En plus des Commune d'Eghezée, Fernelmont, Florennes, Havelange et Somme-Leuze, le BEP envisage d'adopter une stratégie similaire pour son propre patrimoine : bâtiments administratifs de Salzinnes, Floreffe, Biron, Vodecée et Malvoisin mais aussi les business centers et hall-relais des parcs d'activité économique.

Grâce au soutien de la Wallonie via l'appel à projet Pollec 2021, ces audits fourniront une vision opérationnelle claire pour réduire les émissions carbone du bâti communal de 55% d'ici 2030 et transformer le patrimoine public visé en un modèle neutre en carbone d'ici 2050. Des objectifs en accord avec la stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme (SWRLT) concernant les écoles et bureaux publics. Ces audits font en outre partie d'une stratégie immobilière complète, passant également par des diagnostics et la planification de travaux.



Témoignage de Pierre-Louis Bombeck, gestionnaire de projet "Energie by BEP" :



Nous soutenons et accompagnons le partage d'énergie décarbonée, sous forme de chaleur via les réseaux de chaleur ou d'électricité avec les communautés d'énergie, et cela tant dans les parcs d'activité que dans les communes. Ce type de projet de partage d'énergie contribue au développement des énergies renouvelable à un coût abordable (mutualisation des frais, meilleure rentabilité des investissements), à réduire les inégalités en luttant contre la précarité énergétique (accès à une énergie verte à coût abordable) ainsi qu'à développer des villes et communes durables.

Vers une concrétisation accrue des projets publics locaux

LES PROJETS

Depuis 2021, le BEP est reconnu au travers d'une convention avec Digital Wallonia comme "réfèrent opérationnel SmartRégion".

Dans le cadre de cette convention, le réfèrent joue un rôle d'animateur du territoire et de courroie de transmission entre le niveau régional et le niveau local sur toutes les matières en lien avec la Smart City.



TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Appel à projets - SmartRegion 2023	Soutien aux Communes pour répondre à l'appel à projets de la Wallonie visant la mise en œuvre de projets innovants dans les domaines suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Commerce ou tourisme pour l'attractivité des collectivités (supra) locales ; • Mobilité ou logistique territoriale ; • Energie ou environnement ; • Résilience et gestion de crises. 	Le BEP a assuré l'organisation de séances d'information, fourni des conseils, procédé à la lecture et relecture de projets proposés par des Communes. Le BEP a également procédé à la rédaction spécifique de deux projets en lien avec les objectifs du BEP en matière de data pour les Communes de Ciney et Gembloux.
CiLo	Dynamisation de la plateforme de crowdfunding destinée au financement de projets sur le territoire de la Province de Namur.	10 séances de formations pour différents porteurs de projet ont été organisées au cours de l'année et 7 nouveaux projets ont été financés sur la plateforme CiLo au cours de l'année 2023.
PIX - montée en compétence numérique des agents	Offre de service permettant aux Communes de réaliser un bilan de compétence en matière de numérique de leurs agents.	Après élaboration et planification du projet, celui-ci a reçu un subside de l'Europe via le programme Erasmus +. Le projet a été entamé dans un premier temps avec le concours de 4 Communes pilotes (Ciney, La Bruyère, Sambreville, et Sombreffe) qui ont testé la plateforme. Sur base des résultats, une offre de formation sur-mesure (adaptées tant en termes de niveau que de réalité professionnelle) pourra être proposée à chacun des employés
Camions sentinelles	Utilisation des camions poubelles de BEP Environnement afin de collecter des données sur l'ensemble du territoire provincial.	En 2023, les premières mesures de qualité des réseaux 3 et 4G ont été enregistrées. Les premiers tests de calibrage de ces mesures ont été réalisés avec le concours du régulateur fédéral des télécommunications (IBPT).
Observatoire provincial de la cybersécurité sur le territoire de la Province de Namur	Visibiliser le niveau de sécurité des infrastructures informatiques et numériques de la Province et de chacune des Communes du territoire.	Ce projet a pour but de conscientiser l'ensemble des collectivités locales à l'importance de la sécurité de leurs infrastructures informatiques et numériques. Pratiquement, il se compose de deux outils : <ul style="list-style-type: none"> • Un outil de cotation de la sécurisation des infrastructures IT et numériques des Communes qui intègre également un relevé des actions nécessaires à l'amélioration de la note et de la sécurité ; • Un outil de veille des principales failles exploitées dans le secteur et l'environnement des collectivités locales namuroises.



Camions sentinelle



Campagne de promotion de CiLo

Focus sur... l'offre de services en matière de cybersécurité



En juin 2023, le BEP a développé une offre de service en matière de cybersécurité à destination des Communes et CPAS de son territoire ainsi que de la Province. Celle-ci se compose de deux principaux outils : un "observatoire de maturité en matière de cybersécurité" des Communes du territoire et des marchés particuliers au sein de la centrale d'achats Smart City (outils, services) qui viendront compléter les services et outils présents dans la future centrale d'achats d'IMIO soutenue par la Wallonie.

L'observatoire

L'observatoire développé par le BEP repose essentiellement sur un outil permettant le scanning complet et non-intrusif des sites web et infrastructures numériques des 38 Communes du territoire. Ce scanning s'est fait quotidiennement pendant un mois (juin 2023) puis désormais trimestriellement. Ces résultats sont augmentés par un rapport mensuel exploitant la technologie des leurres.

L'outil de scanning permet au BEP de :

- ▶ Donner une cotation à chacune des Communes du territoire, le reflet du niveau de protection apparent de l'ensemble des Communes ;
- ▶ Donner aux Communes un ensemble de recommandations en matière de protection de leurs infrastructures ; recommandations sont priorisées en fonction du degré d'urgence des remédiations via la plateforme et de manière encore plus pertinente via l'outil (Lupovis) basé sur les leurres.

Cette solution permet également d'avoir un tableau de bord complet permettant le suivi de l'ensemble des collectivités locales testées.

La centrale de marché

La centrale de marché sera utilisée afin de permettre aux Communes d'y puiser des outils ou services mutualisés pour améliorer leur niveau de sécurité.

Le premier marché, préparé en 2023, sera lancé en 2024 et permettra à toutes les Communes adhérentes de disposer quand elle le souhaite d'un support IT spécialisé en cybersécurité afin de tirer profit des recommandations et enseignements dressés dans les rapports fournis par l'Observatoire.

Vers un soutien à la gestion de projets environnementaux

LES PROJETS

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Mettet – étude de sols	Lancement et suivi des études de sols et des travaux d'assainissement sur le site du service technique de Mettet.	2023 a été consacrée à l'assainissement du site.
Somme-Leuze – centre de regroupement de terres	Réalisation de la demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'un centre de regroupement de terres pour la Commune de Somme-Leuze.	2023 a été consacrée aux contacts avec l'Administration (DPA, DIGPD) et à l'établissement de la demande de permis. Le permis est attendu début 2024.
Appel à projets – "résilience biodiversité climat"	Accompagnement des Communes dans l'élaboration d'un dossier de candidature.	Les études techniques ont été finalisées pour dépôt du dossier en octobre 2023.

Focus sur... la résilience des territoires aux changements climatiques



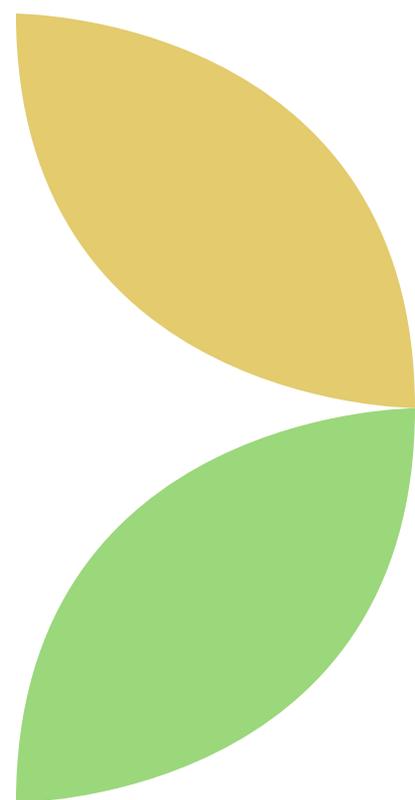
En mai 2022 un appel à projets intitulé "résilience biodiversité climat", s'inscrivant dans le Plan de relance de la Wallonie a été lancé. Cet appel visait à favoriser la régulation des inondations et des sécheresses, contribuer à renforcer la résilience des territoires par la prévention des risques, contribuer à renforcer la continuité et le maillage écologique et renforcer la fonction socio-récréative des milieux naturels.

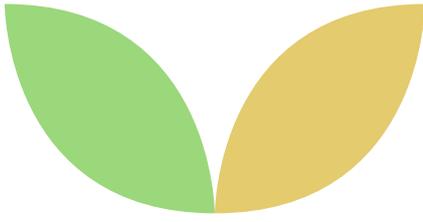
Le BEP, comme assistant à maîtrise d'ouvrage, a coordonné les projets de 7 Communes namuroises : Houyet (les ruisseaux du Biran et de l'Hileau), Sambreville et Fosses-la-Ville (bassin versant du ruisseau de Fosses et affluents), Philippeville (ruisseau de l'Hermeton), Walcourt, Philippeville et Florennes (bassin versant du ruisseau d'Yves et affluents).

Le travail a consisté à étudier le contexte environnemental et hydrologique, quantifier les ruissellements au sein des bassins versants sur base de différents scénarios d'intensité de pluie, localiser, proposer et dimensionner des ouvrages de rétention des eaux et étudier leur intégration dans le réseau écologique, établir un plan de gestion et une évaluation budgétaire des études de conception ultérieures, des opérations foncières, des travaux et de l'entretien.

Chaque projet a été suivi par un comité d'accompagnement rassemblant des représentants des services communaux et des Collèges, des "Contrats Rivières" concernés, du Service Technique du Territoire et de la Transition de la Province de Namur, de l'INASEP, du Service Public de Wallonie (SPW) et de divers acteurs locaux (parc naturel, GAL, Infrabel, carrière, Donation Royale...).

Ce sont 35 aménagements de gestion qui sont proposés, essentiellement des ouvrages permettant de créer des zones d'expansion de crue, afin de stocker près de 400.000 m³ d'eau en amont de villages ayant été victimes de dommages lors des inondations de ces dernières années. Ces études ont également investigué des dispositions complémentaires en faveur de la biodiversité dont l'intensification du réseau écologique (création de réseau de mares, de zones humides), la renaturation de biefs (canaux de dérivation des eaux) ou la création de passe à poissons. D'autres dispositions complémentaires se focalisent sur la création d'une attractivité socio-récréative autour de ces aménagements afin d'expliquer au public la problématique de gestion des eaux pluviales et des moyens mis en œuvre sur leur territoire.





Vers plus de synergies avec l'INASEP

Au début de la législature provinciale, une filialisation de l'INASEP sous l'égide du BEP a été envisagée. Dans ce cadre, différentes rencontres ont été organisées entre les deux institutions afin d'identifier la méthodologie la plus adéquate et la plus réaliste pour permettre la coordination sollicitée entre les 2 intercommunales. Une convention d'étapes de filialisation a été conclue entre le BEP et l'INASEP, dans une perspective à 10 ans. A court terme (horizon 2023), les 2 parties se sont engagées à identifier et analyser les synergies potentielles à mettre en œuvre, à envisager des domaines de gestion concertée et à établir des échanges de bonnes pratiques.

Voici, au terme de l'année 2023, le bilan des synergies établies dans les métiers opérationnels du BEP :

ENVIRONNEMENT :

- Collaboration pour le bon fonctionnement des stations d'épuration de Happe-Chapois, Malvoisin et Morialmé (analyses de lixiviats et eaux souterraines) ;
- Collaboration pour les analyses de rejet au centre de transfert de Ciney-Biron et au site intégré de gestion des déchets de Floreffe ;
- Collaboration pour les analyses des jus du bassin du centre de compostage de Naninne ;
- Echanges de bonnes pratiques dans le cadre EMAS.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

- Intervention de l'INASEP comme auteur de projet et le suivi de chantier dans l'équipement des parcs d'activité économique (Mariembourg, Mettet, Chastrès, Condolys® phase 2, Crealys®) ;
- Echanges méthodologiques et d'outils cartographiques dans la gestion des eaux de ruissellement dans les parcs d'activité ;
- Partage d'expérience en matière d'énergie et plus singulièrement dans l'installation de la chaudière biomasse du BEP ;
- Perspective d'un marché conjoint dans le domaine des essais de sol ;
- Collaboration de l'INASEP à la rédaction du cahier des charges pour la nouvelle piscine de Gembloux.

Des échanges réguliers de bonnes pratiques et partages d'expérience ont également eu lieu dans d'autres domaines d'activité (IT, finances, RH, service juridique, communication).

Des synergies potentielles futures ont été identifiées en 2023 pour poursuivre et amplifier la collaboration entre le BEP et l'INASEP, notamment en formalisant certains marchés conjoints (cybersécurité, médecine du travail,)

Vers un soutien accru à l'efficacité administrative et la gouvernance

LES PROJETS

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2023
Mission d'assistance en assurances – nouvelles Communes accompagnées	Accompagnement pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille) et assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.	Deux missions menées ont abouti à l'attribution d'un marché public d'assurances pour les Communes d'Yvoir et de Gesves.
Mission d'assistance en assurances – suite de l'accompagnement entrepris	Accompagnement pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille).	Les rapports d'analyse ont été présentés à plusieurs Communes et la mise en œuvre des recommandations est en cours (Mettet, Couvin, et Viroinval). Gembloux et Profondeville ont décidé de confier une mission d'assistance au BEP. Les deux audits débuteront début 2024.

2.3

DES POLITIQUES DÉCENTRALISÉES PAR BASSIN DE VIE

A. Mission

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP mène des **politiques particulières sur certains bassins de vie** de son territoire adaptées à leur situation socio-économique et leurs potentialités de développement.

B. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 11, FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛR, RÉSILIENTS ET DURABLE



La supracommunalité telle que le BEP l'envisage s'inscrit pleinement dans l'objectif 11 et, plus singulièrement 11a "Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale." Dans une optique d'animation du territoire en vue de faire émerger des projets concrets qui

transcendent les frontières communales et font sens à l'échelle d'un territoire plus large, le BEP développe une offre de service qui permet de répondre aux besoins et problématiques rencontrés par les communes, tout en leur permettant d'accéder à des solutions mutualisées à moindre coût. Les centrales d'achat développée dans le domaine IT, smartcity, énergétique,... en sont une illustration concrète.



Vers une polarité urbaine Val de Sambre entre Namur et Charleroi

Porté par la vision générale du développement du territoire initiée par l'étude de Paola Vigano en 2019, le BEP poursuit la concrétisation des projets structurants notamment sur le territoire de Sambreville.

Cela se traduit d'une part par un accompagnement des projets urbains (Ville+Sambre+Ville) mais également dans

la définition de sa "Perspective de Développement Urbain" (PDU).

A cela s'ajoute une vision du développement économique coordonnée avec le Port Autonome ainsi qu'une mise en évidence des sites à réaménager porteurs d'un potentiel de développement économique.



Focus sur... l'implication BEP dans la coalition du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Le BEP fait partie de la coalition cœur (comité de pilotage) de ce projet, aux côtés de plusieurs acteurs dont 2 partenaires communaux namurois (Couvin et Viroinval). Son rôle consiste à ce stade à suivre le développement du projet et à l'accompagner sous forme de conseil (aménagement, retombées pour le territoire, ...), en faisant profiter de son réseau et de son expérience, notamment via la dynamique territoriale du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse Essaimage.



Vers une polarité rurale transprovinciale et transfrontalière autour de l'Entre-Sambre-et-Meuse

ANIMATION TERRITORIALE

La dynamique de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dénommée "Essaimage" a pris une forme nouvelle en 2021 avec la reconnaissance de la dynamique supracommunale par le Gouvernement wallon. De manière collégiale, la Conférence des élus de ces 11 Communes a identifié plusieurs thématiques prioritaires porteuses pour le territoire (notamment territoire intelligent, énergie et avenir du patrimoine du culte).

Vers un territoire "Namur-Capitale" attractif de talents nouveaux

La dynamique "Communauté Namur-Capitale" a poursuivi son action autour de quatre thématiques supracommunales prioritaires. L'alimentation durable/circuit court, la mobilité, l'avenir du patrimoine du culte (et la gestion des fabriques d'église) ainsi que l'énergie ont été au cœur des préoccupations. Dans une logique de coopération renfor-

cée et de mutualisation accrue des moyens, les 16 Communes ont en effet souhaité travailler pour plus d'efficacité dans l'action publique au service des habitants et des acteurs du territoire.

Focus sur... le commerce de centre-ville

Dans la foulée de l'atelier organisé avec les Communes et leurs ADL, le BEP a entamé une réflexion pour la mise en place d'un plan d'actions sur la thématique du commerce de centre-ville. La première étape est la mise en place d'un "web-observatoire" du commerce sur la Ville de Gembloux et de Ciney, avec la volonté d'étendre ultérieurement cet outil précieux à l'ensemble du territoire namurois.



Vers une polarité sud-namuroise “Dinant-Meuse-Condroz” permettant un redéploiement endogène

La dynamique supracommunale “Dinant – Meuse – Condroz” impliquant 13 communes du territoire dinantais a été initiée en 2021 et s’est poursuivie. De manière collégiale, la Conférence des élus a identifié plusieurs thématiques prioritaires porteuses pour le territoire dont l’avenir du patrimoine du culte et le développement territorial.

Focus sur... le projet Interreg d’amélioration des infrastructures cyclables transfrontalières



En relais des Communes transfrontalières, le BEP participe au Comité stratégique de la Stratégie de l’Ardenne transfrontalière. Le BEP suit avec intérêt son évolution et envisage positivement une participation renforcée aux côtés des Communes namuroises transfrontalières et de la Province. Cette participation renforcée vise à passer d’un stade conceptuel à un stade plus opérationnel en concevant des projets et actions visant à l’amélioration des conditions de vie des populations frontalières et au développement du territoire frontalier. La mobilité et le tourisme font partie des thématiques prioritaires.

Dans cet optique, l’Union européenne a lancé un appel à projets dans le cadre de la sixième programmation Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Les Communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois ont souhaité participer à ce projet et ont demandé au BEP d’en être chef de file. Fort de son expérience d’opérateur partenaire dans le projet Interreg V Ardenne Cyclo et d’opérateur chef de file pour d’autres projets européens, le BEP dispose d’une bonne expérience en la matière et se positionne aujourd’hui comme chef de file pour le projet INTERREG VI nommé “Ardenne Itinérance Mobilité et Infrastructures” qui vise à améliorer la qualité des réseaux cyclables et l’expérience touristique à vélo en Ardenne transfrontalière. Ce projet fait partie du portefeuille de projets “Ardenne Transition Durable” piloté par le Groupement Européen d’Intérêt Economique Destination Ardenne.



Vers un territoire inscrit dans les dynamiques régionale, fédérale et européenne

PROJETS FEDER POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l’Union européenne.

La Commission a établi une liste de priorité d’investissement pour la Belgique qui se rattachent à 5 objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 1 : **une Europe plus intelligente,**
- Objectif stratégique 2 : **une Europe plus verte et à zéro émission carbone,**
- Objectif stratégique 3 : **une Europe plus connectée,**
- Objectif stratégique 4 : **une Europe plus sociale,**
- Objectif stratégique 5 : **une Europe plus proche du citoyen.**

Le budget FEDER réservé à la Wallonie est passé de 672 millions d’€ pour la période 2014-2020 à 513 millions d’€ pour la programmation 2021-2027, soit une diminution de 24%.

La Wallonie a établi son programme opérationnel et lancé l’appel à projets le 11 mars 2022 pour un dépôt de projet le 24 mai à midi.

1. PROJETS “BEP”

Au terme d'une préparation de près de 2 ans (avec la réalisation d'une analyse statistique du territoire, l'animation des équipes pour faire émerger des projets innovants, la participation aux groupes de travail de Wallonie Entreprendre), le BEP et ses partenaires ont déposé deux portefeuilles de projets :

- Un portefeuille de 6 projets pour le **volet animation économique**, élaboré sous la houlette de Wallonie Entreprendre d'un montant de 6 millions d'€ pour 3 ans et demi en vue de financer **15 emplois au BEP** ;
- Un portefeuille commun BEP-Ville de Namur-SPW, appelé “**Namur Green City Lab**” (dans la continuité du portefeuille “Namur Innovative City Lab”, déposé pour la période de programmation 2014-2020 par les mêmes acteurs) qui rassemble 6 projets des intercommunales du BEP, 2 projets de la Ville de Namur et 2 du SPW d'un montant d'un peu moins de **49 millions d'€**.

Le Gouvernement wallon a statué le 20 avril 2023 sur les projets. Finalement, **11 projets parmi les 14 portés par le BEP (dans deux portefeuilles différents)** seront financés, pour un montant total de **25,5 millions d'€ sur la période**.



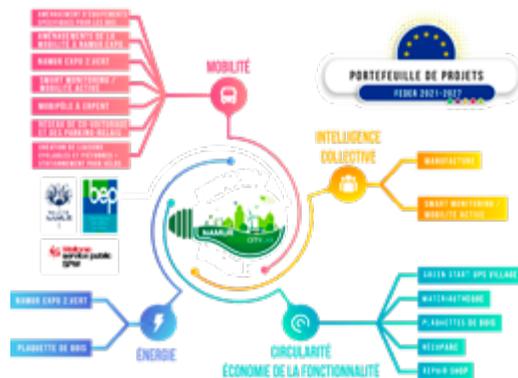
Namur Green City Lab

Quatre projets portés par le BEP sont retenus. Il s'agit de :

- “Namur Expo 2.Vert”, la rénovation énergétique de Namur Expo (budget total retenu : 6.921.144 € soit 100% du budget demandé) ;
- La création d'un centre d'économie circulaire et sociale dans le parc d'activité Ecolys® (budget total retenu : 7.268.971 € soit 90,9% du budget demandé)
- La production de plaquettes de bois à partir des déchets verts (budget total retenu : 4.062.100 € soit 90,9% du budget demandé) ;
- Un réseau de parkings de covoiturage sur le territoire provincial (budget total retenu : 2.709.989 € soit 100% du budget demandé).

Suite à la décision du Gouvernement en avril, l'Administration wallonne en charge des fonds structurels a adressé une série de questions au BEP et qui concernent les projets de Namur Expo, du centre d'économie circulaire et

de la production de plaquettes de bois. Certaines de ces questions portent sur les aides d'Etat. Pour lever les éventuelles incertitudes, le BEP a mandaté des études juridiques qui étayent la thèse selon laquelle ces projets ne sont pas soumis à la réglementation sur les aides d'Etat. Ces études doivent à présent être analysées par l'Administration. Le BEP est donc toujours dans l'attente des fiches-projets définitives et des Arrêtés de subventions pour avancer dans la concrétisation des projets.



Animation économique

Le FEDER permet également de bénéficier de moyens pour l'accompagnement des entreprises du territoire namurois. Dans ce cadre, et dans les balises fixées par Wallonie Entreprendre, les projets suivants ont été retenus :

- L'accompagnement inno-techno des porteurs de projets et PME en sciences de l'ingénieur et numérique en Wallonie (un projet en zone transition, un projet en zone plus développée et un projet en zone moins développée) ;
- L'accompagnement à la création d'entreprises en Province de Namur ;
- L'animation du TRAKK par le BEP ;
- L'accompagnement au développement et à la croissance d'entreprises en Province de Namur
- L'accompagnement bas carbone/économie circulaire d'entreprises.

Ces projets permettront de poursuivre la mission de LinKube, l'incubateur étudiant lancé et géré par le BEP depuis 2016 ; accompagner les entreprises en phase de création ou de croissance ; leur proposer un soutien spécifique en matière d'innovation technologique et dans leur transition bas carbone ; animer la communauté des start-ups du TRAKK, hub créatif namurois.

Le BEP obtient un budget de 4.514.480 € (soit 91,3% du budget sollicité) pour assurer sa mission d'animation économique du territoire. Celui-ci permet le financement de 15 coachs d'entreprise.

Les fiches projets-projets définitives et les Arrêtés d'exécutions ont été approuvés par le Gouvernement wallon le 25 octobre 2023.

Namur Expo 2.vert

Rénovation énergétique du Palais des expositions de Namur (10.000 m²)



2. PROJETS DE L'OBJECTIF 5 "UNE EUROPE PLUS PROCHE DES CITOYENS"

Dans le cadre de l'objectif stratégique 5 "une Europe plus proche des citoyens" et plus particulièrement sa mesure 15 "Développement urbain", l'entité infrarégionale (EIR) du territoire namurois, AXUD a été désignée par le Gouvernement wallon pour procéder à l'analyse et la sélection des projets namurois déposés dans cet axe. Le BEP a assuré le rôle de secrétariat de l'EIR durant tout le processus.

En 2022, au terme de l'appel à projets, l'EIR a analysé et classé les 5 portefeuilles suivants (représentant 14 projets) :

- Ville de Ciney – Aménagement d'un Boulevard urbain
- Ville d'Eghezée – Aménagement de la rue de la gare
- Ville de Namur – Namur, ville apaisée, végétalisée et conviviale
- Ville de Rochefort – Développement du centre urbain et touristique
- Ville de Sambreville – Ville+Sambre+Ville

Au terme de l'audition et de l'analyse des dossiers, la Task Force FEDER AXUD a décidé de retenir 11 des 14 projets déposés pour un montant total de 17.182.415,71 €, soit 99,97% de l'enveloppe globale FEDER (part Europe, part Wallonie et part communale additionnées) dévolue à l'EIR AXUD. Le Gouvernement wallon a pris acte de la sélection de projets opérées par la Task Force FEDER AXUD en date du 9 février 2023.

Les administrations fonctionnelles doivent à présenter finaliser les fiches-projets. Les Communes sont dans l'attente des Arrêtés de subvention pour entamer leurs travaux.

Comité de concertation AXUD

Outre le rôle spécifique joué par AXUD dans le cadre de la Task Force FEDER, le Comité de Concertation a poursuivi ses travaux en 2023. Composé des forces vives politiques, économiques, académiques, syndicales, médiatiques, ... namuroises, il s'est réuni à 3 reprises (3 mars, 9 juin et 1^{er} décembre).



Lors de ces 3 rencontres, les membres ont assisté à :

- La présentation de la stratégie de l'Henallux et de ses défis futurs par Benoît Dujardin, Directeur-Président ;
- La présentation du projet de master de spécialisation en médecine générale à l'UNamur par Annick Castiaux, Rectrice ;
- La Présentation du Schéma de Développement régional, par Fabrizio Cipolat, Directeur du Département Développement territorial du BEP ;
- La problématique de la surcharge des réseaux électriques suite à la production d'énergie photovoltaïque par Alexandre Rutkowski, Directeur de la région de Namur chez ORES ;
- L'exposé "Gembloux Agro-Bio Tech : traditions, transitions et innovations" de Frédéric Francis, Doyen de Gembloux Agro-Bio Tech ;
- La présentation de la Haute Ecole de la Province de Namur : sa stratégie et ses défis futurs par Richard Fournaux, Député provincial en charge de l'enseignement et Jean-Alexandre Verdonck, Inspecteur général à l'Administration provinciale de l'Enseignement et de la Formation.

L'état d'avancement des travaux de la Task Force FEDER AXUD a fait l'objet d'un point spécifique à chacune des 3 réunions.

Par ailleurs, le Comité de Concertation AXUD a pris position et adressé un courrier à la Ministre de l'Enseignement supérieur en soutien à la demande d'habilitation de l'UNamur pour un master de spécialisation en médecine générale.

Un avis a également été rendu par AXUD dans le cadre de l'enquête publique relative au Schéma de Développement Territorial, visant à demander que Namur Capitale soit inscrite comme pôle majeur dans la structure territoriale, compte-tenu de son rôle international et décisionnel.

2.4

UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR

A. Mission

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP **positionne ses infrastructures avec exemplarité** sur le plan de leur rayonnement régional, affirmant ainsi le statut de Namur Capitale, tout en veillant à **les intégrer de manière harmonieuse dans son quartier**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025
Nombre de manifestations expo	40
Nombre de visiteurs	200.000
Nombre de m ² par jour de manifestation ¹	1.350.000
Nombre de places de parkings	400
Nombre de nouvelles places de parking	256
Nombre de plaintes du quartier	1
Indices énergétiques du bâtiment	En gaz : inférieur à 447.573 Kwh En électricité : inférieur à 376.000 Kwh



C. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 7, GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIAILES, DURABLES, MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE



Le BEP a déposé un projet de rénovation énergétique de Namur Expo dans le cadre du programme FEDER 2021-2027. Il a été retenu par la Wallonie et bénéficiera d'un financement exceptionnel de 6.921.144 € (dont 10% à charge du BEP). Cette rénovation est indispensable pour moderniser l'infrastructure, la rendre conforme aux attentes des organisateurs de foires et salons et en faire un lieu attractif à la hauteur d'une Ville Capitale comme Namur. L'enjeu climatique et environnemental est au cœur de ce projet de rénovation, afin de s'inscrire dans

les engagements du secteur événementiel d'atteindre le "zéro émission" à l'horizon 2050. Ce projet qui devrait être réalisé en 2025 s'inscrit parfaitement dans l'objectif de développement durable 7.

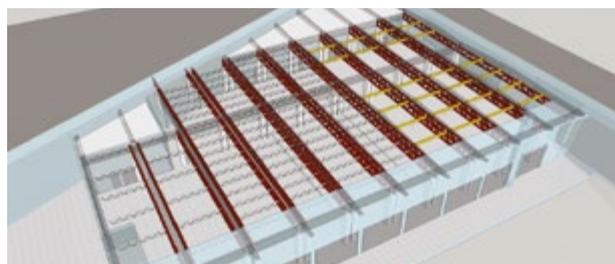
Les subsides européens vont permettre la rénovation complète du bâtiment dans le but d'améliorer sa fonctionnalité mais aussi et surtout de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

[1] Montage et démontage compris

En matière d'efficacité énergétique, le projet prévoit l'isolation des façades des halls 1 et 2, la suppression des bardages actuels et des verrières, l'isolation des toitures des halls 1 et 2, le remplacement de la couverture du hall 2 avec des matériaux durables, l'installation de ventilations mécaniques, un nouveau système de chauffage et le remplacement de l'éclairage actuel par du LED.

A terme, la consommation énergétique passera de 1,4 GWh à 1,3 GWh tandis que la production de CO₂ diminuera de 314 tonnes à 246 tonnes par an.

Une étude est également en cours (hors FEDER) pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques. La rénovation énergétique de Namur Expo s'inscrit pleinement dans la stratégie ESG et la volonté de notre concessionnaire Easyfairs de réduire l'empreinte carbone de ses activités, "défi énergétique et économique majeur" avec un plan de 200 actions nommé "Net Zero Roadmap 2030", visant à atteindre le "zéro émission" carbone à l'horizon 2050.



Vers un Namur Expo bien positionné régionalement et localement

OBTENTION DES SUBSIDES POUR LA MODERNISATION DE NAMUR EXPO ET RÉALISATION D'UN NOUVEAU PARKING FONDS PROPRES

À la suite de la réflexion menée en concertation avec le concessionnaire Easyfairs afin d'identifier les perspectives d'évolution de l'infrastructure actuelle, deux dossiers ont été déposés dans la cadre de la nouvelle période de programmation FEDER. Ces dossiers visaient la création d'un parking d'une part, et d'autre part la révision de l'enveloppe et des techniques spéciales du hall 2 en vue d'optimiser son efficacité énergétique mais également la rénovation de la dalle de sol de ce même hall.

Dans l'attente de la décision de sélection, des réunions complémentaires du comité de suivi ont été organisées avec Easyfairs afin d'anticiper au maximum la rédaction des documents de marché à lancer, le planning des travaux et sa cohérence avec le maintien de l'activité du palais des expositions en pleine saison mais également d'envisager d'autres scénarios d'aménagements si les subsides ne devaient pas être obtenus.

Si le dossier relatif à la révision de l'enveloppe énergétique du bâtiment a reçu un avis favorable de la Wallonie et devrait dès lors faire l'objet d'un subside effectif, cela n'a malheureusement pas été le cas pour le projet de parking pour les exposants à l'arrière de Namur Expo. Néanmoins, le BEP entend mener le projet sur fonds propres. C'est la raison pour laquelle un marché pour désigner un auteur de projet a été attribué en décembre 2023 en vue de la création d'un parking de 250 places, avec box pour vélos, bornes de recharge pour véhicules électriques et aménagement d'un espace vert.

Le projet de rénovation des halls suit également son cours. Le marché d'auteur de projet a été lancé en juillet 2023 et sera attribué en janvier 2024. Après l'acceptation de ce dossier par le Gouvernement wallon, des remarques ont été émises par l'Administration fonctionnelle régionale quant à une éventuelle requalification de la subvention à recevoir en aides d'Etat. Afin de répondre à celles-ci et donc de faire face à la menace de voir réduire de manière drastique le subside, une analyse juridique a été menée pour apporter les arguments nécessaires à la défense du maintien d'un taux de subvention à 90%. De nombreux échanges ont par ailleurs eu lieu sur la question avec l'Administration. Si de ces échanges semblent émerger une interprétation en notre faveur, le BEP reste toujours à ce jour en attente de la position définitive du Gouvernement wallon.

An aerial photograph of an industrial park. The park features several large, modern industrial buildings with flat roofs, some of which are under construction. There are extensive solar panel arrays installed on the ground and on some building roofs. A tall, white wind turbine stands prominently in the upper right quadrant. The park is surrounded by green fields and some residential areas in the distance. A large, semi-transparent red leaf-like shape is overlaid on the center of the image, containing a white number '3'.

3

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

3.1 MISSIONS

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Expansion Economique développe des **infrastructures d'accueil pour les entreprises, adaptées à leurs besoins évolutifs** en vue d'assurer leur développement et en vue d'en **attirer de nouvelles** sur le territoire namurois.

3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS 2023-2025	RÉSULTATS 2023
Nombre de parcs d'activité économique	35	36
Nombre d'ha dans les parcs d'activité économique	1.540 ha	1623 ha
Nombre de parcs à la commercialisation	17 (152 ha)	21
Nombre d'incubateurs	25 bâtiments (10.385 m ² de halls-relais et 3.800 m ² de bureau)	27 bâtiments (10.287 m ² de halls-relais et 4.518 m ² de bureau)
Nombre de m ² à commercialiser	1.500 m ² de halls-relais et 900 m ² de bureaux	/
Nombre d'actions environnementales	17	18
AU NIVEAU DE L'ACCUEIL DES ENTREPRISES		
Nombre d'entreprises dans les parcs d'activité économique	1.600	1.559
Nombre d'emplois dans les parcs d'activité économique	19.000	18.749
Nombre d'emplois à l'ha vendu	20	20,5
Nombre de nouvelles entreprises attirées (actes + revente)	60/an (dont 10 extérieures à la Province)	58 (dont 12 extérieures à la Province)
Nombre d'entreprises dans les incubateurs	90	82
Taux de remplissage des halls-relais	90%	89%
Taux de remplissage des bureaux	90%	69%

3.3 DOMAINES D' ACTIONS

FOCUS SUR L'ODD 8 PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

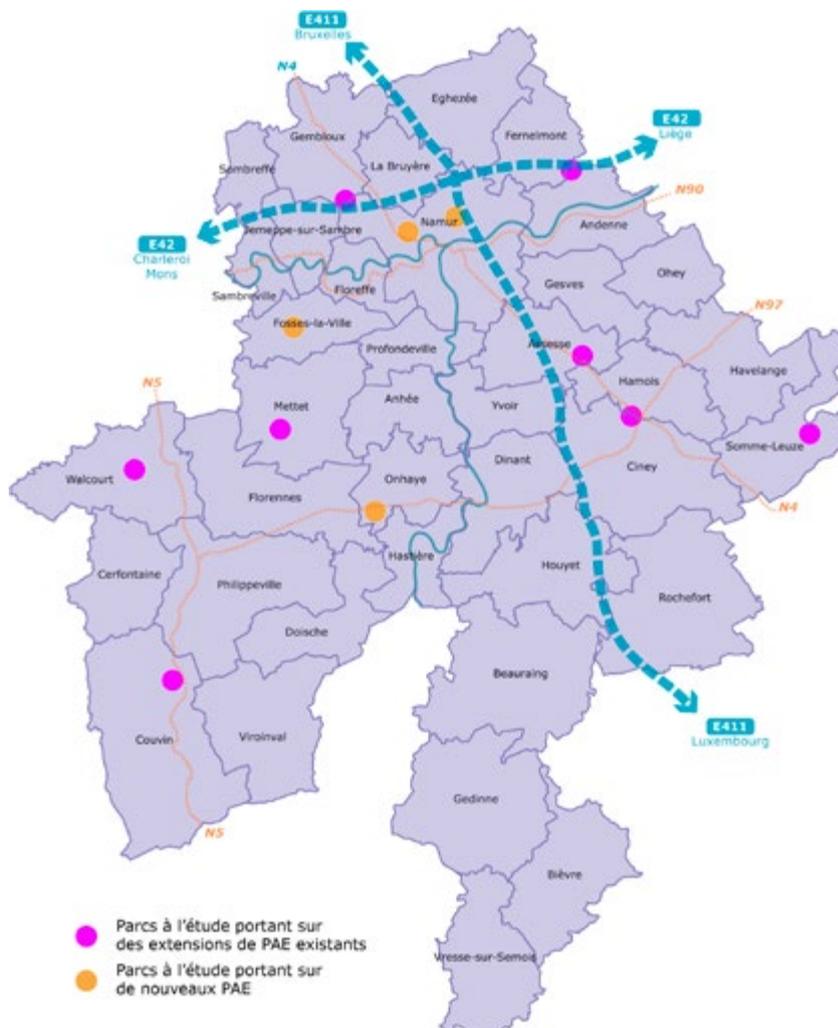


L'ODD 8 vise à encourager une croissance économique soutenue en tirant la productivité vers le haut et en innovant sur le plan technologique. À ce titre, pour permettre un accès à l'emploi partout sur le territoire namurois, la stratégie du BEP vise depuis de nombreuses années à différencier les projets de développement et les inscrire dans leur contexte local.

On retrouve donc deux projets bien complémentaires en chantier actuellement sur le territoire namurois à Namur, le parc thématique sur la santé : Care-Ys® au cœur de la capitale wallonne et de ses dynamiques de recherche et d'innovation et, plus au sud, au cœur du Condroz, le parc Condrolys®, notamment axé sur la thématique agro-alimentaire.

A. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de parcs d'activité économique

LES PARCS À L'ÉTUDE POUR UNE COMMERCIALISATION PROCHAINE



Crealys®

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension, vers l'est et l'ouest, du parc industriel de Crealys® à Gembloux (les Isnes) sur une superficie de 51 ha au total.

En 2023, la nouvelle version de l'étude d'incidences environnementales a été finalisée afin d'apporter des compléments d'analyse sur certaines thématiques (validation des besoins économiques, gestion des eaux de pluie, mobilité, impacts sur l'agriculture, paysages, ...). Le projet a été amélioré sur base des recommandations formulées par le bureau d'études et a fait l'objet d'une adoption provisoire par le Conseil communal. L'enquête publique a été organisée en novembre 2023. La finalisation du projet est prévue début 2024 sur base de l'enquête publique et des avis récoltés et par l'adoption définitive du projet par la Commune.



Walcourt

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

Le complément d'étude d'incidences environnementales analysant le projet d'extension du parc d'activité vers l'est, plutôt qu'à l'ouest, a permis à la Commune d'opter pour l'alternative de localisation en toute connaissance de cause. Cette nouvelle délimitation a été jugée plus intéressante et a permis de réduire certains impacts non négligeables du projet d'extension initiale. Le projet de plan communal d'aménagement a été amélioré sur base des recommandations de l'auteur de l'étude et a fait l'objet d'une adoption provisoire par le Conseil communal en juin 2023.

L'enquête publique a été organisée en septembre 2023 et les avis des instances ont été récoltés fin 2023. La finalisation du projet est prévue début 2024 sur base de l'enquête publique et des avis récoltés et par l'adoption définitive du projet par la Commune.



Couvin-Mariembourg

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg sur 28,5 ha en zone industrielle et 9,8 ha en zone d'activité économique mixte.

En 2023, sur base du schéma d'aménagement élaboré lors des études préalables, les études techniques ont été lancées en collaboration avec l'INASEP et le bureau GEOLYS afin de préciser les équipements et aménagements nécessaires pour viabiliser les extensions du parc d'activité et affiner la manière de gérer les eaux de pluie et usées. Ces études complétées par le bilan financier du projet et sa justification économique ont permis de rédiger le dossier de reconnaissance économique qui sera déposé début 2024. Concernant la révision du plan de secteur, suite à la phase d'enquête publique menée fin 2022, les avis des Pôles Aménagement et Environnement ont été rendus en janvier 2023 et sont favorables au projet avec ses évolutions. L'Arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement le projet de révision du plan de secteur est attendu début 2024.



Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 20 à 25 ha de zone d'activité économique mixte à l'est de la zone d'activité existante.

Des compléments d'analyse ont été apportés au dossier de demande de révision du plan de secteur en collaboration avec la Commune, notamment en ce qui concerne les compensations proposées par la Commune. Le Conseil communal est favorable au projet d'extension du parc d'activité. La procédure d'introduction du dossier auprès des instances régionales pourra être relancée dès 2024.

Mecalys®

Le BEP et la SPI ont initié en 2020 une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Mecalys® sur près de 50 ha sur les territoires d'Andenne, Fernelmont et Héron.

Le dossier de base a été envoyé au Ministre en 2020 et plusieurs compléments ont été apportés en 2021 et 2022. Des concertations ont été menées courant 2023 afin d'activer l'instruction du dossier et la rédaction d'un Arrêté ministériel.



Mettet

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet, sur 15 ha de zone d'activité économique mixte et dont la moitié est propriété communale.

Le Conseil communal a adopté définitivement le projet de plan permettant la révision du plan de secteur en mars 2023. L'Arrêté ministériel approuvant le projet est attendu début 2024.

En parallèle, les études techniques ont été lancées en collaboration avec l'INASEP et le bureau GEOLYS afin de préciser les équipements et aménagements nécessaires pour viabiliser l'extension du parc d'activité et affiner la manière de gérer les eaux de pluie et usées. Le dossier de reconnaissance économique sera complété par le bilan financier du projet et sa justification économique courant 2024.

Somme-Leuze

Le BEP en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze étudie une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Baillonville-Nord sur 15 ha.

En juillet 2023, le projet a fait l'objet d'un Arrêté du Gouvernement wallon adoptant le projet de révision du plan de secteur en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension du parc d'activité économique de Baillonville-Nord. Sur base des avis des instances portant sur le contenu du rapport d'incidences, ce dernier a pu être lancé et sera finalisé courant 2024.

Témoignage de Céline Hermans, gestionnaire de projets urbanistiques pour les parcs d'activité :



Dans le cadre des procédures de créations des parcs d'activité, une évaluation des incidences du projet sur l'environnement est confiée à un bureau d'études agréé par la Région wallonne qui analyse le projet sous différentes thématiques environnementales. Les recommandations du bureau d'études permettent d'améliorer le projet sous l'angle du développement durable. De plus, des études spécifiques sont réalisées pour favoriser une bonne intégration du projet dans son milieu naturel, par exemple la gestion des eaux de pluies et l'aménagement d'espaces verts paysagers favorisant la biodiversité locale.

L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Par équipements des parcs d'activité, il faut entendre :

- Les voiries, l'égouttage, la gestion des eaux pluviales, la distribution d'eau (équipements regroupés au sein d'une même étude technique) ;
- L'équipement en impétrants électriques (basse tension, haute tension, éclairage public) et, éventuellement, le gaz ;
- La pose de fibres optiques ;
- Les aménagements verts ;
- Les rénovations et amélioration de voiries (revêtement routier, accotement, trottoirs, signalisation, cheminement, ...).

Etudes techniques préparatoires aux travaux

Les études suivantes d'équipement/rénovation de parcs ont été lancées/sont en cours sur les parcs d'activité à :

- **Belgrade – Cit'Ys®** (Namur) où le BEP a acquis en 2021 une partie de l'ancien domaine militaire pour y développer un parc d'activité urbain. La propriété de BEP Expansion Economique se compose de 6 hangars de +/- 2.000 m² et d'un site vierge positionné en bordure d'une voirie existante et présentant une surface de 3,7 ha. Le site a été reconnu comme SAR (site à réaménager). Sur les 15 ha au total du site, 5 d'entre eux sont exempts de toute urbanisation afin d'y favoriser le développement de la biodiversité. Le projet vise à améliorer les infrastructures et équipements existants pour permettre l'accueil d'entreprises tout en conservant les voiries en béton existantes. La demande de permis a été déposée au Fonctionnaire délégué en juillet 2023 ;



- **Rochefort** pour y construire un complément de 300 mètres de voirie permettant de desservir, d'une part, 9 petites parcelles au sein d'une zone actuellement inoccupée et, d'autre part, une future infrastructure footballistique sur un terrain communal au sud du parc. Le permis a été accordé et l'étude technique s'est finalisée en 2023 ;



- **Floreffe** pour y réaliser un giratoire sur la N958, en collaboration avec le SPW ;
- **Mariembourg** en vue de l'extension du parc existant sur une surface supplémentaire de 39 ha ;
- **Mettet** en vue de l'extension du parc existant sur une surface supplémentaire de 15 ha ;
- **Fernelmont** en vue d'y développer un équipement en faveur de la mobilité douce ;
- **Mettet, Assesse, Namur-Ouest et Achêne** en vue d'une opération de redynamisation, c'est-à-dire une amélioration de l'équipement portant essentiellement sur la pose de la fibre optique voire sur le remplacement ou le complément de pose en câbles et conduites, ainsi que d'une rénovation des voiries et abords (revêtement routier, filets d'eau, accotements, trottoirs, ...).

Marchés de travaux

D'autres projets ont passé l'étape de la procédure de marché public visant la désignation d'un entrepreneur, comme :

- L'extension du parc existant de **Ciney-Lienne** pour permettre une surface disponible supplémentaire de 1,5 ha ; ce projet a dû faire l'objet d'une nouvelle procédure de marché suite à la faillite de l'entrepreneur initialement notifié en 2022 ;
- La rénovation du revêtement en asphalte du site " **Nouveau Saint-Servais** " ;
- L'adduction en eau sur la partie nord de l'extension de **Condrolys**® pour le compte de l'AIEC, intercommunale de production-distribution d'eau potable notamment sur la Commune de Hamois.

Chantiers en cours

Citons enfin les chantiers ayant démarré ou se poursuivant en 2023 :

- La construction de la 3^e et dernière phase de voirie (650 m desservant une zone de 7,4 ha) du parc de **Beauraing** ;
- La première phase de l'extension du parc de **Condrolys**® desservant une zone de 28,3 ha sur les Communes de Ciney et de Hamois ;
- La redynamisation du parc de **Sombrefe** avec la rénovation de voiries existantes, la pose de la fibre optique et des aménagements verts ;
- La création du nouveau parc **Care-Ys**® (Bouge), pour une surface disponible supplémentaire de 10,5 ha pour lequel le chantier a été initié en octobre 2022.



Témoignage de Rémy Frère, responsable Infrastructures :



Dans le cadre du chantier d'équipement du nouveau parc d'activité de Care-Ys® à Bouge, l'accent a particulièrement été mis sur le recours aux matériaux recyclés partout où cela était permis. Concrètement, 10.000 m³ d'empierrement recyclé ont été utilisés au lieu de matériaux issus de carrières. Les opérations suivantes en ont bénéficié :

- L'ensemble du volume de sous-fondation et fondations des trottoirs et des voiries ;
- Le béton de fondation des bandes plates et des bordures dont une fraction granulométrique provenait de béton recyclé ;
- Le sable ciment servant de lit de pose et enrobage des égouts, enrobage des gaines d'impétrants en traversées de voirie dont les gravillons provenaient de béton recyclé ;
- La couche de base du revêtement hydrocarboné, dont une fraction des granulats était issue d'agrégats d'enrobés bitumineux recyclés (autrement dit du fraisage du revêtement d'autres voiries).

Cet exemple est une traduction concrète des valeurs environnementales portées par le BEP et mises en œuvre dans ses projets.



LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS

Un marché a été lancé et attribué pour le renouvellement et la mise en conformité des panneaux d'accueil de l'ensemble des parcs d'activité économique. Celui-ci prévoit le remplacement des anciens panneaux ainsi que l'équi-

pement des nouveaux parcs avec des supports à sécurité passive prévus pour réduire les conséquences d'un choc contre un obstacle fixe. La pose sera réalisée en 2024.

LA COMMERCIALISATION DES PARCS

PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION AVEC OPTION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
DINANT		396	3.039
Achêne	100%	74	583
Baillonville Nord (Somme-Leuze)	89%	30	231
Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	10	280
Beauraing	15%	11	79
Condrolys® (Ciney-Hamois)	67%	117	1.002
Gedinne	42%	5	33
Havelange	60%	15	60
Rochefort	92%	92	564
Sorinnes (Dinant)	88%	38	185
Spontin (Yvoir)	38%	4	22
NAMUR		1.044	14.880
Anton (Andenne)	100%	25	130
Assesse	100%	60	502
Auvelais (Sambreville)	78%	5	33
Care-Ys®	50%	1	35
Crealy's® (Gembloux)	75%	129	1.937
Ecolys® (Namur)	86%	67	929
Eghezée	100%	3	54
Fernelmont	100%	127	1.902
Floreffe 10	100%	19	82
Floreffe 17	100%	2	540
Gembloux-Sauvenière	100%	164	1.273
La Houssaie (Andenne)	86%	13	151
Mecalys® (Andenne-Fernelmont)	79%	43	493
Mettet	100%	38	480
Mornimont (Jemeppe-sur-Sambre)	100%	55	705
Namur-Nord-Rhisnes	100%	55	1.506
Namur-Ouest-Floreffe	100%	35	711
Namur-Sud-Naninne	100%	131	2.085
Sainte-Eugénie (Sambreville)	40%	11	44
Seilles (Andenne)	100%	13	626
Sombreffe	100%	40	598
Tamines (Sambreville)	65%	8	64
PHILIPPEVILLE		119	830
Chastrès (Walcourt)	100%	67	299
Frasnes (Couvin)	100%	4	18
Mariembourg (Couvin)	100%	48	513

TOTAUX

89,90%

1.559

18.749

Le taux moyen d'occupation, qui ne reprend que les zones commercialisables, baisse un peu par rapport à 2022, car en 2023 des surfaces supplémentaires liées à l'extension du parc Condrolys® s'ajoutent.

VENTE DE TERRAINS PAR ARRONDISSEMENT 2023

	NOMBRE PROJETS (UNITÉS)	SUPERFICIE (A)	EMPLOIS (UNITÉS)	INVESTISSEMENT (K€)
Arrondissement de Dinant	9	311	37	4.215
Arrondissement de Namur	15	855	178	34.065
Arrondissement de Philippeville	2	45	37	550

TOTAL PROVINCE

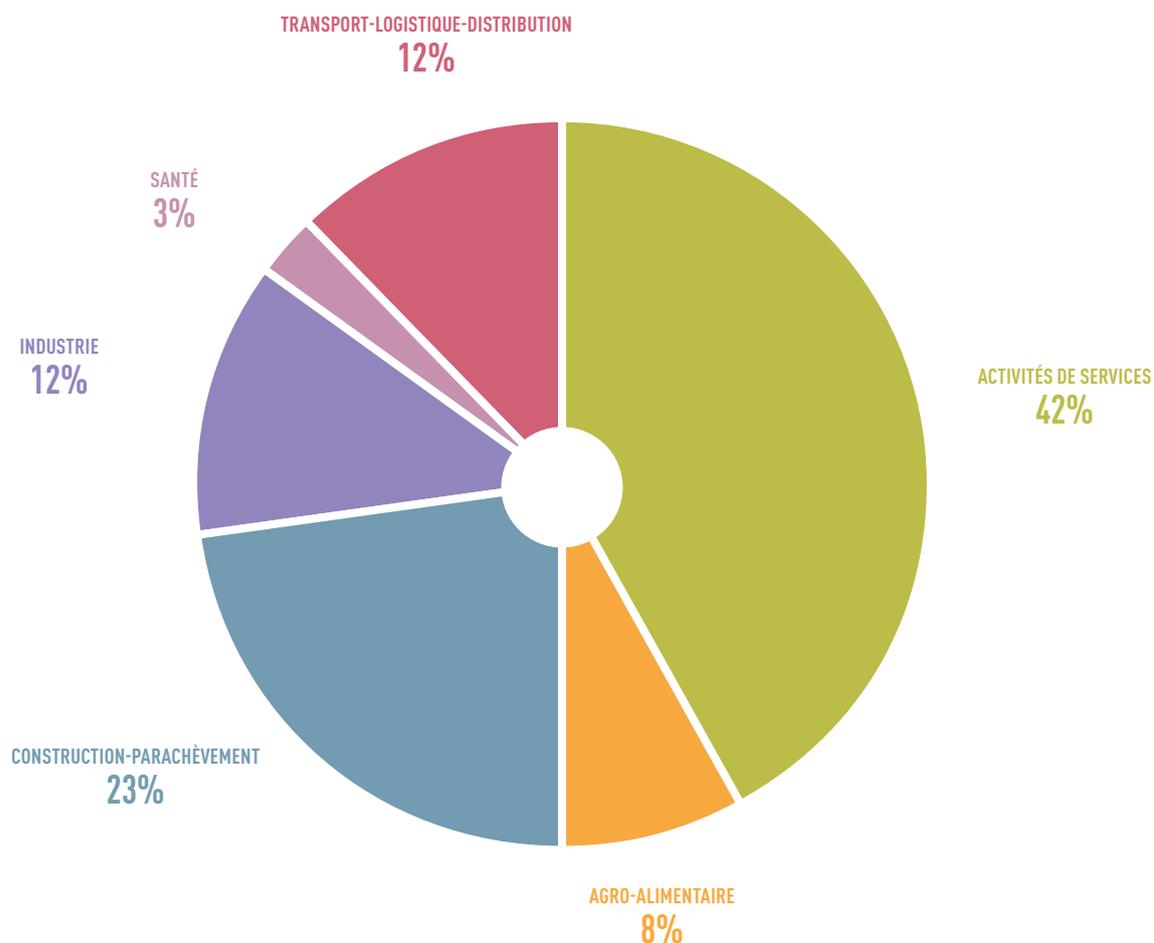
26

1.231

252

38.830

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ





Focus sur quelques nouveaux investisseurs

PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE SPONTIN

Deliselec est une jeune entreprise active dans la réalisation de tous travaux électro-techniques du bâtiment, à savoir installations électriques, de systèmes de chauffage et de ventilation, et/ou climatisation, panneaux photovoltaïques, ... avec une spécialisation qui s'affine au fil du temps vers la rénovation/installation de salles de bains. Cette société travaille pour le particulier, essentiellement dans les provinces de Namur et du Brabant wallon, en collaboration très étroite avec quelques bureaux d'architectes et de temps à autre, pour des PME qui s'installent notamment dans des parcs d'activité de BEP Expansion Economique. Installé depuis 2018-2019, Deliselec jouit déjà d'une belle réputation.

Les travaux de construction sont déjà bien en cours sur ce parc d'activité récemment commercialisé.

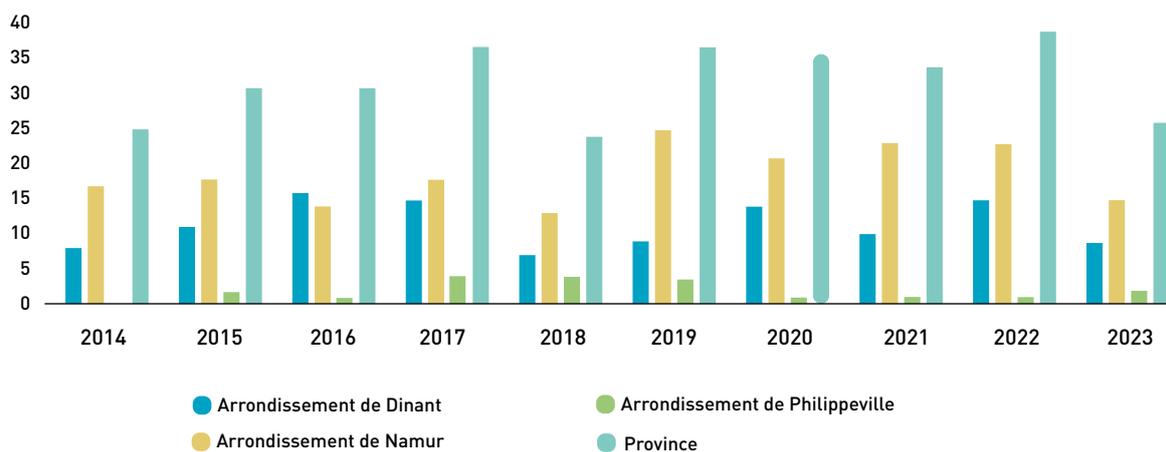
PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'ACHÈNE

AGRO P.E.S. (pour AGRO Products Equipments Services) est active dans la distribution de matériel d'élevage répondant aux besoins des éleveurs professionnels et au bien-être animal (produits d'hygiène à la ferme, d'équipements d'intérieurs d'étables, de matériel de clôtures, ... avec un très important stock disponible sur site). Les livraisons et distributions du matériel sont assurées par les soins de la société chez les agriculteurs-éleveurs dans le Benelux, aux Pays-Bas, en France et au Grand-Duché de Luxembourg. L'entreprise s'adresse également à toute une série de revendeurs sur le territoire belge et dans le nord de la France. Parmi ses principaux fournisseurs de matériel, on relève la société française Jourdain Group. Elle collabore aussi avec de nombreux vétérinaires ainsi qu'avec l'AWE, l'EPASC, ... Entreprise familiale, les deux fils, Jan et Bert Geens, ont maintenant rejoint la société et sont appelés à en reprendre la complète direction d'ici quelques années.

L'entreprise se trouve bien à Achène, parc cinacien, situé au cœur de l'élevage wallon et souhaite y maintenir toutes ses activités.

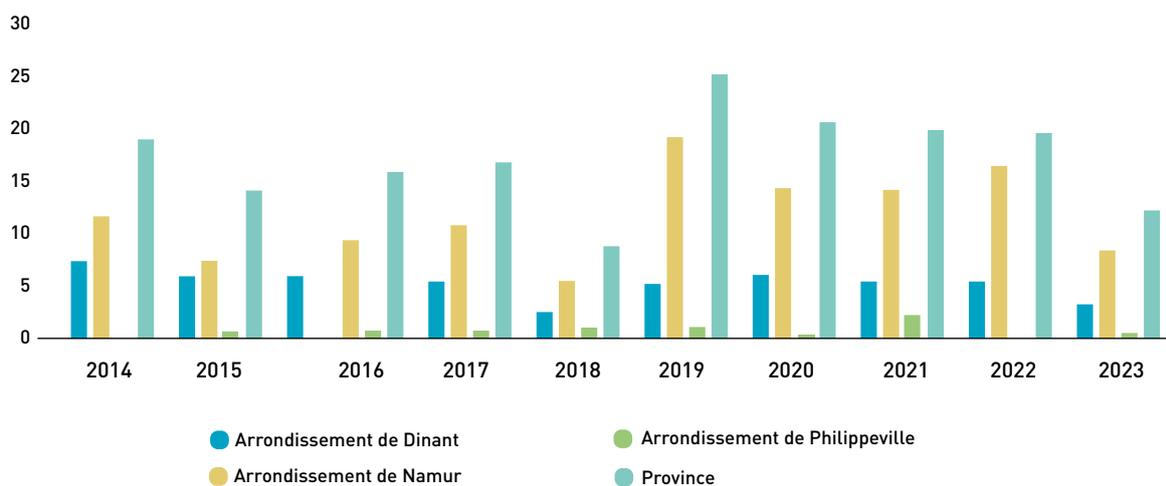
STATISTIQUES 2014-2023

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES SIGNÉS PAR ARRONDISSEMENT DE 2014 À 2023



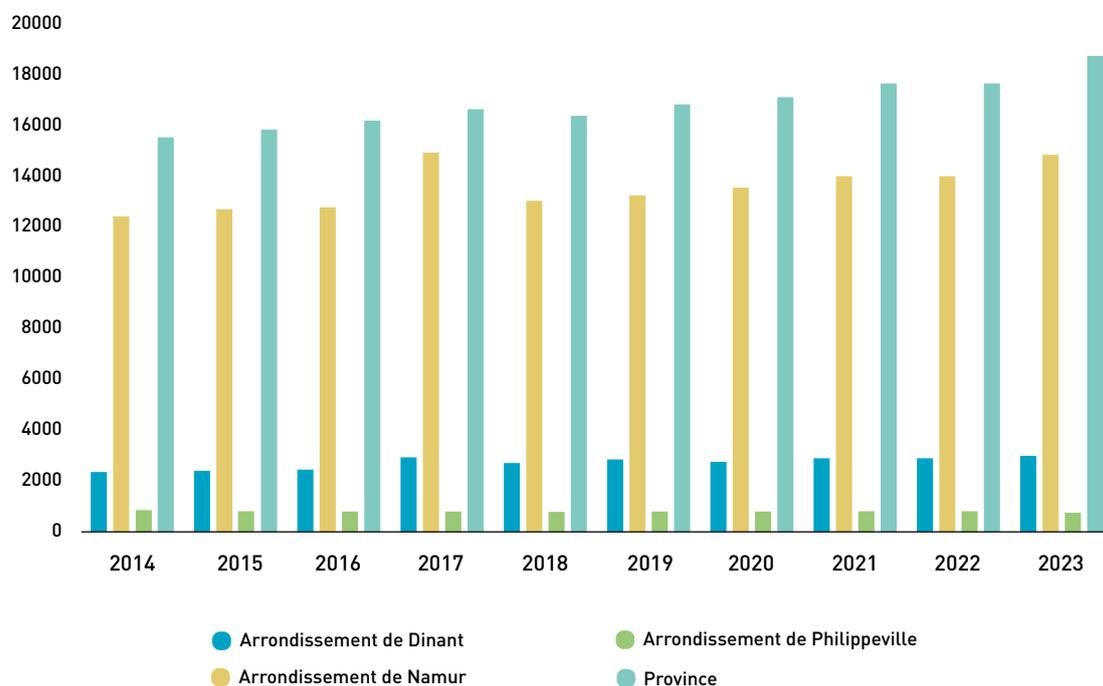
EN 2023 : 26 ACTES SIGNÉS

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE VENDUE PAR ARRONDISSEMENT DE 2014 À 2023 (HA)



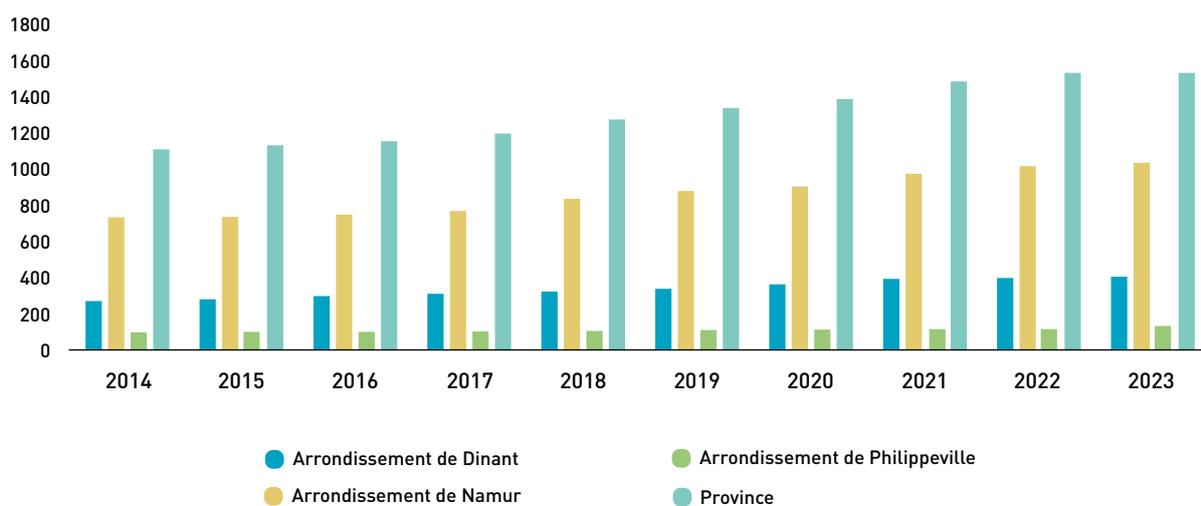
EN 2023 : 12,3 HA VENDUS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES PAE ET INCUBATEURS



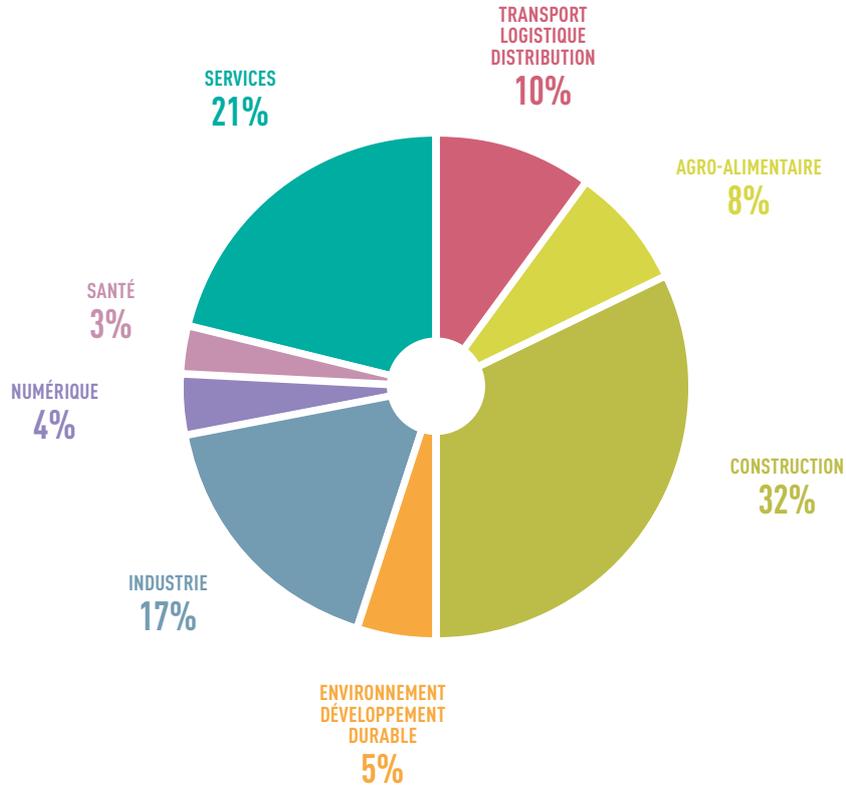
EN 2023 : 18.749 EMPLOIS DANS LES PARCS D'ACTIVITÉ

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES PAE ET INCUBATEURS



EN 2023 : 1.559 ENTREPRISES DANS LES PARCS ET INCUBATEURS

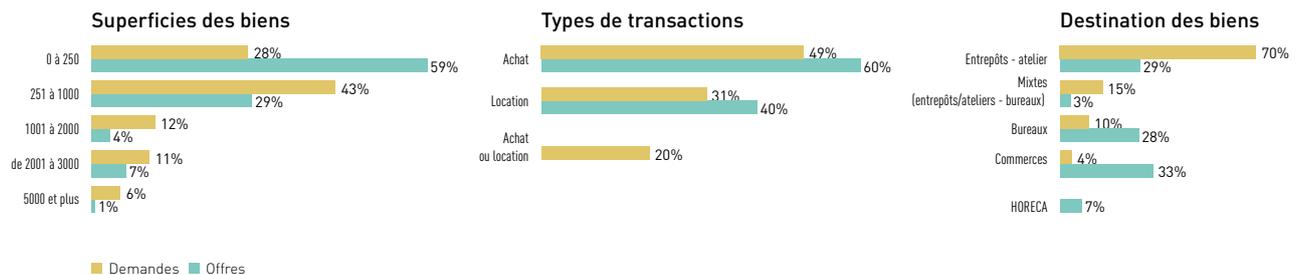
SECTEURS D'ACTIVÉS PRINCIPAUX : (CHIFFRES GLOBAUX POUR LES PARCS D'ACTIVITÉ)



LE MARCHÉ SECONDAIRE

Aux données relatives à la vente de parcelles s'ajoute le marché secondaire, via lequel les entreprises sont de plus en plus nombreuses à trouver un bâtiment existant dans un parc d'activité économique ou ailleurs sur le territoire provincial.

Ainsi, en 2023, sur les **179 dossiers traités**, **736 propositions de biens** ont été envoyées aux entrepreneurs, qui recherchent majoritairement des biens à l'acquisition.



Fin 2023, on dénombre **18 entreprises supplémentaires dans le périmètre des parcs d'activité économique** en province de Namur par rapport à l'année précédente et sur les 12 derniers mois, une croissance emplois de l'ordre de 458 postes de travail.

Le BEP a comptabilisé **12 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province.**

Eu égard au contexte géopolitique et à ses conséquences (forte indexation, hausse des charges salariales, augmentation sensible des coûts des matériaux, croissance des taux d'intérêts, ...), les résultats en matière d'implantations d'entreprises dans les parcs d'activité économique namu-

rois, peuvent être qualifiés de satisfaisants. L'emploi global au sein des entreprises qui y sont en activité ou qui ont fait le choix de s'y implanter a encore connu une croissance de quelques centaines d'emplois. Le nombre de nouveaux dossiers en recherche d'un terrain en vue de s'y relocaliser n'a pas faibli en 2023. D'autant plus que les années précédentes avaient été particulièrement porteuses, avec des projets atypiques entraînant des totaux élevés de surfaces vendues et d'investissements.

La raréfaction croissante des terrains disponibles en parcs d'activité économique nous incite par ailleurs toujours plus à une gestion en bon père de famille des sols, initiée depuis des années et se traduisant progressivement par une sélection accrue des projets d'implantation.

Focus sur quelques investisseurs à Crealys®

PARC SCIENTIFIQUE RASSEMBLANT DES ACTEURS TECHNOLOGIQUES, QUI A CONNU UN GRAND SUCCÈS EN 2023

Full Life Technology Europe a connu le premier coup de pelle de son unité de production. Cette société mondiale de radiothérapie entièrement intégrée va construire sa nouvelle installation de fabrication, dédiée aux radiopharmaceutiques afin d'assurer une alimentation rapide et une livraison aux patients du monde entier. Cette installation assurera un approvisionnement fiable pour le développement clinique des substances utilisées pour le diagnostic et/ou le traitement de problèmes de santé, essentiellement en oncologie, à des fins thérapeutiques (cancers). L'entreprise emploie déjà une vingtaine de personnes à Gembloux.



GSK, Yusen pharma et MG Real Estate (Pinus Peuce) ont entamé les aménagements internes de leurs 40.000m² de centre logistique. Ces infrastructures high tech serviront au stockage, à la manutention et la distribution, en froid, congelé et température ambiante de vaccins, adjuvants et autres matières premières indispensables à la production wallonne du groupe.



Coris Bio Concept a emménagé dans ses nouvelles installations. L'entreprise a été rachetée en 2023 par un groupe anglais, Avacta, et emploie 30 personnes.



Le chantier d'extension d'**Aseptic Technologies** se termine progressivement. Plus de 50 personnes dépendent de cette entité.



SGS Belgium/Ewacs a inauguré son nouveau centre fin 2023.



Event.com a également démarré ses travaux d'extension.

BDO a reçu ses autorisations pour étendre son actuel bâtiment en face de l'atrium, pour 60 personnes et des salles de formation. Le chantier démarrera en janvier 2024.



D'autres entreprises vont démarrer prochainement leur investissement à l'instar de **Termeca Choquenot** (bureau d'engineering), **Resto-Pub** (marketing), **Signs and Design** (bureau d'études, usinage, modélisme, enseignes) mais aussi **THT**, entité du groupe **Puratos**, qui va créer sur Crealys® un centre spécialisé dans la santé.

Enfin, le bureau d'architecture **QBrik** a acquis l'ancienne conciergerie du parc pour la transformer en bureaux très contemporains qui deviendront son siège principal.

Focus sur de nouveaux investisseurs à Ecolys®



Bionat, producteur bien connu de sauces, moutarde, vinaigrette, confits d'oignons et condiments, se trouvait à l'étroit dans ses installations d'Achêne, et réfléchissait à construire un nouvel outil de fabrication devant lui permettre d'assurer sa croissance. Une opportunité foncière s'est présentée à Ecolys®, en plein développement. Décision fut prise d'y acquérir un peu plus de 2 ha de superficie et d'y ériger une unité d'exploitation de plusieurs milliers de m². Le chantier a démarré quelques jours après l'acquisition de la parcelle en juin 2023 et l'installation complète est annoncée pour le mois de juillet 2024. L'entreprise occupera une trentaine de personnes.

L'entreprise **Lasere** active dans la réalisation de travaux de découpe par laser de tôles et par jet d'eau haute pression a choisi Ecolys® pour s'implanter. Cette firme offre la possibilité de découper une grande variété de matériaux, même les plus résistants et les plus épais (métal, pierre, carrelage, plastique, verre...) jusqu'à une épaisseur de 120 mm). Lasere est présente dans de nombreux secteurs comme le spatial, le ferroviaire, la construction métallique ou la ferronnerie. Le groupe dans son ensemble emploie quelque 70 personnes, soit, outre l'équipe namuroise constituée de l'ordre d'une vingtaine de postes de travail, 30 salariés au Grand-Duché du Luxembourg (Laserus), 12 à Péruwelz (Laserys) et 10 pour Laserouest en France. Lasere devrait être pleinement opérationnelle en 2024 sur un terrain de +/- 1 ha.



Respectable finalise son implantation. Cette petite menuiserie/ébénisterie mise sur l'écologie et les circuits courts pour ses aménagements sur-mesure. Entrée dans le label "Bois Local" de l'Office économique wallon du bois en 2018, son dirigeant a créé LesPetitsDoigts en 2020 (production de petit mobilier et déco en série en bois massif local) et le projet RobinWood en 2022 (filiale de robinier local en économie circulaire créant une nouvelle chaîne de valeur pour un marché des bois d'extérieur imputrescibles). Son développement est tel que l'extension de ce premier bâtiment sera entamée plus rapidement que prévu.



Embuild Namur-Brabant wallon (anciennement Confédération Construction Namur-BW) a organisé un concours en 2023 dans le but de désigner son auteur de projet pour la construction à Ecolys® d'un tout nouveau centre collectif destiné au secteur de la construction, pour ses près de 1750 membres.

Focus sur les nouveaux investisseurs à MécalyS®

PARC AMÉNAGÉ SUR LES COMMUNES D'ANDENNE ET DE FERNELMONT

En 2023, plusieurs chantiers ont été entamés ou finalisés, notamment l'importante construction de l'entreprise **Diabeticom** sur 1,7 ha de terrains et dont la mise en activité est prévue au printemps 2024. Cette entreprise produit à façon des snacks sains au départ de micropellets et de la technique du popcorn pour souffler les chips. Elle collabore avec de grandes marques spécialisées dans le snacking en Europe et aux USA. L'investissement actuel est de 21 millions € et l'emploi à court terme devrait atteindre les 70 personnes.



DIABETICOM
THE HEALTH COMPANY

D'autres investisseurs ont reçu leurs autorisations et pourront entamer leur installation dans les mois qui viennent. Ils viendront rejoindre des entreprises récemment installées sur MécalyS® comme **Géronimo Games**, active dans l'édition et de la distribution exclusive de jeux de société sur le Benelux, le plus grand distributeur de jeux en Wallonie. Ou encore **SLG**, atelier de restauration, de réparation, et d'entretien d'ancêtres automobiles, pleinement opérationnelle à présent et qui a notamment participé à la journée des artisans 2023. La **firme de transport Petitjean** continue également son expansion par l'exploitation d'un centre logistique et de distribution de marchandises, de gestion de stocks et préparation de commandes pour compte de clients.

Témoignage de Daniel André, Conseiller d'entreprises :



Conscientisés depuis des années à la raréfaction des terrains mis à disposition du monde entrepreneurial, nous nous montrons particulièrement attentifs à une gestion parcimonieuse du patrimoine foncier appartenant à l'Intercommunale BEP Expansion Economique. Nous abordons largement d'autres thématiques avec les candidats investisseurs dans le cadre de leurs projets d'implantation comme l'énergie, la gestion durable des eaux pluviales, le maintien d'une biodiversité sur leur propriété, en mobilisant nos expertises internes et au besoin, en approchant des partenaires externes.

LA PROMOTION DES PARCS

La promotion des bâtiments d'accueil

En 2023, le plan de commercialisation des nouveaux halls-relais et des espaces disponibles dans les bâtiments existants a consisté en des articles sur les sites web du BEP et en publicités sur les réseaux sociaux pour les bâtiments recevant moins de marques d'intérêt spontanées et par le placement de bannières près des locaux disponibles.

La commercialisation des parcs existants

Les fiches de présentation des parcs thématiques sont progressivement améliorées et amplifiées. Cette année, un focus a également été mis sur le parc de Beauraing par la création d'une fiche spécifique, en accord avec la Commune et son ADL.

Le site web www.invest-in-namur.be a également évolué pour présenter la nouvelle offre immobilière bientôt disponible.

Enfin, des publicités ont été promues sur les réseaux sociaux afin de mettre en évidence des produits particuliers comme les halls-relais disponibles et certains parcs comme celui de Gedinne.

La commercialisation des nouveaux ou récents parcs d'activité

- **Le parc d'activité de Spontin** accueille ses premières entreprises, quelques mois après son début de commercialisation. Parmi elles, la société **Ambroise Dujardin** (menuiserie générale), **Florian Huet** (fabrication de structures en bois pour la construction de maisons unifamiliales, charpente et gros-œuvre fermé), **HD Motors** (garage d'entretien toutes marques, atelier de réparation d'ancêtres automobiles, hall d'hivernage pour véhicules anciens) et, toujours en phase de travaux, **l'entreprise Déliselec** présentée plus haut. Ensemble, elles emploient plus d'une vingtaine de personnes.
- **Le parc d'activité de Havelange** continue à connaître le succès avec l'arrivée en 2023 de la société **Cré-Made** (vente en gros de matériel agricole), ainsi que la firme **Huppe Atelier** (atelier de soudure, de construction métallique, hydraulique, de fabrication et entretien d'engins agricoles, en provenance de Clavier). D'autres plus nombreuses encore y sont maintenant pleinement en activité à l'instar de **la carrosserie Pierre Bral**, **la menuiserie Ludovic Bral**, ou bien encore la société **Maes & Compagnie**, exerçant dans les services techniques de matériel agricole.

- De nouvelles parcelles équipées sont, en cette fin d'année 2023, disponibles à la vente dans le périmètre du **parc d'activité de Beauraing**. En effet, la réalisation d'une voirie de desserte secondaire devrait répondre aux attentes d'entreprises dont le secteur d'activité n'exige pas une visibilité le long de la pénétrante traversant la zone mais qui ont bien besoin d'espace d'entreposage à l'extérieur pour du matériel d'exploitation et/ou de matériels divers.
- Le parc **Care-Ys®** dispose d'une identité visuelle et d'une baseline traduisant la dynamique santé forte au sein de la capitale wallonne. Les travaux d'équipement étant finalisés, la commercialisation des surfaces (13 ha) commence. Le premier projet en cours de chantier est le centre de stérilisation commun à 3 hôpitaux namurois. 350 nouveaux emplois sont attendus à terme sur ce parc. Un marché de promotion immobilière est en cours de validation pour faciliter l'arrivée des entreprises actives dans le secteur de la santé. Le parc étant fort spécialisé, la recherche d'investisseurs est organisée de manière plus ciblée.
- Le parc **Condrolys®** a lui aussi connu un chantier "éclair", même si son électrification reste en attente. Un panneau de promotion a également été placé le long de la N4. Le contact est maintenu avec les premiers prospects, toujours en intégrant le timing de mise à disposition officielle des terrains. Ce parc fera l'objet d'une analyse fine de toutes les demandes d'implantation dans l'optique de sélectivité accrue des dossiers.
- **Cit-Ys®**, l'ancien site militaire de Belgrade acquis par BEP Expansion Economique, a également été baptisé afin de traduire sa qualité de parc d'activité urbain. Les demandes de permis sont en cours, que ce soit pour la rénovation de la voirie ou pour les projets du centre de formation IFAPME/FOREM qui rejoindront le parc. Un projet de village PME fera aussi l'objet d'une demande d'autorisations début 2024. Il s'agit d'un premier projet de rénovation d'un parc existant en zone péri-urbaine, ce qui devient clairement un enjeu pour le BEP.
- Le **parc d'activité de Gedinne** fait l'objet d'un article web spécifique afin de mettre en évidence ses disponibilités. Un panneau commercial a été placé afin d'augmenter sa visibilité.

B. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires

LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

La philosophie

Les bâtiments d'accueil temporaire sont destinés aux **jeunes entreprises en phase de démarrage**. Ils sont implantés au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques, près des grands axes. Ils se déclinent en ateliers, en espaces de bureaux ou en combinaison des 2.

Leur taille varie selon les besoins des entreprises :

- De 11 à 127 m² pour les bureaux ;
- Des surfaces de 100 à 395 m² pour les infrastructures de type halls.

Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises "débutantes".

BEP Expansion Economique dispose de **15 halls-relais** répartis sur tout le territoire, représentant **60 modules** pour une surface d'environ **10.385 m²**.

Le patrimoine compte également **10 centres d'entreprises**, pour une surface totale d'environ **3.800 m²**, dont l'@trium à Crealys® et le TRAKK, le hub créatif au centre-ville de Namur.

Sans compter les bâtiments gérés directement par l'ASBL Nouveau Saint-Servais.

ÉVOLUTION DANS LES HALLS-RELAIS ET CENTRES D'ENTREPRISES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'entreprises	88	89	97	86	100	82	98	91	86	82
Nombre d'emplois	282	288	305	308	374	389	382	384	409	340

La location des incubateurs

On dénombre 6 nouveaux locataires dans les incubateurs en 2023 :

ENTREPRISES	BÂTIMENT OCCUPÉ	ACTIVITÉS	NOMBRE D'EMPLOIS
R-Tech	Hall-relais Mecalys® I	Développement et commercialisation de systèmes photovoltaïques et de systèmes révolutionnaires de fixation pour le domaine du photovoltaïque et pour des applications industrielles	1
Services2Actions	Hall-relais Beauraing	Gestion opérationnelle des actions promotionnelles pour ses clients	3
Rainbow-Top	Centre d'entreprises Ciney-Biron	Consultance, formations, accompagnement dans le domaine de la digitalisation des entreprises, développement d'un logiciel type ERP pour la gestion des centres sportifs	1
Francesco Bellazecca	Creasambre	Bureau d'architecte	1
Sana&Co	Hall-relais Sainte-Eugénie II	Fabrication de biscuits	4
FMB Concept	Hall-relais Sainte-Eugénie II	Travaux de mécanique, de soudure et d'usinage	5

Focus sur... quelques locataires d'incubateurs



Envitec est spécialisée dans l'équipement de mesure des gaz, de l'air et de la poussière. La société est active également dans la recherche et le développement dédiés au mesurage et à l'analyse de la pollution de l'air, tant pour l'air ambiant que pour les émissions. Elle propose des études approfondies et la mise en place de solutions techniques innovantes dans le domaine du traitement de l'air. Envitec assure également la maintenance préventive et corrective des appareils de métrologie, ainsi que des services de monitoring complet. Installée dans le bâtiment **Regain du parc Crealys®**, la société se distingue par son expertise complète dans le domaine de la qualité de l'air, et est présente également en France, en Allemagne et au Pays-Bas.



Zelos est une entreprise travaillant dans le domaine des sports mécaniques, qui occupe le **hall-relais du parc d'activité économique de Mettet**. Elle s'investit pleinement dans ce secteur en se dédiant à diverses activités, notamment l'organisation, la médiatisation et la commercialisation d'événements, de compétitions et de salons.

nanocyl

Nanocyl est active depuis plus de 20 ans et est spécialisée dans la production industrielle de nanotubes de carbone. Ses produits sont utilisés dans des applications telles que l'électronique, le transport et le stockage d'énergie. Les nanotubes de carbone de Nanocyl sont personnalisés pour divers besoins, et possèdent des propriétés spécifiques tels que la conductivité électrique, la protection thermique et le renforcement mécanique. En tant qu'expert des nanotubes de carbone multi-parois, l'entreprise est leader mondial dans le développement, la fabrication et la vente de ces matériaux. Présente à l'international, Nanocyl s'engage à atteindre et respecter diverses normes en matière de santé, sécurité et environnement. La société occupe le **hall-relais du parc d'activité économique d'Auvelais**.



Roll&Fix, installée dans un **hall-relais du parc d'activité économique de Fernelmont**, développe, fabrique et commercialise des systèmes d'arrimage dédiés aux véhicules utilitaires. Sa gamme de produits comprend des galeries de toit en aluminium préassemblées pour camionnettes, des échelles télescopiques d'accès, ainsi que des boîtiers enrouleurs de sangles utilisant un système breveté "Rolibox". L'entreprise est active en Belgique et exporte vers les pays voisins.

LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL



Espaces de coworking

Le télétravail et le coworking ont intégré les modes de travail actuels. Dans le Namurois, le Coworking Namur a déménagé de l'arrière de la gare vers le centre-ville. Le Coworking de Fernelmont continue sa route avec beaucoup de succès.

Le Co-Learning E420

Au départ espace de coworking à Mariembourg, celui-ci s'est orienté vers un lieu de colearning étant donné le nombre de demandes de formations et la clientèle rencontrée sur place. Afin d'inscrire le lieu dans la durée, une nouvelle dynamique a vu le jour en 2023.

Ce sont 4 acteurs qui se sont unis à cette fin : Form@nam, Forsud, la Fondation Chimay Wartoise et le BEP. Tous organisent des événements, ateliers, formations sur place. Le public y est tantôt composé d'enseignants de l'Entre-Sambre et Meuse soucieux de se former, tantôt d'entrepreneurs qui y suivent un atelier.

Un nouveau programme sera établi en 2024, tenant compte de cette première année d'expérience.







Le TRAKK

Le TRAKK, aujourd'hui, se distingue par :

- **Un bâtiment de 3000 m²**, offrant des espaces propices au développement de projets innovants, comprenant 16 bureaux, 80 places de coworking, 300 m² de fablab, 6 salles de réunion, une salle créative, un espace de conférence, un espace de détente, une zone café, et 3 terrasses offrant une vue sur la Sambre ;
- **Des communautés** de porteurs de projets, entrepreneurs, experts, chercheurs, au sein desquelles a émergé un écosystème dynamique d'entreprises du numérique et des industries culturelles et créatives ;
- **Une gamme complète de services d'accompagnement et de coaching** visant à stimuler l'émergence de projets innovants.

L'équipe du TRAKK by BEP gère le quotidien du lieu et assure le contact avec les membres de la communauté (coworkers et locataires résidents). Elle s'occupe de la promotion, du recrutement des locataires, de l'organisation des visites et de l'accueil des délégations comme l'ambassadeur de Malte, 3 délégations québécoises et une délégation nantaise.

Grâce à ces efforts et à la dynamique instaurée, la communauté compte aujourd'hui plus de **80 locataires (entreprises et partenaires) et 160 coworkers**. En 2023, 1380 réservations de salle ont été enregistrées et plus de 89 abonnements de coworking. Un Zendesk a été instauré pour répondre efficacement aux demandes croissantes, avec une moyenne de 30 demandes traitées chaque mois.

Témoignage de Magalie Meyer, Conseillère d'entreprise au TRAKK :



Notre engagement envers le développement durable n'est pas simplement un aspect de notre projet, mais plutôt un fil conducteur intégré dans toutes nos actions. En 2023, on a mis un gros coup de projecteur sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Notre mission ? Guider les porteurs de projets, start-ups et entreprises pour qu'ils développent des projets innovants qui font du bien à la planète et à la société. On met notre énergie là où ça compte vraiment ! #EngagementDurable #ImpactPositif #InnovationResponsable.

C. Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001

BEP et BEP Expansion Économique accordent une attention soutenue à la gestion environnementale, s'appuyant sur les normes rigoureuses de l'ISO 14001.

La mise en place du système de management environnemental permet l'amélioration qualitative des pratiques liées à la conception, construction et gestion des parcs et bâtiments du BEP sur le plan environnemental. Ce système est minutieusement structuré par une série de procédures bien définies, et sa performance est évaluée au moyen d'indicateurs spécifiques.

Ce système, intégré avec le système qualité ISO 9001 depuis 2010, renforce la cohérence des processus organisationnels et vise une amélioration constante.

En 2023, le BEP a réalisé **18 actions concrètes en faveur de pratiques durables**, démontrant son engagement envers la responsabilité environnementale dans les métiers liés au développement territorial.

Actuellement, le BEP, conscient de l'importance de cette démarche, assure un suivi rigoureux de sa certification ISO 14001, prévoyant son renouvellement en mai 2024.

Cette démarche témoigne de la volonté continue d'exceller dans la gestion environnementale, démontrant ainsi son engagement envers un avenir durable et éthique.

Témoignage de Céline Rasse, responsable SME ISO 14001 :

La mise en place de la certification ISO 14001 influence notre manière d'aborder le développement territorial. Elle guide nos actions quotidiennes et renforce notre engagement envers des pratiques responsables dans l'ensemble de nos métiers depuis la conception jusqu'à la gestion des parcs d'activité et bâtiments relais. Nous intégrons des critères environnementaux dès les premières phases de conception, nous favorisons la gestion des ressources naturelles, l'utilisation de matériaux durables, la préservation de la biodiversité contribuant ainsi à la préservation de l'environnement et à la création d'un cadre propice au développement économique responsable.



D. Vers une réduction de l'artificialisation des sols

En 2023, la Wallonie a mis à l'enquête publique sa stratégie de zéro artificialisation nette : Le Schéma de Développement Territorial (SDT).

Dans ce cadre, le BEP a remis une série de propositions sur base de constats détaillés du contexte namurois.

Concernant les parcs d'activité économique, les principes suivants ont été proposés :

- Permettre l'équipement des parcs d'activité économique déjà reconnus, en particulier ceux qui sont actuellement en phase d'équipement ;
- Permettre aux révisions de plan de secteur en cours d'aboutir pour constituer un stock suffisant de terrains en zone d'activité économique en Province de Namur ;
- Concevoir et mettre en œuvre une **stratégie de maîtrise de l'artificialisation réaliste** qui ne mette pas en péril le développement économique régional soit :
 - en adaptant le cadre réglementaire pour faciliter d'une part la réhabilitation des sites à réaménager (SAR) qui ont un potentiel de reconversion et d'autre part le rachat des SAR ayant un faible potentiel de reconversion ;

- en appliquant la nouvelle réglementation relative à la création de parcs d'activité dans les SAR (30% des nouveaux parcs d'activité à l'horizon 2030 devront voir le jour dans les SAR) à l'échelle de la Wallonie et non à l'échelle des aires de chaque agence de développement.
- Procéder à une **réévaluation régulière des superficies disponibles dans le Namurois**, en fonction des demandes pour le développement de parcs d'activité économique ;
- Compléter la liste des parcs d'activité de niveau régional pour y ajouter les parcs d'Achêne (Ciney), de Sauvenière (Gembloux) et de Mecalys® (Andenne/Fernelmont et Héron pour l'extension).

E. Vers une diversification de son métier immobilier

Complémentairement à l'étude sur le potentiel des sites à réaménager, des **opérations de développements immobiliers urbains** sont en cours et visent à développer des opérations moins "classiques" que la création d'un nouveau parc d'activité économique.

Parc d'activité économique de Belgrade – Cit-Ys®

En 2022, les études techniques ont été lancées visant l'amélioration des infrastructures et équipements en voirie. Elles se sont poursuivies en 2023 afin de produire les documents nécessaires à la demande de permis et au lancement du marché de travaux.

En parallèle, des contacts étroits ont été établis en vue de développer sur ce site :

- Un partenariat public-privé pour développer un village PME afin d'amplifier l'offre immobilière aux entreprises et concevoir un "produit" attractif ;
- Un partenariat public/public concernant le secteur de la formation.



Quartier de l'innovation

En 2020, BEP Expansion Economique s'est porté acquéreur d'un site provincial bâti d'un peu moins d'un hectare situé avenue Reine Astrid à Namur. 2021 a permis de poursuivre le programme d'urbanisation dans la perspective de la future programmation FEDER 2021-2027.

En 2023, le projet n'a pas été retenu dans le cadre du programme FEDER. Une nouvelle réflexion a débuté quant à la programmation du site et se poursuivra en 2024.

F. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international

Voici quelques exemples d'entreprises à capital étranger ayant investi en Province de Namur en 2023 :

- Le groupe **Full Life Technology Europe** a acquis un terrain d'1,76 ha à Crealys® et entamé son chantier de construction d'un centre de R&D et de production de radio-isotopes, soit un investissement de 10 millions d'€ à court terme pour 25 emplois qui doubleront dans les années à venir. L'actionnariat principal provient de Chine et de fonds internationaux (USA notamment).
- Le groupe **Boels Verhuur** des Pays-Bas a racheté un bien à Naninne pour y installer un service de location de machines.
- C'est également le cas de **Melk Inrichting Kruishoutem** (des Pays-Bas également) qui a repris la Compagnie Laitière de Rochefort.
- Le groupe français **Huttopia** a repris le camping "Le Héron" à Vresse-sur-Semois.

En 2023, une trentaine de demandes ont été communiquées par l'AWEX au BEP pour une recherche de sites d'implantation d'entreprises étrangères en Wallonie. Des développeurs immobiliers cherchent de vastes terrains pour des clients importants, souvent non mentionnés dans les demandes. Et le phénomène tend à s'amplifier. En voici quelques exemples :

- Recherche d'un terrain d'une surface totale de minimum 13 ha pour une société autrichienne spécialisée dans l'électronique et qui envisage un investissement de

l'ordre de 600 à 700 millions d'€ et la création de 1000 emplois ;

- Création d'un atelier de fabrication, conditionnement et stockage Seveso seuil haut, de 20 emplois, pour un groupe coté en bourse souhaitant se positionner dans l'intégration de la chimie du végétal dans la formulation de biocides ;
- Besoin de 35 à 40 ha pour une unité de production de papier, incluant une capacité de production d'énergie à base de déchets avec 200 emplois prévus ;
- Projet d'installation d'une unité de taille européenne de production de bio fuel au départ du recyclage de déchets verts, soit 12 à 20 ha proches de voies de communication (route et fleuve), pour environ 100 emplois ;
- Recherche de 15 à 30 ha pour un groupe d'e-commerce allemand pour implanter un site de distribution ;
- Recherche d'un terrain de 5 ha minimum avec un accès à l'eau salée dans le but d'y construire une ferme aquacole (élevage de crevettes) ;
- Recherche de 4 ha pour un projet de recyclage de pneus ou de batteries ;
- ...

Outre, les dimensions des terrains demandés par ces investisseurs, les prospects souhaitent des possibilités de multimodalité difficiles à identifier sur Namur. Le constat est le même pour des projets à nuisances très fortes (Seveso, produits chimiques, recyclage, stockage d'équipements lourds etc...) puisque le territoire namurois dispose de peu de sites conformes à ce type d'activités.

Des demandes ont toutefois bien fait l'objet d'offres dans le Namurois, pour :

- Une entreprise dans la construction durable cherchant 3 ha de terrain pour développer des infrastructures de 30 m haut avec une puissance électrique suffisante et orientée vers des disponibilités sur un site privé ;
- Des sociétés de secteurs technologiques que le BEP tente d'attirer comme une entreprise bruxelloise visant à implanter un site de développement et production de biomolécules non-médicales et à laquelle une offre a été faite pour un terrain de 50 ares ou un bâtiment existant, à Crealys®, vu les délais d'installation ;
- La recherche de 500 m² (300 m² de labos et 200 m² de bureaux) à destination d'un laboratoire de diagnostic en hématologie ;
- Deux sociétés wallonnes souhaitant revenir sur Namur et dont les besoins en espaces de travail sont très spécifiques.

A ces demandes s'ajoutent une série de **jeunes entreprises** parfois connues du BEP voulant identifier des locaux dans des **environnements dynamiques dans les secteurs de la biotech et de la santé**. A cet égard, on constate donc que des entreprises de pointe peuvent apporter des projets de qualité dans notre région, à condition de les intégrer dans un écosystème permettant le développement de leur activité et la création de synergies et partenariats avec les sociétés et institutions locales. L'ambition de lancer un marché de promotion immobilière offrant à ces start-ups de disposer d'un centre de développement adapté avec des laboratoires de différentes classes, à des prix raisonnables, est donc une piste prometteuse pour le parc Care-Ys®.

La promotion

Tout au long de l'année, de nouvelles success stories ont été mise en exergue sur le site web www.invest-in-namur.be et la page Invest-in-Namur sur LinkedIn. Ces articles permettent de se rendre compte de la dynamique entrepreneuriale en Province de Namur dont l'attractivité n'est pas démentie par l'arrivée ou la croissance de groupes comme Volition RX (qui a par ailleurs reçu la visite de l'Ambassadeur des USA), GSK et ses partenaires Yusen Pharma (Japon) et MG Real Estate, le groupe suisse SGS, Full Life Technology Europe, Coris Bio Concept, ... qui ont marqué l'actualité de notre territoire innovant en 2023.

Le guide de l'investisseur a, quant à lui, fait peau neuve grâce à une nouvelle présentation particulièrement attractive.

La prospection

Le BEP a décidé de ne plus se rendre au salon international de l'immobilier à Cannes, le MIPIM, mais d'organiser à la place et sur le territoire un séminaire immobilier dédié à la promotion des projets publics. L'événement, organisé en



avril à l'aérodrome de Namur a permis à une centaine d'invités (dont principalement des investisseurs, promoteurs, acteurs du secteur de la construction et des services associés) a permis la présentation :

- Des projets du BEP en matière de parcs d'activité et mais aussi dans le cadre des assistances à maîtrise d'ouvrage pour les Communes du territoire ;
- Des projets de rénovation de la Province de Namur à la HEPN, au campus provincial et à l'EPASC notamment ;
- De la nouvelle filiale immobilière de Namur Invest ;
- Du cadastre du logement en Wallonie et de son accessibilité par Embuild.

Compte-tenu du succès de cette première édition, une 2^{ème} est d'ores et déjà programmée en 2024.

Une cartographie intelligente

En 2022, l'accent a été mis sur l'écosystème "santé" afin d'affiner le concept de Care-Ys® avec les partenaires locaux (UNamur, réseau hospitalier, entreprises technologiques). L'implication des partenaires est essentielle dans sa concrétisation.

En 2023, pour le futur parc d'activité Condrolys®, l'écosystème agroalimentaire namurois a également été analysé et discuté avec des partenaires essentiels wallons, tels l'Agence wallonne de l'Élevage et son réseau, WaldigiFarm. Pour la prospection vers ces parcs thématiques, le travail de ciblage de typologies d'investisseurs a été précisé en 2023 et peut démarrer concrètement en 2024, compte tenu de l'avancement des travaux d'équipement.

Il reste à affiner quelles actions sont possibles avec l'AWEX (section Invest) dans le cadre de sa prospection basée sur les chaînons manquants des filières importantes en Wallonie.



BEP ENVIRONNEMENT

4.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire et par **délégation des Communes**, dans le cadre de leur mission de salubrité publique, BEP Environnement **assure la gestion globale des déchets ménagers** (regroupant la **prévention**, le **réemploi**, les **collectes sélectives en porte-à-porte** et par **apports volontaires**, le **tri-recyclage** et le **traitement**) à un **coût maîtrisé** et dans le respect des législations applicables.

4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS 2023-2025	RÉSULTATS 2023
Production de déchets	530 kg/habitant	487,4 kg/habitant
Taux minimum de recyclage	56%	59,6%
Tonnage minimum de déchets organiques	27 kg/habitant	27,3 kg/habitant
Tonnage minimum de P+MC	27 kg/habitant	29,7 kg/habitant
Tonnage maximum de déchets résiduels	110 kg/habitant	98 kg/habitant
Taux minimum de compostage/biométhanisation	16%	16,9%
Taux de valorisation énergétique	26%	23,3%
Taux maximum de mise en centre d'enfouissement technique (CET)	2%	0,2%
Nombre de visites dans les recyparcs	1.200.000	1.178.101
Tonnage minimum d'encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise	4.500 tonnes	4.700 tonnes
Taux minimum de réemploi sur les encombrants collectés par la Ressourcerie	10%	15,1%
Nombre de personnes sensibilisées (toutes actions hors campagne radio/ TV)	65.000 personnes	108.000 personnes
Nombre de manifestations locales (animations, formations, stands, conférences, ateliers, spectacles, éco-team, prêt de matériel ...)	100	904

4.3

L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2023, **247.529 tonnes de déchets ménagers (487 kg/an/habitant)** ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 507.846 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 Communes de la Province de Namur et Héron en Province de Liège), soit **après la forte diminution de plus de 10% de la quantité totale de déchets observée entre 2021 et 2022 (-59 kg/an/habitant)**, une nouvelle légère diminution de 0,2% [-4 kg/an/habitant] de la production de déchets entre 2022 et 2023. Le maintien d'une production globale de déchets largement sous la barre des 500 kg/habitant perdue et **2023 devient l'année de la plus faible production de déchets jamais atteinte** ces 25 dernières années !

2020 et 2021 ayant été impactées par le Covid et les inondations, une année de référence importante reste 2019. **Par rapport à 2019** donc, **2023** comptabilise globalement **6,5% de déchets en moins**, soit une **baisse de 43 kg/an/habitant**.

Les bons résultats de 2023 s'expliquent par de nouvelles diminutions de tonnages sur les flux suivants :

- Dans les recyparcs, les déchets de construction continuent de diminuer de 8,3 kg/an/habitant entre 2022 et 2023, pour atteindre -20% par rapport à 2019. Les déchets verts repartent à la hausse de 5,3 kg/an/habi-

tant en raison d'une année 2022 très sèche et 2023 plus humide, entraînant une plus forte production de déchets verts. Mais par rapport à l'année de référence 2019, la baisse est de 12,5%.

- Globalement, que ce soit via les recyparcs ou les collectes de la Ressourcerie Namuroise, les encombrants continuent de diminuer de 4 kg/an/habitant entre 2022 et 2023, pour atteindre -22% par rapport à 2019. Cela s'explique par la généralisation de la collecte des plastiques durs et des matelas dans les recyparcs.
- Quant aux déchets ménagers résiduels, ils sont quasi stables (-0,5 kg/habitant entre 2022 et 2023), la digitalisation se poursuit avec -1,25 kg/habitant pour les papiers-cartons et les namurois sont plus que jamais champions du tri des PMC avec encore +1 kg/an/habitant, soit une augmentation de 65% des PMC depuis l'élargissement du sac bleu à tous les emballages plastiques, fin 2019.

Globalement, tous flux confondus, les recyparcs ont permis de récolter 128.538 tonnes en 2023, soit un tonnage stable par rapport à 2022, mais 21.250 tonnes de moins qu'en 2019 (-14%). Cela représente 52% de la masse des déchets gérés par BEP Environnement, maintenant les recyparcs à la première place des outils de collecte des déchets.





L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

DÉCHETS RECYCLÉS/COMPOSTÉS OU VALORISÉS

189.498 tonnes = 373 kg/an/habitant de déchets (même quantité/habitant qu'en 2022, 397 kg/habitant en 2019) :

- Collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC, organiques) ;
- Récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, ...) ;
- Récupérés dans les bulles à verre ;
- Issus du tri des encombrants.

DÉCHETS INCINÉRÉS AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

57.558 tonnes = 113 kg/an/habitant (même quantité/habitant qu'en 2022, 132 kg/habitant en 2019) de déchets ménagers et de déchets encombrants résiduels (après tri des fractions recyclables), incinérés dans l'unité de valorisation éner-

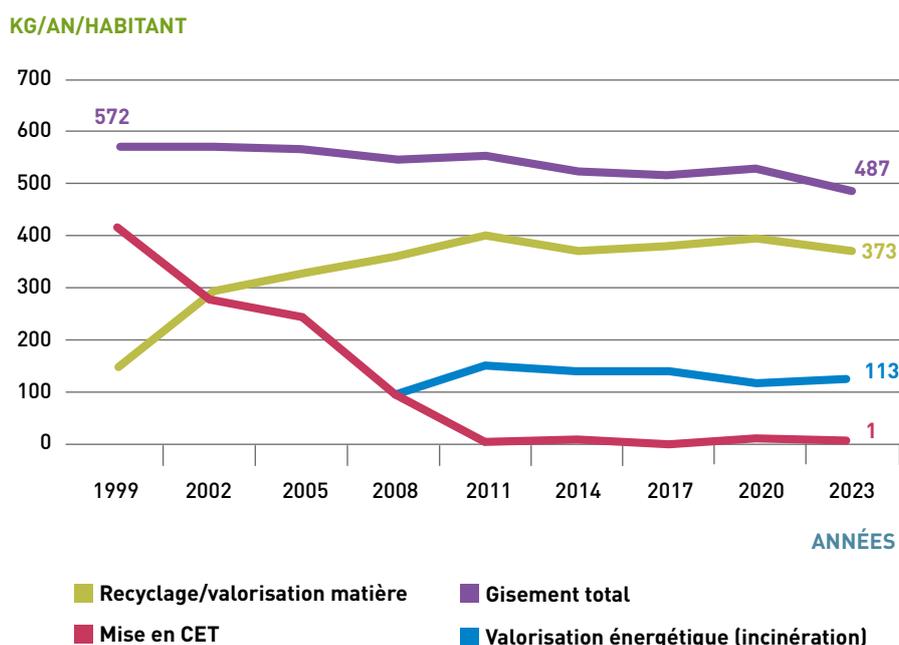
gétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celles de IPALLE, Bruxelles Energie, InBW et Indaver (durant les périodes d'arrêt d'Uvelia). Une importante période d'arrêt a eu lieu au 1^{er} trimestre 2023, à la suite d'une avarie sérieuse subie par l'outil fin janvier mais des collaborations ont pu être trouvées avec les incinérateurs des 3 régions pour éviter de mettre la moindre tonne de déchets en CET.

DÉCHETS MIS EN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET)

473 tonnes * = 1 kg/an/habitant (contre 4,5 kg/an/habitant en 2022) de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment exclusivement en 2023 puisque tout le tonnage non traité par Uvelia (11.484 tonnes de déchets ménagers et de résidus d'encombrants après tri) a pu l'être par d'autres outils de valorisation énergétique.

* Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés puisque connus de ces seuls centres privés externes.

ÉVOLUTION COMPARÉE : RECYCLAGE/VALORISATION MATIÈRE VS VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VS MISE EN CET



4.5

AUTRES CHIFFRES CLÉS

- A. **1.178.101 visites enregistrées dans les recyparcs en 2023**, soit une augmentation de 4,65% par rapport à 2022 ;
- B. **2.072.540 km parcourus** par les camions de BEP Environnement (contre 2.127.905 km en 2022, soit une baisse de 2,6%) ;
- C. **32.050 tonnes de déchets transférées par la voie d'eau** entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal ;
- D. **98 kg/an/habitant**, soit la production moyenne de **déchets ménagers** en province de Namur (en baisse de 0,08% par rapport à 2022, -0,47 kg/an/habitant) ;
- E. **27,3 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de **déchets organiques** collectés sélectivement en Province de Namur (en baisse de 2,6% par rapport à 2022, - 0,9 kg/an/habitant) ;
- F. **29,7 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de **PMC** collectés sélectivement en province de Namur (en hausse de 4,3% par rapport à 2022, + 1 kg/an/habitant, mais en hausse de 65% par rapport à 2018, dernière année avant l'élargissement du sac bleu) ;
- G. **7.444 élèves sensibilisés** à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;
- H. **16.705 citoyens** ayant participé à des **actions de nettoyage** dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de Be Wapp ;
- I. **904 stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation** du BEP, lors de manifestations locales, ateliers, conférences, éco-team, ... soit un contact direct avec **13.627 personnes**.

4.6

LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de la **hiérarchie définie aux niveaux européen et régional**, à savoir, par ordre d'importance :

- A. La prévention/sensibilisation,
- B. La réutilisation et le réemploi,
- C. Le recyclage et la valorisation matière,
- D. Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique,
- E. L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2023, BEP Environnement s'inscrit dans les lignes directrices définies par la Wallonie en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers, notamment au travers de la **Déclaration de Politique Régionale**. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente ses actions dans les axes directeurs du **Plan Wallon des Déchets-Ressources** adopté par le Parlement de Wallonie le 23 mai 2018.

4.7

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

L'Arrêté du Gouvernement wallon de 16 septembre 2016 définit le cadre de la **subsidiation des infrastructures de gestion de déchets** (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs, ...) et conditionne l'octroi de subsides à la cohérence des projets avec les objectifs du Plan Wallon des Déchets-Ressources. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20% selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le **plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons** adopté le 14 décembre 2017 par le Gouvernement wallon.

Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan de construction/modernisation de ses infrastructures (finalisation du réseau de recyparcs, modernisation et extensions des stations de transfert et outils de traitement) à l'échelle provinciale. C'est ainsi qu'en 2023, BEP Environnement a obtenu :

- La promesse ferme de subsides pour le nouveau recyparc d'Eghezée (mai 2023), ce qui a permis de démarrer les travaux fin du mois de septembre 2023 ;
- La promesse de principe de subsides pour l'extension du centre de transfert de Vodecée ;
- La promesse de principe de subsides pour l'acquisition de 5 chargeurs sur pneus ;
- Diverses approbations de comptes finaux de travaux (petits aménagements de génie civil dans les recyparcs de Rochefort et Philippeville).



LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

SECTEUR	COLLABORATEURS
Collecte	221
Tri-transfert	6
Chaîne de tri	3
Déchets d'équipements électriques et électroniques	3
Recyparcs	91 + 5 coordinateurs
Centre de compostage	4
TOTAL	333

Moyenne d'âge :
46,7 ans

Nouveaux collègues :
15

Nombre d'intérimaires :
175 (collecte)
87 (recyparcs)
3 (prévention)

Nombre d'étudiants :
47 (collecte)
76 (recyparcs)
42 (prévention)

4.8

DOMAINES D' ACTIONS

FOCUS SUR L'ODD 12, ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



La plupart des actions menées par BEP Environnement s'inscrivent dans cette voie (en particulier l'axe 12.5 qui vise à réduire nettement la production des déchets, d'ici à 2030) par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation que ce soit :

- Les actions de prévention, visant à terme, 100% de nos communes "zéro déchet" (14 Communes accompagnées en 2023 et l'adhésion d'une 15^{ème} pour 2024) ;
- Le développement des activités de la Ressourcerie Namuroise (Walcourt, 33^{ème} commune desservie en 2023 et 3 nouveaux espaces recup' dans les recyparcs de Beauraing, Ciney et Florennes) afin de privilégier la réutilisation et le recyclage des encombrants ;
- Le développement continu de nouvelles filières de recyclage, avec en 2023, la généralisation du tri des plastiques durs et des matelas dans les 33 recyparcs.

A. Vers plus de communication directe avec le citoyen

Les réseaux sociaux sont devenus un des axes de communication prioritaire entre BEP Environnement et les citoyens. Notre présence y est régulière avec des posts liés à la compréhension et la vulgarisation du tri des déchets.

En 2023, les intercommunales de gestion des déchets (BEP Environnement, Hygea, Idelux Environnement, InBW, Intradel, Ipalle et Tibil) ont souhaité travailler ensemble sur des problématiques de sécurité communes à l'ensemble du territoire wallon. Derrière la Copidec (fédération des 7 opérateurs du secteur public de gestion de déchets en Wallonie), elles ont développé 3 vidéos liées à la sécurité et à la courtoisie envers les travailleurs de secteurs d'activités clés. Ces campagnes déclinées sous le slogan "Faut-il vraiment en arriver là ?" ont été diffusées en télé. Elles ont également été relayées sur nos différents sites et seront déclinées pour une diffusion en radio en 2024.

VERS PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES COLLECTEURS

Chaque jour, des centaines de camions et équipages des intercommunales wallonnes de gestion des déchets sillonnent les routes pour collecter les déchets ménagers. Leur métier est essentiel pour le maintien de la salubrité publique. Cependant, malgré la signalisation du matériel roulant et des hommes sur le terrain, malgré les efforts de prévention en matière de sécurité, le personnel en charge de la collecte des déchets est exposé à des risques. Ceux-ci sont souvent liés à des comportements inciviques voire dangereux des automobilistes. Pour les sensibiliser, un message fort a été lancé via une vidéo percutante qui invite à la réflexion et à se mettre dans la peau du personnel en charge de la collecte des déchets.



VERS PLUS DE COURTOISIE POUR LES PRÉPOSÉS DES RECYPARCS

Les 217 recyparcs, répartis dans toute la Wallonie, sont spécialement conçus pour la collecte sélective des déchets en vue de leur recyclage. Les préposés jouent un rôle crucial en informant et guidant les citoyens pour respecter les consignes de tri, constamment en évolution. Ils veillent également à la sécurité en faisant respecter les règles de circulation, les limitations de vitesse et la bonne gestion des déchets spéciaux des ménages (DSM). Ici aussi, la vidéo créée suscite la réflexion et encourage les usagers à se mettre à la place du personnel des recyparcs. Les messages clés portent sur le respect, le remerciement, le guidage, le tri, la sécurité, la courtoisie, ...



VERS PLUS DE RESPECT DES CONSIGNES DE TRI DES PMC

Sèche-cheveux, vieux GSM, cigarette électronique ou jouets en plastiques avec des piles se retrouvent régulièrement dans les sacs bleus. Or ces objets ne sont pas des emballages. Outre l'erreur de tri, la présence de ces indésirables n'est pas sans conséquence dans les centres de tri : ils peuvent être à l'origine de dépôts de feu sur la chaîne de tri

et mettre le personnel en danger, sans compter les dégâts occasionnés aux installations.

Enfin, une nouvelle campagne radio et presse écrite de sensibilisation sous le thème "Ras la bulle" a été développée en partenariat avec Fost Plus pour prévenir les dépôts de déchets aux pieds des bulles, le tapage nocturne et le mauvais tri des verres.

B. Vers une diminution du déchet résiduel



ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ZÉRO DÉCHET

15 Villes et Communes étaient engagées dans le zéro déchet en 2023 en Province de Namur (et Héron). 14 d'entre elles mandatent le BEP pour les encadrer et les accompagner dans leur engagement : depuis 2020, Andenne, Ciney, Gem-

bloux, Gesves, Onhaye, Philippeville et Sambreville ; depuis 2021, Jemeppe-sur-Sambre et depuis 2022, Fernelmont, Florennes, Hastière, Héron, Rochefort et Walcourt. Des contacts ont été pris en 2023 avec Ohey qui deviendra la quinzième Commune accompagnée par le BEP en 2024. L'accompagnement consiste à définir et réaliser un plan d'actions zéro déchet sur base des axes définis par la Wallonie : l'éco-exemplarité de la commune, des actions avec les commerçants, la promotion du réemploi et des actions d'information, d'animation et de formation vers divers publics cibles et visant des flux différents.

De plus, une éco-team doit être mise en place au sein de la commune, ainsi qu'un comité de pilotage. L'engagement vise aussi le partage des expériences et la promotion des actions.

En 2023, plusieurs **actions internes d'éco-exemplarité** ont été menées à destination du personnel communal des communes concernées :

- Organisation d'un atelier cuisine zéro déchet (Florennes, Gesves, Hastière, Rochefort et Walcourt) ; sensibilisation au gaspillage alimentaire (Fernelmont) ; pose de compost dans une épicerie solidaire (Andenne et Sambreville), un au CPAS (Ciney, Jemeppe et Philippeville) et au niveau de l'administration (Héron et Onhaye) ; un atelier d'échanges de pratiques entre cuistos de maisons de repos (Gembloux) ainsi qu'un atelier de conservation des aliments (Jemeppe-sur-Sambre) ;



- Installation de fontaines à eau (Fernelmont, Hastière, Rochefort et Walcourt) ;
- Mise en place effective ou à venir d'un distributeur de produits d'entretien écologiques, avec usage d'emballages rechargeables (Ciney, Florennes, Héron et Onhaye) ;
- Action de réduction du papier au sein de l'administration (Philippeville) ;
- Sensibilisation du personnel au zéro déchet (Andenne, Gembloux, Gesves et Sambreville) et distribution d'un sac à baguette (Sambreville) ;
- Rédaction d'une charte pour l'organisation d'évènements internes plus durables (Andenne, Gembloux, Jemeppe) ;
- Achat de fournitures plus durables (Onhaye) ;
- Mise en place d'une Givebox (Ciney).

À Andenne, Fernelmont et Jemeppe-sur-Sambre, des actions « contenants réutilisables bienvenus » ont été organisées à destination des commerçants.

Des actions de **promotion des acteurs du réemploi** ont été réalisées (repair café, repair vélo, outil-thèque, donneries, ...) complétées par des actions plus spécifiques comme un espace récup' dans 2 recyparc (Ciney et Florennes), l'organisation de 2 repair café mobile (Héron et Onhaye) et une réflexion sur l'implémentation d'une outil-thèque (Rochefort).

Enfin, comme **actions, comme actions d'information, animation, formation vis-à-vis de différents publics cibles**, citons :

- Des actions zéro déchet pour le public scolaire : mise en place d'un poulailler, mise en place et/ou sensibilisation au compostage, sensibilisation à la problématique des emballages, animations diverses sur les déchets, atelier créatif avec des stocks de gobelets en plastique ;
- Des ateliers zéro déchet pour le public précarisé (Fernelmont, Gembloux, Héron, Sambreville) ;
- La rédaction de charte pour des évènements plus durables (Andenne, Florennes et Gesves) ;

- Des actions en lien avec le compostage pour le grand public (Andenne, Jemeppe) ;
- L'achat de gobelets/vaisselle réutilisables (Andenne, Fernelmont et Rochefort) ;
- Des ateliers/actions zéro déchet pour le grand public : ateliers cuisine, couture, déchets spéciaux de ménages, récup', concours sacs à baguette et sensibilisation stop pub (Ciney, Gesves, Héron, Philippeville, Rochefort, Hastière, Sambreville et Walcourt) ;
- La sensibilisation des citoyens au zéro déchet avec la camionnette/stand du BEP (Gembloux, Jemeppe, Philippeville, Hastière, Florennes et Walcourt) ;
- L'organisation de l'exposition « Objectif moins de déchets » pour le public scolaire (Hastière) ;
- La mise en place d'une fontaine à eau gratuite pour les citoyens (Gembloux).



Témoignage de Marie Loix, gestionnaire de projets zéro déchet :



La manière de concevoir les différents plans d'actions zéro déchet se fait en lien avec les enjeux du Développement Durable. On s'assure que différents publics cibles seront touchés à travers nos actions (axe social), on veille à ce que les actions fassent sens avec les besoins du territoire (axe social); on essaye dans la mesure du possible de faire appel à des prestataires locaux (axe économique); on tente un maximum d'autonomiser les personnes en abordant la question de la prévention des déchets selon l'échelle de Lansink et les 5R (refuser, réduire, réutiliser, recycler, rendre à la terre) (axe environnemental).

ACTIONS COMMUNALES DE PRÉVENTION

Les 24 Communes qui n'ont pas fait le choix de se lancer dans une démarche zéro déchet en 2023 n'en restent pas moins sensibles à la nécessité de réduire la production de déchets. Elles confient la réalisation de leurs actions communales de prévention au BEP.

Pour illustrer les principales actions menées en 2023, citons :

- **La réalisation d'un kit "Economiser l'eau au jardin"**

A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) du 18 au 26 novembre 2023, BEP Environnement a proposé à toutes ses Communes un kit de sensibilisation pour des jardins respectueux de l'environnement. Le kit était constitué d'un sachet de graines de pourpier et de la brochure « Economiser l'eau au jardin par des gestes simples ». Pour y réduire la consommation en eau, trois leviers sont proposés : réduire les besoins en eau des cultures, maintenir le plus longtemps possible l'eau dans le sol, récupérer un maximum d'eau pluviale ou du robinet de nos maisons. La brochure est téléchargeable sur le site Internet de BEP Environnement.



- **Des animations scolaires**

Ekikrok a mené 7 animations à Andenne, Héron, Ciney, Anhée à la demande des écoles. Suite au concours réalisé en 2023 sur l'histoire des déchets, 3 classes ont également reçu une animation sur les collations zéro déchet, locales et de saison (écoles de Floriffoux, Grand-Manil et Brûly).

34 animations (521 élèves) ont été proposées par l'ASBL **Reform** dans des écoles de Ciney, Gembloux, Gesves, Philippeville, Rochefort, Eghezée, Sombreffe, Anhée, Couvin, Doische et Mettet.

Lors des journées de l'environnement à Eghezée, le **parc Naturel de Viroinval** a organisé 8 ateliers sur le compostage à destination de 175 enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaires.

L'animation "ça flotte, ça coule" développée en collaboration avec l'ASBL **Ose la Science** pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires cible la problématique du plastique dans les océans et le principe d'Archimède. Grâce à du matériel spécifique (aquariums, balances de précision, masses à immerger...), 150 élèves (6 classes) ont expérimenté, mesuré et compris la poussée d'Archimède et la problématique du plastique dans notre quotidien.

Le projet "Label écoles" initié par **Be Wapp** et **Fost Plus** se poursuit. L'objectif est de labelliser des écoles après 2 années d'efforts de tri, propreté et prévention des déchets. Sur le territoire namurois, le BEP accompagne les écoles sélectionnées en assurant un suivi administratif et de terrain (22 écoles fondamentales et secondaires) en vue de l'obtention de la reconnaissance en fin de cycle. En juin 2023, 12 écoles ont reçu la labellisation et 2 écoles ont reçu le prix d'encouragement. En septembre, le projet s'est poursuivi avec les 7 écoles rentrant en années 3 et 8 nouvelles écoles sont entrées dans le projet : 3 écoles secondaires et 5 écoles fondamentales. Avec l'aide du BEP, les « anciennes » écoles pérennisent et intensifient leurs actions de l'année précédente par la mise en place d'une nouvelle action de tri, de propreté ou de prévention.

Quant aux 8 nouvelles écoles, l'objectif est de mettre en place 3 actions sur deux ans dont minimum une durant l'année scolaire 2023-2024 : améliorer le tri, la propreté, la prévention dans les classes, un lieu partagé ou à l'extérieur de l'école.

BEP Environnement sensibilise à l'aide de ses outils pédagogiques les enseignants et/ou les élèves, prête ses jeux de prévention et apporte des conseils pour la mise en place des actions de prévention

- **Des outils pédagogiques de prévention ludiques, interactifs et variés**

Pour rendre la sensibilisation à la prévention ludique, variée et adaptée à différents publics, des outils sont créés, testés, remis à jour et adaptés. Un kit d'outils traitant de l'impact environnemental du textile "Le tour du monde du jean" a été créé pour des animations dans les stands. Il est composé d'un plateau et de différents jeux de cartes : jeu des alternatives, jeu des étapes. Dans le même esprit, des panneaux de sensibilisation ont été réalisés : labels textiles, ecolabels du smartphone, Quel est l'impact de votre smartphone ? Quel est le cycle de vie de nos jeans ?

- **Une nouvelle brochure "Je prépare mes plantations pour le printemps"**

Produite sous forme d'un livret en 2022 par le BEP pour la Semaine européenne de réduction des déchets, celui-ci a été adapté en brochure par la Copidec pour réaliser un partage d'expérience avec les autres intercommunales.

- **La camionnette "En route vers le zéro déchet"**

Elle a poursuivi sa mission de sensibilisation des citoyens à différentes manifestations : le Festival ElémentTerre à Assesse, la Foire Verte de Cerfontaine, les Fêtes de Wallonie à Andenne, le Tchestia Festival à Ciney, le Salon des métiers verts et La journée de la Biodiversité à Gembloux,

- **Le spectacle "Improvisons le zéro déchet"**

Ce spectacle d'improvisation théâtrale assuré par trois comédiens est co-produit avec l'ASBL Ex-expression. Initié en 2022, il a été proposé au Centre culturel de Floreffe en avril 2023 avec un contenu enrichi de nouveaux gestes zéro déchet illustrant les 5R (refuser, réduire, réutiliser, recycler, rendre à la terre). Une centaine de personnes ont pris part au spectacle.



- **L'annuaire zéro déchet**

Mis en ligne sur le site Internet en 2022, l'annuaire zéro déchet permet aux citoyens de localiser les acteurs de la dynamique proches de chez eux. En 2023, sa promotion s'est poursuivie via les ADL et Facebook. Aujourd'hui, 368 acteurs zéro déchet y sont répertoriés.

- **Un concours scolaire "Rendre à la Terre : un compost pour mon école !"**

Ce concours a été proposé aux classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaires de la province et aux élèves de l'enseignement spécialisé. Le tri in situ des déchets organiques permet de réduire fortement la quantité de déchets ménagers, de faire des économies et de produire du compost valorisable directement sur site. Sur 26 écoles participantes, 5 ont été sélectionnées pour l'installation d'un compost et une sensibilisation des élèves (Gembloux, Houyet, Cerfontaine, Bièvre, Jemeppe-sur-Sambre).



- **La présence au Salon Municipalia**

BEP Environnement y était présent les 20 et 21 avril avec la Copidec (conférence permanente des intercommunales de gestion des déchets) et ses autres membres. Dans une dynamique de prévention, le stand était constitué de mobilier de récup' de la Ressourcerie Namuroise et mettait en avant la prévention notamment via des brochures de sensibilisation à la réduction des déchets. En 2023, près de 10.000 visiteurs ont fréquenté le Salon.

- **Une première matinée de rencontre entre communes zéro déchet**

Le 8 juin 2023, la Copidec, via sa commission prévention, a organisé une première matinée de rencontres pour les communes zéro déchet, avec pour objectifs de faire le point sur le projet entré dans sa 4^{ème} année de fonctionnement, d'échanger, de mettre en avant ce qui a bien fonctionné et apporter des solutions aux difficultés rencontrées. Divers ateliers étaient proposés :

- Comment mobiliser l'éco-team sur le long terme ?
- Comment mobiliser les parties prenantes potentielles ?
- Comment innover et dépasser la peur du changement ?
- Comment toucher les citoyens qui ne se sentent pas concernés ?
- rôle de la Commune dans la communication sur le zéro déchet.

Environ 80 participants des Communes wallonnes étaient présents. Ce moment a clairement mis en avant la nécessité de créer des rencontres régulières entre référents communaux.



VIDÉOS ET NEWS

En soutien aux actions réalisées, des news, posts Facebook et vidéos sont régulièrement diffusés dont 12 news illustrant chaque mois une thématique zéro déchet avec des conseils pour faire des économies, prendre soin de sa santé et de l'environnement et 2 vidéos de mise en avant des actions zéro déchet réalisées dans les Communes (Héron et Walcourt).

C. Vers un renforcement du tri

L'ANIMATION « TRISTAN ET LE TRÉSOR DES POUBELLES »

Pour la deuxième année, cette animation autour du tri, du recyclage et de la prévention des déchets était proposée aux écoles : 32 écoles et 57 classes ont été sensibilisées à ces thématiques.

UN CONCOURS POUR L'OBTENTION DE POUBELLES LUDIQUES DANS LES ÉCOLES

Le challenge consistait à peser, durant une semaine, les déchets jetés durant les récréations. Par école, une classe « ambassadrice du tri » a bénéficié d'une animation autour du tri et de pistes d'actions pour améliorer celui-ci, lors des récréations. Une seconde visite est prévue, dans chaque école, vers le mois de mai 2024 afin d'apprécier l'évolution du tri grâce aux actions choisies.

Les 9 écoles récompensées ont reçu un îlot de tri composé de poubelles ludiques en forme de crayon (une bleue pour la PMC et une noire pour les déchets ménagers) destinées à la cour de récréation.



UNE ESCAPE BOX À DEUX ENTRÉES : LE TRI ET LE RECYCLAGE

Avec le soutien de Fost Plus, une escape box est en cours de réalisation. L'objectif est de rendre ludique l'apprentissage du tri et du recyclage pour mener vers des changements de comportements (meilleur tri, choix des contenants, réduction des déchets résiduels, ...). Destiné aux élèves de 6ème primaire et du premier cycle du secondaire, cet outil sera testé en 2024 par les animateurs du BEP et ajusté en fonction des observations de terrain.

L'AMÉLIORATION DU TRI DANS LES CIMETIÈRES – PROJET-PILOTE

Certaines Communes ont sollicité le BEP pour trouver des solutions de gestion des déchets des cimetières. Un projet-pilote proposant la mise en place de conteneurs de tri (PMC, organiques et déchets résiduels) et d'outils de communication (panneaux à l'entrée du cimetière, autocollants "guides de tri" pour les conteneurs) a été mis au point avec Fost Plus. 18 Communes ont adhéré en répondant à un premier formulaire d'état des lieux du tri dans les cimetières. Après installation des conteneurs de tri et des visuels dans le cimetière pilote choisi par chaque Commune, 3 périodes d'observation étaient prévues autour de la période de la Toussaint. 9 Communes ont mené le projet à son terme, les résultats seront analysés en 2024.

L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DÉCHETS DANS LES LOGEMENTS SOCIAUX NAMUROIS – PROJET-PILOTE "APPEL À PROJET COLLECTE INNOVANTE"

Un projet-pilote pour une meilleure gestion des déchets dans les sociétés de logements sociaux namurois a été initié avec la Ville de Namur, les 3 sociétés de logements sociaux (Le Foyer Jambois, Le Foyer Namurois, et La Joie du Foyer), Fost Plus et le BEP. Ce projet multi-acteurs intègre également certaines Maisons de quartier, La Régie des quartiers de Namur, le Service propreté de la ville de Namur, ... L'objectif est d'améliorer la présentation des déchets dans certains quartiers sélectionnés, avec comme objectif final, de réduire les charges locatives. Pour ce faire, des audits ont été menés et seront reconduits deux fois en 2024. Bien trier, déposer les déchets au bon endroit et au bon moment sont 3 des gestes clés identifiés par le groupe de travail transversal. Formations, actions de communication, ateliers ou stands de sensibilisation ont déjà eu lieu et se poursuivront en fonction des besoins et spécificités des quartiers. Pour y arriver, des ambassadeurs spécifiques à chaque logement (personnel d'entretien, membres du Comité consultatif des locataires et des propriétaires, délégués, stagiaires de la Régie de quartier, ...) accompagnent le BEP dans la réalisation des actions.

LE PRÊT D'ILOTS DE TRI DANS LES FESTIVALS

A la demande d'organiseurs d'événements, des îlots de tri ont été prêtés et mis en place pour recueillir séparément les PMC, les déchets ménagers et les déchets organiques. Des visuels ont été conçus spécialement pour ces îlots de tri afin d'encourager le public à bien trier.

Lors du Festival des Solidarités à Namur, une équipe d'étudiants était sur place pour sensibiliser les festivaliers aux bons gestes de tri. Leur présence a contribué à créer une atmosphère positive autour du tri des déchets et de la propreté et conduit les festivaliers à réduire leur empreinte écologique. Le lien entre le divertissement et la responsabilité environnementale est ainsi renforcé.

D. Vers un renforcement du réemploi et de la réparation



TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER : LA COLLECTE DE JOUETS

Pour sa 20^{ème} édition, de concert avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, la collecte de jouets organisée le 21 octobre a permis de récolter et redistribuer 9.273 jouets (contre 7.300 en 2022), au bénéfice de CPAS, de Maisons Croix-Rouge, de centres Fedasil, de La Ressourcerie Namuroise et bien d'autres partenaires sociaux. La quantité de jouets récoltés reste stable et la qualité assez bonne. Le réseau des recyparcs reste un relais privilégié pour ce type d'opération.

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER : LA COLLECTE DE VÉLOS

Action de prévention également menée sur l'ensemble de la Wallonie par les intercommunales (17^{ème} édition), la collecte de vélos organisée le 22 avril a permis de récolter et de redistribuer 641 vélos (contre 609 en 2022). Parmi les partenaires, on retrouve aussi des CPAS, des Maisons Croix-Rouge, des centres Fedasil, des ateliers vélos, La Ressourcerie Namuroise, ...

LE TOUR DE WALLONIE DU REPAIR CAFÉ MOBILE

de son succès en 2021 et 2022, le repair café mobile (atelier de réparation d'objets, collaboratif et itinérant) a arpenté à nouveau les routes de Wallonie du 23 mars au 28 octobre 2023. Cette action a été menée en collaboration avec la



Copidec, les intercommunales wallonnes de gestion des déchets, Repairtogether et les bénévoles locaux. En province de Namur, le repair café a fait arrêt à Namur, Onhaye et Héron.

MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE D'ACHATS - PRÊT - STOCKAGE - NETTOYAGE DE GOBELETS RÉUTILISABLES

Le 1^{er} septembre 2023 a été marqué par l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'utilisation des gobelets en plastique à usage unique dans les événements (culturels, sportifs, récréatifs, ...). Dès 2022, BEP Environnement a décidé d'anticiper cette interdiction, en soutenant les Communes qui souhaitent proposer à leurs associations locales, une solution de prêt de gobelets réutilisables.



BEP Environnement a donc mis sur pied une centrale d'achat pour la gestion des gobelets réutilisables, active dès le 1^{er} juin 2023. Avant juin 2023, 11.760 gobelets ont été prêtés par le BEP pour 17 événements. Ensuite, dix-neuf Communes ont adhéré à la centrale qui a pour but de gérer un stock de contenants à boisson réutilisables tels que gobelets et pichets.

Grâce à cette centrale, les Communes peuvent bénéficier de plusieurs services :

- Achat de ces fournitures réutilisables, aux couleurs de la Commune ;
- Gestion des commandes ;
- Nettoyage, séchage, conditionnement ;
- Stockage de ces fournitures ;
- Ainsi que leur livraison et reprise.

E. Vers un service de collecte décarboné

VERS DE NOUVEAUX MODES DE COLLECTE

Conscient de l'évolution des aspirations citoyennes en matière de collectes, liées notamment à de nouveaux modes d'habitat plus groupés, et sur base d'une étude prospective sur l'évolution de ces modes de collecte en fonction des spécificités du territoire, BEP Environnement développe une stratégie de déploiement progressif de **points d'apports volontaires en conteneurs enterrés**, en remplacement des collectes en porte-à-porte, là où leur pertinence est démontrée. Pour ce faire, sur base du projet-pilote d'Erpent (Namur), BEP Environnement a pu observer et comprendre le fonctionnement de ces systèmes de collecte (besoins spécifiques, anomalies signalées, type et ampleur du dépannage, fréquence de remplissage et nettoyage).

Sur base des enseignements tirés, les modalités pratiques et financières des points d'apports volontaires ont été établies, à savoir :

- Que la charge financière d'implantation de ceux-ci soit une **charge d'urbanisme** pour les promoteurs de nouveaux quartiers ;
- Qu'au démarrage d'un nouveau projet une **convention de collaboration** soit signée entre la Commune concernée et BEP Environnement ;
- Que la **charge financière d'exploitation** des points d'apports volontaires y compris la maintenance soit prise en charge par BEP Environnement ;
- Que, pour les premières années de fonctionnement, le coût de collecte réclamé aux Communes concernées soit maintenu au **tarif de collecte en porte-à-porte** ;
- Qu'un **bilan soit tiré après 5 ans de fonctionnement** (en 2028), avec adaptation le cas échéant des modalités pratiques et financières.

Les Communes disposent ainsi d'une solution pratique pour les citoyens, sans devoir gérer la logistique inhérente au stockage ou au nettoyage des gobelets et pichets. De plus, en passant par une centrale de lavage agréée, le problème du nettoyage dans de bonnes conditions d'hygiène (qui pouvait poser problème par le passé) est résolu.



Le modèle de convention-type, ainsi que le guide pratique d'implantation de points d'apports volontaires en conteneurs enterrés, ont été adressés à toutes les Communes.

Les trois premières conventions de collaboration ont été signées avec la Ville de Namur fin 2023.



VERS UNE FLOTTE DÉCARBONÉE

Pour ses activités de collecte et de transfert des déchets BEP Environnement dispose de 134 immatriculations, dont 102 poids lourds allant de 4,5 tonnes à 26 tonnes. Différents types de carrossage sont utilisés : camionnettes, camions de livraisons, camions de nettoyage des bulles de verre, porte-conteneurs avec ou sans grue, bennes simple, bennes bi-compartmentées. 80 % de la flotte a moins de 10 ans, elle est en bon état grâce à l'application d'une maintenance préventive et un passage régulier dans nos ateliers.

Pour la bonne continuité du service, BEP Environnement a établi un plan de remplacement jusque 2029, en tenant compte des impératifs imposés par la Loi relative aux marchés publics du 18 mai 2022. Cette dernière spécifie qu'à



partir de 2022 et jusque fin 2025 (et ensuite par période de 5 ans), pour les marchés publics atteignant les **seuils européens**, le pouvoir adjudicateur doit veiller à ce que, par le biais de l'ensemble des **marchés attribués** durant la période et **portant sur des véhicules et services**, les **objectifs minimaux d'acquisition ou d'utilisation de véhicules propres** et économes en énergie soient atteints.

Les objectifs minimaux sont de **10%** pour le type de véhicules utilisés par l'intercommunale (véhicules légers de collecte, camions de nettoyage bulles à verre et tous les 26 tonnes de collecte).

Les différentes investigations menées depuis plusieurs années, tendent à démontrer que les **chaînes de tractions électriques** vont devenir majoritaires avant 2040, les projections des constructeurs sont de 10% des ventes en 2025 et de 35% en 2030. Pour les applications demandant beaucoup d'énergie embarquée et/ou un temps de recharge très court, la **pile à combustible** remplacera les batteries. La production de **moteurs à combustion** sera moindre et ceux-ci utiliseront uniquement du biodiesel & des carburants de synthèse.

Sur base de ces différents éléments, BEP Environnement a pris la décision, en décembre 2023, d'inscrire au budget des prochaines années l'aménagement du site de Floreffe afin d'implanter **5 bornes de recharge électriques pour camions** et l'acquisition de **3 premiers camions de collecte électriques**.

Témoignage de Vincent Cao, chef de service collecte :



Nous avons eu l'opportunité d'obtenir en 2023 un subside exceptionnel afin de financer des projets s'inscrivant dans la durabilité, ce qui nous a permis d'acquérir 6 véhicules électriques pour remplacer les véhicules thermiques utilisés dans nos missions liées aux recyparcs et au suivi des collectes. Ces achats nous permettent de réduire notre empreinte carbone en n'émettant plus de gaz à effet de serre dans les déplacements quotidiens des équipes d'encadrement.

LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

BEP Environnement n'a pas attendu l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de l'obligation de tri des déchets organiques pour proposer une solution de collecte et de traitement de ces déchets à l'ensemble de ses Communes. En effet, la collecte sélective des déchets organiques par camions compartimentés, en même temps que les déchets ménagers résiduels, est généralisée sur l'ensemble du territoire depuis janvier 2010.

Le tonnage collecté n'a jamais cessé de croître, année après année, avec une très forte hausse de 2018 à 2020 (de l'ordre de 4.000 tonnes, soit +32%), s'expliquant par la progression constante des rendements de collecte des organiques dans les Communes utilisant le conteneur à puce comme mode de collecte des déchets résiduels. En 2021-2022, avec l'interdiction de mettre les langes d'enfants dans le sac biodégradable, la quantité d'organiques a chuté de 13%, avec un transfert d'environ 2.250 tonnes de la fraction organique vers celle des déchets ménagers résiduels à incinérer. 2023 connaît un nouveau petit tassement de 2,5% qui pourrait s'expliquer par davantage de compostage individuel et d'effort de la population pour réduire le gaspillage alimentaire.

La quantité de déchets organiques collectés sélectivement atteint **27,3 kg/an/habitant** en 2023, soit 0,9 kg/an/habitant de moins qu'en 2022.

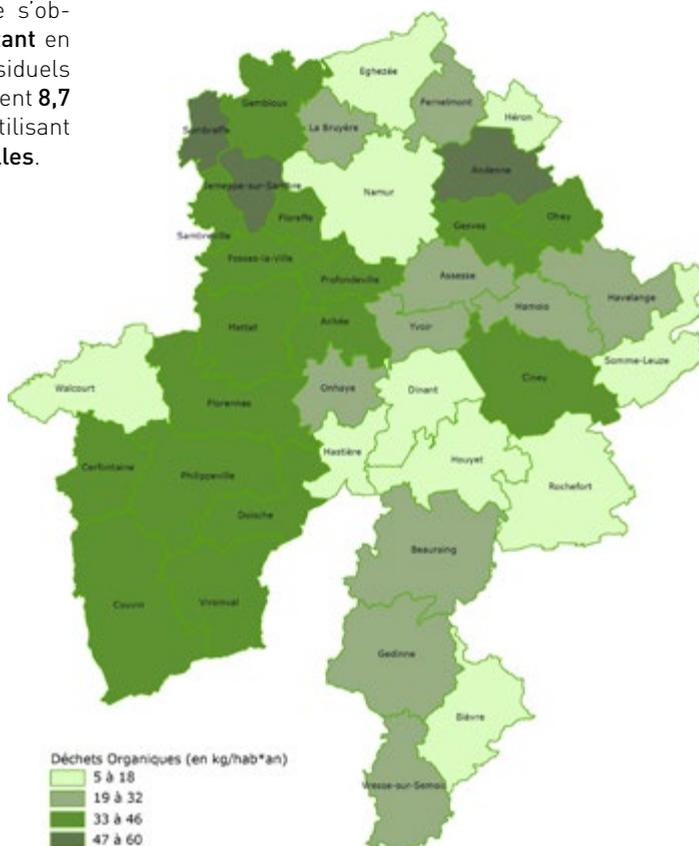
Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre communes : **39,1 kg/an/habitant** en moyenne dans les communes où les déchets résiduels sont collectés par **conteneurs à puce** contre seulement **8,7 kg/an/habitant** en moyenne dans les communes utilisant le **sac payant pour les ordures ménagères résiduelles**.

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Il y a 25 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le conteneur à puce comme mode de collecte des déchets ménagers, système le plus respectueux du principe "pollueur-payeur". Depuis, bon nombre d'entre elles y ont adhéré puisqu'en 2023, 30 Communes recourent à ce mode de collecte (310.658 habitants, 61% de la population), 9 Communes ayant toujours recours au sac payant (197.188 habitants, 39% de la population).

BEP Environnement accompagne les Communes désireuses de passer au conteneur à puce, dans sa mise en œuvre sur leur territoire. En 2023, il n'y a pas eu de demandes particulières en ce sens.

Grâce au bon rendement des collectes sélectives d'organiques et de PMC, la poubelle résiduelle en 2023 a bien maigri... et le Namurois est devenu sans conteste **un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie**, pour passer pour la 1^{ère} fois en 2022, en moyenne sur l'ensemble des Communes, **sous la barre des 100 kg/an/habitant de déchets ménagers** collectés en porte-à-porte (98,5 kg/an/habitant, contre 105,7 kg/an/habitant en 2021). Les efforts se sont poursuivis **en 2023**, pour atteindre **98 kg/an/habitant**, à comparer à la moyenne régionale 2022 (dernière année connue), 121,5 kg/an/habitant.



MODES DE COLLECTE PAR COMMUNE EN 2023

2 CONTENEURS À PUCE :
 • GRIS : DÉCHETS MÉNAGERS
 • VERT : DÉCHETS ORGANIQUES

DÉCHETS MÉNAGERS : CONTENEUR À PUCE
DÉCHETS ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE

DÉCHETS MÉNAGERS : SAC PAYANT
DÉCHETS ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE

Beauraing
 Bièvre
 Gedinne
 Vresse-sur-Semois

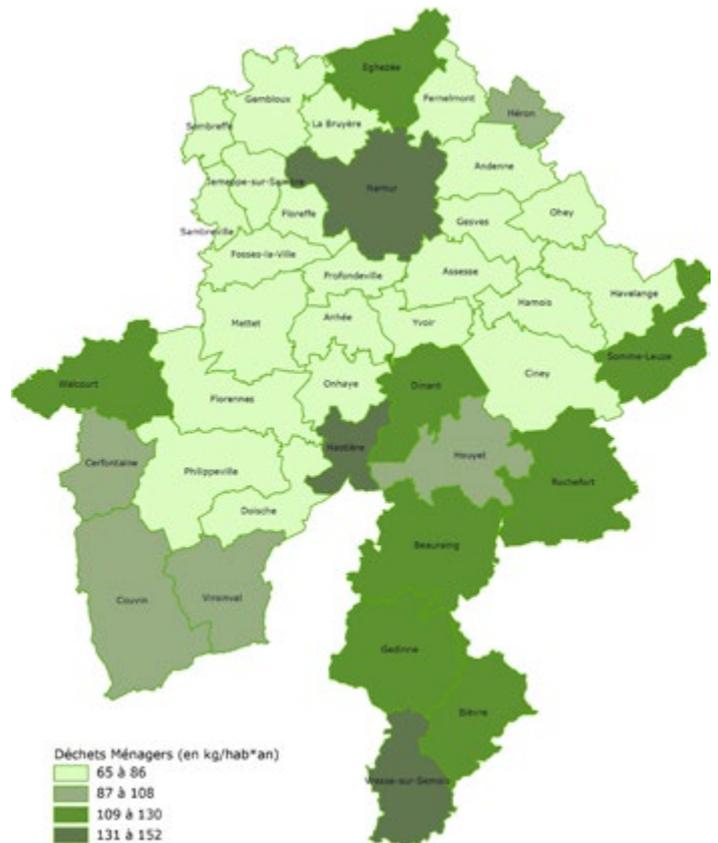
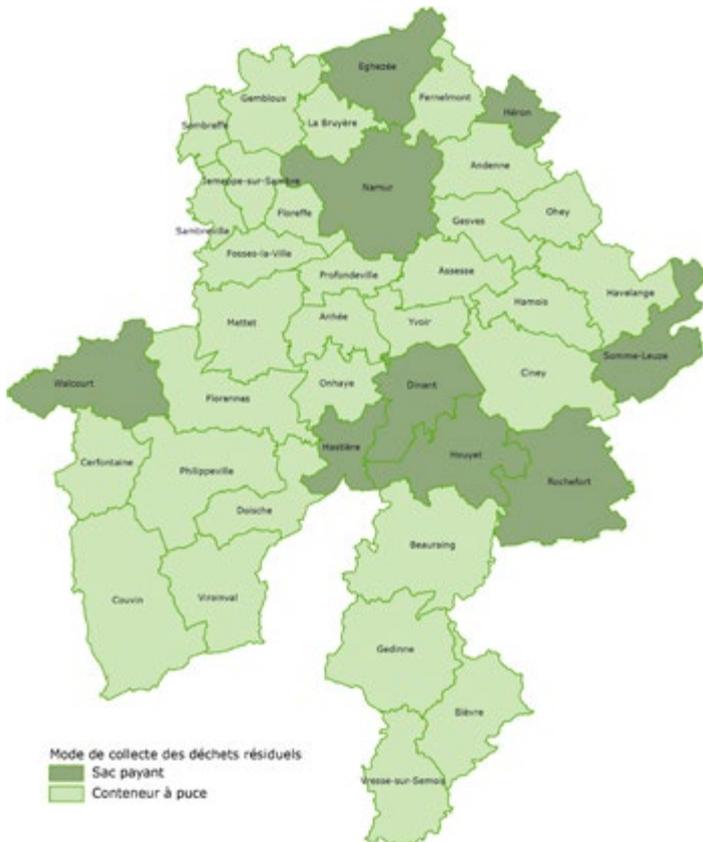
Andenne
 Assesse
 Fernelmont
 Floreffe
 Fosses-la-Ville
 Gembloux
 Gesves
 Jemeppe/Sambre
 La Bruyère
 Ohey
 Profondeville
 Sambreville
 Sombreffe

Anhée
 Ciney
 Hamois
 Havelange
 Onhaye
 Yvoir
 Cerfontaine
 Couvin
 Doische
 Florennes
 Mettet
 Philippeville
 Viroinval

Eghezée
 Héron
 Namur
 Dinant
 Hastière
 Houyet
 Rochefort
 Somme-Leuze
 Walcourt

En moyenne :
 • Déchets ménagers = 79,3 kg/an/habitant
 • Organiques = 39,1 kg/an/habitant

En moyenne :
 • Déchets ménagers = 127,6 kg/an/habitant
 • Organiques = 8,7 kg/an/habitant



LA COLLECTE DES PMC EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

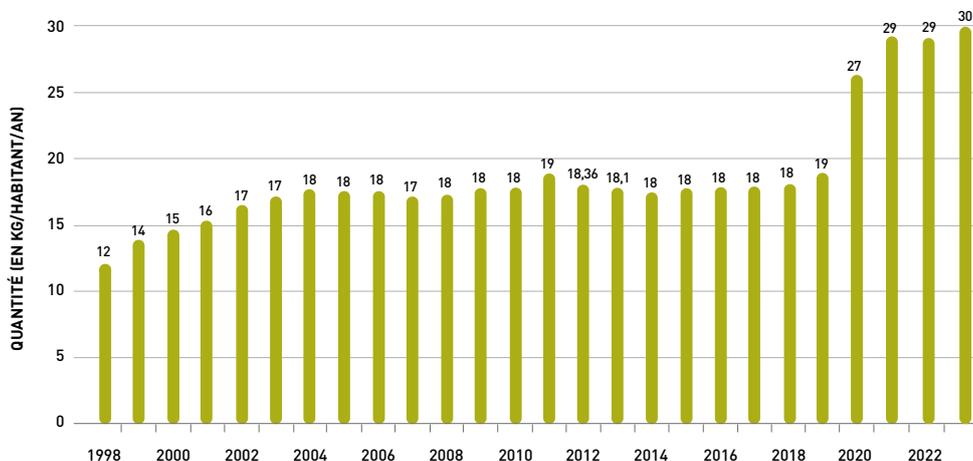
Avec l'élargissement du sac bleu à tous les emballages en plastique fin 2019, le message de tri s'est simplifié pour le citoyen, mais surtout Fost Plus se fixe comme objectif de **recycler une part plus importante de déchets d'emballage**, et de répondre ainsi à l'ambition de la Wallonie de développer une filière wallonne de recyclage du plastique.

BEP Environnement s'était fixé comme objectif d'atteindre, en 2 ans, soit pour fin 2021, **une diminution des déchets résiduels de 6 à 8 kg/an/habitant** avec en parallèle une **augmentation de la quantité de PMC collectés de 50%**, soit passer de 18 à 27 kg/an/habitant.

Côté PMC, l'objectif est atteint et même dépassé puisque la quantité collectée ces 3 dernières années est en moyenne de 29 kg/habitant/an (avec 29,7 kg/an/habitant en 2023).

En parallèle du côté des déchets résiduels, la chute a été importante de 113 kg/an/habitant en 2018 (avant élargissement du sac bleu) à 98 kg/an/habitant en 2023. La tendance des 10 dernières années montre même une diminution plus forte, on passe de **120 kg/an/habitant en 2013 à 98 kg/an/habitant** dix ans plus tard, soit une diminution de la poubelle résiduelle de 18%.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PMC COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE

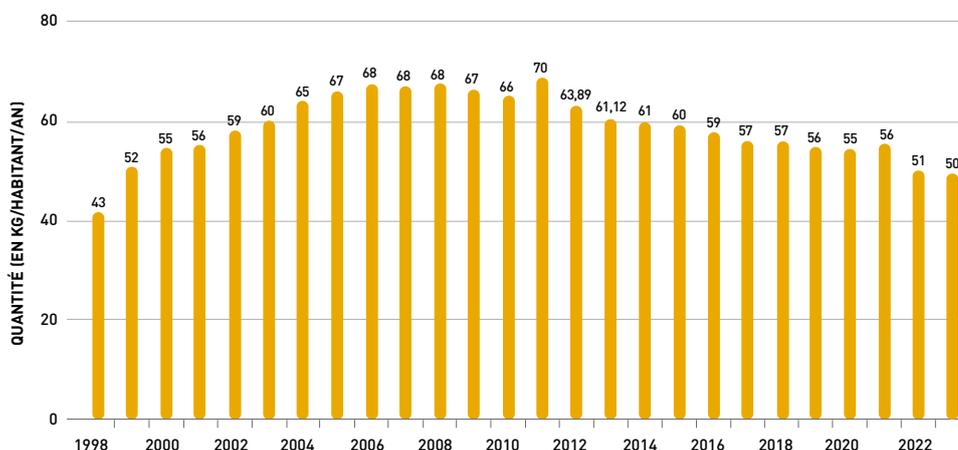


LA COLLECTE DU PAPIER-CARTON EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

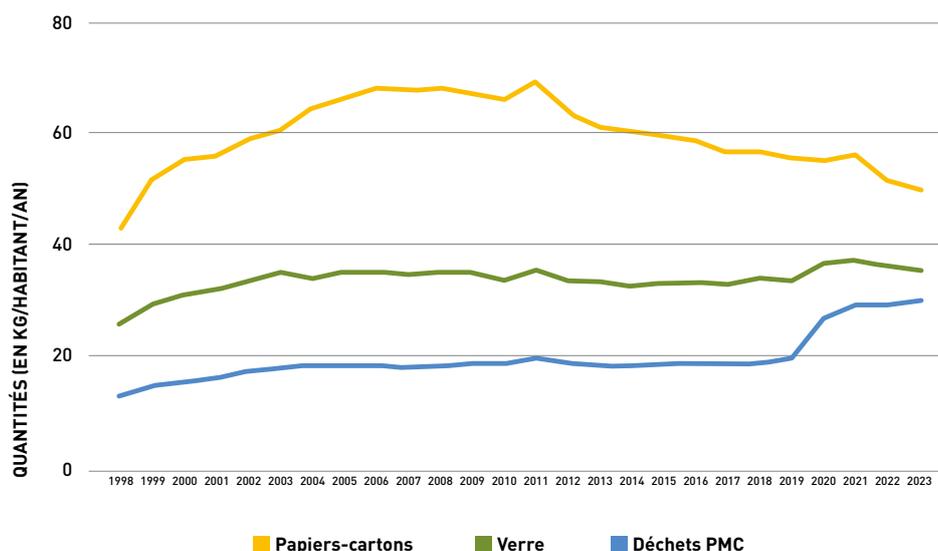
En 2023, **25.228 tonnes de papier-carton** ont été collectées sur le territoire du BEP, soit **50 kg/an/habitant**. Depuis 2010, on observe une nette tendance à la baisse

qui s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues papier, ainsi qu'aux démarches « stop pub ». L'année 2023 s'inscrit dans cette tendance avec une baisse des quantités de 2,5% entre 2022 et 2023.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PAPIERS-CARTONS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET DANS LES RECYPARCS



ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PMC, VERRE ET PAPIER-CARTON COLLECTÉS PAR BEP ENVIRONNEMENT



Le marché du recyclage du papier-carton est très instable ces dernières années. Au moment de la pandémie, les stocks étaient importants chez les trieurs et recycleurs et les prix de reprise du vieux papier-carton se sont effondrés. L'année 2021 s'illustrait par une reprise des activités et une remontée des prix du marché qui a perduré jusqu'en août 2022. La diminution sévère des prix de reprise du vieux papier-carton observée les derniers mois de 2022 a perduré en 2023 avec des prix qui restent au plus bas.

Le **bon conditionnement des papiers-cartons** présentés à la collecte (en boîtes en cartons résistantes ou paquets ficelés) nécessite des rappels de communication fréquents. Il n'en demeure pas moins que cette collecte est une des plus pénibles pour le personnel ouvrier, surtout par temps de pluie.

Dès lors, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter, pour les ménages, le stockage et la présentation des papiers-cartons le jour de collecte, BEP Environnement continue de proposer à l'ensemble de ses Communes de mettre à disposition des habitants des **conteneurs jaunes 240 L dédiés aux papiers-cartons**, à prix réduit. Cette disposition est rendue possible par l'agrément de Fost Plus qui intervient partiellement dans le coût d'achat des conteneurs dédiés à ce flux. Suite à cette nouvelle disposition, la promotion de l'usage du conteneur a été faite auprès des Communes et des ménages. Le nombre de conteneurs vendus ces dernières années est important : de 755 en 2019, les ventes ont atteint 7.897 en 2020, 11.013 conteneurs en 2021, 4.896 en 2022 et enfin 4.476 conteneurs vendus en 2023.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS CONFIEE À LA RESSOURCERIE NAMUROISE

BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filières de réemploi, recyclage et de valorisation tous les flux d'encombrants collectés à domicile.



Plus largement, les deux entités concrétisent **leur projet commun de développement de "la collecte préservante des encombrants" sur l'ensemble de la province**, projet s'inscrivant pleinement dans les orientations du Plan Walloon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre un **objectif de réemploi de 8 kg/an/habitant** ;
- Favoriser la **collaboration entre les entreprises d'économie sociale** (ressourceries) et les personnes morales de droit public.

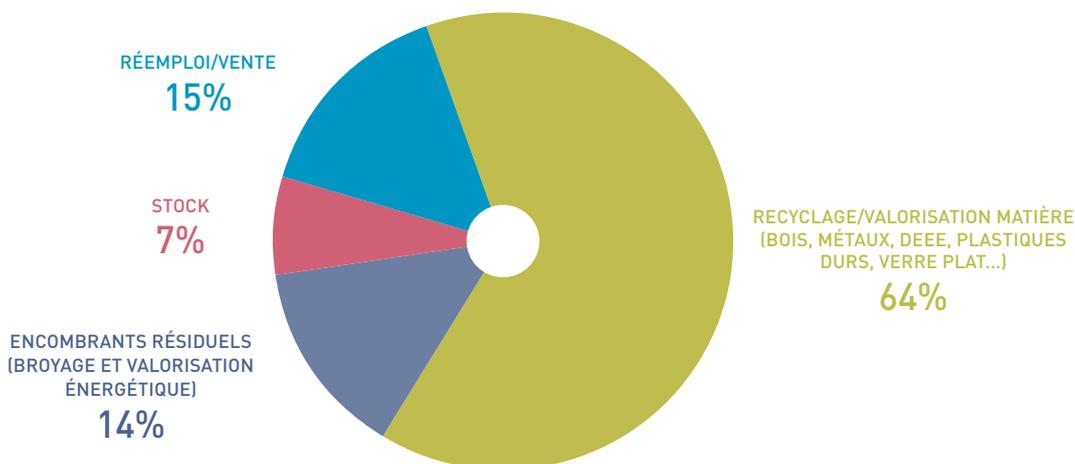
Par désistement statutaire, les Communes peuvent confier à BEP Environnement la mission de collecte préservante des encombrants, qui, dans le cadre de leur relation "in house", confie cette collecte à La Ressourcerie.

En 2023, Walcourt est la **33^{ème} Commune** de la province à adhérer à ce service portant ainsi la population desservie par la Ressourcerie à 461.584 habitants (91% du territoire).

4.700 tonnes d'encombrants ont été récoltées dans les 33 communes partenaires en 2023, ainsi que 55,5 tonnes dans les recyparcs (espaces récup' et collaborations vélos/jouets) soit un tonnage stable par rapport à 2022 (4.769 tonnes). Le taux de réemploi qui a longtemps tourné autour des 10% est en léger recul par rapport à 2022 mais reste au-dessus de la barre des 15%, avec **un taux de réemploi de 15,1%** (16,7% en 2022).



FINALITÉ DES DÉCHETS RÉCOLTÉS EN 2023



Afin de permettre à La Ressourcerie Namuroise de réaliser son activité dans de bonnes conditions, de poursuivre sa croissance et d'étendre son service à de nouvelles Communes, un site spécifique a été acquis par BEP Environnement dans le parc d'activité Ecolys® et des travaux conséquents d'aménagements y ont été réalisés en 2020/2021. La ressourcerie y a emménagé en avril 2021.

En 2023, une réflexion a été menée par la Ressourcerie pour agrandir significativement sa menuiserie. Elle a par ailleurs obtenu des subsides dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie lui permettant d'acquérir de nouvelles machines destinées à pouvoir semi-industrialiser la production de panneaux en lamellés collés à partir de bois de réemploi. Pour ce faire, BEP Environnement en tant que propriétaire des bâtiments a désigné un bureau d'études chargé de la rédaction des documents du marché de travaux. 2024 sera consacré aux travaux qui devraient débiter au printemps.

Témoignage de Thomas Grevisse, gestionnaire de projets environnementaux :



Avec la Ressourcerie Namuroise, c'est tout naturellement que les 3 piliers du développement durable sont rencontrés. Les nouvelles infrastructures leur ont en effet permis de poursuivre leur croissance et leur activité qui intègre les 3 objectifs suivants :

- *Environnemental* : le réemploi, au cœur même des activités de la Ressourcerie, permet en effet d'éviter de nombreuses tonnes de déchets annuellement.
- *Economique* : comme tout projet, il se doit d'être à l'équilibre pour être viable à long terme. La maîtrise des coûts a dès lors été un aspect important dans le projet.
- *Social* : la Ressourcerie est une entreprise d'insertion sociale, qui permet à un public défavorisé de retrouver le chemin du travail. Quel plaisir de pouvoir côtoyer une telle diversité de personnes !

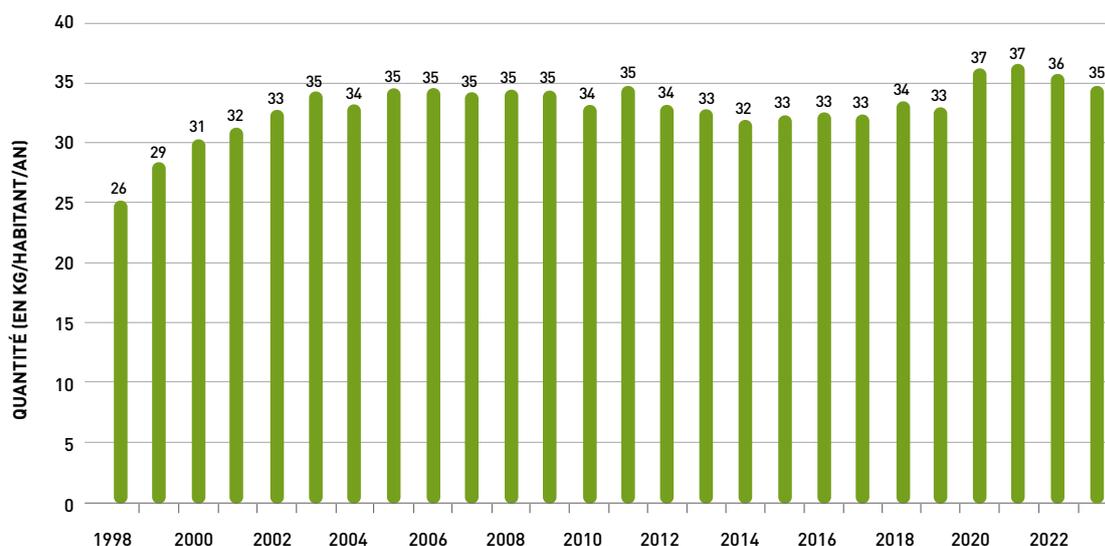
F. Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant

LA COLLECTE DU VERRE EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

La collecte du verre sur le territoire namurois a atteint, en 2023, **17.940 tonnes récoltées** via un réseau de **2.000 bulles à verre réparties sur 773 sites**, soit un point de collecte pour 657 habitants. En 2023, le gisement collecté reste élevé (35 kg/an/habitant) malgré une légère baisse depuis 2021.

En vue d'améliorer l'efficacité du service de vidange des bulles à verre, BEP Environnement a veillé à encore améliorer l'intégration paysagère de son réseau de bulles à verre et leur propreté (par la création de sites de bulles enterrées), et l'optimisation de leurs modalités de vidange et de transfert.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE VERRE COLLECTÉES DANS LES BULLES À VERRE ET LES RECYPARCS



G. Vers un réseau de recyparcs amélioré

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES RECYPARCS EXISTANTS ET DE CRÉATION DE NOUVEAUX RECYPARCS

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau des recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon et actualisé le 13 décembre 2018. L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires est menée dans ce cadre, avec pour objectif depuis lors de concrétiser tous les projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.

Recyparc de Sambreville

L'ancien recyparc était trop exigu et aucune possibilité d'extension n'était envisageable. Un nouveau recyparc a donc été construit dans le parc d'activité économique de Sainte-Eugénie entre janvier et août 2023, et inauguré en septembre 2023. La capacité de dépôt des déchets est augmentée de 30%, sans compter deux emplacements supplémentaires pour les échanges de conteneurs pendant les périodes d'affluence. Le transport par camion des

conteneurs est complètement séparé de l'espace réservé aux usagers. Tous les conteneurs se situent à hauteur de voirie, éliminant le besoin de grimper sur une passerelle pour déverser certains déchets. Ce recyparc nouvelle génération, le plus moderne et le plus grand de la province, est maintenant pleinement opérationnel.



Recyparc d'Eghezée

Le recyparc est très fréquenté et la configuration du site devait être repensée car elle ne permet pas de mettre suffisamment de conteneurs à quai (rampe rectiligne). La voirie d'accès étroite et commune avec l'Administration communale pose également problème.

Sans possibilité d'extension du recyparc actuel, la solution a donc été de créer un nouveau recyparc, juste à côté de l'actuel sur un terrain de la Commune. 2023 a vu la concrétisation de la procédure de marché public afin de sélectionner l'entreprise chargée de cette nouvelle infrastructure. Le chantier a pu démarrer fin septembre 2023. Il devrait se terminer mi 2024.



Recyparc de La Bruyère

Ce recyparc est également fort fréquenté et pourrait faire l'objet d'un agrandissement de la dalle existante. La réalisation de cette extension est toutefois conditionnée à la concrétisation du projet déposé dans le cadre de l'appel à projets FEDER 2021-2027. En effet, un projet de nouveau recyparc basé sur le réemploi a été déposé dans ce cadre. L'implantation est envisagée sur un terrain appartenant à BEP Environnement et jouxtant le centre de tri exploité par la Ressourcerie Namuroise à Ecolys®. Si ce nouveau "recyparc" obtient les financements sollicités dans le cadre du FEDER, l'extension du recyparc de La Bruyère ne sera plus justifiée, vu la proximité des 2 sites.



Recyparc de Somme-Leuze

La Commune a souhaité disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. Après sélection d'un auteur de projet et la réalisation d'une étude d'orientation pour s'assurer de l'absence de pollution du sol, le projet a été élaboré et la demande de permis unique introduite. Un dépassement important du budget a été mis en évidence, imposant de revoir le projet à la baisse, en concertation avec la Commune, vu le contexte financier difficile des recyparcs ces dernières années.

En 2023, un nouveau permis a été obtenu pour un recyparc réduit et le marché de travaux a été lancé. Les travaux devraient pouvoir débuter fin 2024, après obtention de la promesse ferme de subsides.

En ce qui concerne les frais d'exploitation de ce nouveau recyparc, une solution doit encore être trouvée au problème de financement du personnel, le financement régional sous forme de points APE pour les préposés de recyparcs existants constituant une enveloppe fermée, l'allocation de moyens supplémentaires en cas de construction de nouveaux recyparcs n'étant pas prévue aujourd'hui.

Recyparc d'Andenne

Compte tenu de sa fréquentation et de son agencement, une extension du recyparc est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également prévu. Une étude d'orientation a été réalisée et un auteur de projet a été désigné.



Les premières réflexions sur une extension à plat (sans quais, mais avec système de presses) sont menées, avec comme objectifs de réduire les budgets d'investissement et les frais de transport des déchets.

En 2022, des dégradations significatives des revêtements existants qu'il était prévu de conserver dans le cadre du projet d'extension sont apparues. Une réflexion plus large de démolition/reconstruction d'un nouveau recyparc est dès lors entreprise.

En 2023, un nouvel auteur de projet a été désigné pour travailler à ce projet de démolition/reconstruction d'un nouveau recyparc et une demande de permis sera déposée au printemps 2024.

Recyparc de Bièvre

Dans le cadre du renouvellement du permis du recyparc de Bièvre, de nouveaux aménagements ont été imposés en matière de gestion des eaux. Le site étant repris en zone de protection de captages, un séparateur d'hydrocarbures a dû être installé et les drains infiltrants ont dû être remplacés par un grand bassin infiltrant. Ces travaux ont été réalisés fin 2023. Par la même occasion, un nouveau quai a également été créé afin de sécuriser le dépôt des papiers-cartons.

Recyparc de Mettet

Dans le cadre de l'extension envisagée du parc d'activité économique de Mettet (dans lequel le recyparc est implanté), une modification de l'entrée du site sera nécessaire. Profitant de cette modification, une extension et un

réaménagement plus complet de cette infrastructure sont envisagés. 2023 a vu la réalisation de l'avant-projet. Le timing de concrétisation du projet est cependant tributaire de celui de l'extension du parc d'activité.

Recyparc de Fosses-la-Ville

Le bureau préfabriqué du recyparc de Fosses-la-Ville devient vétuste et il est urgent de pouvoir le remplacer. Pour ce faire, 2022 a été consacré à la demande de permis. En 2023, le permis obtenu, le marché de travaux a été lancé. Les offres sont attendues fin janvier 2024.



Recyparc de Champion

Le bureau préfabriqué du recyparc de Champion devient également vétuste et il est aussi urgent de pouvoir le remplacer. Après avoir obtenu un permis d'urbanisme pour ce nouveau bureau, 2023 a été consacré à la rédaction du cahier des charges pour les travaux et au lancement du marché public afin de sélectionner une entreprise chargée de sa réalisation.

LE FONCTIONNEMENT DES RECYPARCS

Maîtrise des coûts de transport des déchets

Ces dernières années, vu l'impact croissant des coûts de transport dans le prix de revient des recyparcs, des réflexions ont été menées afin de les maîtriser et, si possible, les réduire. Après examen de plusieurs solutions, c'est finalement l'**acquisition de compacteurs à rouleaux** qui a été retenue, ceux-ci permettant de compacter plusieurs flux sur un même site : le bois, les déchets verts, les encombrants, les papiers/cartons, les plastiques durs et les métaux. Après différents tests de machines et analyse des réductions de coûts de transport qu'elles permettent d'atteindre, BEP Environnement a introduit ce projet dans le cadre de l'appel à projets "déchets/ressources" de la Région wallonne. Sa candidature a été retenue et un **subside de 453.311 € octroyé pour financer 9 compacteurs à hauteur de 35%**. Le marché d'acquisition a été attribué au troisième trimestre 2022.

Les 3 premiers compacteurs ont été livrés courant du printemps/été 2023 et 3 autres compacteurs ont été livrés fin 2023. Les 3 derniers compacteurs prévus seront livrés au printemps 2024.

Les premiers résultats sont très positifs puisqu'ils indiquent **une réduction des coûts de transport de l'ordre de 50%** dans les recyparcs équipés d'un compacteur. L'utilisation des compacteurs permet également une meilleure gestion des flux sur le recyparcs, le déplacement d'un conteneur plein et son remplacement par un conteneur de réserve, sans attendre l'arrivée du transporteur. donc plus de disponibilité pour les usagers et moins de stress pour le personnel en période de forte affluence.

Implémentation de la collecte sélective des matelas

Une nouvelle obligation de reprise ayant vu le jour pour le secteur concerné par la vente de matelas, la mise en place de la **collecte sélective des matelas usagés** s'est organisée en collaboration avec Valumat, l'organisme chargé de cette obligation de reprise.

À la suite des projets pilotes menés pendant plus d'un an, 2 types de collectes ont été retenues suivant la configuration et la place disponible dans les recyparcs. Certains recyparcs sont collectés via des camions presses et d'autres via la mise à disposition de conteneurs 40 m³ fermés.

Cette collecte sélective permet dorénavant à BEP Environnement d'augmenter le taux de recyclage des déchets encombrants mais également de bénéficier d'un financement complémentaire provenant de cette obligation de reprise.



Généralisation de la collecte des plastiques durs

Au 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des recyparcs ont été équipés de conteneurs grande capacité afin de pouvoir reprendre de manière sélective les plastiques durs. Jusqu'à alors, seuls 17 recyparcs sur 33 pouvaient reprendre séparément cette matière. Afin d'optimiser les taux de recyclage et d'unifor-

miser les collectes des différents flux au sein des recyparcs, il a été décidé de généraliser cette collecte qui représente à elle seule, pas moins de **30% du flux des encombrants** en volume. **2.570 tonnes de plastiques durs** ont été triées et recyclées en 2023, soit 15% en poids du flux de tous les encombrants.

Les espaces récup'

Afin de s'inscrire toujours vers plus d'économie circulaire, BEP Environnement a décidé de dédier certains espaces de ses recyparcs à la récupération encadrée d'objets.

La gestion de ces espaces se fait en étroite collaboration avec La Ressourcerie Namuroise qui dispose d'une longue expérience dans la valorisation d'objets mais également dans la gestion de travailleurs sous contrat Article 60. La Ressourcerie apporte une formation poussée de valoristes à ceux-ci et la collaboration lui permet par ailleurs d'accéder à un gisement complémentaire de biens réutilisables (dans les recyparcs) pour renforcer son offre d'objets de seconde main en magasins.

En plus des 3 espaces récup' existant dans les recyparcs de La Bruyère, Gembloux et Champion, **3 recyparcs supplémentaires en ont été équipés mi-2023**. Il s'agit des recyparcs de **Ciney, Florennes et Beauraing**, afin de bénéficier d'une couverture territoriale plus équilibrée.

L'augmentation du nombre d'espaces récup' a permis la reprise par les citoyens et la Ressourcerie Namuroise de plus de **70 tonnes d'objets** en vue de leur réutilisation durant l'année 2023.



Aménagements en faveur de la biodiversité dans les recyparcs

Depuis plusieurs années, des réflexions sur des aménagements favorisant la biodiversité sont en cours afin de rendre nos espaces de travail plus en phase avec leurs écosystèmes.

2023 a été l'occasion de donner un coup de boost à ces aménagements notamment par le placement de **3 nichoirs par recyparc** ainsi que de **2 hôtels à insectes**.



Plusieurs centaines de mètres de **haies vives** ont également été plantées dans les recyparcs de Ohey, Havelange, Naninne, Malonne, Sambreville, Philippeville, Fernelmont et Rochefort. Ces haies ont été complétées par plusieurs plantations de massifs ainsi que d'arbres fruitiers et hautes tiges. Des **coupe-vents végétaux** ont également été installés. Des **plantes mellifères** remplacent aussi progressivement les plantations des talus.

Tous ces aménagements, réalisés avec l'implication des préposés, visent à promouvoir la biodiversité sur nos sites (notamment des multiples refuges pour les oiseaux) mais également à proposer un meilleur cadre de travail aux collaborateurs et aux usagers des recyparcs.

Modernisation de l'application logistique des recyparcs

Une **nouvelle version de l'application logistique** des recyparcs a été déployée au mois de mai 2022 sur l'ensemble des 33 recyparcs de BEP Environnement.

L'année 2023 a été l'occasion de consolider l'utilisation de cette application mais également d'y intégrer de nouvelles fonctionnalités afin de simplifier les tâches administratives. Développée en collaboration avec IDELUX et Tibi, l'application va connaître un nouvel utilisateur puisqu'InBW a rejoint le projet afin de l'utiliser dans la logistique de ses recyparcs.

Accès aux PME pour les déchets d'activités professionnelles

En 2023, BEP Environnement a continué à développer le service d'accès aux recyparcs proposé aux professionnels et PME pour les déchets d'activités. **151 nouvelles PME** ont souscrit à celui-ci, portant à **830 le nombre d'entreprises utilisatrices de ce service**. Cela représente une augmentation de 22% par rapport à 2022.

Modernisation des éclairages des recyparcs

Les éclairages présents sur la plupart de nos installations datant de 20 à 30 ans, ceux-ci ne répondaient plus aux besoins de l'exploitation (notamment en matière de sécurité) et utilisaient une technologie obsolète et énergivore. Afin d'améliorer la sécurité pour notre personnel et nos sous-traitants durant les périodes de pénombre mais aussi

Les recyparcs

Les 33 recyparcs de BEP Environnement peuvent accueillir les déchets des PME et commerçant.

Les horaires

Les mercredis de 9h00 à 17h00
Les jeudis de 9h00 à 17h00
Les vendredis de 9h00 à 12h00

Les tarifs

Les matières suivantes sont autorisées et payantes.



Les prix affichés sont susceptibles d'évoluer. La mise à jour sera effectuée sur notre site www.bep-environnement.be.

Les matières suivantes sont **INTERDITES** : huiles moteur usagées, déchets dangereux (comportant un pictogramme de dangerosité ou assimilés au Déchets Spéciaux des Ménages tels que les peintures, vernis, aérosols,...) et les déchets pouvant contenir de l'amiante.

pour mieux sécuriser nos sites, un marché cadre a été lancé et a permis, ces 3 dernières années, de renouveler progressivement les éclairages de nos différents recyparcs. L'année 2023 a vu la mise en service de ces éclairages nouvelle génération.

Un module de gestion à distance permet de régler les horloges des éclairages par site, ce qui permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque site (sécurité durant les échanges de conteneurs, sécurisation en cas de vols récurrents).

Le module permet également d'adapter les heures de déclenchement lors des variations diurnes et nocturnes afin d'optimiser la consommation électrique.

Témoignage de Clément Collinge, gestionnaire des recyparcs :



Chaque projet fait l'objet d'une attention particulière afin de prendre en compte les grands principes du développement durable tels que notre impact sur l'environnement via une diminution de nos émissions de CO₂, une meilleure efficacité énergétique ainsi que des aménagements préservant le biotope. Nous favorisons aussi les collaborations avec les entreprises de réinsertion et d'économie sociale qui amènent une plus-value dans nos projets. Enfin, le développement d'une économie circulaire au niveau de notre activité permet de développer des activités nouvelles et pérennes au sein de notre territoire.

H. Vers une optimisation des filières de traitement

LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS

L'unité de tri-broyage des bois constitue la partie industrielle du site de Floreffe. Cette ligne de production pour le traitement du bois fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'intercommunale Tibi. En 2023, le site a transformé **32.206 tonnes** de bois brut en plaquettes et fines de bois.

Le marché de vente des plaquettes et des fines de bois B s'est amélioré à la suite de la crise énergétique de 2022. En 2023, la demande pour des combustibles alternatifs - tels que les plaquettes et fines de bois - est restée stable et les collaborations entre BEP Environnement et ses partenaires ont bien fonctionné. En effet, grâce aux contrats de reprise de plaquettes de bois avec les sociétés Groupe François et Carmeuse ainsi que la reprise de quantités moins importantes par d'autres sociétés actives dans le secteur bois, un total de **27.593 tonnes de plaquettes de bois** ont été valorisées en 2023.



Projet de modification du principe de chargement et refonte logistique sur le site

La chaîne de tri a été initialement conçue pour qu'en bout de ligne de production, le stockage des plaquettes de bois se fasse de manière automatisée, par un convoyeur à raclette, dans un hall subdivisé en 6 loges de 150 tonnes. La vidange des loges, également automatisée, permettait le chargement de camions via un convoyeur à raclette.

Suite à un problème technique sur le convoyeur à raclette, **le système de chargement a été mis hors service et remplacé par un mode dégradé** consistant en la reprise des plaquettes dans une loge et leur manutention vers une zone de stockage extérieure par un opérateur bulliste.

Une réflexion a été menée sur la meilleure méthode de réparation de l'existant. Différentes alternatives de réparations ont été envisagées jusqu'à arriver à une solution basée sur **l'utilisation d'un grappin automatique circulant sur un pont roulant**, qui permet de réaliser les opérations de désilage, désilage et chargement des camions. Cette alternative permet ainsi d'éviter la circulation d'un

bull dans les halls et de devoir étendre le stockage de plaquettes dans le hall voisin, ce qui empiétait sur les espaces de stockage d'autres matières. L'année 2022 a été consacrée à la sélection d'un bureau d'études chargé de l'analyse technique plus fine de cette solution puis de la rédaction des documents de marché destinés à mettre en œuvre cette solution de grappin. 2023 a été quant à elle consacrée au lancement des marchés qui ont malheureusement dû être relancés faute d'offres régulières.

LE CENTRE DE COMPOSTAGE

La quantité annuelle en poids de déchets verts collectée dépend très fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations importantes observées d'une année à l'autre. Les volumes restent eux beaucoup plus stables. L'année 2023 est une année plutôt dans la moyenne contrairement aux deux années précédentes (l'année 2021 avait été une année très humide et 2022 avait été à l'extrême opposée, une année très sèche).

La majorité des déchets verts collectés en 2023 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne : 70% soit 25.012 tonnes. Les 30% restants ont été dirigés vers des centres de compostage extérieurs conformément au marché public en cours.

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la cogénération.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la province de Namur. En 2023, **14.500 m³** de compost ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, les Communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 18% de la matière entrante en 2023. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres. En 2023, **4.400 tonnes de biomasse** ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.

Projet de plateforme de production de plaquettes de bois

En 2022, BEP Environnement a déposé un projet au Fonds européen de développement régional (FEDER) visant la création d'une plateforme de production de plaquettes de bois à partir de la fraction ligneuse des déchets verts collectés dans les recyparcs gérés par BEP Environnement. Cette initiative répond à la volonté de valoriser localement cette ressource pour l'utiliser comme combustible renouvelable dans des chaudières à plaquettes bois, contribuant ainsi à la transition énergétique et à l'économie circulaire sur le territoire provincial.



En 2023, le projet a été accepté par le FEDER, reconnaissant son alignement avec les objectifs de développement durable de l'Union européenne. Des échanges ont été entamés fin 2023 avec l'Administration pour répondre à leurs questionnements sur certains aspects du projet.

Enregistrement EMAS

Le centre de compostage possède l'Enregistrement EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2013. Plus de précisions et d'informations à ce sujet sont consultables via la Déclaration Environnementale annuelle qui est publiée et disponible sur le site Internet de BEP Environnement dans la rubrique "Brochures".

Réseau Nature de Natagora



C'est dans ce cadre et dans le but de favoriser la biodiversité sur ses sites que BEP Environnement a entrepris des démarches auprès de Natagora en 2019 afin d'intégrer notamment le centre de compostage dans le Réseau Nature. Ce dernier consiste à respecter certaines mesures comme renoncer aux pesticides de synthèse ou encore lutter contre les espèces invasives. Des inventaires annuels ont également été réalisés sur le terrain par Natagora afin d'identifier les espèces faunes et flores présentes. Des

recommandations d'aménagements ont ensuite été proposées afin d'améliorer et/ou créer de nouveaux lieux d'habitats propices au développement de la biodiversité. Dans ce but, diverses interventions ont eu lieu ces dernières années sur la parcelle arrière du site (plantations d'une haie et de sureaux, réalisation d'un pierrier et lutte contre des espèces invasives).

Témoignage de Gaëtan Dufey, Chef de service gestion industrielle :



Dans le cadre de la gestion industrielle d'un centre de compostage de déchets verts, nous adoptons une approche intégrée axée sur le développement durable. Nous utilisons efficacement l'énergie en optimisant nos processus. Nous gérons l'eau de manière responsable, en mettant en place des systèmes de collecte et de recyclage des eaux pluviales pour arroser les andains de compost lors des périodes sèches. Enfin, nous assurons des contrôles qualité sur les composts produits, garantissant ainsi leur conformité aux normes et leur efficacité dans leur utilisation agricole et horticole.



LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

Vu l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de **4 stations de transfert** au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés, flux par flux, avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.

Floreffe

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 13 communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 58% de la population.

En 2023, **110.204 tonnes de déchets** ont transité par le SIGD de Floreffe dont 32.411 tonnes de bois (dont 9.986 tonnes provenant de chez Tibi et 17.482 tonnes en provenance des recyparcs), 29.354 tonnes d'ordures ménagères, 8.338 tonnes de déchets organiques, 14.475 tonnes de papiers-cartons, 8.346 tonnes de PMC et 157 tonnes d'encombrants.

Biron (Ciney)

C'est le 2^{ème} plus grand centre de transfert après Floreffe ; son service collecte est actif sur 14 communes, soit 22% de la population. **34.034 tonnes de déchets** y ont transité en 2023.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyparcs de la Province. En 2023, 4.114 tonnes de DEEE ont transité par ce site.

En 2020, la nécessité de réaliser des travaux d'aménagements divers a été mise en évidence :

- Le remplacement du système de lutte contre l'incendie devenu vétuste ;
- La rénovation globale du hall abritant l'activité de tri des DEEE ;
- La mise en conformité de la station-service ;
- La création de nouvelles logettes pour permettre le transfert de nouvelles matières (plastiques durs) et l'agrandissement de la zone de stockage du bois.

Ces travaux se sont finalisés en 2023 avec la phase consacrée aux travaux de rénovation du hall DEEE.



Vodecée (Philippeville)

Avec 8 communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodecée constitue le 3^{ème} centre de transfert de la Province. Y ont transité **14.049 tonnes de déchets** en 2023, dont 7.804 tonnes d'ordures ménagères et 2.521 tonnes de PMC. Par manque de place sur la station de transfert, les papiers-cartons continuent à être directement livrés chez le repeneur.

Afin de transférer les papiers-cartons à Vodecée, d'ajouter un espace décentralisé pour le stockage du bois et d'offrir plus d'espaces pour développer les services aux Communes (location de conteneurs, ...), une extension du site est prévue sur le terrain voisin acquis en 2020. 2021 a été consacrée aux études (gestion et assainissement des eaux, essais de stabilité et étude de caractérisation du sol). En 2022, le permis unique autorisant la réalisation et l'exploitation de cette extension a été obtenu. 2023 a vu le lancement des marchés de travaux nécessaires. Aucune offre n'a malheureusement été réceptionnée pour la partie relative à l'extension du bâtiment administratif. Ce marché devra être relancé début 2024.

Malvoisin (Gedinne)

C'est le plus petit centre de transfert de la province qui assure les collectes en porte-à-porte des 4 communes de l'extrême sud (Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse), soit 4% de la population.

Y transitent les déchets ménagers, organiques, encombrants, plastiques agricoles et pneus pour un total de **3.363 tonnes de déchets**. Depuis l'élargissement du sac bleu à tous les emballages plastique fin 2019 et vu l'augmentation des volumes collectés (381 tonnes), ceux-ci sont transférés sur site et transportés au centre de tri, en double conteneurs via un camion de transfert de l'intercommunale. Les papiers-cartons continuent eux à transiter par le site de Biron.

LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION

La biométhanisation à Tenneville (partenariat IDELUX Environnement, BEP Environnement, Intradel)

Les **déchets organiques** collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les Intercommunales IDELUX Environnement et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 intercommunales mais aussi par des apports de Tibi. Pour 2023, ils s'établissent comme suit :

IDELUX Environnement	13.318 tonnes
BEP Environnement	13.778 tonnes
Intradel	2.545 tonnes
Tibi	4.612 tonnes
Autres	541 tonnes
Total biodéchets	34.794 tonnes

Pour assurer un bon fonctionnement du process, des intrants techniques sont nécessaires :

Déchets verts	2.630 tonnes
Refus de compostage	4.012 tonnes
Boues de papeterie	889 tonnes
Boues ferriques	177 tonnes
Total déchets organiques et intrants techniques	42.502 tonnes



La production d'électricité verte s'est élevée à 9.464 MWh, soit la consommation annuelle de 2.630 ménages, en légère diminution (1,5%) par rapport à 2022 (9.607 MWh). Cette diminution se justifie par l'irrégularité des apports et les arrêts de maintenance. Chaque moteur à gaz a subi un gros entretien en 2023.

L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 10.486 MWh (10 247 MWh en 2022). Le nombre de certificats verts générés en 2023 s'élève à 17.569 (17 533 en 2022).

Le taux de refus issu du prétraitement des déchets organiques s'est amélioré entre 2022 et 2023, il s'établit à 14% en 2023 (15% en 2022), il était de 17% en 2020 (avant le changement de consigne des langes).

Un groupe de travail a été constitué afin de définir l'avenir de la copropriété au-delà de l'échéance de la convention de partenariat (mi-2029). Les réunions se poursuivront en 2024 avec pour objectif de proposer aux partenaires la poursuite du partenariat sur la période 2029-2034 sur base d'un bilan prévisionnel d'exploitation préparé par IDELUX Environnement et d'une révision des modalités de la convention.

Energywall (partenariat Intradel, IDELUX Environnement, BEP Environnement)

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre Intradel, BEP Environnement et IDELUX Environnement, les **ordures ménagères résiduelles** de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont diri-

gées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia de Herstal.

L'année 2023 a été une année particulière en termes d'incidents qu'a connu l'UVE tout au long de l'année. La ligne 1 a subi une avarie importante à la fin du mois de janvier (casse d'un ventilateur de tirage). Un second problème est survenu quelques jours après sur le four-chaudière de la ligne 2. En conséquence, des déchets ont dû être détournés vers d'autres installations d'incinération ou de stockage temporaire, soit 17.645 tonnes.

Le deuxième trimestre a été marqué d'une part par une panne de l'alternateur occasionnant une indisponibilité d'une dizaine de jours et d'autre part par une diminution forte des prix de vente de l'électricité.

Les pertes sur la recette électrique du 1^{er} semestre s'élèvent à 4.822.861 € par rapport au budget.

Sur base annuelle, la différence s'élève à 16,50 €/tonne, ventilés de la manière suivante :

- 5,08 €/tonne pour l'avarie subie fin janvier,
- 11,29 €/tonne pour l'indisponibilité de l'alternateur et la diminution des prix.

Plusieurs fuites dans les chaudières ont également émaillé le second semestre entraînant des indisponibilités de quelques jours.



La taxation des surprofits énergétiques relative à la période du 1^{er} août 2022 au 30 juin 2023 a été enrôlée et s'élève à un total de 3.366.447,51 €. Un recours a été introduit contre cette taxation.

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants après broyage/tri aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établie, pour BEP Environnement, à **61.338 tonnes en 2023** (contre 64.594 tonnes en 2022 et 73.015 tonnes en 2021). Cette forte diminution s'explique en grande partie par le nouveau marché de traitement des encombrants qui, depuis mi-2022, permet de pousser au maximum le tri de ceux-ci et donc de réduire le recours à l'incinération.

Au global, 284.339 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois intercommunales ont été gérées par Energywall (contre 285.782 tonnes en 2022). 267.494 tonnes ont pu être traitées dans les installations de Herstal (contre 281.497 tonnes en 2022).

3.062 tonnes ont été détournées vers les installations de Bruxelles-Propreté et 3.259 tonnes vers IPALLE. 2.621 tonnes sont allées vers InBW tandis que 1.323 tonnes ont été déviées vers Tibi. 2.549 tonnes ont, elles, été déviées vers les incinérateurs flamands de Biostoom et Indaver. Il n'y a pas eu de tonnages enfouis au CET d'Hallembaye mais 4.831 tonnes ont été placées en stockage temporaire.

La vente d'électricité s'est élevée à 128.057 MWh (contre 160.162 MWh en 2022).

La diminution de la vente d'électricité combinée au surplus important relatif à la taxation des surprofits ont engendré une augmentation du prix de revient de 36,44 €/tonne par rapport à 2022.

Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et InBW)

Pour assurer le tri de ses déchets PMC, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'Intercommunale InBW.

Depuis juillet 2021, Valtris est complètement modernisé et pleinement opérationnel pour trier, en 14 fractions distinctes, les **PMC issus du nouveau sac bleu** des habitants de Tibi, de BEP Environnement, d'InBW mais aussi d'apports extérieurs complémentaires.

2022 fut la première année complète de tri du nouveau sac bleu. 2023 fut une année d'expansion. En effet, elle constitue une année record en termes de tonnage pour le centre de tri Valtris avec près de 48.500 tonnes triées. Par ailleurs, 2023 a également vu se mettre en place le tri d'une quinzième et d'une seizième fraction au sein du centre, à savoir les petits emballages aluminisés et le PET opaque. C'est ainsi que Valtris aura trié le sac bleu de près d'un wallon sur deux (au travers des gisements apportés principalement par les intercommunales BEP Environnement, InBW, Tibi et IDELUX Environnement) en 16 fractions, toujours en 3 pauses et 5 jours par semaine.

En 2023, le centre de tri a permis de traiter **un total de 48.467 tonnes de PMC** soit une augmentation de près de 4% par rapport à 2022 après une première augmentation de 45% par rapport à 2021. Ce gisement provient de BEP Environnement pour 30,6%, d'InBW pour 21,0%, de Tibi pour 20,0% et d'entreprises pour 3,2%.

D'autres apports ont significativement contribué aux quantités de PMC triées, à savoir 20,2% provenant de la province du Luxembourg (IDELUX Environnement) et 4,9% de la province du Limbourg (Limburg.net).

Le taux moyen de résidu de BEP Environnement est de 19,59%.



BIVALOR (partenariat BEP Environnement et Tibi)

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le site de Floreffe, les **déchets de bois** provenant des deux intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recy-parcs respectif est traitée dans le cadre de ce partenariat et est transformée en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.

En 2023, les apports de bois pour les deux intercommunales s'élèvent à 37.353 tonnes dont **23.974 tonnes de BEP Environnement** et 13.379 tonnes en provenance de TIBI. L'intercommunale Intradel a apportée 275,14 tonnes de bois.

La chaîne de traitement du bois à Floreffe a traité la majorité du flux de bois collecté. En 2023, c'est en effet **32.206 tonnes de bois** qui ont été transformées par le personnel de la chaîne en combustibles alternatifs : 27.593 tonnes de plaquettes de bois et 3.605 tonnes de fines de bois.

Ces combustibles sont utilisés par des clients industriels pour leur process industriel (fabrication de chaux, cogénération). D'autres flux sont générés en quantité nettement moins importantes : poussière de bois, métaux et indésirables (textiles, mousses, plastiques, ...).

Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser une partie du bois brut (13,5%) au départ des sites de transfert et de recy-parcs de Tibi et de BEP Environnement.



I. Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS



Les CET de Chapois et Malvoisin sont enregistrés EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2007 ainsi que le CET de Morialmé depuis 2022. Un audit de suivi est planifié courant du premier semestre 2024 et la prochaine re-certification des sites aura lieu en 2025.

Tout comme pour le centre de compostage et afin de **favoriser la biodiversité** sur ses CET, le BEP a entrepris des démarches auprès de Natagora en 2019 afin d'intégrer les sites de Malvoisin et Morialmé dans le **Réseau Nature**, avec les mêmes objectifs (renoncer aux pesticides de synthèse, lutter contre les espèces invasives,...). Des inventaires annuels ont également été réalisés sur le terrain par Natagora afin d'identifier les espèces faunes et flores présentes. Des recommandations d'aménagements ont également été proposées afin d'améliorer et/ou créer de nouveaux lieux d'habitats propices au développement de la biodiversité, avec diverses interventions sur ces sites (plantations de haies, creusement de mares, lutte contre des espèces invasives, ...).

Pour davantage d'informations sur le suivi des CET dans le cadre de l'Enregistrement EMAS, une Déclaration Environnementale annuelle est publiée et disponible sur le site Internet de BEP Environnement dans la rubrique "Brochures".

LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE HAPPE-CHAPOIS

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011. Les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ont démarré en septembre 2018 et se sont terminés fin 2022. BEP Environnement gardera la

charge de la post-gestion jusqu'à l'installation d'une nouvelle installation de traitement du biogaz (courant 2024). Après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

En 2023, une étude de caractérisation du biogaz du site a été menée afin de dimensionner la nouvelle installation de traitement de ce biogaz. Avec les résultats de cette étude, un cahier des charges a été rédigé et le marché public pour la fourniture de cette installation de traitement a été lancé. En parallèle, la collaboration avec la SPAQuE s'est intensifiée afin permettre une transition la plus fluide possible du site de Chapois et de sa station d'épuration.

LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MALVOISIN

Le site a fait l'objet d'une réhabilitation définitive dont les travaux se sont terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue. L'entretien du dôme est réalisé grâce à l'écopâturage, en partenariat avec la société Sheep Solution.

LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MORIALMÉ

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Depuis 2017, l'entretien du dôme est également réalisé grâce à l'écopâturage, avec les mêmes partenaires qu'au CET de Malvoisin.

Témoignage de Gauthier Gillet, Coordinateur SME (système de management environnemental) :



Si la mise en place et l'entretien d'un Enregistrement EMAS sur ces sites relèvent, à la base, d'une obligation légale, il s'agit avant tout d'un excellent outil permettant d'identifier et de suivre attentivement leurs impacts environnementaux tout en y apportant les mesures nécessaires pour les maîtriser. Également, la roue de Deming et son principe d'amélioration continue permet de réévaluer constamment l'efficacité des mesures prises et ainsi optimiser au mieux la gestion des sites.

J. Vers plus de bien-être, de santé et de sécurité des travailleurs et des usagers

L'année 2023 a été marquée par le **changement dans la continuité**.

Le service interne de prévention a fait face à une absence prolongée du responsable de service dès l'entame du second trimestre.

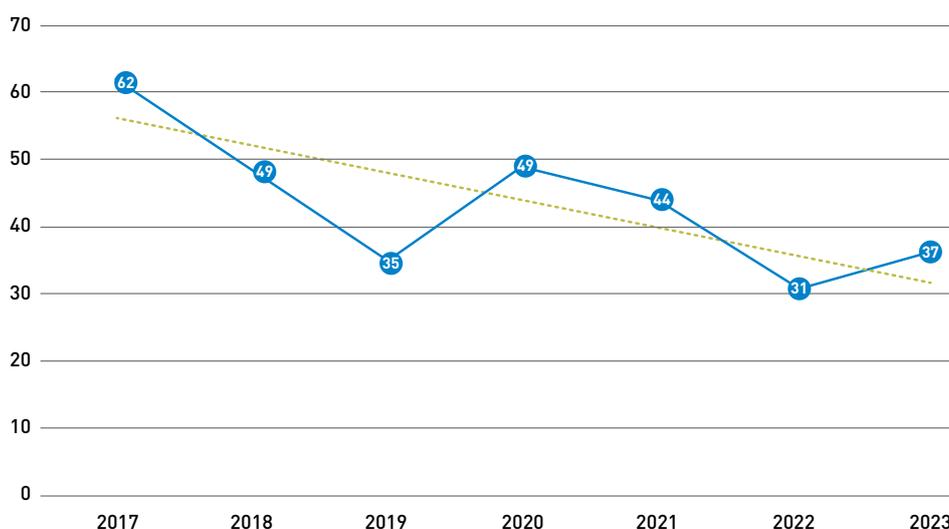
Dans ce cadre, le service a, d'une part, poursuivi toutes ses missions avec le soutien du service externe pour la prévention et protection au travail (Cohézio) et, d'autre part, la direction a saisi cette situation impromptue pour entamer, avec un an d'avance, la transition du remplacement du responsable du service au travers d'une recherche active d'un nouveau conseiller en prévention niveau 1.

L'objectif, lors de ce recrutement, a été de renforcer le champ d'action du service de prévention à l'ensemble des activités du BEP.

FAIRE DIMINUER LES ACCIDENTS : TOUT SAUF UN COUP DE BAGUETTE MAGIQUE

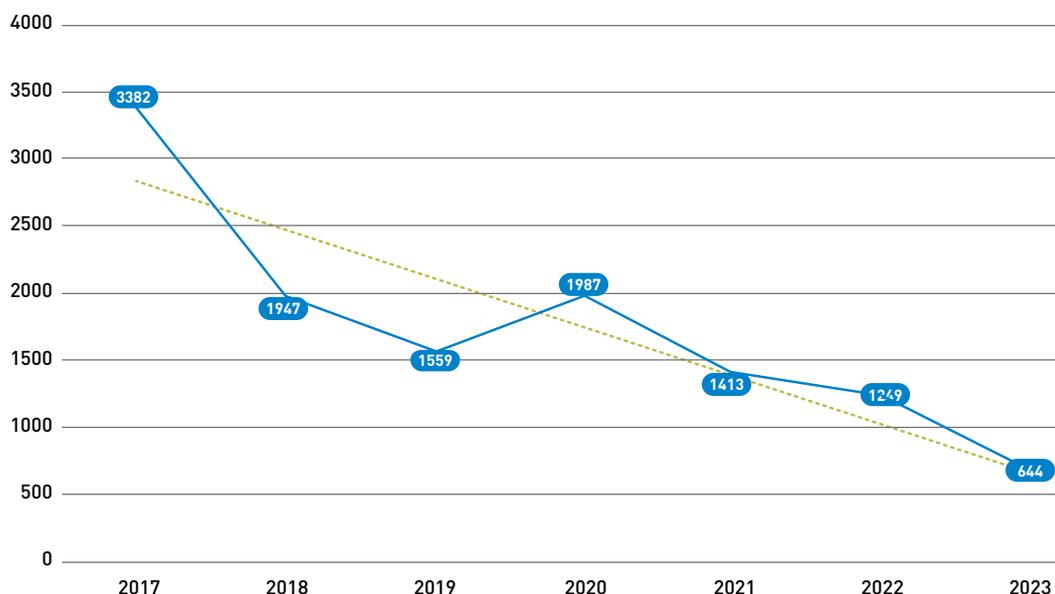
Le défi de l'année 2023 a résidé dans la recherche de pistes pour diminuer le nombre d'accidents pour les activités opérationnelles. Confrontés à de nombreuses situations à risques, les collecteurs et autres agents postés (recyparcs, centre de compostage, chaîne de tri,...) font chaque jour un travail demandant une attention pointue, des gestes maîtrisés tout en gardant un rythme soutenu. Chaque jour, ils font face à une météo capricieuse, à des voiries peu régulières et/ou à certains usagers de la route impatientes et peu conscients des dangers qu'ils engendrent autour des usagers faibles que représentent les travailleurs "piétons". Tous ces éléments sont pris en compte au jour le jour par la ligne hiérarchique et le service interne de prévention. Si le nombre d'accidents de travail a légèrement remonté par rapport à 2022 (de 31 à 37 accidents), il reste dans la tranche basse observée ces dernières années.

COLLECTE - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL



Par contre, l'élément plus remarquable à souligner est **la diminution de moitié du nombre de jours d'interruption de travail entre 2022 et 2023**, faisant de cette année, l'année record avec l'impact le plus faible comme l'illustre le graphique suivant.

COLLECTE - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS D'ITT



En 2023, les travailleurs de BEP Environnement ont étreigné leurs **nouvelles tenues de travail** gérées en contrat de location/entretien. Cette modalité de fonctionnement a eu pour but de leur faire bénéficier de vêtements en suffisance, en bon état d'entretien et garantissant également leur remplacement en cas de défaillance sur l'une ou l'autre pièce. Rester visible est la première des conditions pour limiter les accidents sur la voirie.

Il en est de même chaque année pour les **chaussures de sécurité** que portent les travailleurs. Une analyse des accidents et des besoins remontés par les travailleurs permet de mettre à leur disposition des équipements solides, efficaces et adaptés aux risques de leurs métiers.

Comme évoqué ci-avant, la sensibilisation des usagers de la route n'a pas été ignorée grâce à la campagne réalisée en collaboration avec la Copidec "Faut-il en arriver là ?" (cfr. le point 4.8.2 A du présent rapport de BEP Environnement).

Ces actions conjuguées avec les **sensibilisations permanentes des travailleurs** (rappels oraux, sensibilisations sur écrans sur l'ensemble des sites, ...) et la maintenance des équipements ont permis de clôturer cette année 2023 avec un net recul des statistiques d'accidents et ce, tant en nombre de jours d'incapacité qu'en termes de gravité des lésions.

LA FORMATION PERMANENTE DES TRAVAILLEURS : UN GAGE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Des actions de prévention importantes ont été mises en place dans les recyparcs en 2023.

Un préposé recyparc formé est un préposé compétent et efficace dans ses conseils aux usagers. Et quoi de mieux qu'une bonne formation dès l'entrée en fonction ? Un film d'accueil pour les nouveaux collaborateurs et intérimaires a été réalisé pour les préparer à la fonction et les sensibiliser aux risques liés au tri et en lien avec la circulation des véhicules sur les parcs. Il est dorénavant présenté et diffusé à chaque nouvel engagé.

Ces lieux de récolte de déchets divers amenés par les citoyens représentent un concentré de risques dans un espace assez réduit. Produits divers, substances et matériaux en tous genres ne sont pas sans risques. C'est pourquoi, tous les travailleurs des recyparcs ont suivi une **formation d'équipier de première intervention au feu**. Le but recherché au travers de ce développement des compétences des travailleurs est de pouvoir réagir vite et de manière raisonnée aux situations urgentes que représente un départ de feu.

Témoignage de Caroll Mathieux, conseillère en prévention :

Notre présence auprès des travailleurs est primordiale : le contact direct avec eux permet de cerner les difficultés de travail au-delà des risques décelables de manière théorique. Rencontres en suivis de tournées, visites en recyparcs, après-midis de prévention sur tous les sites... Voici de quoi se nourrir pour formuler des avis durables et en lien avec la réalité des postes de travail.





**BEP
CREMATORIUM**

5.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Crématorium développe un **service de crémation de proximité** intégré à son environnement et permettant l'accompagnement des familles dans une période critique et difficile.



5.2

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025
Nombre de crémation	2.700
Nombre de plaintes	5
Taux de satisfaction	85%
Nombre d'incidents au regard du permis	0

RÉSULTATS
2023

2.457

4

99,84%

0

5.3

DOMAINES D' ACTIONS

FOCUS SUR L'ODD 17, PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

L'ODD 17 et plus particulièrement le point 17.17 "Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats publics-privés et les partenariats à avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise (...)" qui s'applique à la gestion du crématorium. En effet, sollicité par les Communes et conscient de la spécificité de la gestion d'un outil de crémation, le BEP

après avoir construit le projet (sur le plan juridique, financier, administratif et urbanistique) a décidé de confier la construction et la gestion de crématorium à une structure privée dont c'est le métier. Ce partenariat permet d'amplifier l'initiative publique par l'expertise privée, au bénéfice des citoyens et singulièrement ici, les familles namuroises.

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



A. Vers un renforcement de la disponibilité des installations

Compte tenu de l'évolution de la pratique de la crémation et dans la perspective d'assurer une meilleure couverture territoriale de l'offre, BEP Crématorium a réalisé une étude relative à la possibilité de créer une nouvelle structure de crémation, de petite taille, complémentaire au crématorium de Ciney. Suite à la prospection réalisée dans le nord-Namurois en tenant compte des installations existantes et affinée au regard d'aspects techniques tels que la présence de réseau de gaz et des disponibilités foncières, le choix s'est finalement porté sur un site à Eghezée. Avant de procéder à l'acquisition effective de la parcelle convoitée, et suite à l'accord trouvé avec l'exploitant, des analyses complémentaires du sol ont été réalisées afin de s'assurer de l'absence d'obstacle pour la réalisation du projet. Tous les feux étant au vert, les démarches administratives pour l'acquisition formelle du terrain ont pu in fine être lancées et l'acte d'achat signé en janvier 2024.

Par ailleurs, tous les éléments techniques, financiers et juridiques étant maintenant en notre possession, les documents de marché sont en cours de rédaction et un marché

de concession pour désigner un partenaire privé devrait être lancé durant le premier semestre 2024.

En parallèle, les autorités locales d'Eghezée ont été invitées à visiter le crématorium de Ciney afin de leur présenter les installations mais également les modalités organisationnelles de ce type de structure. Ce fut par ailleurs l'occasion de leur présenter le concessionnaire actuel et plus particulièrement les avantages de la mise en place d'un partenariat public-privé qui permet de valoriser l'expérience du secteur privé et de bénéficier de son financement tout en s'assurant, via le mécanisme de la concession de service public, d'offrir un service à un coût maîtrisé pour tout un chacun.

Par ailleurs, une analyse a été faite des potentielles conséquences sur le modèle économique du projet, de la création d'un nouveau crématorium par Néomansio à Héron. Ce projet abandonné il y a quelques années semblerait revenir à l'ordre du jour suite à l'identification d'un nouveau site.

B. Vers une attention soutenue à l'égard des familles

RÉGULATION DE L'INDEXATION DES TARIFS

Le contrat de concession de service public conclu avec la Société des Crématoriums de France prévoit une indexation annuelle des tarifs de crémation sur base d'une formule définie dans celui-ci.

Dans le contexte inflationniste que l'on connaît depuis début 2022, l'application stricte de la formule peut avoir un impact important sur la facture des familles. Pour 2023, l'application effective de la formule aurait eu pour conséquence une augmentation de plus de 35% du tarif et ce, principalement en raison de l'augmentation du prix du gaz. Une concertation avec notre concessionnaire avait permis de limiter l'augmentation au 1^{er} janvier 2023 à 16,5%. Cette augmentation, bien que réduite, fut cependant plus marquée que celle appliquée par les crématoriums concurrents.

En conséquence, dès septembre 2023, BEP Crématorium a attiré l'attention de son concessionnaire sur la nécessité d'être particulièrement vigilant lors de l'élaboration des tarifs pour 2024 et ce, afin d'éviter un décrochage par rapport à la concurrence et veiller à maintenir un service de qualité accessible pour tous. Une concertation a donc une nouvelle fois été engagée avec le concessionnaire afin de trouver un juste équilibre entre les différents éléments à prendre en compte soit l'augmentation réelle des coûts d'exploitation, la facture maîtrisée pour les familles et les tarifs pratiqués par les crématoriums voisins. Suite à cette négociation, il a été convenu de commun accord de majorer les prix de la moitié de l'indexation contractuelle soit 6,52% pour les Communes non-affiliées et de maintenir les tarifs actuels pour les Communes affiliées.

OCTROI DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS ULTIMES

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces résidus sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

La collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent par notre concessionnaire dans le cadre d'un partenariat avec la société Orthometals. Le contrat de concession prévoit que l'intégralité de la valorisation issue du traitement des déchets ultimes du Crématorium de Ciney soit reversée à des associations caritatives choisies conformément aux conditions et modalités définies par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, en 2023, une somme de 22.000 € a été répartie entre les 4 ASBL suivantes : l'association Kabuki Belgique, l'association Le GATY, l'ASBL SOURIS MOI et l'ASBL APEC (Aidant Proche Entraide Ciney).

CHANGEMENTS DANS L'ACTIONNARIAT

Suite à la mise en service du crématorium de Neufchâteau, la Commune d'Herbeumont a fait le choix de se retirer de BEP Crématorium pour privilégier ce nouvel outil de proximité. Par ailleurs, la Commune de Floreffe, qui n'était pas encore actionnaire, a fait le choix d'adhérer à BEP Crématorium et peut donc profiter d'un tarif préférentiel pour ses habitants.



6

IDEFIN



6.1 MISSION

En parfaite complémentarité avec la mission générale du BEP pour le territoire namurois, IDEFIN assure le **financement du réseau de distribution énergétique** pour compte de ses Communes actionnaires et **investit dans les projets liés à la transition énergétique**, tout en veillant à la recherche de la meilleure **optimisation en termes de retour sur les investissements consentis**.

6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	RÉSULTATS 2023
Poids des participations par rapport au total du bilan	89%	88,95%
Pourcentage des participations dans un secteur régulé (ORES)	83%	82,54%
Pourcentage de dividendes reçus par rapport aux participations	6%	5,85%
Pourcentage de dividendes distribués par rapport au bénéfice	63%	56,11%
Nombre d'adhérents à la centrale de marché	97	97
Nombre de compteurs fournis par la centrale de marché	3.350	3.265*

[*] Au renouvellement du marché

6.3 DOMAINES D'ACTION

FOCUS SUR L'ODD 7, GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES, MODERNES ET À UN COÛT ABORDABLE



IDEFIN s'inscrit progressivement dans la transition énergétique et dans la rencontre de l'ODD 7, en investissant au travers de Neowal dans E-WATe. L'intercommunale se positionne dans des projets rentables de la transition énergétique via un outil wallon développant des projets éoliens, de stockage d'énergie, photovoltaïques, biomasse ...



A. Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant

ORES gère les réseaux de distribution d'électricité et de gaz. Les **aspects économiques et financiers d'ORES** (l'exploitant) et d'ORES ASSETS (propriétaire des réseaux) font l'objet d'un suivi régulier. L'actionnariat est exclusivement public.

La période tarifaire 2019-2023 s'est clôturée. Durant celle-ci ORES a mis en place une mutualisation des fonds propres des associés et une politique de dividende stable. L'engagement a été pris et respecté de ne pas solliciter de recapitalisation durant cette période, une partie des bénéfices étant mis en réserve et non distribués aux associés.

Courant 2023, la CWaPE a adopté la **méthodologie tarifaire pour l'année 2024**, étape intermédiaire entre les deux méthodologies tarifaires pluriannuelles couvrant les périodes réglementaires 2019-2023 et 2025-2029. Cette méthodologie transitoire s'inscrit dans la continuité la période précédente. De même, la CWaPE a publié la méthodologie tarifaire pour la période 2025 à 2029. Celle-ci donne le cadre dans lequel les GRD devront établir leurs propositions de revenus autorisés [budget avec lequel ils vont fonctionner]. Par la suite, les GRD devront construire leurs grilles tarifaires.

La CWaPE confirme un double objectif :

- Garantir des moyens suffisants pour les investissements de GRD (transition énergétique) ;
- Veiller à ce que les factures des citoyens ne soient pas trop lourdement impactées.

Au moment de rédiger cette note, les premières indications du GRD ORES ASSETS vont vers une diminution possible des dividendes revenant aux associés de l'ordre de 6,5%.

En ce qui concerne IDEFIN, une telle diminution des dividendes perçus impliquerait la nécessité de **redéfinir une nouvelle politique de distribution des dividendes** vers les associés pour la période 2025-2029, tout en veillant à préserver la capacité du secteur électricité et du secteur de gaz à poursuivre le remboursement des emprunts en cours (68 millions d'€) dans le cadre du financement des participations souscrites pour le compte des Communes dans ORES ASSETS.

La mise à jour des projections financières a été réalisée par le Conseil d'administration en intégrant notamment les données financières reçues d'ORES.



B. Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement wallonnes (IPFW Snc) et Neowal lorsque la transversalité des réflexions l'exige

Suivi des participations dans un contexte de crise énergétique

Les revenus d'IDEFIN sont exclusivement composés de produits financiers et principalement de dividendes. La crise énergétique conduit à une accélération des réflexions dans le cadre de la transition énergétique.

Les **participations stratégiques** détenues en ORES, SOCOFE, Wind4Wallonia et ActiVent Wallonie font l'objet d'un suivi régulier. Les revenus des principales participations que sont ORES et SOCOFE sont restés stables. Les revenus des participations dans le secteur éolien sont constants également, moyennant quelques adaptations de la politique prudente de vente de l'énergie à la suite de l'évolution des prix du marché.

L'évolution à la hausse des taux d'intérêt constitue une opportunité en termes de placements de trésorerie, mais grève lourdement la charge d'intérêt des emprunts. C'est un nouveau facteur qui entre en compte dans les décisions d'investissement et l'analyse de la rentabilité.

Toute modification d'une politique de dividende est intégrée le cas échéant dans le business plan d'IDEFIN.

Montée en puissance pour le rachat de parts Electrabel

Le 31 décembre 2016, la montée en puissance du secteur public s'est clôturée après l'acquisition des 25% de parts encore détenues par Electrabel dans le capital d'ORES ASSETS. Depuis, le secteur public est actionnaire à 100% d'ORES ASSETS. Lors de la conclusion de ces opérations, il était pris pour hypothèse qu'une cession des parts acquises à Electrabel pourrait être réalisée dans un horizon de 5 ans. Dans ce cas, il a été décidé de souscrire un financement de type "bullet" avec remboursement intégral de capital en 2021. En collaboration avec le groupement des Intercommunales Pures de Financement (IPF) wallonnes, le remboursement de capital des prêts "bullet" arrivés à échéance a été permis par un emprunt de 20 ans tant dans le secteur "électricité" que le secteur "gaz". IDEFIN a donc souscrit une dette complémentaire de 19,639 millions d'€ en électricité et de 4,736 millions d'€ en gaz.

Dans le cadre du rééchelonnement progressif de la dette du secteur gaz vers une durée moyenne de 30 ans, un **marché d'emprunt** a été attribué pour les souscriptions allant jusque 2023. Cette politique sera poursuivie et un nouveau marché de financement sera lancé en 2024.

S'organiser pour la transition énergétique

Le contexte réglementaire qui entoure la distribution d'énergie en Wallonie expose les actionnaires d'ORES, les intercommunales pures de financement (IPFW), à un risque de baisse de dividendes, dès 2025. Les IPFW ont historiquement toujours financé les investissements dans leur GRD via des crédits bancaires qui exigent chaque année de réserver des sommes importantes sur leur résultat au remboursement desdits crédits.

Pour faire face à ce risque réglementaire, les IPFW se doivent de diversifier leurs sources de revenus en investissant dans le secteur de l'énergie et en saisissant, quand les conditions sont réunies, les opportunités offertes par le secteur.

C'est pourquoi, **Neowal a été créée par les 8 IPFW**, sous la forme d'une société coopérative, capable de prendre des participations dans des entreprises actives dans le secteur de l'énergie. IDEFIN détient 13% du capital de Neowal.

En investissant de concert dans de **nouvelles et diverses activités d'énergie renouvelable**, les IPFW s'assureraient ainsi des revenus complémentaires et alternatifs, qui pourraient venir compenser la perte de dividendes pressentie en ORES. Outre l'aspect financier, les IPFW participeraient davantage et activement à la transition énergétique.

Une première décision importante a été prise par Neowal qui a pris une **participation de 33,33%** aux côtés de SOCOFE et TranEnergie **dans le capital d'E-WATe**, acronyme d'Entreprise wallonne pour l'accélération de la transition énergétique.



C. Vers une plus grande diversification du portefeuille d'actions et de placements

Analyse périodique des actions Engie

Historiquement, IDEFIN détient des actions Engie, lesquelles sont cotées en bourse. Ces actions ont fait l'objet d'un suivi régulier par le Conseil d'administration et par le Comité d'audit.

Engie est actuellement cotée à un cours inférieur à sa valeur comptable dans les livres d'IDEFIN.

Il ressort des analyses qu'une volonté de **poursuite de la politique habituelle de dividende** de cette entité reste d'actualité.

D. Vers une implication accrue dans la transition énergétique et le développement des énergies durables

Analyse d'investissement dans de nouveaux projets énergétiques

Au travers d'ActiVent Wallonie, dans laquelle IDEFIN est associé à Luminus et aux intercommunales CENEO, IEG et IPFBW, de nouveaux investissements éoliens ont été consentis.

La crise énergétique joue un effet accélérateur de la transition énergétique et IDEFIN poursuit l'analyse des projets dans ce cadre en étroite collaboration avec les acteurs du secteur présents au sein du groupement.

Une synergie accrue se met en place entre IDEFIN, le BEP, Neowal et E-WATe pour analyser des projets d'investissements rentables dans la transition énergétique : éolien, biomasse, batterie et photovoltaïque. Par ce biais, IDEFIN accroît son ancrage dans la réalisation d'objectifs de développements durables.

E. Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché

Renouvellement de la centrale de marché énergie

Dans le cadre de ses activités, IDEFIN organise une centrale d'achats destinée à sélectionner, pour l'ensemble des entités rassemblées par l'intercommunale, un ou plusieurs **fournisseurs d'électricité 100 % verte et de gaz naturel**.

Via le regroupement d'un ensemble d'entités publiques (Communes, CPAS, ...), l'objectif poursuivi est donc de bénéficier d'économie d'échelle pour la fourniture de ces énergies.

Le huitième marché de cette centrale, portant sur les années 2023 et 2024, a démarré au 1^{er} janvier 2023.

Les fournisseurs sélectionnés pour le marché actuel sont les suivants :

- TotalEnergies pour les lots relatifs à l'électricité basse tension, haute tension et au gaz naturel ;
- Engie pour le lot relatif aux sociétés de logements sociaux ;
- EDF Luminus pour le lot relatif à l'éclairage public.



**DES SERVICES D'APPUI
EN SUPPORT DES SERVICES
OPÉRATIONNELS**

7.1

RH

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	RÉSULTATS 2023
Nombre de stagiaires	9	11
Indice de bien être	90%	91%
Indice d'intérêt de la fonction	40 candidats/fonction	33
Nombre d'heures de formation	1.800	1.640,17
Nombre d'heures de formation par collaborateur	13	11,5
Nombre d'événements internes	13	17

[*] Au renouvellement du marché

B. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 10, RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

Le BEP est particulièrement attentif à l'intégration des personnes porteuses d'un handicap dans le monde du travail. En 2023, 10 collaborateurs porteurs d'un handicap qui étaient employés au sein du Groupe BEP. Ils ont chacun bénéficié de l'attention et des aménagements requis pour leur permettre d'exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles. Cet intérêt sociétal

se matérialise également par la collaboration avec des entreprises de travail adapté. En 2023, le BEP et le BEP Environnement ont confié des missions à des ETA pour un montant d'environ 794.043 €. Nous collaborons aussi avec l'AVIQ et l'espace formation emploi pour l'accueil de stagiaires porteurs d'un handicap.





Vers toujours plus d'agilité

OPTIMISATION DES PROCESS ADMINISTRATIFS ET DE REPORTING

Dans un contexte où les exigences règlementaires et administratives ont tendance à se complexifier, il est important de veiller, pour autant que possible, à simplifier et automatiser au maximum les processus qui peuvent l'être. En 2023, cela s'est traduit essentiellement à travers 4 démarches au sein des RH :

- La mise en place d'un **outil de gestion des frais propres à l'employeur** permettant un encodage simplifié, une validation fluide, une conservation digitale des documents de référence et une intégration automatique dans le système de paie ;
- La refonte complète des archives et des documents de l'équipe ;
- L'automatisation de la **génération des indicateurs de suivi** clés grâce aux rapports de business intelligence (BI) ;
- La refonte complète de la **gestion documentaire de l'ISO** dans le cadre du nouvel intranet.

ANTICIPATION DU NOUVEAU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE – MAINTIEN DE L'AGILITÉ

Le Code de la démocratie locale va évoluer dans le courant de 2024 renforçant le cadre imposé en matière de gestion des ressources humaines avec notamment l'obligation de rédiger un nouveau document de référence "**le statut**

général du personnel". Dans une logique d'anticipation, le texte provisoire a été analysé au regard des spécificités du BEP et de BEP Environnement. Un statut général du personnel et un règlement du travail adapté ont été rédigés pour le BEP, en veillant au maintien de l'agilité indispensable dans un contexte de plus en plus compliqué notamment en matière d'attraction et de rétention des talents.

Vers toujours plus de bien-être des collaborateurs

Une enquête a été réalisée auprès du personnel des recy-parcs fin 2022. Les résultats ont été interprétés dans le cadre de l'analyse des risques psychosociaux et **un plan d'actions selon 8 axes** a été validé en Comité de concertation et opérationnalisé dans le courant de l'année 2023. Ils portent sur :

- La communication interne ;
- La communication externe et les relations avec les citoyens ;
- Le renforcement des compétences des équipes d'encadrement ;
- L'organisation du travail ;
- Les personnes-ressources ;
- Les rapports d'incidence ;
- L'accueil des nouveaux collaborateurs ;
- Les événements.

Vers toujours plus de talents

RECRUTER AVEC AGILITÉ DANS UN CONTEXTE DE GUERRE DES TALENTS

Recruter des talents n'a jamais été aussi complexe et, pour y parvenir, les RH et le management doit **se montrer agile et créatif** tant pour attirer les candidats que pour les intégrer durablement dans les processus de sélection.

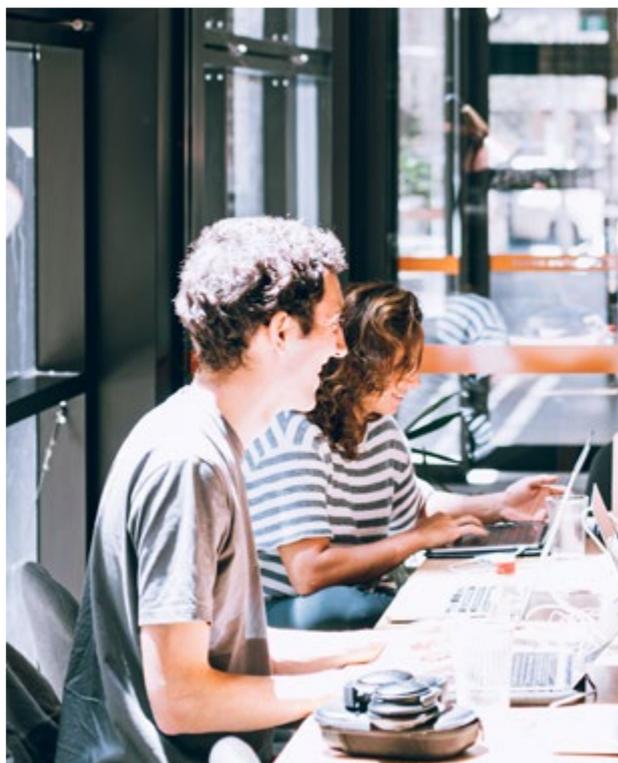
En 2023, pour le BEP :

- 722 candidatures ont été traitées ;
- 15 procédures de recrutement ont été organisées ;
- 197 entretiens ont eu lieu.

ACCUEIL DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Une attention particulière a toujours été accordée aux nouveaux collaborateurs du BEP grâce notamment à un plan de formation et d'intégration s'étalant sur 3 mois et à la mise en place d'un parrainage interne. Depuis 2023, ces démarches ont été complétées par la "**journee des nouveaux**" organisée deux fois par an en mai et octobre avec au programme :

- Un petit déjeuner de rencontre ;
- Une présentation de l'historique du BEP et de la stratégie du BEP par le Directeur général ;
- Une visite du site de Floreffe, du TRAKK et d'un parc d'activité économique.



Vers une culture d'entreprise "Fier du BEP"

LA RÉALISATION DE VIDÉOS POUR SOUTENIR LA COMMUNICATION INTERNE

Le BEP a poursuivi le recours à la communication par la vidéo en 2023. Sur les 67 vidéos produites en 2023, **27 vidéos ont été réalisées pour soutenir la communication interne** du BEP et de BEP Environnement. Il s'agit de 10 capsules présentant 14 nouveaux employés engagés en 2023 (diffusées sur Yammer, le réseau social d'entreprise), le portrait d'un collaborateur de la collecte au parcours exemplatif et inspirant, une vidéo destinée à la formation des préposés des recyparcs (et notamment à destination des étudiants qui y opèrent en été) et deux vidéos de la journée familiale organisée au Domaine des Grottes de Han dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du BEP.

Toujours à destination de nos équipes, une vidéo face caméra du Directeur général est réalisée mensuellement pour présenter les principales décisions prises au terme des Conseils d'administration. En 2023, 10 capsules "Le point du DG sur les CA" ont été réalisées de même que 2 vidéos sur des points spécifiques (les vacances d'été et le 60^{ème} anniversaire du BEP).

LE RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE AVEC LES OUVRIERS

Les outils tels que les écrans LED présents dans les réfectoires des ouvriers de collecte et le portail recyparcs accessibles sur les écrans d'ordinateurs sur les sites sont régulièrement alimentés de **messages liés à la sécurité et la prévention** mais également d'informations en provenance des services des ressources humaines et de l'exploitation.

Ce mode de communication est cependant à sens unique c'est pourquoi, les **moments de rencontre** des ouvriers et des équipes encadrantes autour d'un foodtruck, d'un drink, d'un petit-déjeuner ou lors de la distribution de cognous à Noël, sont riches en échanges et renforcent le sentiment d'appartenance.





7.2 FINANCES

A. Indicateurs annuels

	TAUX D'ENDETTEMENT : CAPITAUX DE TIERS/TOTAL DU PASSIF		COEFFICIENT DE LIQUIDITÉ : ACTIFS CIRCULANTS/DETTES À COURT TERME		CHARGE DE PERSONNEL PAR RAPPORT AUX CHARGES TOTALES	
	Objectifs 2023-2025	Résultats 2023	Objectifs 2023-2025	Résultats 2023	Objectifs 2023-2025	Résultats 2023
BEP	42%	49%	4,15	4,95	80%	79%
BEP Expansion Economique	26%	31%	5,25	4,97	Pas de personnel	/
BEP Environnement	62%	58%	2,43	2,22	24%	27%
BEP Crématorium	49%	51%	2,30	1,76	Pas de personnel	/
IDEFIN	32%	28%	2,47	2,26	Pas de personnel	/

B. Domaines d'action

FOCUS SUR L'ODD 12, ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Afin de réduire la production excessive de papier et de rencontrer, par la même occasion l'ODD 12, la digitalisation des rapports financiers est un projet initié en 2023. Au travers d'une centralisation de l'ensemble des données financières tant constatées que prévisionnelles, les rapports financiers seront générés à

des fréquences plus élevées et de manière automatique et standardisée. Ils permettront à terme de connecter d'autres bases de données impactant les prévisions financières, faisant ainsi évoluer le prévisionnel. Les outils d'aide à la décision et la gouvernance seront ainsi digitalisés.



Vers toujours plus d'automatisation

DIGITALISATION DES FLUX COMPTABLES

Tant les flux de documents entrants que les flux sortants sont digitalisés, en ce compris les approbations. L'envoi des factures électroniques a été généralisé en 2022. L'intégration des moyens de paiements électroniques (QR Code) dans les factures adressées aux clients a également été réalisée. Les domiciliations sont également mises en place.

Depuis le 1^{er} mai 2023, les entreprises qui décrochent des marchés publics sont obligées d'envoyer des **factures électroniques en format Peppol**. C'est le cas pour les montants supérieurs à 30 000 € HTVA. À partir du 1^{er} mars 2024, la facture électronique sera même obligatoire pour tous les marchés publics à partir de 3.000 € HTVA.

Pour la réception des factures au format Peppol, le BEP est inscrit sur la plateforme Mercurius gérée par le SPF BOSA. Un projet visant la réception et la gestion automatisée des factures au format Peppol en exploitant au maximum les possibilités offertes par Adflow via Adfinity a été initié en 2023. Il sera poursuivi en 2024. Une fois que cette gestion opérationnelle sera réalisée, les fournisseurs seront invités à utiliser au maximum l'envoi des factures au format Peppol et une mention sera apportée dans les cahiers des charges dans ce sens.

Une réflexion est également en cours quant à l'envoi automatique des rappels aux clients affichant des factures en retard de paiement.

BUSINESS PLAN PRÉVISIONNEL À 10 ANS ET CONTRÔLE

Le business plan prévisionnel est mis à jour régulièrement en vue d'intégrer d'une part l'évolution des projets et des activités et d'autre part les variations des facteurs externes

aux intercommunales (tels que la conjoncture économique). Cet outil s'appuie sur **une comptabilité analytique** détaillée et des budgets établis, activité par activité et projet par projet. En outre, l'efficacité du contrôle budgétaire permet de mesurer les écarts par rapport aux prévisions et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires. Le contrôle des opérations courantes est ainsi garanti.

Au-delà des opérations courantes, des décisions et des projets stratégiques sont arrêtés induisant des effets financiers qui sont escomptés dans un planning défini. Dans ce cadre, en parallèle au business plan, **un tableau de bord financier** permet de suivre l'évolution des résultats, de la dette et de la trésorerie. Ces outils font l'objet d'une évolution continue.

DIGITALISATION DES RAPPORTS FINANCIERS

Dans le cadre du processus de transformation digitale, un marché de service pour la mise en œuvre de la digitalisation des rapports financiers a été attribué et la mission a débuté en mai 2023. Le marché porte sur une consultation externe afin d'accompagner le BEP dans ce processus de digitalisation consistant en la gestion centralisée des données comptables et financières et **l'automatisation accrue des rapports financiers**. Les rapports visés sont le business plan, le budget, le contrôle budgétaire et les comptes annuels. Des axes complémentaires sont prévus au niveau des outils d'analyse et d'audit, des rapports clients et de la mise à disposition des données comptables et financières pour la plateforme OpenData exploitée par le BEP. La digitalisation des rapports financiers est mise en œuvre au travers de la plateforme digitale du BEP.

En 2023, les données comptables et budgétaires ont été centralisées dans le Datawarehouse du BEP et les premiers outils d'inspection des données ont été développés. Un outil de collecte des données prévisionnelles est en cours d'élaboration et devrait pouvoir être utilisé lors de l'élaboration des budgets 2025, courant 2024.

7.3 INFORMATIQUE

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025
Taux de disponibilité informatique	99%
Nombre d'incidents de sécurité	10
Nombre de jeux de données mis à disposition en opendata	150
Jours de délai moyen de résolution	3



B. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 13, LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, le BEP a pris des mesures significatives pour soutenir l'ODD 13, en déployant une stratégie de réduction de l'empreinte carbone des opérations informatiques. Nous avons optimisé l'efficacité énergétique de notre infrastructure IT (en basculant progressivement certains services vers le cloud), réduit la consommation énergétique grâce à une meilleure gestion des équi-



pements (mode mise en veille automatique des PCs, écrans externes configurés en mode "power efficient", ...) et accompagné les pratiques de travail à distance pour diminuer les déplacements (environnement - matériel et applicatif - complet et sécurisé à disposition de chaque collaborateur).

Au cours de l'année 2023, le BEP a poursuivi avec détermination son ambition d'excellence dans la gestion et l'exploitation des données, tout en accentuant sa transformation numérique pour s'aligner de manière pérenne aux exigences de l'ère digitale. Cette année a été marquée par des avancées significatives réparties harmonieusement entre l'optimisation de la qualité des données et l'adaptation digitale de l'organisation.

Vers une optimisation de la qualité des données

La gestion documentaire a franchi un nouveau palier avec l'intégration méthodique des documents ISO et une **migration réussie des fichiers dans l'environnement Teams**, garantissant une accessibilité et une sécurité accrues.

Par ailleurs, le domaine de la **business intelligence (BI)** a été enrichi par de nouveaux rapports, notamment dans les RH, offrant des analyses précieuses pour une prise de décision éclairée.

En matière de sécurité, nous avons renforcé nos défenses avec le renouvellement de notre solution antispam et la mise en œuvre d'un **programme de formation exhaustive en cybersécurité** pour tout le personnel, accompagné de l'adoption d'une charte de bonnes pratiques et de la mise en place d'outils avancés de monitoring et d'analyse des vulnérabilités.

Vers une adaptation digitale de l'organisation pour répondre de manière pérenne aux enjeux de la transformation numérique

L'année a également été marquée par la mise en place d'un **outil de gestion des tournées** des camions de collecte (reprenant notamment, la planification, la gestion des équipes, le suivi, le guidage des camions, ...), illustrant notre engagement à optimiser les processus opérationnels grâce à la technologie.

L'intégration progressive de l'IA dans nos processus métiers a pris forme, notamment dans la gestion des

plaintes relatives à la collecte des déchets, posant les bases d'une plateforme d'intégration d'outils IA plus flexible.

Nous avons également défini une stratégie ambitieuse pour accroître la maturité digitale des collaborateurs, à travers des formations, du coaching, et des workshops dédiés à l'IT. Le déploiement d'un **cockpit IT centralisant les alertes** de notre infrastructure est un autre jalon important de notre stratégie digitale, tout comme la modernisation des équipements, par exemple ceux de nos salles de réunion pour faciliter les interactions en ligne et hybrides.

ÉVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE IT

Comme chaque année, l'infrastructure technique au sein du BEP a continué à évoluer, avec comme exemple marquant, la refonte complète de la manière de déployer, et gérer les PCs qui a fortement évolué via la mise en place d'**outils d'industrialisation de la configuration** (y compris la migration vers Windows 11).

Dans le même temps, la roadmap d'évolution du portefeuille applicatif se poursuit :

- Plusieurs nouvelles **applications** ont été mises en production, notamment pour le département Environnement où le processus de décommissionnement complet de l'ancien environnement applicatif (au profit d'applications qui répondent à la stratégie IT du BEP) est en marche ou encore la mise en production d'un nouvel intranet ;
- Différents **projets** sont en cours comme la gestion de TimeSheets pour le Département Développement Territorial ;
- Plusieurs **intégrations** entre applicatifs ont été réalisées.

Ces réalisations soulignent l'engagement de l'organisation vers l'amélioration continue de la qualité des données et l'adaptation aux évolutions numériques, en lien avec les objectifs stratégiques du BEP.

7.4 JURIDIQUE

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025
Nombre d'actes avec remarques de la tutelle	20%
Nombre de décisions invalidées par la tutelle	1
Nombre de nouveaux contentieux	5
Nombre de formations internes dispensées	6



B. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 16, PROTECTION EFFICACE DES LANCEURS D'ALERTE



L'Union européenne a instauré des mesures visant à protéger les lanceurs d'alerte, à savoir les personnes qui signalent des violations du droit.

En effet, des pratiques illégales peuvent survenir au sein de n'importe quelle organisation, que celle-ci soit privée ou publique, il est important de protéger les personnes ayant la volonté de dénoncer de telles activités.

En Wallonie, le Décret du 19 mai 2023 intègre des dispositions dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation pour protéger les lanceurs d'alerte au sein des autorités locales notamment par la mise en place de

canaux de signalement et de mesures de protection. Un canal de signalement interne a été mis en place dans le but de protéger efficacement les lanceurs d'alerte contre d'éventuelles représailles et de garantir la confidentialité des informations transmises. Une procédure a été élaborée pour informer les collaborateurs de l'existence de ce canal interne.

Le BEP a également désigné un référent intégrité dans ce cadre, chargé de recevoir les signalements et d'assurer leur suivi. Ces démarches rencontrent l'ODD 16 et plus singulièrement le point 16.6 "Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes."



Vers une plus grande sensibilisation encore des collaborateurs aux règles de bonne gouvernance

FORMATION DES COLLABORATEURS AUX MARCHÉS PUBLICS

Le BEP forme tous les nouveaux engagés aux marchés publics, selon leurs compétences et selon les nécessités de leur fonction. Dans ce cadre, les formations suivantes ont été dispensées :

- **3 séances d'initiation aux marchés publics** à l'intention des nouveaux collaborateurs ou de collaborateurs novices en la matière (10 participants).
- **4 séances de formation avancée spécifiques** pour des nouveaux collaborateurs ayant en charge la gestion de marchés publics (4 participants). Les thématiques suivantes ont été abordées :
 - La conception du marché et la rédaction d'un cahier des charges ;
 - La sélection, la comparaison des offres et la rédaction du rapport d'attribution ;
 - Les offres électroniques et le DUME ;
 - L'application des règles de marchés publics au sein de l'intercommunale ;
 - L'utilisation du logiciel 3P.

Par ailleurs, au vu de nombreuses modifications réglementaires et de la **mise en œuvre de nouveaux outils obligatoires**, ainsi que de nouvelles impositions dans le cadre des appels à projets, des formations ont été dispensées au bénéfice d'une cinquantaine de collaborateurs tous départements confondus, à savoir :

- **4 séances de formation** reprenant les 2 thématiques suivantes :
 - L'utilisation de la nouvelle plateforme E-Procurement ;
 - La passation des procédures négociées sans publication préalable sur la plateforme E-Procurement.
- **1 séance de formation** sur les clauses sociales à insérer dans les marchés publics.
- **1 séance d'information** sur les obligations en matière de marchés publics dans les projets financés dans le cadre du programme FEDER 2021-2027.
- **1 séance de formation** sur le respect du principe DNSH (Do Not Significant Harm) dans les marchés publics subsidiés.
- **1 séance de formation** sur l'utilisation des canevas imposés par la Région wallonne dans le cadre des marchés subsidiés.
- **1 séance de formation spécifique** sur l'utilisation de la nouvelle plateforme E-Procurement dans le cadre des assistances à maîtrise d'ouvrage.

GOVERNANCE DURABLE, ÉTHIQUE ET SOCIÉTALE

Le BEP s'est résolument engagé à promouvoir une gouvernance durable et éthique auprès des collaborateurs. Cette année, des jalons significatifs ont été posés pour assurer la conformité aux exigences légales et anticiper les évolutions réglementaires :

- Le **conseil de direction interne a été formé aux notions des Objectifs du Développement Durable (ODD)** ainsi qu'aux critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG). Cette formation a permis aux membres de comprendre les enjeux du développement durable et d'identifier les opportunités d'intégration des ODD dans la stratégie de l'entreprise.
- Le service juridique a mis en place une **veille réglementaire sur les thématiques environnementales** comme la Directive européenne sur la publication d'informations extra-financières, dite CSRD, ainsi que les directives européennes associées comme celle de la diligence raisonnable. Cette veille nous permet d'anticiper les nouvelles exigences légales, de s'adapter et de se préparer en conséquence.
- Pour se lancer dans la **construction de notre feuille de route ODD** et commencer à visualiser notre impact sur ces derniers, le BEP a répondu à l'appel d'offre du SPW pour obtenir un accompagnement par des professionnels.
- Afin d'assurer la coordination de cette démarche au sein du BEP, les compétences internes ont été renforcées par le recrutement d'un **coordinateur RSE**. Il permettra de garantir que l'engagement du BEP en matière de développement durable mène à un système d'amélioration continue et à des actions concrètes.
- Des marchés publics ont été lancés pour sélectionner des prestataires pour la réalisation d'un **bilan carbone** et pour la **préparation à la mise en conformité** du BEP à la directive CSRD.

Ces démarches permettront d'améliorer la performance environnementale de l'entreprise et de renforcer sa transparence vis-à-vis de ses parties prenantes. Une planification temporelle claire permet désormais de structurer la démarche de gouvernance durable et éthique et d'assurer l'intégration de ces thématiques dans la stratégie du BEP.

SUIVI DES CENTRALES D'ACHAT MÉTIER

Dans le cadre des centrales d'achat mises en œuvre par le BEP, le suivi administratif des conventions conclues avec les adhérents et le suivi juridique de la passation des marchés sont assurés en collaboration avec les services opérationnels ayant initié ces centrales.

Au cours de l'année 2023, 4 centrales ont été mises en œuvre : une centrale pour l'achat et la gestion de gobelets réutilisables, une centrale pour la réalisation de rap-



ports de qualité des terres, une centrale pour la gestion des infrastructures informatiques dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité et une centrale pour la fourniture de gaz et d'électricité.

Toutes centrales confondues, cette gestion représente 116 conventions d'adhésion conclues avec les différentes Communes de la province, les CPAS et certains autres pouvoirs adjudicateurs de la province (zone de police, intercommunale de distribution d'eau, ...).

VERS UNE SIMPLIFICATION DES CHANGEMENTS LÉGISLATIFS EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS POUR LES COLLABORATEURS

De nombreux changements législatifs ont été observés dans le domaine des marchés publics cette année, et l'un des plus significatifs a été l'introduction d'une toute **nouvelle plateforme E-Procurement**. Cette plateforme permet aux administrations publiques de publier leurs marchés et aux entreprises de soumettre leurs offres. Le Service Juridique a dû se familiariser avec cette plateforme pour pouvoir ensuite la présenter et l'expliquer aux collaborateurs. En parallèle, depuis septembre 2023, tous les marchés publics dont le montant estimé dépasse 30.000 € doivent passer par cette plateforme électronique. Il n'est plus possible pour les collaborateurs d'envoyer des courriers ou des e-mails pour inviter les entreprises à soumissionner comme par le passé.

Étant donné l'ampleur de ce changement et son impact significatif sur la manière de travailler des collaborateurs,

le service juridique a permis aux collaborateurs de bénéficier d'un accompagnement pour leurs premiers pas sur la plateforme.

En plus, le BEP a dû faire face à une nouvelle obligation : **l'utilisation des canevas du SPW** pour certains marchés subsidiés. Ces canevas n'étant pas encore disponibles sur le logiciel 3P utilisé par le BEP pour la rédaction des cahiers des charges, le service juridique s'attelle à vérifier la bonne utilisation de ces canevas lorsque cela est nécessaire.

VERS UN SOUTIEN AVANCÉ EN FAVEUR DES POUVOIRS LOCAUX

Les Communes sont de plus en plus en **demande d'un soutien au niveau juridique** que ce soit dans le cadre du montage de leur projet, que ce soit dans la rédaction de convention, dans l'assistance en vue de la création d'une nouvelle structure ou encore dans l'assistance ou l'analyse relatives à un marché public ou de concession.

En 2023, le BEP a notamment apporté une assistance dans le cadre des projets suivants :

- La Bruyère : assistance à concrétiser la vente conditionnelle d'un terrain dont la vente précédente avait été annulée par la tutelle ;
- La Bruyère : analyse de la faisabilité d'un projet d'aquaponie ;

- Dinant : assistance juridique dans le cadre de la passation et de l'attribution d'un marché public de service ayant pour objet "L'étude signalétique dans les villages du territoire de la Ville de Dinant et sa mise en œuvre" ;
- Rochefort : assistance dans le cadre de la passation et l'attribution d'un marché de services relatif à la réalisation d'une étude portant sur l'éventuelle fusion entre la ville de Rochefort et de Marche-en-Famenne ou tout autre scénario de supracommunalité entre les deux Villes ;
- Havelange : dans le cadre du Site Symphorine, l'analyse des aspects juridiques liés au choix d'une coopération publique entre les parties et la rédaction d'une convention de coopération publique entre la Commune d'Havelange et la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Parc Naturel Viroin-Hermeton : assistance dans le cadre du montage juridique du projet, assistance dans la rédaction de la convention de coopération publique entre les parties et dans le projet de constitution d'un droit d'emphytéose ;
- Diagnostic alimentaire pour les Communes d'Hastière, Dinant, Houyet, Yvoir et Onhaye : état des lieux juridiques des marchés publics en cours pour les repas en collectivité.



VERS UNE EXPERTISE DE PLUS EN PLUS ACCRUE

Le groupe BEP a été sélectionné pour 3 appels à projet FEDER 2021-2027, à savoir :

- Pour BEP Environnement : un centre d'économie circulaire et sociale à Rhisnes et une unité de production de plaquettes de bois produites à partir de déchets verts et valorisées dans des bâtiments publics ;
- Pour le BEP : la rénovation énergétique de Namur Expo.

Dans le cadre de ces dossiers, l'Administration fonctionnelle a sollicité des **analyses juridiques quant à la problématique des aides d'Etat** et le respect de la charte des droits fondamentaux, en vue de confirmer/vérifier que les projets soient conformes aux exigences de l'Union européenne.

Le BEP a examiné ces problématiques et a apporté une analyse à l'administration fonctionnelle pour chacun des dossiers en décrivant les outils qui sont mis en place pour garantir le respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et en justifiant juridiquement et factuellement que les subsides octroyés par l'Union européenne dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER) ne constituent pas des aides d'État au sens de l'article 100 et 7 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

LE PRINCIPE DNSH (DO NOT SIGNIFICANT HARM) EN ACTION

Afin que son plan de relance soit accepté par la Commission européenne, la Belgique a dû fournir une évaluation DNSH pour chaque réforme et chaque investissement. Dès lors, chaque appel à projet doit respecter le principe DNSH.

Dès 2022, le service juridique a dû rédiger **des clauses spécifiques dans les marchés publics** des projets subsidiés dans le cadre du Plan national de relance et de résilience, et ce, alors qu'il n'existait encore aucun outil au niveau de la Région wallonne.

En 2023, suite à la désignation du référent DNSH entités fédérées, le BEP a fait évoluer lesdites clauses sur base des recommandations du référent DNSH et de l'administration fonctionnelle. Des formations internes ont été dispensées en ce sens (voir supra).

Vers une digitalisation accrue pour parfaire la rapidité dans le traitement des dossiers

ARCHIVAGE DES DOSSIERS FONCIERS

En 2023, l'outil de gestion documentaire a vu le jour afin de permettre le partage des divers documents engageants en interne en vue d'**améliorer la transversalité de l'information et l'interaction** entre les différents départements.

De ce fait, depuis le mois de novembre 2023, tous les actes authentiques, les divers baux et autres conventions sont intégrés dans cet outil de gestion documentaire afin que tous les départements concernés de près ou de loin par la gestion foncière puissent y avoir accès.

L'objectif de l'année 2024 est d'y intégrer tous les documents engageants "passés" afin d'avoir une seule et même base de données interne, qui simplifiera la recherche d'un ancien document. Cette première étape permettra la mise en place d'un lien avec l'outil de cartographie permettant de retrouver l'ensemble des documents relatifs à une parcelle.

Dans le même objectif de transversalité interdépartementale et de transmission de l'information, une **nouvelle procédure relative à la commercialisation des terrains** a été mise en place afin de préciser l'intervention et le rôle des divers départements à chaque étape clé d'une vente d'une parcelle dans un parc d'activité économique.

L'idée de partage de l'information a également muri avec les acteurs externes, tel le Comité d'acquisition avec lequel des réunions trimestrielles sont organisées, dans le but de faire un état des lieux dans l'avancement des divers dossiers comme pour ORES, avec lequel un dossier partagé de reporting a été créé afin de regrouper nos données.

NOUVELLES CHARTES ET PROCÉDURES

Suite aux nombreuses difficultés et retards rencontrés dans le cadre du suivi des rétrocessions des équipements à nos Communes, il s'est avéré qu'une **expertise interne plus technique** était nécessaire pour venir compléter l'équipe juridique en charge du suivi de ces dossiers. Un géomètre a dès lors été engagé en juillet 2023. Celui-ci a dorénavant la responsabilité de **vérifier et de valider les plans fonciers liés aux parcs d'activité économique** en s'assurant d'une cohérence durant l'ensemble des étapes de la procédure de mise en œuvre d'un parc. Cette mission est essentielle pour garantir la qualité des plans, la sécurité foncière et la cohérence entre les différentes phases d'évolution des parcs d'activité, ainsi que l'uniformisation du livrable. Pour accomplir cette mission, le géomètre a élaboré des nouvelles procédures et chartes à respecter pour chaque type de plan : plan d'acquisition, plan de cession et plan de division pour les ventes. Ces procédures et chartes comprennent une note destinée au sous-traitant, une charte graphique et un schéma de représentation spécifique pour chaque type de plan. Ces documents définissent les règles à suivre, les éléments à contrôler et les étapes à franchir pour la validation des plans.

Cette nouvelle organisation a d'ores et déjà permis de finaliser un dossier important de rétrocessions puisqu'après plusieurs années d'échanges et de discussions, l'ensemble des voiries du parc d'activité Ecolys® a finalement pu faire l'objet d'une rétrocession signée le 19 décembre 2023.

Un protocole de traitement des données est en cours d'élaboration entre le BEP et le Service Public Fédéral Finances pour avoir accès gratuitement aux données cadastrales. Ce protocole vise la formalisation de la communication des données et les modalités de collaboration entre les deux parties, ainsi que les objectifs, les méthodes et les résultats attendus du traitement des données.



Vers une sensibilisation des collaborateurs dans le traitement de données à caractère personnel

Compte-tenu de l'évolution des technologies et de l'importance de la protection des données à caractère personnel de nos collaborateurs et de nos partenaires, le BEP a mis en place une **réelle collaboration structurée avec son délégué à la protection des données (DPO)**.

Dans ce contexte, le BEP a développé une **procédure organisationnelle** pour clarifier les rôles lors d'un traitement de données à caractère personnel. Cette procédure intègre le **principe du "Privacy by design"**, exigeant que la protection des données soit prise en compte dès la conception d'un projet impliquant le traitement de telles données.

La procédure prévoit également la désignation d'une **personne de référence** au sein du service juridique, compétente pour répondre aux questions ponctuelles des collaborateurs en matière de protection de données à caractère personnel.

En parallèle, le BEP a élaboré une **méthodologie de travail** destinée à ses collaborateurs, axée sur la protection des données dans le cadre des marchés publics. Différentes fiches explicatives ont été créées dans ce cadre, afin de démystifier les principes, les risques et les bonnes pratiques en la matière.

Pour finir, dans une **perspective opérationnelle**, des réunions mensuelles sont organisées avec le DPO. Ces réunions couvrent une large gamme de sujets et permettent une gestion efficace des dossiers impliquant le traitement de données à caractère personnel. En 2023, **7 réunions** ont eu lieu avec le DPO et les thématiques suivantes y ont notamment été abordées :

- L'accès aux données cadastrales ;
- La gestion du registre de traitement ;
- Les systèmes de vidéosurveillance ;
- Le droit à l'image ;
- La mise en place d'un canal de signalement interne pour les lanceurs d'alerte et la nécessité de réaliser une analyse d'impact ;
- La charte de protection des données du BEP.

7.5 GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025
Taux de présence aux CA	70%
Taux de présence aux formations	70%
Nombre de formations dispensées pour les administrateurs	1
Nombre de formations dispensées pour les actionnaires	1



B. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 16, GOUVERNANCE INTERNE

Assurant le bon fonctionnement de l'ensemble des instances de nos 5 intercommunales en veillant au respect des dispositions réglementaires tout en apportant la flexibilité nécessaire à la gestion de projets qui est au cœur de nos métiers, la gestion administrative des intercommunales est un rouage essentiel de la gouvernance du Groupe BEP. Elle assure la prise effective des décisions stratégiques et opérationnelles ainsi que le suivi

de celles-ci en garantissant la cohérence et la transparence des processus et en veillant à une juste responsabilisation des élus. Cette mission contribue à l'ODD 16, en promouvant des institutions efficaces, responsables et inclusives. En outre, la gestion administrative veille au respect des statuts, règlements et procédures en vigueur, élément essentiel pour garantir la légalité des décisions



Vers plus de proximité encore avec ses structures de gouvernance

LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION DE LA COLLABORATION AVEC LA RESSOURCERIE NAMUROISE

Après avoir accordé une attention particulière ces dernières années à la gouvernance des intercommunales en suivi des dernières modifications décrétales, une réflexion a été entamée en 2022 pour mutualiser l'expertise acquise au sein des structures périphériques de nos intercommunales qui, in fine, en assumant à tout le moins en partie la responsabilité. Dans ce cadre, une collaboration structurée a été mise en place dès janvier 2023 avec La Ressourcerie Namuroise, en sa qualité de société à participation publique locale significative au regard du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Cette première année de collaboration a été l'occasion de :

- Revoir l'ensemble des documents structurant tels que le règlement d'ordre intérieur, le règlement à la délégation journalière, les conditions générales de vente aux particuliers et certaines conventions de collaboration ;
- Adapter les statuts au nouveau code des sociétés ;
- Reprendre la gestion complète des instances ;
- Assurer le suivi juridique de l'ensemble des marchés lancés et des décisions prises.

UNE NOUVELLE COLLABORATION AVEC L'INTERCOMMUNALE TRANS&WALL

Fort de l'expérience positive avec la Ressourcerie Namuroise, un accompagnement juridique et administratif similaire a été proposé et mis en place dès juillet 2023 avec Trans&Wall, intercommunale issue de la scission partielle

de l'AIEG. Cette structure dont les actionnaires sont les Communes d'Andenne, Namur, Ohey, Rumes, Viroinval, Gesves, Rochefort, Sambreville, Walcourt, Wanze, Marche-en-Famenne et Anhée, a pour but de proposer à ses actionnaires et à leur population des alternatives énergétiques respectueuses de l'environnement et aptes à assurer la transition écologique de la société. Elle est habilitée à développer des outils de production, de stockage et de fourniture d'énergie, comme des champs photovoltaïques ou autres projets éoliens. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de l'arrivée du BEP dans le capital de l'intercommunale, le BEP poursuivant ainsi ses actions dans le secteur énergétique au profit de ses actionnaires communaux, stratégie mise en place notamment au travers de son intercommunale IDEFIN.

UNE MATINÉE D'ÉCHANGES À DESTINATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COMMUNES

Dans le cadre de l'étude prospective lancée par le BEP en vue d'élaborer le futur plan stratégique de nos intercommunale, une attention particulière a été donnée aux Directeurs généraux des Communes actionnaires. Une matinée d'échange a été organisée le 7 décembre 2023, matinée lors de laquelle leur a été présentée la stratégie du BEP en matière de supracommunalité. Ils ont ensuite pu exprimer leurs avis sur les perspectives d'évolution et de mutualisation des services supports du BEP.

7.6 COMMUNICATION

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	
Nombre de contacts avec la presse	5 par mois	5 par mois
Nombre de passages dans la presse	400	578
Nombre de fans/followers sur Facebook, LinkedIn et Instagram	1000 en +	1369
Nombre de publications sur les réseaux sociaux	Minimum 1 par jour ouvrable	287



B. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 12, CHOIX DE PRESTATAIRES ET DE PRODUITS LOCAUX DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DU 60ÈME ANNIVERSAIRE DU BEP



Pour l'organisation du 60ème anniversaire, le BEP a veillé, au travers de différents marchés passés, à faire appel à des prestataires locaux attentifs au développement durable. Ainsi, le traiteur désigné pour la soirée officielle l'a été sur base de critères liés à l'origine de ses produits (locaux, bio et de saison). Dans le même ordre d'idée, le choix des goodies s'est fait dans la même optique durable, en veillant à ce que les convives repartent avec un « souvenir », produit localement et utile, pour éviter de devenir rapidement un déchet. C'est une boîte

métallique (réutilisable) avec des biscuits produits localement par un artisan namurois qui a été choisie. Les petits montages floraux ont été réalisés par un commerçant local et les créations ont été réutilisées pour 3 manifestations successives. Enfin, le BEP a veillé à réduire son impact carbone en produisant le strict nécessaire de papier et renonçant de ce fait à réaliser brochures ou affiches et en imprimant un nombre d'invitations en quantité correspondant aux besoins.

Vers une présence du BEP sur le web plus professionnelle, plus (pro)active et réactive

ACCESSIBILITÉ ET AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION : PROLONGATION DU TRAVAIL ENTAMÉ SUR NOS SITES WEB

Le BEP a entamé en 2022 un travail d'adaptation des sites web au regard de l'accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap (visuel, moteur, auditif, de compréhension...): plusieurs adaptations avaient été réalisées sur base d'un audit simplifié et automatique proposé par le SPF BOSA. En 2023, le BEP a poussé la démarche plus loin et demandé un audit approfondi : les résultats de cet audit ont conduit à une deuxième vague d'adaptation de nos 5 sites web :

- www.bep.be
- www.bep-developpement-territorial.be
- www.bep-environnement.be
- www.bep-entreprises.be
- <https://www.invest-in-namur.be>

avec notre sous-traitant web. Le travail sur l'accessibilité se poursuivra désormais par une sensibilisation interne des rédacteurs web.

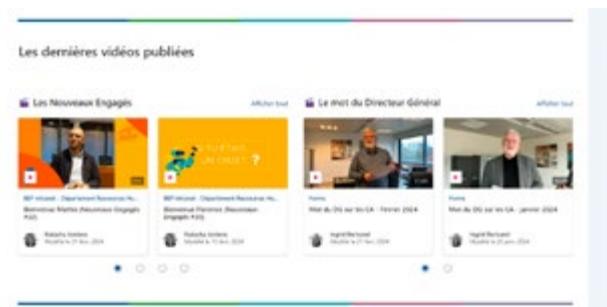


La refonte des contenus et de la navigation des sites web du BEP s'est également poursuivie en 2023, dans la lignée du travail entamé les années précédentes. L'objectif étant de permettre aux usagers de trouver plus facilement les contenus qui les intéressent, notamment en favorisant le référencement par les moteurs de recherche, de plus en plus utilisés pour accéder à l'information. En 2023, la refonte du site www.bep-environnement.be s'est achevée avec la simplification de la page d'accueil et l'ajout des filtres sur les actualités et événements. Les contenus du site www.bep.be concernant l'organisation du groupe BEP et les conditions de travail ont été revus.

En 2024, le travail se poursuivra sur le site www.bep-developpement-territorial.be.

HELLO!, LE NOUVEL INTRANET DU BEP

Baptisé "Hello!", le nouvel intranet du BEP a été mis en ligne en avril 2023 : les employés du BEP y trouvent désormais des informations utiles sur les fonctions des services supports, des liens directs vers les applications de gestion quotidienne et des informations sur la vie de l'entreprise (nouveaux engagés, dernières vidéos publiées, ...). Les mois suivant la mise en ligne ont permis de constater l'adoption de cette nouvelle interface par les employés, avec de nombreux retours positifs sur la clarté de la navigation proposée et l'utilité des contenus qui s'y trouvent. En septembre 2023, les contenus liés à la démarche qualité ISO ont également été intégrés à la navigation du nouvel intranet.



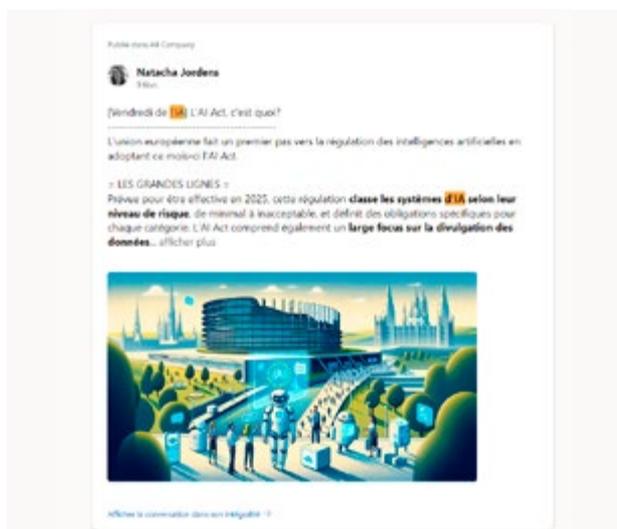
EXPLORATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES MÉTIERS DU BEP ET DE LA COMMUNICATION

Courant 2023, le BEP a entrepris une exploration des possibilités offertes par l'intelligence artificielle (IA) dans ses métiers. L'attention se porte particulièrement sur ChatGPT, l'outil prompt-to-text dont la renommée et l'usage a explosé depuis fin 2022. L'objectif de cette exploration est de déterminer les cas d'usage où l'IA, et notamment ChatGPT, pourrait apporter des avantages significatifs comme une rapidité de traitement, de rédaction ou d'analyse de données.

Afin de familiariser et enculturer les collaborateurs du BEP à ces nouveaux outils et usages potentiels, une série de publications sur le réseau social interne (Yammer) ont été mises en place : partage de bonnes pratiques, aspects théoriques, lectures et témoignages et cas d'usage pertinents. Parallèlement, des workshops ont été organisés pour permettre aux équipes de se familiariser avec les concepts fondamentaux de ChatGPT et d'en expérimenter concrètement les possibilités. Certains utilisateurs clés de chaque département ou métier du BEP bénéficient également d'un abonnement à la version payante de ChatGPT afin d'en explorer les possibilités et avantages potentiels.

Outre ChatGPT, la réflexion se porte également sur des outils prompt-to-image (générateurs d'image et de vidéos) ainsi que d'autres technologies émergentes comme les NFT (*Non-Fungible Tokens*) ou le métavers. Cette démarche d'exploration continue souligne l'engagement du BEP à rester à la pointe de l'innovation technologique, et la volonté de saisir les opportunités offertes par l'IA et d'autres technologies disruptives pour améliorer l'efficacité opérationnelle et ouvrir de nouvelles perspectives pour l'intercommunale, dans ses divers domaines d'activité.

Dans les métiers de la Communication, ChatGPT montre son utilité au quotidien principalement pour la génération d'idée ou les rédactionnels (discours, articles, posts pour les réseaux sociaux, etc.). Un déploiement de l'IA est également observé dans les outils utilisés au quotidien (Canva, suite Adobe), ce qui permet soit d'en faciliter l'usage ou de le rendre plus performant ou rapide.



UNE IA POUR FACILITER LA GESTION DES PLAINTES

Le BEP est lauréat du programme "Tremplin-IA" de "Digital Wallonia 4.AI" visant à intégrer l'intelligence artificielle dans les organisations publiques. Le projet sélectionné concerne l'optimisation de la gestion chronophage des plaintes liées à la collecte des déchets.

La solution développée courant 2023 consiste en un outil automatisé capable de collecter et croiser les informations sur les tournées et les heures de collecte afin de déterminer si la plainte de l'utilisateur semble justifiée ou non. Un chatbot de réponse à l'utilisateur a également été testé, mais ne rencontrait pas la flexibilité de réponse attendue au regard des conditions variées de terrain.

En 2024, l'objectif sera d'intégrer les informations récoltées par cette intelligence artificielle dans les outils utilisés par les gestionnaires de collecte afin de centraliser les informations sur la plainte de l'utilisateur et suggérer un modèle de réponse modifiable.

Concernant l'utilisateur, un projet distinct de chatbot sur le site web www.bep-environnement.be visera à faciliter l'encodage des informations nécessaires pour le traitement des plaintes. En tant que "porte d'entrée unique", ce chatbot permettra également d'orienter l'utilisateur vers les bonnes informations selon sa demande (exemple : tri des déchets, commande matériel, animations dans les écoles, ...).

STATISTIQUES WEB

En 2023, le BEP compte :

- 287 posts sur la page Facebook (sur 251 jours ouverts) ;
- 21718 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram (1369 en plus par rapport à 2021) ;
- 387129 visiteurs sur nos sites Internet.

Vers une communication adaptée à chaque métier et à ses cibles

L'ORGANISATION DES FESTIVITÉS RELATIVES AUX 60 ANS DU BEP

L'année 2023 a été marquée par les préparatifs et l'organisation des événements du 60ème anniversaire du BEP : définition des projets, demandes d'autorisations diverses, lancement et attribution des marchés, coordination et briefing des intervenants internes et externes, rédactions des interventions, réalisation des vidéos, préparation des supports (invitations, flyers, badges, totems), gestion des sponsors, montages techniques, accueil des participants, distribution de cadeaux, démontage, débriefings et remerciements. Voici les différents événements organisés :

- Le 11 octobre, un événement corporate, rassemblant 300 convives (mandataires fédéraux, régionaux et communaux, principaux clients et partenaires dans les différents métiers du BEP) ont été réunis sous chapiteau sur



l'esplanade AC/DC pour une cérémonie "officielle" suivie d'un cocktail dinatoire. L'événement a permis de retracer les moments charnières du développement du BEP mais aussi envisager les perspectives d'avenir, tout en mettant à l'honneur les équipes, qui font le BEP au quotidien. La soirée s'est terminée par une "afterparty" dans les locaux du BEP, avec concert musical en présence des équipes du BEP.

- Le 15 octobre, le BEP a ouvert ses portes le temps d'un dimanche, tout d'abord aux anciens collaborateurs, aujourd'hui pensionnés, qui ont pu découvrir l'évolution du BEP et les services qu'il propose aujourd'hui. L'après-midi était ouverte au grand public et aux familles des collaborateurs qui ont pu explorer, au travers de mini-conférences, les services du BEP en lien avec les préoccupations des citoyens (le devenir des déchets, comment développer des parcs d'activité économique durable, la manière d'animer des communautés citoyennes...). La journée s'est clôturée par un spectacle de l'humoriste namurois Vincent Pagé.
- Enfin, le 19 octobre, un événement à destination des chefs d'entreprises du territoire était organisé au Business center d'Actibel. Quelques 230 patrons et acteurs de l'animation économique ont pu assister à une conférence de Justine Henin, suivie d'une table ronde consacrée à l'entrepreneuriat au sens large (avec Charles Jeandrain, restaurateur, Emmanuelle Pirotte, romancière, Guido Jardon, musicien et Xavier Diskeuve, scénariste et journaliste). La partie officielle s'est terminée par la présentation d'une entreprise fictive, dans le cadre d'une opération destinée à « bousculer » le public présent, le faire réfléchir sur l'avenir de l'entrepreneuriat dans un contexte en perpétuelle mutation.

Pour les collaborateurs, des festivités ont également été mises sur pied :

- Le dimanche 1^{er} octobre, une journée familiale était proposée à Han-sur-Lesse aux ouvriers de la collecte, des recyparcs, du centre de compostage et du site de gestion des déchets de Floreffe. Au programme : découverte de la Grotte et du parc animalier avec un barbecue sur le temps de midi. L'événement a rassemblé 459 travailleurs et leur famille.
- Le vendredi 10 novembre, le personnel employé était invité à un repas festif dans le cadre enchanteur des Serres d'Hiver à Gesves. 134 collaborateurs et membres de leurs familles y ont pris part.



LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS DES SITES DE SALZINNES ET FLOREFFE

En 2023, le BEP a fêté son 60^{ème} anniversaire et, dans ce cadre, a décidé de réaménager certains espaces du BEP et de BEP Environnement : les sites de Salzennes, siège administratif, et de Floreffe, avec une vocation plus industrielle, siège de BEP Environnement.

Ce projet a permis de repenser les espaces collectifs au service de la convivialité, de la rencontre et de la collaboration. Voici les différentes actions entreprises :

- Mise en peinture de tous les espaces ;
- Remplacement et modernisation de la signalétique interne (avec la définition de nouveaux noms de salles en lien avec des qualités reconnues au BEP) et externe (totem, autocollant géant en façade) ;
- Enlèvement de toutes les plantes vertes ;
- Réalisation de nouvelles photos pour la décoration des espaces communs (cimaises) et des salles ;
- Création de coffee corners avec des meubles de récup' à chaque étage ;



- "Nettoyage" du bâtiment de toute communication inutile (affichage) ;
- Installation de nouvelles machines à café et fontaines à eau ;
- Définition d'une charte pour les couleurs des bâtiments ;
- Installation de totems directionnels à chaque étage.

Ce projet a connu sa mise en œuvre au cours du 3^{ème} trimestre 2023, et une finalisation pour la cérémonie du 60^{ème} anniversaire, le 11 octobre.

La réalisation de vidéos pour soutenir nos actions et nos métiers

Dans le cadre de sa politique de communication, le BEP amplifie la réalisation de capsules vidéo. Celles-ci sont réalisées soit avec les moyens techniques et humains de l'équipe, soit dans le cadre de marchés.

En 2023, 67 vidéos ont été réalisées. 43 d'entre elles sont réalisées en interne. 18 concernent des réalisations du BEP et ont été diffusées sur nos sites et réseaux sociaux (projet de rénovation de Namur Expo, séminaire sur l'avenir des lieux de culte, présentation de l'îlot de tri de Hastière, séminaire pour les investisseurs, palmarès des Alfes, portraits de collaborateurs, Assemblées générales du BEP, ...). Les autres vidéos « maisons » ont servi la communication interne (voir partie RH).

Lorsque les besoins l'exigent, le BEP recourt également à de la production externe, via un marché cadre. En 2023, 24 capsules ont été réalisées dans ce cadre : 9 vidéos pour les événements du 60^{ème} anniversaire du BEP, la formation des préposés de recyparcs, 4 capsules de promotion du zéro déchet, la vidéo des vœux du BEP et un film promotionnel des parcs d'activité économique.

Vers une présence accrue dans des réseaux de communication porteurs

L'ANIMATION DU RÉSEAU DES COMMUNICANTS LOCAUX DES COMMUNES (CO'LOC)

Pour être efficace, la communication du BEP doit s'appuyer sur un réseau de relais à activer. Il s'agit de la presse mais aussi d'acteurs qui, par leur propre réseau, peuvent offrir une plus large caisse de résonance aux actions du BEP. Il s'agit principalement des communicants des Communes.

À cet égard, le BEP a lancé le réseau Co'Loc, espace d'échange, de dialogue et de partage entre ces communicants qui travaillent seuls et qui sont pourtant confrontés à des demandes et des besoins similaires. La première réunion s'est tenue fin 2021.

Trois rencontres ont été organisées en 2023 :

- Le 10 février sur le thème de la mise en conformité à l'obligation d'accessibilité des sites web des structures publiques, avec l'intervention de "Passe-Muraille", spécialiste de la question ;
- Le 23 juin avec la présentation de l'offre de service du BEP en matière de formations au numérique pour les agents communaux ;
- Le 24 novembre par la présentation de ChatGPT, ses forces et faiblesses et son impact sur les métiers de la communication.

LA RÉACTIVITÉ DANS LES RELATIONS PRESSE

Les relations presse passent de moins en moins par l'organisation de conférences de presse mais plutôt par une grande réactivité et transparence face aux sollicitations. Le BEP met un point d'honneur à communiquer une information rapide, claire et pédagogique aux journalistes qui contactent l'institution. Cette réactivité passe également par la suggestion de sujets et reportages, en veillant à mettre en avant les initiatives publiques ou privées qui mettent en valeur le territoire et son dynamisme. A partir de 2022, outre le nombre de conférence de presse organisées, le BEP recense également la nombre et la fréquence de sollicitations spontanées de journalistes. On dénombre, en 2023, environ 5 demandes par mois.



7.7 QUALITÉ

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	RÉSULTATS 2023
Nombre de plaintes ISO 9001	10	0
Nombre de fiches d'améliorations ouvertes ISO 9001	30	30
Proportion nouvelles fiches d'amélioration /fiches clôturées ISO 9001	20	26
Taux de satisfaction global externe	80%	85,1
Taux de satisfaction des missions	80%	90
Taux de satisfaction des animations collectives	80%	84,35%
Nombre d'objectifs ISO 9001 définis	8	5
Nombre d'objectifs ISO 9001 atteints	10	4

B. Domaines d'actions

FOCUS SUR L'ODD 16, PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



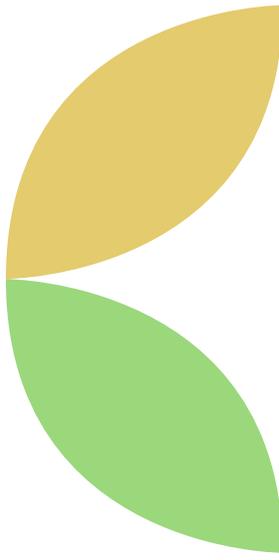
Le système ISO 9001 impose une approche processus visant à clarifier les interactions entre les différents éléments du système et à baser les décisions et orientations prise sur base d'informations tangibles et d'origine diverse. La politique qualité du BEP contribue à son efficacité. En ce sens, l'ISO permet au BEP d'agir de manière efficace, responsable et transparente, conformément au point 16.6 de l'ODD 16.

Vers une prise en considération stratégique de la qualité

L'audit de suivi de 2023 n'a relevé aucune non-conformité ou proposition d'amélioration. L'équipe qualité du BEP a été formée aux principes de l'ISO 26 000, norme en responsabilité sociétale, l'enjeu étant de capitaliser sur les outils de l'ISO 9001 pour déployer la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) au sein du BEP dans une optique de passer d'un système qualité vers un système visant le développement durable dans ses différentes composantes.



REPRÉSENTATION DANS D'AUTRES ORGANISMES



BEP

- CerWal
- Contrat de Rivière de la Haute-Meuse
- Co-working
- EBN Wallonia
- IBEFE
- INASEP
- Infopôle Cluster TIC
- Ressourcerie Namuroise
- NEW
- SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) – Form@nam
- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Wallonie Développement
- Wallonie Entreprendre

IDEFIN

- ActiVent
- GIE – Groupement d'intérêt économique des Intercommunales pures de financement wallonne
- ORES Assets
- Socofe
- Wind4Wallonia
- Neowal
- E-WATe



BEP EXPANSION ECONOMIQUE

- Idealys
- INASEP
- Marché couvert de Ciney
- Port Autonome de Namur

BEP ENVIRONNEMENT

- Biométhanisation
- Bivalor
- Copidec
- EnergyWal
- Ressourcerie Namuroise
- Valtris



9

LE BEP ET SES RÉSEAUX

A. Le développement des parcs d'activité



- **PALME** : l'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité, rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. PALME accompagne le BEP dans son processus de recertification ISO 14001.



- **Wallonie Développement** rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif ; par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.

B. L'accompagnement des entreprises

LES RÉSEAUX WALLONS



- **Wallonie Entreprendre** : elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique ;



- **L'Agence Wallonne de l'Exportation (AWEX)** : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX) ;



- **L'Agence du Numérique (ADN)** : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015 ;



- **Namur Invest et Investsud** : les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long terme. Le BEP et Namur Invest ont renforcé leur collaboration en 2023 afin d'optimiser les partages d'informations sur les projets de croissance des entreprises namuroises et leurs opportunités de financement.

C. La gestion des déchets



- **La COPIDEC** : la Conférence Permanente des intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation. Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication, ...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.



Avenue Sergent Vrithoff 2
B-5000 Namur



Tél. : +32 (0)81 71 71 71
info@bep.be - www.bep.be